

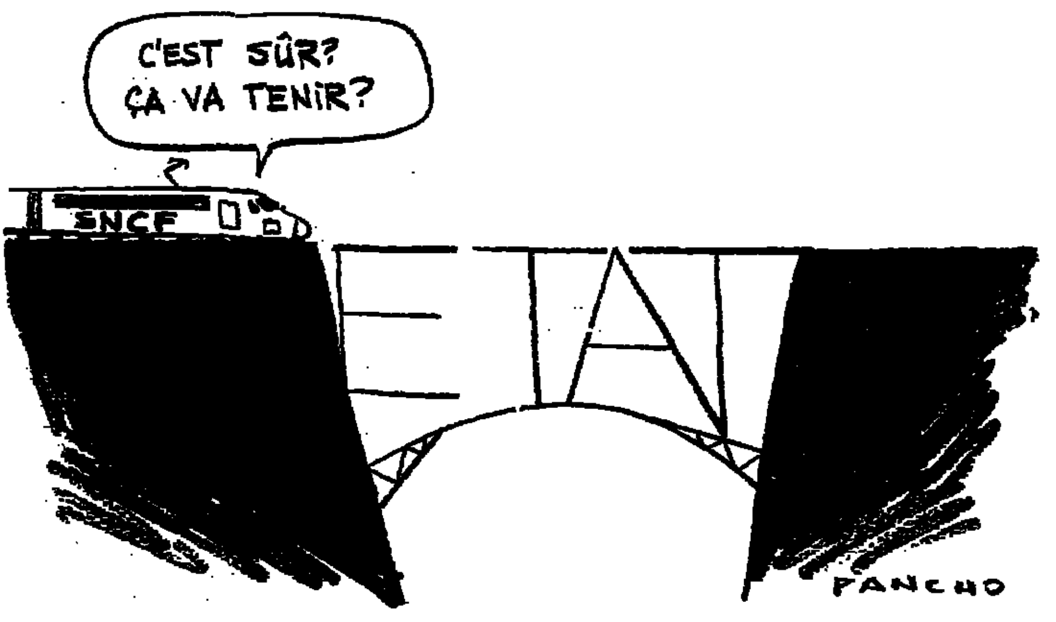
CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15978 – 7 F | MARDI 11 JUIN 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement s'engage à verser à la SNCF 10 milliards de francs supplémentaires par an

La construction et la gestion des voies ferrées seront confiées à un établissement public

SIX MOIS après les grèves des cheminots, le gouvernement a arrêté un nouveau plan de sauvetage pour la SNCF. Il devait le présenter lundi 10 juin aux partenaires sociaux. Les députés devraient en débattre mardi *11 juin et les sénateurs le 25 juin.* Schématiquement, l'Etat va reprendre la propriété des voies ferrées, aujourd'hui déléguée à la SNCF, pour la confier à une nouvelle structure juridique autonome, probablement un établissement public. Allégée de ce poids, la SNCF devra rééquilibrer ses comptes.

L'établissement public bénéficiera d'une subvention de 10 milliards de francs par an environ, qui s'ajoute à ce que les pouvoirs publics versaient déjà au titre des infrastructures à la SNCF (13 milliards). Il héritera d'une grande part de la dette de la société ferroviaire, estimée à plus de 175 milliards de francs fin 1995. Aucun mécanisme d'apurement de cette dette n'est prévu, faute de moyens financiers. L'allongement d'une année des contrats de plan Etat-régions pourrait permettre à l'Etat *de dégager les ressources* bugétaires nécessaires pour financer les 10 milliards de subvention supplémentaires.



La nouvelle SNCF devra combler son déficit actuel en réduisant ses frais et en relançant sa *politique commerciale, dont* Loïk Le Floch Prigent, président de la société nationale, devrait annoncer les grandes lignes le 18 juin.

Le gouvernement devrait lancer une expérience de régionalisation auprès de six régions tests. Les au*torités locales définiront* leurs besoins (lignes desservies, fréquence, qualité des équipements) et la SNCF leur présentera un devis en fonction de ses coûts d'exploitation.

Lire page 16

Sécurité sociale : trois fois plus de déficit en 1996 que prévu par Alain Juppé

LE DÉFICIT du régime général de la Sécurité sociale atteindrait 48,6 milliards de francs à la fin de l'année 1996, selon les estimations de la Commission des comptes. Alain Juppé avait prévu, lors de la présentation de son plan de redressement, le 15 novembre 1995, un déficit de 16,6 milliards de francs seulement en 1996. Cependant, le président de la commission, Jean Marmot, estime que sans les mesures inscrites dans les deux ordonnances du 24 janvier (prélèvements nouveaux et gel des dépenses), le déficit aurait atteint 80 milliards de francs.

FO et la CGT ont réagi à ces informations, dimanche 9 juin, en mettant en cause la politique de M. Juppé. Le PS estime qu'il y a *« un paradoxe à annoncer des allègements d'impôts »* alors qu'on se prépare à *« alourdir les cotisations sociales ».*

Lire page 6

L'opposition birmane défie à nouveau la junte militaire

LA TENSION est de nouveau *montée, dimanche 9 juin, en Bir*manie (rebaptisée Union de Myanmar) où environ dix mille sympathisants de l'opposition se sont rassemblés à Rangoun devant le domicile du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi. Les partisans de M[me] Suu Kyi, figure emblématique de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), défient ainsi ouvertement la junte au pouvoir qui venait précisément de durcir son arsenal de textes répressifs afin de museler toute opposition. La junte pourrait décider de riposter en suscitant des contre-manifestations, comme elle l'a déjà fait ces dernières semaines. Cette poussée de fièvre en Birmanie, dont le régime est l'un des plus impopulaires d'Asie, inquiète les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) et les Etats-Unis.

Lire page 4
et notre éditorial page 15

La tragique histoire des « commandos perdus » de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

L'histoire des « commandos perdus » de la CIA n'est pas de celles dont le gouvernement des Etats-Unis peut être fier. C'est même pour cela qu'elle resta secrète pendant près de trente ans. Il aura fallu la conjonction d'un rapport interne du Pentagone, une action en justice des survivants, le témoignage de William Colby, l'ancien directeur de la CIA décédé le 27 avril, enfin la « déclassification » de documents confidentiels, pour que la vérité éclate enfin.

En 1961, la CIA décide de recruter et d'entraîner plusieurs centaines de commandos sud-vietnamiens afin d'organiser des opérations d'infiltration et de sabotage au Nord-Vietnam. Les commandos seront parachutés de l'autre côté des lignes ennemies. Ils y seront *capturés ou exécutés.*

Aucun des renseignements qu'ils devaient récolter n'est jamais parvenu à la CIA, aucun sabotage n'a jamais eu lieu. La CIA ignorait-elle le *sort réservé à ses agents ? Pas du tout :* grâce à Radio-Hanoï, les Américains étaient au courant.

Le Jour où cent cinquante commandos ont été considérés comme perdus, William Colby, qui fut chef de station de la « compagnie » à Saïgon, décide d'arrêter l'opération, et avise en ce sens le secrétaire à la défense. Mais Robert McNamara ne l'écoutera pas. Il convaincra même le président Johnson de retirer à la CIA la direction de l'opération, pour la confier au Pentagone. Celle-ci va se poursuivre pendant sept ans, avec la même absence de résultat. Plusieurs centaines de commandos (leur nombre exact n'est pas connu) paieront de leur vie cet entêtement.

Les Américains avaient promis à leurs alliés qu'en cas de capture leur traitement serait versé à leur famille. Mais cela représentait beaucoup de monde. *« Nous avons réduit graduellement le nombre* [de commandos ayant droit à cette réparation], *en les déclarant morts les uns après les autres, jusqu'à ce qu'ils soient tous rayés du registre des salaires mensuels »,* précise un rapport interne du Pentagone.

En 1981, le gouvernement américain déclare que *« les demandes de renseignements concernant cette affaire doivent être adressées aux autorités compétentes de la République socialiste du Vietnam »*... Aujourd'hui, deux cents anciens employés de la CIA exigent d'une même voix du gouvernement américain le paiement de leurs arriérés de traitement, soit 2 000 dollars (environ 10 000 francs) par an, pour toutes leurs années d'incarcération. Coût total : 11 millions de dollars (55 millions de francs). Jusqu'à présent, la CIA et le Pentagone ont fait la sourde oreille : les « commandos perdus » ne peuvent prouver qu'ils ont été employés par le gouvernement des Etats-Unis et leur recours à la justice serait trop tardif. William Colby, lui, estimait que le gouvernement américain a toujours une *« obligation morale »* à leur égard.

Laurent Zecchini

Tambours, vaudou et identité caraïbe

LES RYTHMES de la Caraïbe vont résonner quatre soirées durant à la Cité de la musique, à Paris. Venus des Antilles françaises, mais aussi de Haïti et d'autres îles, des groupes et des chanteurs vont déchaîner leurs tambours. *Chouval bwa* et *bélair, compas* et boléros : cette musique traditionnelle puisée dans la négritude a forgé l'identité des Noirs caribéens. Le groupe guadeloupéen Akiyo fera concert commun avec le dernier tambourinaire de l'île, le vieux « Carnot », soixante-dix-sept ans. Et le groupe de rock haïtien Boukman Ekspéryans sera comme un écho du vaudou qui continue d'influencer les musiques de la région.

Lire page 23

■ La présidentielle en Russie

En quatre mois, la machine électorale de Boris Eltsine semble avoir renversé la situation. p. 2

■ Menton contre la mendicité

Le maire (UDF) de Menton veut exclure les marginaux de sa cité pendant la période estivale. p. 9

■ Les ennuis de Bernard Tapie

Une expertise judiciaire donne raison au Crédit lyonnais contre Bernard Tapie dans l'affaire Adidas. p. 10

■ Venise, la dissidente

La Sérénissime affirme vouloir faire sécession de la République italienne. p. 12

■ Un entretien avec le directeur de l'architecture

François Barré souhaite que l'architecte, *« généraliste de l'espace »*, affirme sa présence dans le remodelage de la ville et de ses périphéries. p. 13

■ Armement : 60 000 emplois menacés

Un salarié sur cinq du secteur de l'armement, soit 60 000 personnes, est menacé de perdre son emploi d'ici à 2002. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0611 - 7,00 F

POINT DE VUE

Vers une nouvelle alliance *par Charles Millon*

BERLIN, le 3 juin, a permis à l'alliance atlan*tique de sauter le pas* d'une profonde rénovation. Bruxelles confirmera cette semaine cette impulsion décisive : les seize ministres de la défense, pour la première fois, et à l'initiative de la France, se réunissent, le 13 juin, à Bruxelles, en formation de Conseil, la plus haute instance décisionnelle prévue par le traité de Washington, qui ne réunissait, jusqu'à présent, que les ministres des affaires étrangères. Ils devront en effet commencer la mise en œuvre des orientations fixées à Berlin. Nous avons six mois devant nous pour passer de la théorie à la pratique.

D'ici quelques années, la France et l'Europe disposeront de tous les instruments nécessaires à une meilleure prise en charge des crises. Plus d'efficacité, plus d'Europe : voici un progrès pour la sécurité européenne. Comment ne *pas s'en féliciter ?*

A mes yeux, les décisions, volontaires et fortes, prises par la France le 5 décembre 1995, en annonçant sa volonté de participer pleinement au comité militaire, de permettre au ministre de la défense de se *joindre aux réunions de ses collègues* et de renforcer les relations avec les commandements de l'OTAN, ont grandement facilité la réalisation d'un consensus entre Européens et Américains.

Chacun reconnaît désormais la nécessité de faire de l'identité européenne de défense un élément central de la rénovation de l'alliance atlantique, celle-ci se trouvant du même coup accélérée. Ce sujet a ainsi été immédiatement placé au centre des délibérations de l'OTAN. L'impulsion donnée par le président de la République et la compréhension active du président Clinton ont permis de surmonter les inerties et les conservatismes. Une véritable réforme de l'alliance atlantique destinée à la consolider et à l'adapter au nouveau contexte européen est désormais possible.

Lire la suite et un point de vue de Paul Quilès page 14

Charles Millon *est ministre de la défense.*

Un Bulgare à surveiller



HRISTO STOÏCHKOV

EURO 96. Deux ans après la Coupe du monde américaine, où son équipe s'était mise en évidence en parvenant en demi-finale, Hristo Stoïchkov reste l'élément central de la formation bulgare, futur adversaire de la France qui devait faire son entrée dans la compétition, lundi 10 juin, en affrontant la Roumanie à Newcastle.

Lire notre rubrique Sports pages 19 et 20

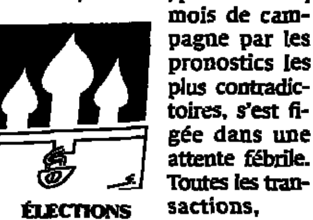
PRÉSIDENTIELLE A une semaine du premier tour de l'élection présidentielle russe, les sondages, encore peu fiables, donnent l'avantage à Boris Etsine sur son principal adversaire, le communiste Guennadi Ziouganov. Le président russe, qui bénéficie de l'appui des médias et de l'appareil d'Etat, semble s'être attaché, avec succès, à convaincre les électeurs modérés. ● EN RÉUNION PUBLIQUE à Moscou, Guennadi Ziouganov, tout en dénonçant la corruption de l'Etat, a estimé que Boris Eltsine était déjà en train d'appliquer une partie du programme communiste. Dans une ambiance marquée par les multiples références à l'époque soviétique, il s'est engagé à signer avec le pouvoir un traité garantissant les libertés démocratiques en Russie. ● A PARIS, au cours d'une manifestation discrète devant l'ambassade de Russie, une centaine de personnes ont exigé l'arrêt des massacres en Tchétchénie.

La méthodique remontée de M. Eltsine met les communistes en difficulté

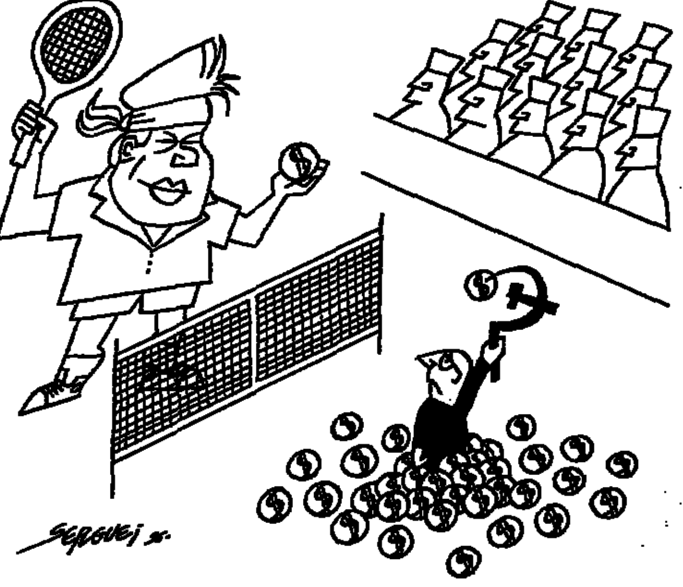
A moins d'une semaine de l'élection, le président russe, donné gagnant par des sondages encore hésitants, semble avoir réussi à s'attacher les voix des modérés heurtés par le caractère dogmatique de la campagne de ses principaux adversaires

MOSCOU
de notre correspondante

A une semaine du premier tour, dimanche 16 juin, de l'élection présidentielle, la Russie, passée en cinq mois de campagne par les pronostics les plus contradictoires, s'est figée dans une attente fébrile. Toutes les transactions, commerciales, boursières ou immobilières, sont au point mort, après avoir été au plus bas depuis des mois. Les « nouveaux Russes », comme les investisseurs étrangers, ne veulent rien risquer tant qu'ils perçoivent le moindre danger d'un retour des *« rouges »* au Kremlin. Tout le problème a été de faire la part des mythes et des réalités derrière un tel danger, que Boris Eltsine n'a pas cessé d'agiter depuis près d'un an. En janvier, quand il n'était crédité que de 6 à 8 % des intentions de vote, c'était sa seule planche de salut. Il lui fallait apparaître comme l'unique sauveur capable de repousser l'opposition communiste et ses alliés, devenus une force réelle lors des législatives de décembre 1995, avec 51 % des voix (contre 38 % aux « réformateurs », partisans du pouvoir compris). Cela conduisait logiquement à une victoire à la présidentielle du candidat du « bloc des forces populaires et patriotiques », le communiste Guennadi Ziouganov. Mais, en quatre mois, la puissante machine électorale de Boris Eltsine, usant et abusant de ses pouvoirs, semble avoir renversé la situation.



ÉLECTIONS



NEUTRALISATION DES OUTSIDERS

Le président sortant a d'abord mis toute son énergie à neutraliser les divers « outsiders », en leur faisant tour à tour des propositions pour éviter la formation d'une « troisième force ». Privés de relais dans les régions et peu enclins, par nature, aux compromis, ces démocrates, centristes et « patriotes modérés » n'ont jamais réussi à s'entendre. Boris Eltsine s'est ensuite lancé dans une campagne agressive, sillonnant le pays et occupant en permanence des écrans de télévision dévoués à sa personne. Il a démontré sa nouvelle forme physique par une descente dans une mine de charbon, des discours de tribun et des pas de danse esquissés lors de concerts de musique folklorique ou de jazz. Dimanche 9 juin, il affirmait qu'il *« se sent intuitivement certain »* de gagner dès le premier tour. Une telle victoire supposerait que le président sortant obtienne plus de 50 % des voix alors que neuf concurrents restent en lice. Or les instituts de sondages les plus complaisants envers le pouvoir étaient loin d'envisager, cette semaine, une telle possibilité. Dans le camp du pouvoir, on s'est immédiatement efforcé de trouver quelles initiatives de dernière minute permettant un nouvel apport de voix expliqueraient l'optimisme apparemment démesuré de Boris Eltsine. Mais ses opposants, comme les « sceptiques », ont immédiatement dénoncé l'intention du président de falsifier les résultats dès le premier tour.

A vrai dire, personne en Russie n'a jamais réussi à imaginer une alternance tranquille en 1996, mettant fin démocratiquement au règne du « premier président élu » du pays. Le leitmotiv, lors des « dîners en ville », était depuis des mois que l'entourage du président trouvera de toutes façons les moyens de le garder au pouvoir, quitte à interrompre ou falsifier l'élection. Les partenaires de la Russie, avant tout les Etats-Unis, sauront se montrer une nouvelle fois compréhensifs, estimait-on, devant une solution de force destinée à *« sauver les réformes »*, comme ils le furent lors de l'assaut contre le Parlement en octobre 1993 et du lancement de la guerre en Tchétchénie en novembre 1994. Mais les sondages se chargent, depuis le mois de mai, d'écarter une telle menace en donnant à Boris Eltsine un avantage au premier tour et une victoire au second. Les chiffres publiés dimanche lui donnent 35 à 37 % des voix le 16 juin, et 49 à 52 % au second avec un avantage de 16 à 18 points sur M. Ziouganov. Son entourage n'aurait donc plus besoin de se fatiguer à imaginer un moyen de « corriger », si possible en douceur, le résultat des scrutins. Quant aux diverses oppositions, qui dénoncent déjà les violations incontestables de la loi électorale commises par le camp présidentiel, leurs plaintes se perdent dans le désert de la bureaucratie russe.

Un changement de stratégie, dans la campagne de Boris Eltsine, est cependant intervenu en mars, lorsque Boris Eltsine a repris à son service des libéraux qu'il avait congédiés après les législatives de décembre dernier, du type d'Anatoli Tchoubaïs, le « père des privatisations ». Les partisans d'une solution de force, du type d'Alexandre Korjakov et de son protégé le vice-premier ministre Oleg Soskovets, auraient alors été dépossédés de la conduite de sa campagne, confiée à de jeunes « professionnels », familiers des techniques occidentales. Cela s'est accompagné de ralliements à Boris Eltsine de nombreux politiciens « démocrates » et de l'équipe de télévision NTV, qui venait de subir de nouvelles rudes pressions du général Korjakov.

Boris Eltsine a, alors, lancé ses promesses de faire la paix en Tchétchénie, de « consolider » autour de lui les « démocrates » au nom de la « stabilité ». Le but était clairement de gagner les voix du tiers de l'électorat indécis ou « apolitique », le plus vulnérable sans doute aux campagnes médiatiques à l'occidentale.

En face, les communistes étaient handicapés par leur choix stratégique de départ : celui d'avoir refusé une transformation en Parti social-démocrate comme en Europe centrale. Ils ont choisi un populisme ultrapatriotique, personnifié par Guennadi Ziouganov, et une tactique de campagne à l'ancienne, le porte-à-porte des « babouchkas » communistes. Ce qui a certes consolidé les rangs des fidèles, mais ne leur a guère permis de mordre sur les « indécis ». D'autant plus que les médias travaillent contre eux. Mais il reste que les sondages qui les donnent perdants ne sont pas fiables. Non pas que les sociologues soient « achetés », mais parce que les paysans, restés favorables aux communistes, sont sous-représentés dans les échantillons, contrairement aux jeunes citadins eltsiniens, alors que beaucoup d'« indécis » sont en réalité des opposants qui, en Russie post-totalitaire, dissimulent leurs penchants face à des enquêteurs perçus comme des agents du pouvoir. C'est pourquoi les marchés financiers retiennent quand même leur souffle.

Sophie Shihab

Poursuite des négociations en Tchétchénie

Responsables russes et indépendantistes tchétchènes devaient se réunir de nouveau, lundi 10 juin à Nazran (Ingouchie), pour poursuivre la négociation d'un accord sur le retrait des troupes russes de Tchétchénie, esquissé la veille. Selon le porte-parole des indépendantistes, les Russes ont accepté dimanche de débloquer les localités tchétchènes d'ici au 11 juin puis *« le retrait des troupes et la démilitarisation de la zone du conflit d'ici au 30 août »*. Les deux parties sont toujours divisées sur la tenue des élections en Tchétchénie. Les Russes exigent que le scrutin présidentiel du 16 juin se déroule normalement en Tchétchénie et le gouvernement tchétchène installé par Moscou souhaite organiser ce jour-là des législatives locales. Les indépendantistes, qui exigent l'annulation de ce scrutin, se disent toutefois prêts à accepter que les soldats et les citoyens russes en Tchétchénie prennent part au vote présidentiel. – *(Corresp.)*

Guennadi Ziouganov en campagne : « Avec la Russie, la patrie et le peuple »

MOSCOU
de notre correspondant

Dans la cour, des majorettes en collants blancs moulants ou minijupes se trémoussent, sous le regard des cosaques sanglés de cuir. Indifférente, la foule – environ 10 000 personnes – où dominent des gens âgés, souvent pauvrement vêtus, se presse, samedi 8 juin, vers le meeting des *« forces populaires et patriotiques »*. Un peu plus loin, dans un parc, des « Nouveaux Russes » en survêtements occidentaux dernier cri s'appliquent, imperturbables, à apprendre à jouer au tennis. A l'entrée du Palais des sports du stade Loujniki, à l'ouest de Moscou, les militants ont organisé quelques attractions pour l'un des derniers meetings de campagne du candidat communiste Guennadi Ziouganov. Un barbu accompagné d'une guitare chante. Un prêtre orthodoxe l'écoute, les yeux fermés, en serrant une croix dans ses mains. Sur les murs, une petite exposition-photo montre le Parlement russe calciné et ravagé après l'assaut des troupes du président Eltsine en octobre 1993. Une poétesse récite des vers, emportés par le vent : *« Le pays vendu à l'étranger… Le victorieux Staline… Le jour de la victoire qui arrive… »*.

Dans le hall, un groupe folklorique chante les joies et les tourments de l'âme russe au milieu d'affiches pour le leader communiste *« avec la Russie, la patrie et le peuple »*. Dans la foule, on s'appelle *« tovaritch »*, camarade, et ça a l'air d'être vrai. Dans les stands, on vend les œuvres du candidat Ziouganov *(J'ai confiance en la Russie, Je suis russe par le sang et l'âme)* à côté de biographies apologétiques de Staline. On trouve aussi des livres dénonçant l'*« occidentalisation »* du pays (avec en couverture la statue de la Liberté faisant un geste typiquement russe et obscène). Une femme collecte des fonds pour les blessés, russes, de la guerre en Tchétchénie.

D'autres « camarades-commerçants » proposent des livres sur le complot franc-maçon en Russie, de la littérature antisémite : *Les Protocoles de Sion*, *La Question juive* ou *Le Dialogue russo-juif*, avec, en couverture, un chevalier prêt à frapper un homme au grand nez et aux grandes oreilles, un sac de dollars sur le dos. On vend aussi des pop-corn, du coca-cola et des saucisses. Un stand propose même des journaux d'un concurrent, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski. Avant de monter en scène, Guennadi Ziouganov révélera qu'il a récemment discuté avec M. Jirinovski de la possibilité d'une alliance.

La salle s'échauffe. Une femme, vétéran de la seconde guerre, tailleur rouge vif couvert de médailles, brandit un portrait de Staline. Les haut-parleurs diffusent de la musique patriotique soviétique. La jeunesse, qui de l'avis général serait acquise à Boris Eltsine, défile sur la piste, habillée de tee-shirts blancs marqués en lettres rouges : *« Les jeunes ont choisi Ziouganov »*. Les majorettes suivent. L'orchestre retentit, les champions entrent sur la scène.

« NOUS AVONS LE PEUPLE »

S'alignent alors, droits comme des piquets, Guennadi Ziouganov, bien sûr, Nikolaï Ryjkov, ex-premier ministre soviétique, Viktor Ampilov, communiste « radical », Alexandre Routskoï, ex-général, ex-vice-président de Boris Eltsine passé dans l'opposition, ex-meneur de la révolte du Parlement russe d'octobre 1993. Le « camarade » Ryjkov entame la série des discours. *« Le 16 juin, la victoire est à nous. Eltsine a le pouvoir, l'argent, les mass média. Nous avons le peuple »*, tonne-t-il. L'écrivain Valentin Raspoutine intervient : *« L'intelligentsia soutient Guennadi Ziouganov, non pas pour Marx mais pour la Russie. »* Puis le deuxième candidat procommuniste, Aman Touleev, annonce son retrait en faveur de M. Ziouganov tout en faisant une ouverture vers le pouvoir : *« Pour nous, le but principal n'est pas la présidence mais la correction du cours des réformes. »* En contrepoint, Alexandre Roustkoï promet une *« victoire sans compromis »*.

Le communiste radical Ampilov électrise la salle : *« Avec nous, Dostoïevski ! Avec nous, Pouchkine ! Avec nous, Staline ! Avec nous, Lénine ! Avec nous… la Russie ! »* A la tribune, des sanglots dans la voix, une jeune étudiante, Alla Maximova, accuse : *« Eltsine a promis la croissance économique et la paix, mais les étudiants ne reçoivent pas leurs bourses et vont mourir en Tchétchénie. »*

C'est enfin à Guennadi Ziouganov de parler. Il dénonce la criminalité, la corruption de l'Etat et les médias partisans. Il glorifie le Parti communiste, *« celui de Joukov »*, héros de la seconde guerre mondiale, *« celui de Gagarine »*, le cosmonaute. Il tente de rassurer l'électorat, inquiété par la propagande adverse : *« Nous mènerons le pays non pas vers le passé mais vers le futur. Nous n'aurons pas recours aux camps de concentration, au rideau de fer, au travail des prisonniers mais à la culture moderne, au meilleur des traditions russes et soviétiques. »* Il se redit prêt à *« signer immédiatement »* avec le pouvoir *« un traité »* pour garantir des élections honnêtes, la reconnaissance des résultats. Un traité pour assurer aussi le *« droit de vivre démocratiquement dans un pays démocratique »*.

Puis, comme s'il entrevoyait la défaite après la très dynamique campagne de Boris Eltsine, M. Ziouganov estime avoir déjà remporté la victoire : *« Grâce aux efforts de notre coalition, les retraites ont été augmentées, les arriérés de salaire payés, l'intégration renforcée entre pays de la CEI. On essaye de résoudre le conflit en Tchétchénie. On est revenu au drapeau rouge. Il y aura bien quelqu'un pour dire que c'est grâce à Eltsine mais Eltsine applique tout ce qui est indiqué dans notre programme »*, souligne, un peu dépité, le candidat communiste. Il adjure cependant les électeurs de préférer l'original à la copie. La Russie, dit-il, *« n'a pas seulement besoin de nouvelles idées mais d'une nouvelle équipe de gens professionnels et honnêtes »*. Enfin, le dirigeant communiste en appelle à la Bible, prédit l'Apocalypse, voit en Gorbatchev un premier diable envoyé de l'enfer, avec une marque sur le front, en Eltsine un Antéchrist dénoncé par sa main, auquel il manque deux doigts. Dans un concert enregistré de cloches, des religieux aux longues barbes blanches entrent en scène avec des étendards représentant le Christ, la Vierge Marie et saint Georges, le saint patron de la Russie, terrassant le dragon. Ziouganov les embrasse. Un concert de variétés russes va suivre. Dans la salle, une banderole exige : *« Dieu, délivre-nous d'Eltsine ! »*

Jean-Baptiste Naudet

Manifestation à Paris contre les massacres en Tchétchénie

MILITANTS des droits de l'homme, intellectuels, anciens dissidents, vieux habitués du square Debussy du temps où ils réclamaient la libération d'Andreï Sakharov, une centaine de personnes se sont rassemblées, samedi 8 juin dans l'après-midi, devant l'ambassade de Russie, à l'appel de l'association SOS-Tchétchénie.

Ils entendaient manifester, à une semaine des élections russes, contre *« le silence et l'indifférence de l'Occident »*. Yves Cohen, l'un des organisateurs, arborait la liste des 250 personnalités signataires d'un appel en faveur de l'arrêt des massacres en Tchétchénie (parmi lesquelles Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, Edgar Morin, etc.). *« Soutenir celui qui est apparemment le moins pire*, disait-il à propos de Boris Eltsine, *c'est soutenir le pire. En Tchétchénie, c'est lui qui accomplit le pire. »*

« FAISONS UN RÊVE »

On reconnaissait autour d'Yves Cohen le philosophe André Glucksmann, le cinéaste Romain Goupil, les écrivains Pierre Daix, Noëlle Châtelet et Thierry Volton. Près d'eux, le journaliste de France Inter Daniel Mermet commençait à évoquer, dans un porte-voix, ses reportages en Tchétchénie.

Des banderoles écrites en français et en alphabet cyrillique dénonçaient les agresseurs russes : *« Staline et Eltsine viennent et partent, mais le peuple tchétchène, lui, restera. »* « *Faisons un rêve*, déclare André Glucksmann, *il y aura bientôt un président élu en Russie. Les dirigeants des démocraties vont lui envoyer des félicitations avec leurs vœux. Rêvons que le président français et les autres lui enverront un seul vœu ; et que ce vœu soit : arrêtez le massacre en Tchétchénie.* »

La présidente de SOS-Tchétchénie, Marie Bennigsen-Broxup, qui s'exprimait derrière le philosophe, devait se montrer plus près des réalités : *« La situation sur le terrain ne donne pas beaucoup d'espoir. Boris Eltsine a réaffirmé, ces jours derniers, la politique de contrôle qu'il veut imposer en Tchétchénie. »* Mme Bennigsen-Broxup terminait son propos par un appel à l'aide pour la fourniture de médicaments.

Eric Fottorino

« Vache folle » : M. Santer dénonce le comportement « absurde » de Londres

La politique d'obstruction poursuivie par la Grande-Bretagne empoisonne l'ensemble du calendrier européen avant le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Florence

AU LENDEMAIN d'une mise en cause sévère de la Grande-Bretagne par le président de la commission de Bruxelles, la crise dite de la « vache folle » devait, une fois de plus, dominer lundi 10 juin l'actualité européenne, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères à Luxembourg. En principe, les ministres devaient travailler à la préparation du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Florence les 21 et 22 juin. Mais la « vache folle » ne cesse d'empoisonner le calendrier européen, car la Grande-Bretagne entend maintenir son attitude d'obstruction tant qu'elle n'aura pas obtenu, avant le sommet, un accord sur une levée progressive de l'embargo frappant ses exportations de bœuf. Ses partenaires, eux, ne seront disposés à des concessions que si Londres fait les premiers pas, c'est-à-dire abandonne sa politique de blocage des décisions communautaires et adopte un plan crédible de lutte contre la maladie. Cela avant Florence. La bataille est ainsi, avant tout, politique, la réunion de Luxembourg ne devant pas apporter d'éléments nouveaux sur le dossier même de la « vache folle ». Et pour éviter que le bras de fer entre les Britanniques et leurs partenaires ne se prolonge jusqu'à Florence, les Italiens, qui assurent actuellement la présidence de l'Union, suggèrent de reprendre la question le 17 juin à Rome, lors d'une nouvelle réunion des ministres des affaires étrangères.

« L'HEURE DE VÉRITÉ »

En attendant, la crise a fait perdre patience au placide Jacques Santer. Dans un entretien publié dimanche par l'hebdomadaire britannique *The Observer*, le président de la commission s'en prend vivement à la Grande-Bretagne. *« Vous avez raison de vous demander si certains sont en train de suggérer que l'Europe se porterait mieux sans la Grande-Bretagne »*, déclare-t-il ; *« il y a une réaction très largement partagée contre l'attitude britannique et contre* (...) [son] *arrogance »*. Il dénonce *« l'absurdité »* de la politique d'obstruction menée par Londres et ajoute : *« Nous arrivons à l'heure de vérité.* (...) *nous arrivons à la limite de ce que nous pouvons tolérer. Il ne s'agit pas seulement des gouvernements, mais de l'opinion publique, des organisations de consommateurs, des groupes de pression. »*

A Londres, le Foreign Office s'est refusé à tout commentaire sur la philippique de M. Santer. La veille, le Français Yves-Thibault de Silguy, commissaire chargé des affaires monétaires, s'était montré optimiste. Dans un entretien publié par *La Libre Belgique*, M. de Silguy estime que le problème du blocage par le Royaume-Uni du processus de décision au sein de l'UE *« devrait être réglé »* d'ici au sommet de Florence. Ce qui ne devait pas empêcher les Britanniques de bloquer lundi une série de décisions de *« politique étrangère »*. – *(AFP, Reuter.)*

Ouverture des pourparlers de paix en Irlande du Nord

Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, ne participe pas aux discussions

Les premiers ministres de Grande-Bretagne et d'Irlande devaient ouvrir, lundi 10 juin dans l'après-midi à Belfast, les pourparlers de paix en Irlande du Nord sous la présidence de l'ancien sénateur américain George Mitchell. Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, n'a pas été invité à participer aux discussions.

LONDRES

correspondance

Les négociations sur l'avenir de l'Irlande du Nord devaient débuter, lundi 10 juin, en vue de trouver une solution au conflit, vieux de vingt-cinq ans, opposant la majorité protestante et la minorité catholique. En l'absence d'un rétablissement du cessez-le-feu par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), la branche politique, le Sinn Fein, n'a pas été invitée à ces discussions qui se tiennent dans une annexe du château de Stormont, ancien siège de l'administration locale de la province. Les représentants de neuf des dix partis ayant obtenu des élus lors des élections du 21 mai doivent se retrouver dans une petite salle de Castle Building. Au yeux de Londres et de Dublin, cette première phase de discussions doit permettre de déterminer l'ordre du jour ainsi qu'une procédure pour aborder les questions délicates du désarmement des paramilitaires de l'IRA et des mouvements loyalistes. Les participants doivent également s'engager à un refus total de la violence, comme le prévoit le rapport présenté en début d'année par la commission de l'ex-sénateur américain George Mitchell. Cette exigence explique l'exclusion du Sinn Fein, chef de file du mouvement républicain, qui n'a pu persuader l'IRA de rétablir sa trêve rompue en février.

UN PARI AUDACIEUX

Cette première phase se déroulera les trois premiers jours de la semaine, le vendredi étant réservé aux réunions du Forum, le cénacle issu du scrutin du 31 mai, dépourvu de pouvoirs législatifs ou délibératifs, où doivent s'exprimer non seulement les représentants politiques des deux communautés mais aussi les Églises, les milieux d'affaires et les mouvements associatifs. Parmi les propositions de Londres et de Dublin figure la création d'organismes transfrontaliers exigés par les nationalistes et par Dublin mais limités à des questions techniques et placés sous le contrôle d'une assemblée locale et du Parlement irlandais. En outre, Dublin est prêt à modifier les articles 2 et 3 de sa Constitution promulgant la reunification et Londres a amendé l'Acte sur le gouvernement d'Irlande de 1920 qui affirme la souveraineté du Royaume-Uni sur les six comtés du Nord. En cas d'accord, la formule finale serait soumise à des référendums distincts dans la République et dans le Nord.

Le pari de John Major et de Leon Bruton est audacieux. Mais de l'avis général, c'est une période de grandes incertitudes qui s'ouvre avec le coup d'envoi des conversations de Belfast. Les vieilles haines, les incidents de parcours, les éternelles divisions entre les acteurs du drame et la marge de manœuvre réduite de John Major, doté d'une majorité parlementaire d'une seule voix, peuvent facilement bloquer un mécanisme aux rouages extrêmement fragiles. Mais y a-t-il une autre voie ?

Marc Roche

« Les irresponsables sont au PS », affirme M. Vasseur

RÉAGISSANT aux critiques du PS à l'égard de la gestion gouvernementale de la crise de la « vache folle » (*Le Monde* daté 9-10 juin), le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, a affirmé samedi 8 juin que *« les irresponsables sont au Parti Socialiste »* et qu'ils ont *« oublié le passé »*. *« Ils feraient bien de s'en souvenir car l'expérience peut être une excellente leçon »*, a ajouté M. Vasseur sur France 2, avant de rappeler la position du gouvernement en la matière : *« Depuis que je suis ministre, dès qu'un cas de "vache folle" apparaît en France, nous faisons abattre le troupeau et nous le faisons incinérer. Cela n'a pas toujours été le cas. »*

« Il n'est pas question d'une levée brutale de l'embargo, a dit M. Vasseur. *Ce n'est encore pas demain la veille que nous pourrons lever les barrières, car les problèmes sanitaires existent. Il n'en est question que pour une catégorie de produits, et quand les scientifiques nous donneront le "feu vert". » « Le gouvernement a pris toutes les précautions et nous ne sommes attaquables en rien »*, a affirmé le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, dimanche 9 juin, en qualifiant de *« foutaises »* les critiques du PS qui, selon lui, n'a *« aucune leçon à donner »*. *« Après le scandale du sang contaminé, on se tait »*, a ajouté M. Mancel.

M. JOSPIN : « COHÉRENCE »

Le porte-parole de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, a également apporté son soutien au gouvernement, lundi 10 juin, en affirmant qu'*« aucun risque n'a été pris »*. *« Sur le plan sanitaire, aucun changement n'a été introduit dans les règles en vigueur, qui sont extrêmement drastiques »*, a précisé M. Wiltzer sur RTL. *« Il y a les négociations diplomatiques, d'un côté, qui sont sérieuses, et la polémique politique de l'autre »* a-t-il ajouté.

Intervenant devant plusieurs milliers de militants rassemblés, dimanche, à la Fête de la rose à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré que *« la "vache folle", grave problème de santé publique, doit être traitée avec cohérence, sans démagogie envers les éleveurs ni complaisance envers les ultralibéraux anglais ». « Un jour on nous dit qu'on sera d'une fermeté absolue, un autre, après avoir fait un tour dans le carrosse de la reine à Londres, on lève tout seul l'embargo »*, a souligné M. Jospin.

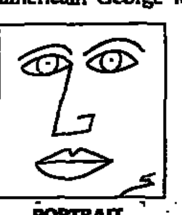
« Nous avons dénoncé les dangers les premiers, en juin 1990 », a affirmé quant à lui Jean-Marie Le Pen, dimanche, à Broué, dans l'Eure-et-Loir. Le président du Front national a expliqué qu'à l'époque le député européen Jean-Claude Martinez (Front national) était intervenu au Parlement de Strasbourg et *« s'était fait renvoyer dans ses buts »*.

George Mitchell, l'« Américain » pragmatique

WASHINGTON

de notre correspondant

Les unionistes sont toujours réservés sur le choix de l'ancien sénateur américain George Mitchell comme président des pourparlers sur l'Irlande du Nord. C'est un américain-irlandais catholique « de la même facture que les Kennedy », a lancé Peter Robinson, « numéro deux » du Parti unioniste démocrate (DUP), tandis que David Trimble, chef du Parti unioniste de l'Ulster (UUP), a souhaité recevoir des assurances concernant l'*« indépendance »* de M. Mitchell à l'égard de la Maison Blanche. C'est *« une honte »*, a même affirmé un parlementaire conservateur, Terry Dicks, que de telles responsabilités soient confiées à *« un étranger, un Américain »*. Ces critiques et ces soupçons sont, dans une large mesure immérités.



PORTRAIT

En novembre 1995, lorsqu'il avait été nommé à la tête d'un organisme international chargé de formuler des solutions sur la question de la neutralisation des armes des paramilitaires, protestants et catholiques s'étaient félicités de ce choix. L'ancien sénateur du Maine arrivait sur la scène irlandaise avec la réputation flatteuse d'un homme à l'écoute et doué d'un talent reconnu pour le compromis, qualités acquises lors de ses fonctions de leader de la majorité démocrate du Sénat, de 1987 à 1994.

SATISFECIT GLOBAL

Le président Clinton l'avait nommé conseiller spécial pour les initiatives économiques en Irlande du Nord, en décembre 1994. Aux Etats-Unis, les milieux démocrates soutiennent les catholiques nord-irlandais, et Edward Kennedy est leur porte-parole le plus influent. Le sénateur du Massachusetts, dont M. Mitchell est proche, a beaucoup œuvré pour rassembler des capitaux américains au profit de la cause de la reconstruction de l'Ulster.

A Londonderry, la seconde ville de la province, la « filière américaine » dispose d'un avocat très efficace en la personne du chef du SDLP (Parti travailliste social-démocrate), le très américanophile John Hume, qui, lui aussi, est un ami de George Mitchell. Ces accointances, le fait aussi que l'intéressé avait contribué à convaincre le président Clinton d'accorder un visa pour les Etats-Unis à Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, expliquent les préventions exprimées dans les milieux unionistes.

M. Mitchell, qui aura aussi la charge de présider le sous-comité sur le désarmement, s'est cependant attiré un satisfecit global pour son rôle dans le processus de paix, y compris de la part des unionistes modérés. Pragmatique, sans illusions mais déterminé, cet ancien magistrat de soixante-deux ans n'a pas caché sa conviction qu'il était vain d'espérer un désarmement unilatéral des paramilitaires avant l'ouverture des pourparlers.

Dans la nouvelle phase du processus de paix qui s'ouvre en Irlande du Nord, George Mitchell va jouer un rôle essentiel. Bien que la Maison Blanche démente la moindre influence sur l'ancien chef de la majorité sénatoriale, il est difficile de ne pas croire que ce dernier sera un peu « les yeux et les oreilles » de Bill Clinton. Faisant fi de l'irritation de Londres, les Etats-Unis ont déjà montré qu'ils n'entendaient pas se désintéresser de l'avenir des deux Irlandes, où 40 millions d'Américains affirment avoir leurs « racines».

Laurent Zecchini

Les Suisses ne veulent pas de secrétaires d'Etat

BERNE

de notre correspondant

En donnant aux citoyens le dernier mot sur à peu près tout ou rien, le système de démocratie semi-directe, en vigueur en Suisse, ne facilite pas toujours la tâche des autorités et encore moins les innovations. Si besoin était, une nouvelle démonstration en a été fournie, dimanche 9 juin, à en juger par le sort réservé à deux projets, pourtant fort distincts, soumis à référendum. Dans l'ensemble du pays d'abord, le corps électoral a refusé, par quelque 60 % des voix, une réforme du gouvernement fédéral dont la principale nouveauté aurait été la création de dix postes de secrétaires d'Etat, pour seconder les sept membres qui le composent. A Genève ensuite, près de 70 % des votants se sont prononcés, aussi bien contre la construction d'un pont enjambant le lac que d'un tunnel sous les eaux, seconde option proposée pour alléger la circulation dans le centre-ville.

Le double désaveu infligé aux autorités de Berne et de Genève illustre à sa manière un mécontentement diffus au sein de la population, surtout en cette période d'incertitude économique prolongée et de précarité des finances publiques.

UN CONSEIL DE « SEPT SAGES »

Pour justifier la réforme de l'organisation du gouvernement et de l'administration, la majorité parlementaire avait fait valoir que les tâches du Conseil fédéral étaient devenues de plus en plus complexes. A l'exception des mini-Etats, la Suisse compte déjà le gouvernement le plus restreint d'Europe. *A peine sept personnes, les « sept sages »*, forment le Conseil fédéral. Certains de ses membres sont chargés de fonctions qui, ailleurs, relèvent de plusieurs ministères. Ainsi, le département de l'intérieur, actuellement confié à Ruth Dreifuss, s'occupe à la fois de l'éducation, de la science, de l'environnement, de la culture, de la santé et des affaires sociales.

Nommés par le gouvernement, les dix secrétaires d'Etat auraient pu alléger le travail des ministres en les représentant au Parlement ou à l'étranger et en se voyant confier certaines de leurs tâches. Selon les partisans de la réforme, la création de ces nouveaux postes aurait coûté entre 3 et 4 millions de francs suisses par an, mais ces dépenses auraient été largement compensées par des économies, grâce à une meilleure gestion de l'administration.

Toutes les garanties données par le Conseil fédéral n'ont pas suffi à convaincre les adversaires du projet. Emmené par les milieux nationalistes, qui avaient déjà réussi à faire capoter l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, un *« comité contre le gonflement de l'administration fédérale »* est parti en guerre contre la loi en mettant l'accent sur des considérations financières. Des arguments qui ont convaincu les électeurs, d'autant que le projet était également combattu par les organisations patronales.

Jean-Claude Buhrer

La croissance économique aux Etats-Unis retrouve un rythme de 2,5 % l'an

LES NOMBREUSES créations d'emplois annoncées à la fin de la semaine dernière aux Etats-Unis durant le mois de mai ont immédiatement fait craindre aux marchés un emballement de l'activité économique et à terme une accélération de l'inflation. D'où une remontée des taux d'intérêt à long terme et une baisse de la valeur des obligations (*Le Monde* daté 9-10 juin).

A y regarder de plus près, il n'est pourtant pas certain que l'économie américaine soit en train d'accélérer son rythme d'expansion, en tout cas pas dans de telles proportions qu'elle soit en train de déborder ses capacités *« potentielles »* de production qui doivent se situer aux environs de 2,5 à 3 % l'an. S'il est vrai que 348 000 emplois ont été créés en mai, la révision générale des séries statistiques qui vient d'être faite montre que, depuis l'accession de *Bill Clinton* à la présidence fin 1992, les créations d'emplois ont été presque constamment très fortes. Les emplois créés depuis quatre ans ont ainsi atteint 9,7 millions, soit 1,2 million de plus que ce que l'on estimait jusqu'à présent. Le forte capacité américaine à créer des emplois n'est donc pas un phénomène récent.

DONNÉES RASSURANTES

Le taux de chômage rapporté à la population active est remonté de 5,2 à 5,4 % en mai, signe d'un gonflement de la population *active qui s*'explique probablement par le fait que les Américains « découragés » de chercher un emploi sont de moins en moins nombreux. Il y a bien là, c'est vrai, le signe d'une économie en très bonne santé.

Mais la croissance n'en est pas pour autant inflationniste. L'accélération du premier trimestre, qui a enregistré un rythme de croissance annuel de 2,3 %, ne fait, en définitive, que corriger une année 1995 assez médiocre (+2 %), à l'exception notable du *« coup de feu »* du troisième trimestre. Il n'est *donc pas exagéré* de dire que l'accélération de 1996 compense le ralentissement de l'année dernière. Cette interprétation est confortée par l'utilisation des capacités de production qui oscille actuellement entre 82 et 83 %, soit nettement en-dessous du pic de 85 % qui, quand il est atteint, traduit des risques de surchauffe. Mais nous n'en sommes pas là.

Un autre signe du caractère *« raisonnable »* de la croissance *américaine est la tendance à une* baisse de la durée hebdomadaire du travail qui, à 34,3 heures, se trouve actuellement en dessous de la normale, estimée à 35,5 heures. Toutes ces données sont plutôt rassurantes. Elles permettent de penser que l'expansion va se poursuivre à un rythme – sans doute proche de 2,5 % l'an – que la Réserve fédérale n'aura pas beaucoup de raison de vouloir freiner par une augmentation des taux d'intérêt à court terme. Seule la récente accélération des coûts salariaux globaux dans le secteur privé pourrait poser un problème. Mais celle-ci est encore faible.

Alain Vernholes



Les partisans de Mme Suu Kyi défient ouvertement la junte birmane

Dix mille personnes se sont à nouveau rassemblées devant le domicile de l'opposante

Les partisans de l'opposition birmane ont, une nouvelle fois, bravé la junte au pouvoir, dimanche 9 juin, en rassemblant près de dix mille personnes devant le domicile du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi. La détérioration de la situation en Birmanie est suivie avec inquiétude par les Etats-Unis et l'Association des nations d'Asie du Sud-Est ***(lire aussi notre éditorial page 15).***

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aung San Suu Kyi a relevé le défi lancé par le pouvoir. Mais elle l'a fait avec assez de mesure pour contraindre le régime à reprendre la tactique de harcèlement pour laquelle les militaires au pouvoir semblent avoir opté surtout depuis quelques semaines. Dimanche 9 juin, l'opposante s'est, une nouvelle fois, adressée, sur un ton modéré et brièvement, à une foule de dix mille personnes réunies devant son domicile – il étaient quatre mille, la veille – bravant ainsi un interdit décrété par les militaires. Les forces de sécurité ne sont pas intervenues et ces réunions se sont déroulées sans incident.

Vendredi, les généraux avaient décrété des peines allant de cinq à vingt ans de prison pour tout acte qui tend à *« miner la stabilité de l'Etat, la paix communautaire et la tranquillité ainsi que la primauté de la loi et de l'ordre »*. La violation de la loi, ont-ils aussi décidé, peut faire l'objet d'amendes et de confiscation des biens et, dans le cas d'une organisation, de suspension, de dissolution et même d'interdiction (*Le Monde* daté 9-10 juin). Cette décision n'a donc pas empêché quelques milliers de Birmans de se rassembler de nouveau, en dépit des risques croissants encourus, pour écouter Mme Suu Kyi. Mais le Prix Nobel de la paix 1991 a évité toute provocation. S'exprimant brièvement, elle s'est gardée de toute attaque directe contre le régime. Dimanche, elle a même félicité, au passage, le gouvernement de Rangoun d'avoir maintenu la quasi-gratuité de l'enseignement. Elle a ensuite demandé à la foule de se disperser après avoir conclu : *« Il s'est agi d'un rassemblement de gens qui ont démontré leur ordre et leur discipline. »* Elle s'est, enfin, abstenue, contrairement à ses habitudes, de s'adresser à la presse.

La prudence du Prix Nobel de la paix s'explique. Après s'être heurtée, pendant des mois, au mur d'indifférence des militaires, elle a réuni, à la mi-mai, à son domicile, une *« conférence »* de sa Ligue nationale pour la démocratie (LND). Le pouvoir a réagi en interpellant, au préalable, plus de 250 délégués, en majorité des élus du scrutin de 1990, dont une centaine, selon l'opposition, seraient encore détenus. A la fin de cette réunion, la LND a notamment annoncé qu'elle rédigerait son propre projet de Constitution, ce que la loi militaire interdit depuis le 7 juin. Seule, une *« convention nationale »*, désignée à cet effet par les généraux, il y a trois ans, est habilitée à y procéder. Mme Suu Kyi s'est gardée, dimanche, de réagir sur-le-champ en indiquant qu'il appartenait au comité exécutif de LND de se prononcer, le moment venu.

RÉSERVES DE L'ASEAN

Ayant démontré la popularité de son propos, puisque dix mille personnes s'étaient réunies devant sa demeure lors de la réunion de la LND, le 19 mai, Mme Suu Kyi ne jette pas d'huile sur le feu. Pour le moment, la junte réagit en biaisant : les règlements se durcissent, la surveillance se renforce, le ton monte et l'étau se resserre. Des dispositions sont prises pour tuer dans l'œuf un mouvement qui, malgré le silence des médias locaux, est connu de tout le pays grâce aux enregistrements sur cassettes auxquels procèdent, chaque fin de semaine, les admirateurs de Mme Suu Kyi. Mais la junte s'en tient au harcèlement et s'abstient, pour l'heure, d'appliquer sa loi à son ancienne prisonnière.

Elle a, en effet, quelques raisons de se retenir. Si les Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) semblent toujours hésiter à prendre des sanctions contre la junte, une nouvelle répression brutale des activités de la LND les gênerait d'autant plus que deux émissaires du président Bill Clinton font, du 10 au 17 juin, une tournée dans la région. La situation en Birmanie devait aussi être évoquée, lundi, à Washington, lors d'un entretien entre le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher et Alexander Downer, le nouveau ministre australien des affaires étrangères. En outre, le cas birman promet d'être au cœur des rencontres annuelles, à la mi-juillet, de l'Asean avec ses partenaires, parmi lesquels les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

La tension n'est pas pourtant près de retomber à Rangoun. Chaque fin de semaine, les autorités organisent déjà des contre-manifestations en s'appuyant sur la fonction publique et l'armée. De son côté, tout en mesurant son action, Mme Suu Kyi ne peut abandonner le devant de la scène sans risquer de décourager ses partisans qui ont repris espoir et ont le courage de l'exprimer.

Jean-Claude Pomonti

Une voix en haut d'une grille

BANGKOK
de notre correspondant

Frêle silhouette qui s'adresse chaque fin de semaine, depuis plusieurs mois, par-dessus la grille de sa propriété du centre de Rangoun, à quelques milliers de partisans. Elle ne se contente pas de clamer sa volonté de rétablir les libertés en Birmanie. Elle a su, jusqu'à maintenant, prendre la mesure d'une marge de manœuvre bien limitée en réimposant au pouvoir militaire non pas un dialogue, dont ce dernier ne veut pas, mais un débat sur une dictature. D'une élégance sobre dans son *longyi* – longue jupe birmane –, déterminée et charmeuse, apôtre de la non-violence et tout le contraire d'une *pasionaria*, telle apparaît Aung San Suu Kyi à l'aube de son nouveau combat contre l'un des régimes les plus impopulaires d'Asie.



PORTRAIT

Elle n'avait que deux ans quand son père, Aung San, héros de l'indépendance, fut assassiné en 1947. Fille de très bonne famille, elle fut envoyée, à l'âge de quinze ans, continuer ses études en Grande-Bretagne. En 1972, elle y épouse un universitaire britannique, Michael Aris, dont elle aura deux fils que la junte birmane considère comme des bâtards. Le destin la ramène au pays en 1988, au chevet d'une mère mourante et alors que Ne Win s'efface après vingt-six ans de dictature, face à des manifestations pour la démocratie.

Mme Suu Kyi devient alors le porte-parole apparemment le plus naturel et le plus charismatiqque des manifestants. Une fois Ne Win retiré de l'avant-scène, l'armée met fin aux *« cents fleurs »* de Birmanie dans un bain de sang, en septembre 1988. Mais en 1990, alors que Mme Suu Kyi est assignée à résidence depuis près d'un an, son mouvement, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), emporte 85 % des suffrages lors d'élections générales organisées par le pouvoir militaire. Les généraux tireront un trait sur le « malheureux » scrutin, – il n'a jamais existé aux yeux des officiels –, et exerceront, en vain, d'énormes pressions sur Aung San Suu Kyi pour qu'elle troque l'internement contre l'exil. Double échec : l'attribution du prix Nobel de la paix 1991 redonne au combat de Mme Suu Kyi une notoriété internationale et six ans de résidence surveillée n'ont apparemment contribué qu'à renforcer les convictions d'une personnalité qui – à la différence d'une Cory Aquino – ne confond pas bonne volonté et politique.

Au lendemain de sa libération, l'ancienne prisonnière de Rangoun s'est appuyée sur la légitimité conférée à la LND par le vote de 1990. Elle a pris, cependant, le temps de retrouver ses marques en prêchant la modération, le dialogue avec le pouvoir, le compromis sans compromission et le combat non-violent. C'est ainsi qu'elle a ouvert une brèche qu'elle tente, depuis la mi-mai, d'élargir. La voix qui s'élève à Rangoun, du haut d'une grille, à la fois si fragile et si dense, si populaire et si seule, a quelque chose de prenant. Cela aussi, Aung San Suu Kyi le sait.

J.-C. P.

Les autorités chinoises libèrent deux « vétérans » de la dissidence

UNE SEMAINE après le septième anniversaire de la répression de Tiananmen, les autorités chinoises ont libéré, samedi 8 et dimanche 9 juin, deux vétérans de la dissidence chinoise. Ren Wanding est sorti de prison dimanche, après avoir purgé une peine de sept ans d'internement pour son rôle dans le mouvement démocratique de 1989. La presse n'a toutefois pu entrer en contact avec lui et, selon des sources proches des dissidents, il serait placé en résidence surveillée. Le Centre d'information sur les droits de l'homme et la démocratie, basé à Hongkong, a indiqué que M. Ren avait regagné son domicile dans la nuit de dimanche à lundi, mais des policiers l'ont conduit quelques heures plus tard dans un lieu inconnu. La femme du dissident a affirmé, de son côté, qu'il était parti seul vers un endroit dont elle n'a pas voulu révéler les coordonnées. Elle a précisé qu'il y restera *« une dizaine de jours »* avant de revenir à leur domicile de Tongxian, dans la banlieue est de Pékin.

Agé de cinquante-deux ans, M. Ren avait été arrêté le 9 juin 1989 et condamné à sept ans de prison en 1991 pour *« propagande contre-révolutionnaire et incitation* [à la propagande contre-révolutionnaire] ». Il est l'un des rares dissidents chinois à avoir participé aux deux principaux mouvements de contestation populaire de l'histoire de la Chine communiste, celui du « mur de la démocratie », en 1978-1979, et celui du printemps de Pékin, en 1989. Lors du mouvement étudiant, il prononça plusieurs discours pour réclamer la libération des prisonniers politiques et le respect des libertés individuelles devant une foule enthousiaste qui le considérait comme l'un des pères du mouvement des droits de l'homme en Chine.

La même technique de résidence surveillée avait été appliquée à l'égard de Bao Tong, il y a deux semaines. Bras droit de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, Zhao Ziyang, limogé en 1989 pour son attitude libérale à l'égard du mouvement étudiant, M. Bao réside dans un endroit bien gardé au point de ne pouvoir recevoir de visites à l'exception de celles de sa femme et de ses deux enfants.

Après les sorties de prison de Ren Wanding et de Bao Tong, un autre dissident, Zhang Xianliang, a été libéré au milieu de la semaine dernière, à Shanghaï, après avoir passé trois ans dans un camp de rééducation. Selon une source dissidente, M. Zhang a été officiellement invité à s'exiler aux Etats-Unis. Le dissident et sa femme ont déjà pris contact avec leur fille, qui vit aux Etats-Unis, et projettent de s'y rendre afin de permettre à M. Zhang de suivre un traitement médical, a précisé cette même source. Ancien directeur d'un magasin d'habillement, Zhang Xianliang, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été arrêté, le 5 juin 1993, après des entretiens qu'il avait accordés à des journalistes étrangers.

L'administration Clinton a obtenu les dossiers confidentiels de trois cents républicains

WASHINGTON. Le président Bill Clinton a essayé, dimanche 9 juin, de mettre un terme à la polémique à propos de l'affaire dite des dossiers du FBI utilisée par son rival républicain Bob Dole pour mettre en cause son intégrité. Cet incident, qui porte sur l'obtention injustifiée par la Maison Blanche, en 1993, des dossiers confidentiels établis par le FBI (police fédérale) sur plus de trois cents membres du Parti républicain, est la conséquence d'une *« bourde bureaucratique complètement de bonne foi »*, a affirmé M. Clinton. L'affaire, que la présidence n'a révélée que ce week-end, remonte à la première année du mandat de M. Clinton, en 1993. La Maison Blanche avait obtenu les fiches confidentielles de personnalités républicaines connues, dont l'ancien secrétaire d'Etat James Baker mais aussi l'actuel porte-parole de Newt Gingrich, le *« speaker »* de la Chambre des représentants. – *(AFP.)*

Echec des pourparlers de paix au Burundi

BUJUMBURA. Les nouveaux pourparlers de paix entre les deux principaux partis burundais ont échoué, a indiqué, dimanche 9 juin, l'un des participants. Les discussions étaient engagées depuis le 4 juin à Mwanza (Tanzanie), sous l'égide de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere. De retour à Bujumbura, Charles Mukasi, président de l'Unité pour le progrès national (Uprona), représentant essentiellement la minorité tutsie, a rejeté la responsabilité de cet échec sur le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), principalement hutu, qui, selon lui, a refusé de condamner la rébellion hutue. Une première série de discussions, en avril, s'était déjà soldée par un échec. Par la voix du ministre de la défense, le lieutenant-colonel Firmin Sinzoyiheba, l'armée – dominée par les Tutsis – a haussé le ton, samedi, en appelant les dirigeants du pays à *« se remetre en cause »* et en affirmant que *« les choses doivent changer »* pour mettre fin à la guerre civile. Le ministre a toutefois écarté l'hypothèse d'un coup d'Etat, malgré des rumeurs persistantes à ce sujet. Ces événements ont coïncidé avec le départ, annoncé précédemment par Paris, des vingt-trois coopérants militaires français encore en poste au Burundi. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE D'IVOIRE : quatorze personnes ont été tuées et quatre autres blessées**, vendredi 7 juin, en territoire ivoirien par des rebelles venus du Liberia, a indiqué dimanche la gendarmerie de Guiglo, à 400 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan. Près de 300 000 Libériens sont aujourd'hui réfugiés en Côte d'Ivoire. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : Alain Juppé qui effectue une visite officielle de trois jours au Canada**, a proposé le 9 juin à son homologue canadien Jean Chrétien, de *« faire de l'amitié* [entre les deux pays] *un véritable partenariat politique »* susceptible de renforcer les liens entre l'Europe et le Canada. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : le président Sali Berisha**, dont la formation, le Parti démocratique revendique la victoire aux élections législatives du 26 mai, a décrété la tenue de nouvelles élections dans dix-sept circonscriptions (et non treize, comme il l'avait annoncé précédemment) dont les résultats avaient été contestés. Washington et Bruxelles avaient conseillé au gouvernement de procéder à ces nouvelles élections partielles. – *(Reuter.)*

■ **TURQUIE : des délégués des ONG présents à la conférence de l'ONU Habitat II ont manifesté**, dimanche 9 juin à Istanbul, contre les violations des droits de l'homme en Turquie. La veille, entre 500 et 1 500 personnes auraient été arrêtées dans une rue piétonne au moment où des policiers dispersaient une manifestation en faveur de détenus sur lesquels les autorités ne donnent aucune nouvelle. – *(AFP).*

MAGHREB

■ **TUNISIE : le ministre irakien des affaires étrangères**, Mohammad Saïd El Sahhaf, est arrivé, dimanche 9 juin, à Tunis pour une *« visite de travail »* de trois jours, au cours de laquelle il rencontrera, notamment, son homologue tunisien, Habib Ben Yahia. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : quelque trois cents personnes**, dont des Français, des Belges, des Allemands, des Philippins, employés par Gaz de France sur un chantier à Skikda, à l'est du pays, sont bloqués depuis plusieurs jours en raison d'une décision des autorités d'interdire le survol du territoire par l'hélicoptère faisant la liaison avec la Tunisie, d'où les employés s'envolent ensuite vers l'Europe. – *(AFP.)*

■ **Le chef de la quatrième région militaire** (sud), le général Fodil Saïdi, est mort, vendredi 7 juin, dans un accident de la circulation, sur la route nationale entre Zelfana et Ouargla. De source officielle, on indique que le chauffeur du général a également été tué et que trois autres passagers ont été grièvement blessés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le ministre irakien du pétrole, Amer Rasheed, a affirmé dimanche 9 juin**, à Paris, espérer conclure très rapidement des accords avec des sociétés françaises. *« Les pays amis qui nous ont soutenus, comme la France et la Russie, seront sûrement prioritaires lorsqu'il s'agira de signer des contrats, soit pour l'achat de brut à l'Irak, soit pour la vente de produits alimentaires »*, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : une centaine de grandes villes** vont établir en 1996 un revenu minimal pour les laissés-pour-compte de la libéralisation économique, selon le *China Daily* du lundi 10 juin. Dans les villes qui ont déjà instauré le système – Shanghaï a été la première en 1993 – le montant varie de 96 à 170 yuans (11,5 à 20,5 dollars environ). – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : le pétrole devrait rapporter à l'Etat 6,17 milliards** de dollars en 1996, soit 11,1 % du produit intérieur brut, et 10,42 milliards en 1997, selon le plan prévu pour la société publique Petroleos de Venezuela (PDVSA) pour les années 1996-2000, a annoncé le ministre de l'énergie, Evanan Romero. – *(AFP.)*

Les Etats arabes tenteront de refaire leur unité lors du sommet du Caire

M. Nétanyahou a été invité à respecter les engagements d'Israël

Les chefs d'Etat égyptien et syrien ainsi que le prince héritier saoudien ont annoncé, les 7 et 8 juin, à Damas, la convocation d'un sommet arabe qui se réunira, du 21 au 23 juin, au Caire. Ce sommet rappellera le nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, au respect du processus de paix israélo-arabe, après une campagne électorale au cours de laquelle il avait multiplié les déclarations peu encourageantes.

DAMAS
de notre envoyée spéciale

En moins de deux mois, Israël a réveillé les pays arabes. Après l'opération « Raisins de la colère » contre le Liban sud, qui avait profondément secoué les opinions publiques, l'élection de Benyamin Nétanyahou comme premier ministre a suffisamment inquiété pour permettre la convocation d'un sommet arabe, le premier depuis celui de la division, face à l'invasion irakienne du Koweït, le 10 août 1990. Cette réunion, qui aura lieu, du 21 au 23 juin, au Caire, a été décidée par les responsables des trois pays arabes les plus influents, l'Egypte, la Syrie et l'Arabie saoudite.

Réunis, samedi 8 juin, à Damas, les présidents syrien Hafez El Assad, égyptien Hosni Moubarak et l'héritier du trône saoudien, le prince Abdallah, ont solennellement réaffirmé l'engagement de leurs pays pour la paix avec Israël, mais selon le principe de l'échange de la terre contre la paix. *« Une paix juste et globale est considérée comme un objectif stratégique, ce qui signifie qu'Israël doit être sérieux et non évasif au sujet de la paix*, ont-ils souligné dans une déclaration finale. *Tout manquement de la part d'Israël aux principes du processus de paix, tout renoncement israélien aux engagements pris et toute tergiversation seront considérés comme une réelle menace d'un retour à une spirale de tension et de violence dans la région, dont Israël assumera toute la responsabilité. »*

Cet avertissement clair s'adresse sans doute tout autant aux responsables américains, parrains quasi exclusifs, depuis l'effacement des Russes, du processus de paix, qu'à Benyamin Nétanyahou, le nouveau premier ministre de l'Etat juif. Les trois dirigeants demandent *« à la communauté internationale, notamment aux parrains du processus, de le faire avancer conformément aux résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. A leur avis, *« la seule voie possible pour aboutir à la paix est le retrait d'Israël du plateau du Golan jusqu'à la ligne du 4 juin 1967, du Liban sud et des territoires palestiniens, notamment Jérusalem »*.

> Cette réunion sonnera comme un avertissement aux Etats-Unis

Le document final souligne aussi *« la nécessité de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, notamment son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant sur son sol national »*. *« Personne dans cette région et au-delà ne peut croire qu'une paix juste, globale et durable est possible, sans que les Palestiniens exercent leur droit à l'autodétermination »*, avait affirmé, peu avant la conclusion des travaux, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa.

Répétition du sommet d'Alexandrie en décembre 1994, au cours duquel le roi Fahd d'Arabie saoudite et les présidents Assad et Moubarak avaient déjà appelé leurs pairs à ne pas se précipiter dans la normalisation avec Israël, le sommet de Damas est un incontestable succès. Nul avant l'ouverture des travaux n'envisageait la convocation d'un sommet des pays arabes tant les divisions qui les minent sont profondes. Or, à l'exception de l'Irak et de la Somalie, en proie à la guerre civile, tous les pays arabes devraient être invités.

Chargé d'inviter les participants, M. Moubarak a expliqué l'exclusion de l'Irak par les *« sensibilités existantes »* entre Bagdad et les monarchies du Golfe, qui ne sont pas prêtes, six ans après l'invasion du Koweït, à s'asseoir à la même table que les responsables de Bagdad. La présence de l'Irak, qui aurait plaidé pour lui-même la levée de l'embargo international auquel il est soumis depuis six ans, aurait, de toute manière, risqué de détourner le sommet de son véritable but : la réaffirmation des principes suivant lesquels les Arabes sont prêts à faire la paix avec Israël.

Le sommet du Caire devrait en effet reprendre à son compte le document final du sommet de Damas. Intervenant avant la visite de M. Nétanyahou à Washington, cette réunion sonnera comme un avertissement aux Etats-Unis pour qu'ils rappellent fermement au nouveau premier ministre israélien les règles du jeu définies et garanties par l'administration américaine, et acceptées à l'époque par un gouvernement Likoud, celui d'Itzhak Shamir, en novembre 1991, à la conférence de Madrid.

Au-delà de cet objectif prioritaire, le sommet du Caire tentera d'amorcer une certaine détente dans les relations inter-arabes, notamment entre la Syrie et la Jordanie. En appelant, en compagnie de l'Arabie saoudite et de l'Egypte, à la réunion de ce sommet, Damas a déjà marqué un point et montré que sa fermeté face à Israël ne l'empêche pas de bénéficier de larges soutiens dans le monde arabe.

Cet avantage risque de faire défaut au roi Hussein de Jordanie, *qui aura du mal, dans les circonstances présentes*, à défendre sa conception d'une « paix chaude » avec Israël. Isolée sur la scène arabe, la Jordanie, seul pays de la région à avoir accueilli favorablement l'élection de M. Nétanyahou, risque de se retrouver en position d'autant plus délicate que ce dernier lui demande de s'impliquer davantage dans la négociation du statut final des territoires palestiniens. Même si leurs relations ne seront jamais confiantes, les difficultés à venir devraient en revanche permettre un certain *modus vivendi* entre Palestiniens et Syriens.

Le sommet du Caire ne résoudra certes pas les divergences arabes, mais en choisissant d'en limiter l'objectif à la réaffirmation des principes, sans lesquels il ne peut y avoir de paix, les dirigeants saoudien, égyptien et syrien se sont assurés du consensus minimum sur lequel tout le monde peut être en accord. Mais cela ne pourra pas constituer une stratégie si M. Nétanyahou reste fidèle aux trois « non » de sa campagne : non à l'Etat Palestinien, non à la division de Jérusalem, non à la restitution du plateau du Golan.

Françoise Chipaux

Allégement de la dette des pays les plus pauvres

La somme pourrait porter sur 30 à 40 milliards de francs. Une vingtaine de pays pourraient être concernés

LE CONSEIL d'administration de la Banque mondiale devait tenir une réunion informelle lundi 10 juin pour traiter de l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, qui sera un des sujets importants du sommet des sept pays les plus riches à Lyon du 27 au 29 juin. Cette initiative vise à réduire l'endettement d'un certain nombre de pays – entre 8 et 20, essentiellement africains, – de *manière à le rendre « soutenable »* à moyen ou à long terme.

La dette des pays les plus pauvres pourrait être allégée d'une somme comprise entre 5,6 et 7,7 milliards de dollars (entre 30 et 40 milliards de francs). Ces sommes figurent dans un document de travail préparé conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Selon l'AFP, qui a eu copie du document, le coût de l'opération serait réparti entre les différents *créanciers : le* Club de Paris (créanciers bilatéraux), les institutions multilatérales (FMI et Banque mondiale), et d'autres *créanciers*.

Dans une hypothèse basse, fondée sur une bonne croissance des exportations de ces pays surendettés, le montant de l'allégement de leur dette atteindrait 5,6 milliards de dollars. Quelque 3,6 milliards viendraient des créanciers commerciaux et bilatéraux, notamment du Club de Paris pour 2,9 milliards. La part des institutions multilatérales dans cet effort de réduction de la dette se monterait à 2 milliards de dollars, dont 700 millions pour la Banque mondiale et 500 millions pour le FMI.

Dans l'hypothèse la plus haute, prenant en compte une croissance lente des exportations des pays pauvres, le plan d'allégement de la dette se monterait à 7,7 milliards de dollars : 3,8 milliards de dollars seraient apportés par les créanciers bilatéraux, dont 3,1 milliards par le Club de Paris, et 3,9 milliards par les créanciers multilatéraux, dont 1,5 milliard par la Banque mondiale et 900 millions par le FMI.

Dans un autre document de travail, *la Banque mondiale indique* qu'elle peut financer sa part au travers de crédits et de dons de l'Association internationale de développement (AID), son agence qui prête pratiquement sans intérêts aux pays les plus pauvres, en prélevant sur les bénéfices de l'année précédente. La Banque mondiale détient 25 % de la dette totale des pays le plus lourdement touchés, précise l'institution dans le document cité par l'AFP.

La Banque reconnaît que les pays qui seront aidés ne doivent pas seulement être choisis à l'aune de certains critères chiffrés (*ratio dette sur exportations par* exemple). mais aussi *« en prenant en compte différentes mesures de vulnérabilité »* de ces pays.

La vingtaine de pays qui pourraient être concernés sont : le Burundi, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Nicaragua, Sao-Tomé-et-Principe, le Soudan, le Zaïre, la Zambie, la Bolivie, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Congo, la Guyana, la Tanzanie, l'Ethiopie, Madagascar, la Birmanie, le Niger, le Rwanda et l'Ouganda. L'endettement de la seule Afrique sub-saharienne se chiffre à 145 milliards de dollars, et le service annuel de cette dette à 10 milliards de dollars. – *(AFP.)*

COMPTES PUBLICS Le déficit de la Sécurité sociale, évalué par la Commission des comptes, devrait atteindre 48,6 milliards de francs en 1996, alors qu'Alain Juppé avait annoncé 16,6 milliards lors de la présentation de son plan de redressement. ● LA BAISSE DES RECETTES, due à un fléchissement de la croissance, explique, pour l'essentiel, ce dérapage des comptes sociaux, même si la dérive des dépenses de santé y a également contribué. ● POUR MARC BLONDEL, secrétaire général de FO, M. Juppé *« nous a leurrés »*, le déficit ne venant *« pas des salariés »*, mais *« des orientations économiques »*. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, juge que cette aggravation revient *« comme un boomerang à l'encontre de tous ceux et de toutes celles qui se sont faits les défenseurs du plan Juppé »*. Le PS souligne que le gouvernement n'a pas su maîtriser les dépenses.

Le déficit 1996 de la Sécurité sociale approcherait 50 milliards de francs

Selon les prévisions de la Commission des comptes, l'objectif de 16,6 milliards de francs annoncé par le gouvernement est hors de portée cette année. *Sans les mesures d'urgence, le « trou » serait de 80 milliards de francs. Le retour à l'équilibre est quasiment exclu pour 1997*

L'ÉTAT DES COMPTES de la Sécurité sociale est l'un des meilleurs baromètres de la santé de l'économie, puisqu'il reflète assez fidèlement le niveau de l'activité, la situation de l'emploi et le dynamisme de la politique salariale. Les prévisions pour 1996, que la Commission des comptes de la Sécurité sociale doit officiellement présenter le 12 juin, mais qui ont été révélées dimanche 9 juin par l'Agence France-Presse, sont donc sans surprise : l'atonie de l'économie en 1996 (1,3 % de croissance au lieu de 2,8 % prévus en octobre 1995) va creuser le déficit du régime général (salariés du privé), qui pourrait atteindre 48,6 milliards de francs à la fin de l'année. Le secrétaire général de la Commission, Jean Marmot, souligne qu'*« il serait imprudent d'escompter son retour à l'équilibre dès 1997 »*.

Depuis plusieurs semaines, les experts savaient que le déficit 1996 sera beaucoup plus important que celui que M. Juppé avait prévu, le 15 novembre 1995, en présentant son plan de réforme de la protection sociale (– 16,6 milliards de francs). En dépit des démentis du secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, sur le caractère *« fantaisiste »* de leurs estimations, ils tablaient sur un déficit supérieur à 40 milliards de francs cette année (*Le Monde* du 4 avril). Quant à l'excédent de près de 12 milliards de francs en 1997, ils estimaient qu'il relevait de la *« pure incantation »*. Les comptes arrêtés par les experts du ministère des affaires sociales leur donnent raison.

Ces mauvais résultats signifient-ils, pour autant, un échec du plan Juppé ? Si échec il y a, il n'est que partiel. *« L'amplitude du redressement du compte 1996 attendu le 15 novembre dernier des mesures d'urgence alors annoncées – quelque 35 milliards de francs – est aujourd'hui, pour l'essentiel (85 %), confirmé »*, observe M. Marmot. Sans les mesures inscrites dans les deux ordonnances du 24 janvier 1996 (RDS, plan d'urgence), ajoute-t-il, le déficit aurait atteint 80 milliards de francs. Quant aux réformes structurelles, elles ne pourront porter leurs fruits que dans les mois, voire les années, à venir.

M. Marmot n'en juge pas moins le déficit 1996 *« alarmant »*. Ce dernier *« s'explique très largement par les lourdes conséquences sur les recettes du sensible ralentissement économique du second semestre 1995 et du début de 1996, que les importants mouvements sociaux de la fin de 1995 n'ont pas contribué à atténuer »*, analyse-t-il. Il est vrai, rappelle-t-il, que l'année 1996 a commencé sur de mauvaises bases, puisque 1995 a enregistré, après régularisations comptables, un déficit record de 67,3 milliards de francs (résultat provisoire).

Cette année, sur la base d'une progression de seulement 2,4 % de la masse salariale servant d'assiette aux cotisations sociales (contre 5,7 % prévus en octobre 1995), les trois principales branches du régime général seront lourdement déficitaires. L'assurance-maladie aurait un solde négatif de 32,3 milliards de francs. Cette estimation tient compte du respect du taux d'évolution des dépenses, fixé par le gouvernement à 2,1 % pour 1996. Compte tenu de la dérive des dépenses enregistrée sur les dépenses de médecine de ville, il faudrait une stagnation de l'activité médicale d'ici la fin de l'année pour ne pas dépasser ce plafond.

TRANSFERT DE CHARGES

Pour sa part, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés accuserait un déficit de 5,4 milliards de francs, soit un *quasi-équilibre pour une branche* dont les dépenses atteindraient 357,5 milliards. Encore faut-il rappeler que de nombreuses charges ont été transférées au fond de solidarité-vieillesse (validation de période gratuite pour les chômeurs ou les jeunes au service national), qui dégagera un excédent de 4,3 milliards de francs.

La branche famille resterait *« lourdement déficitaire »* (– 11,5 milliards de francs), estime la Commission des comptes, soit une amélioration par rapport à 1995 (– 16,5 milliards). Le gel des prestations familiales, inscrit dans les mesures d'urgence annoncées par M. Juppé, aurait un effet bénéfique, mais il serait en partie annulé par *« le coût plus important que prévu de la montée en charge de la loi famille »* de juillet 1994, soit un accroissement des dépenses de la branche de 8,5 milliards de francs. Enfin, la branche des accidents du travail dégagerait un excédent (0,6 milliard).

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, veut rester optimiste, notamment sur la progression des dépenses de santé. *« Le bon résultat du mois d'avril (– 0,6 %) est venu corriger les trois premiers mois de l'année »*, déclare-t-il au *Monde*. Il estime que le plan Juppé n'est pas en cause puisque *« le dérapage est dû à 90 % à une baisse des recettes »*. M. Barrot reconnaît que *« le plan de retour à l'équilibre risque d'être décalé dans le temps »*. *« Rien n'est assuré du côté des recettes »*, concède-t-il, et *« tout dépendra de la croissance au second semestre et en 1997 »*.

La Commission des comptes affinera, courant septembre, ses prévisions pour 1996 et fournira ses prévisions pour 1997. La fin de l'année risque d'être délicate pour la « Sécu ». Alors qu'elle a vécu durant toute l'année 1995 sur des prêts de la Caisse des dépôts et consignations et du Trésor, ses besoins de trésorerie devraient être *« quasiment permaments au dernier trimestre »* 1996, ajoute la Commission. C'est dans ce contexte de tensions financières que le Parlement examinera, à l'automne, la première loi de financement de la Sécurité sociale, qui donnera lieu, selon M. Barrot, à *« une grande explication »*. Les députés et les sénateurs devront alors se prononcer sur l'évolution des dépenses et plafonner les avances de trésorerie consenties aux caisses, qui, jusqu'à présent, n'étaient soumises à aucune limitation. Ce sera, à n'en pas douter, une heure de vérité.

J.-M. B.

48,6 milliards de francs à trouver pour 1996

en milliards de francs

1991	92	93	94	95	96
-16	-15,3	-56,4	-56	-67,3	-48,6*

ASSURANCE-MALADIE *(hors accidents du travail)* en milliards de francs

	1994	95	96
DÉPENSES	521,4	546,4	559,8*
RECETTES	489,9	506,7	527,4*

Le ralentissement de la croissance économique entraînerait une perte de recettes de 26,3 milliards de francs en 1996. Les dépenses du régime général atteindraient 1 496 milliards cette année.

Quand M. Juppé démentait une telle prévision

Début avril, la presse s'était fait l'écho de l'inquiétude des experts des comptes de la Sécurité sociale quant au déficit du régime général des salariés du secteur privé en 1996, estimé alors à plus de 40 milliards de francs (*Le Monde* du 4 avril). Interrogé sur la teneur et sur le bien-fondé de cette prévision, le premier ministre avait rejeté catégoriquement ce chiffre. Alain Juppé avait répondu que *« rien »* ne permettait d'avancer une telle estimation, qui ne reposait sur *« aucune donnée »*. Le chef du gouvernement s'en tenait au chiffre qui devait résulter de la mise en œuvre de son plan de maîtrise des dépenses de la protection sociale et du taux de croissance retenu pour 1996 au mois d'octobre 1995, soit 2,8 %, alors que les experts décelaient déjà, en avril 1996, un ralentissement de l'activité.

M. Viannet : un « boomerang » à l'encontre du premier ministre

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CGT, Louis Viannet a déclaré, dimanche 9 juin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que l'aggravation du déficit de la Sécurité sociale revient *« comme un boomerang à l'encontre de tous ceux et toutes celles qui se sont faits les défenseurs du plan Juppé »*. *« La vraie réforme de la Sécurité sociale reste à faire »*, a-t-il ajouté. *« Depuis le début, nous disions : "Il y a avant tout un problème de recettes." Les difficultés de la protection sociale*, a-t-il expliqué, *sont dues avant tout au chômage, avant tout à des salaires insuffisants, avant tout au développement de la précarité. Voilà une réalité qui revient sur la table. »*

Le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, estime de son côté que l'on est *« en train de détruire la Sécurité sociale »*. *« Je suppose, d'ailleurs, que nous irons un petit peu plus loin encore* [que les 48,6 milliards de francs de déficit prévus pour le régime général en 1996] *et je ne m'en réjouis pas, parce que ça va servir de prétexte pour remettre en cause la Sécurité sociale »*, a-t-il déclaré, dimanche, sur France-Info. A Nîmes, où il avait assisté au congrès de la fédération FO de la pharmacie, M. Blondel a expliqué que le premier ministre *« nous a leurrés en nous disant que ça irait mieux demain »*. Pour M. Blondel, les raisons du déficit *« ne viennent pas des salariés »*, mais *« des orientations économiques »*.

Au nom du Parti socialiste, François Hollande a affirmé, dimanche, qu'on n'avait *« pas maîtrisé les dépenses de santé »* et que la croissance s'était *« affaissée à cause des prélèvements »*. *« Il faut éponger les déficits*, a-t-il dit sur LCI, *et la meilleure façon* [de le faire], *ce n'est pas forcément d'augmenter continuellement les impôts, parce que ça tue la croissance, c'est surtout de maîtriser les dépenses et d'alimenter la croissance économique par une relance qui permettrait d'avoir plus de recettes pour la Sécurité sociale. »* Estimant que *« tout gouvernement qui succédera à celui-là devra éponger un nouveau déficit de près de 50 milliards de francs »*. Le porte-parole du PS a ajouté qu'il y a *« un paradoxe à annoncer des allègements d'impôts »*, comme l'avait fait M. Juppé le 3 juin, *« alors qu'on se prépare, compte tenu de ce déficit, à alourdir les cotisations sociales des Français »*.

« BAISSE DE LA CROISSANCE »

Dans un communiqué publié dimanche soir, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a déclaré que, *« loin de remettre en cause le plan adopté »* de réforme de la Sécurité sociale, les prévisions de déficit pour 1996 *« en rendent la mise en œuvre plus nécessaire que jamais »*. *« La dépense prévue n'est pas en cause »* dans l'*« aggravation du déficit »*, a relevé M. Barrot, mais cette dérive est *« due à la baisse de la croissance entraînant une chute importante des recettes »*.

Observant que *« les prévisions de croissance faites à l'automne dernier sont apparues trop optimistes »*, M. Barrot a affirmé que *« les derniers chiffres enregistrés laissent à penser que le second semestre pourrait être meilleur que prévu »*. *« Ce n'est qu'en conjuguant la modération de la dépense et une croissance plus dynamique qu'on rétablira un équilibre durable de la Sécurité sociale »*, a conclu M. Barrot.

A quoi bon un plan de redressement ?

ANALYSE

DANS LA COURSE permanente à l'équilibre des comptes sociaux, le déficit a toujours eu une bonne longueur d'avance. Sept mois après l'annonce de son plan de réforme de la Sécurité sociale, Alain Juppé se retrouve face à un besoin de financement de l'ordre de 50 milliards de francs, soit un « trou » sensiblement identique à celui qu'il avait trouvé en arrivant à Matignon. Dès lors, la question est sur toutes les lèvres : *à quoi bon une* telle réforme, notamment le gel des prestations et les prélèvements nouveaux imposés aux ménages (RDS, cotisation-maladie des retraités) ? N'est-ce pas un nouveau pan de la crédibilité du premier ministre qui s'effondre ?

Il faut au moins reconnaître que, sans ces mesures d'urgence, le déficit aurait atteint 80 milliards de francs en 1996 (sur un total de 1 196 milliards de dépenses). L'argument est faible pour un chef de gouvernement qui s'était imprudemment engagé à rétablir l'équilibre du régime général dès 1997. Il tablait alors sur cet assainissement des comptes sociaux *et sur un déficit budgétaire inférieur à* 250 milliards de francs en 1997 pour ramener les déficits publics à 3 % du produit intérieur brut (PIB), condition *sine qua non* pour que la France puisse participer à la monnaie unique européenne. Le gouvernement est pris au piège d'une baisse de la croissance économique, croissance qu'il n'a pas su stimuler, tandis que les remèdes à sa disposition se sont épuisés au fil des ans. Peut-il inscrire la totalité du déficit 1996 sur le compte de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) ? Cet établissement créé en 1996 doit déjà éponger un passif de 250 milliards de francs sur treize ans. Lui faire supporter une nouvelle charge relèverait, à l'évidence, de la facilité, car il suffirait, par le vote d'une loi, de *prolonger d'un an le RDS.*

POSSIBLE RECOURS AUX ARTIFICES

Le gouvernement peut-il augmenter les cotisations ou la CSG ? Jacques Chirac et M. Juppé ont exclu toute nouvelle hausse des prélèvements obligatoires, même si certains artifices ne sont pas à exclure dans le cadre de la création de la cotisation-maladie universelle (CMU), annoncée récemment par le premier ministre. Une telle mesure serait en totale contradiction avec la volonté affichée par le premier ministre de réduire les impôts des ménages de 10 milliards à 20 milliards de francs en 1997.

La création de cette cotisation-maladie universelle prélevée sur tous les revenus est-elle la solution ? Tous les experts savent qu'il n'y a pas d'assiette miracle, à moins de taxer très lourdement les revenus du capital, ce que seuls le PCF et la CGT préconisent. Reste la voie de la maîtrise des dépenses. Quand on sait que de bons experts estiment les besoins de financement de la « Sécu » à environ 80 milliards de francs sur la période 1996-1997, cette voie est très périlleuse, surtout à la veille des élections législatives de mars 1998.

D'ordinaire prudent et nuancé, le secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, Jean Marmot, n'hésite pas à dire que *« la principale institution sociale du pays est entrée dans une phase cruciale de son histoire »*. C'est bien sa survie qui est actuellement en jeu. Le gouvernement a trois mois pour réfléchir aux solutions susceptibles de pérenniser un système que la majorité des Français, de gauche et de droite, considèrent comme une sorte de patrimoine national.

La prochaine étape sera marquée par la discussion et le vote par le Parlement, à l'automne, de la première loi de financement de la Sécurité sociale. Les députés et les sénateurs devront probablement décider, sur la base des propositions gouvernementales, de coupes drastiques dans les dépenses sociales. Le premier ministre ne sera plus, alors, le seul comptable des déficits, même si les actuelles *prévisions de la* commission des comptes auront retenti, pour lui, comme un camouflet.

Jean-Michel Bezat

M. Léotard demande à M. Chirac de faire respecter la « pluralité » de la majorité

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Les usages politiques ont leurs bons côtés. Celui qui a conduit Alain Juppé à n'arriver sur les lieux du conseil national du Parti républicain, samedi 8 juin à Marseille, qu'à l'issue des travaux, en est un exemple : il a permis à François Léotard d'exposer aux cadres de son mouvement sa conception du fonctionnement de la majorité sans froisser le chef du gouvernement, encore dans l'avion, puis d'accueillir par quelques mots flatteurs, à l'heure du déjeuner, le *« courageux »* premier ministre.

La règle du jeu détaillée quelques instants plus tôt par le président du PR et de l'UDF ne coïncide pourtant pas exactement avec celle que M. Juppé a appelée de ses vœux à plusieurs reprises. Les différentes familles de la majorité, a expliqué M. Léotard, méritent toutes *« le même respect »*. Elles doivent disposer aussi bien du droit de *« juger »* que de celui de proposer, tant M. Léotard exclut de considérer que *« le gouvernement ne commet aucune faute »* et que *« tous les ministres sont géniaux »*. Ces conditions, que M. Léotard juge nécessaires à une victoire de la majorité aux élections de 1998, ne sont apparemment pas réunies aujourd'hui, puisque le président de l'UDF a jugé utile d'en appeler directement à l'arbitrage de Jacques Chirac : *« Il doit nous aider à faire respecter, dans la majorité, la pluralité des initiatives et des propositions. Il doit nous aider à faire de la majorité un organisme vivant, et non pas un arbre mort »*, a souhaité M. Léotard devant les responsables du PR.

Le rôle de juge de paix de la majorité, le premier ministre a bien pourtant l'intention de l'exercer lui-même dans les mois à venir. *« En tant que chef du gouvernement, et donc de chef de la majorité, je me sens le garant de cette union auprès de tous nos candidats aux législatives, aux cantonales, aux régionales et aux sénatoriales »*, a-t-il rappelé à ses alliés du Parti républicain. Soucieux de ne pas concéder tout ce terrain, M. Léotard a, de son côté, demandé aux responsables républicains de créer dans chaque circonscription des *« comités 98 »* rassemblant – au-delà des partis. Il a également souhaité que l'UDF marque de son empreinte le *« projet pour la France de l'an 2000 »*, que M. Juppé propose à la majorité de mettre sur pied. Dans le prochain *« contrat de législature »* de la majorité, le PR apportera sa contribution en matière de réforme fiscale, de fonds de pension, de décentralisation, de réduction de la dépense publique et de réforme de la formation professionnelle, a-t-il indiqué. *« Puisque nous savons que nous aurons à cheminer ensemble, nous devons nous accepter les uns les autres »*, a fait valoir M. Léotard à M. Juppé.

« IMPOSTURE DE LA MORALE »

Même si le fonctionnement de la majorité a occupé l'essentiel de ses propos, M. Léotard a tenu à dénoncer *« l'imposture de l'esprit et de la morale »* que représente à ses yeux l'attitude du Parti socialiste à l'égard du Front national. *« Depuis que M. Le Pen a déclaré que son véritable adversaire, c'était nous, qu'il ferait tout pour battre la majorité, depuis qu'il appelle à voter à gauche au second tour, avez-vous entendu une seule belle conscience de gauche, un seul de ces professeurs de vertu nous dire une seule fois qu'il fallait refuser ces voix ? »*, s'est-il indigné. Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et président du conseil régional, s'en est également pris aux *« donneurs de leçons »* d'autrefois qui *« préfèrent aujourd'hui engranger honteusement les voix du FN »*.

Un peu plus tôt, le conseil national du PR, boudé par Alain Madelin et ses proches, s'était employé à panser ses plaies en réformant ses statuts (de manière à pouvoir faire élire son prochain président directement par les militants) et en amorçant sa réflexion sur la réforme de l'Etat, la décentralisation et l'épargne-retraite. M. Léotard a enfin exhorté les responsables du PR à s'investir davantage dans l'UDF afin de lui permettre de mener à bien la rénovation de la seconde formation de la majorité.

Cécile Chambraud

Le PS ouvre la voie au rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement

Le premier secrétaire fait des concessions à son aile gauche

***« Unitaire et à gauche », c'est ainsi* que François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a qualifié, samedi 8 juin, le texte sur la démocratie *que le conseil national, marqué par un absentéisme élevé,* a amendé, puis adopté à l'unanimité moins une abstention. Lionel Jospin, a ac*cepté les amendements de la Gauche socialiste* et de Jean Poperen proposant de rétablir l'autorisation administrative de licenciement.**

SOUCIEUX de se situer au carrefour des courants de son parti et de réaliser la synthèse entre les différentes sensibilités du PS, Lionel Jospin a fait bon accueil, dans le débat du conseil national sur la démocratie, samedi 8 juin, aux amendements venus de l'aile gauche. Il a admis tant ceux de la Gauche socialiste (Jean-Luc Mélenchon, Marie-Noëlle Lienemann, Julien Dray, Gérard Filoche) que ceux des amis de Jean Poperen sur le contrôle des licenciements, plutôt que d'ouvrir la voie à une surenchère d'amendements sur le texte soumis au vote des militants avant la convention nationale des 29 et 30 juin.

Le PS a donc substitué au *« système de recours suspensif contre les licenciements »* imaginé par Martine Aubry, Elisabeth Guigou et François Hollande un *« système efficace de contrôle des licenciements »* qui rétablirait, de fait, l'autorisation administrative préalable de licenciement introduite par Jacques Chirac en 1974, supprimée par lui en 1986 et non rétablie par les socialistes en 1988.

M. Jospin a jeté les bases d'un compromis lors d'un conciliabule avec les différentes sensibilités du parti. Soucieux de ne pas rééditer l'épisode de la convention sur l'Europe et la mondialisation – avec le succès de l'amendement anti-Maastricht de la Gauche socialiste –, le premier secrétaire a donné la priorité à l'élaboration d'un texte unique, sans amendements, afin d'éviter que le débat ne se focalise sur le contrôle des licenciements.

Tant les fabiusiens qu'Henri Emmanuelli – dont on parle de plus en plus pour animer la dernière convention, à l'automne, sur la redistribution – ont donné leur accord à l'intégration des amendements de la Gauche socialiste et de M. Poperen – *soigneusement distincts* – sur le contrôle des licenciements. Ni Mme Aubry ni les rocardiens ne s'y sont formellement opposés, même s'il ne fait guère de doute qu'ils auraient préféré que M. Jospin, personnellement favorable à un tel contrôle, ne fasse pas une telle concession à son aile gauche.

En séance, seul Jean Le Garrec, ancien ministre de l'emploi, a combattu cette nouvelle rédaction due à M. Hollande et conçue pour *« mieux rééquilibrer le rapport des forces aujourd'hui encore trop défavorable aux salariés »* et *« arrêter le chantage à l'emploi »*. *« L'idée*, précise cette version, *est d'établir un véritable contrôle des licenciements : aussi, au terme des consultations avec les instances qualifiées du personnel, l'inspection du travail est obligatoirement saisie. Elle a la possibilité de refuser les licenciements. »*

Si le rôle du ministre du travail n'est pas précisé, la décision de l'inspection du travail pourra être *contestée par les recours judiciaires* prévus par la loi.

La Gauche socialiste a également obtenu que l'inspection du travail, saisie par le comité d'entreprise, puisse demander une nouvelle réunion de celui-ci sur la durée du travail ou les conditions d'hygiène et de sécurité, mais elle n'a pas réussi à lui faire attribuer un droit de veto du CE sur la cession, la fusion ou la restructuration de l'entreprise.

D'autres amendements au texte de Jack Lang ont été intégrés, contre la représentation des chômeurs à l'ANPE et aux Assedic ou, encore, pour le *« principe d'exemplarité »*, qui doit conduire le PS à s'appliquer à lui-même ces nouvelles règles de la démocratie.

Gérard Le Gall, chargé de mission auprès du premier secrétaire, a fait adopter plusieurs amendements sur les modes de scrutin. L'un d'entre eux prévoit notamment l'élection d'une partie des députés à la représentation proportionnelle. Un autre propose le *renouvellement en une fois des* conseils généraux, avec un mode de scrutin mixte. A l'arrivée, tout le monde criait victoire – M. Dray parlant de *« tournant à gauche »*, et M. Emmanuelli de *« signe politique fort »* –, et M. Jospin s'est déclaré *« très content »*.

COMPROMIS SUR LA DÉFENSE

Samedi matin, le PS a aussi bouclé le débat sur le service national, à partir d'un texte de Paul Quilès et Pierre Guidoni. Là aussi, M. Jospin a choisi le compromis. Après le rejet d'un amendement de la Gauche socialiste, M. Emmanuelli a obtenu un durcissement du texte, qui marque son opposition au *« concept de pilier européen de l'OTAN »* et plaide en faveur d'une *« défense autonome de l'Europe »*.

Adopté par 150 voix pour, 1 contre (M. Dray) et une vingtaine d'abstentions, le texte réaffirme l'attachement du PS à la conscription, mais reconnaît la nécessité d'une évolution vers une professionnalisation de l'armée.

Préconisant *« un service d'initiation à la défense de courte durée »*, sans reprendre la durée de deux mois évoquée par M. Jospin – M. Hollande parle de *« quelques semaines »* –, ce texte condamne aussi la méthode de M. Chirac qui, *« en présentant comme une décision personnelle un ensemble de dispositions qui relèvent en réalité du Parlement, s'arroge des pouvoirs qui, selon la Constitution, ne lui appartiennent pas »*.

Michel Noblecourt

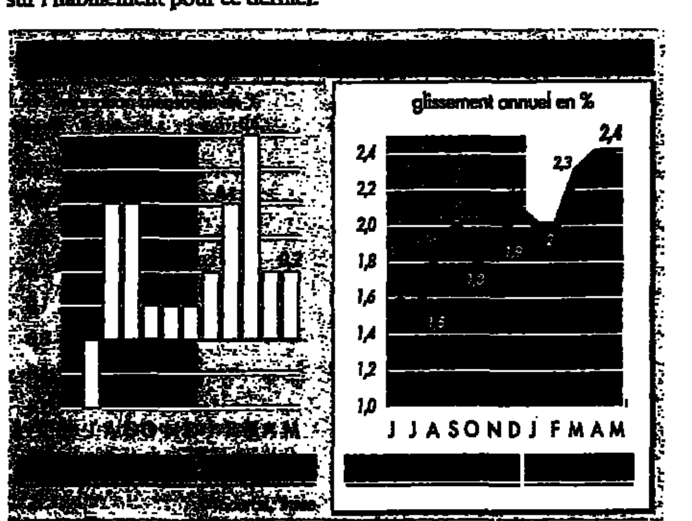
M. Jospin s'en prend de nouveau à M. Chirac

Dimanche 9 juin, à la Fête de la rose à Pau (Pyrénées-Atlantiques), Lionel Jospin a réaffirmé, devant un millier de sympathisants, que la plate-forme électorale de M. Chirac était *« incohérente »*. *« Dans les domaines de l'éducation, du chômage, de la Corse et de la préservation du service public notamment, ils font, après des atermoiements, le contraire de ce qu'ils ont annoncé »*, a-t-il souligné.

***« Quant à Chirac,* a-t-il dit, *c'est un héritier infidèle du gaullisme qui, en faisant revenir la France dans l'OTAN aux conditions des Américains, met en cause le principe même de notre indépendance et nie la construction d'une politique européenne de défense. »* Pour M. Jospin, M. Chirac applique une politique *« de droite systématique, orthodoxe »*. Samedi, devant le conseil national du PS, M. Jospin avait dénoncé les *« tentatives d'étouffement des affaires très graves qui concernent partis et personnalités de la majorité au mépris de l'indépendance de la justice »*.**

Les prix ont augmenté de 0,2 % au mois de mai

LA HAUSSE des prix à la consommation s'est établie à 0,2 % en mai, soit le même taux que le mois précédent et qu'en mai 1995, selon l'indice provisoire publié lundi 10 juin par l'Insee. Sur un an, la progression atteint 2,4 % (contre 1,6 % en mai 1995). Ce sont les prix de l'alimentation, entraînés par la hausse des produits frais (fruits et poissons), qui enregistrent la plus forte progression (0,7 %). En revanche, l'indice des prix des services de santé et celui des produits manufacturés sont marqués par la stabilité, comprenant une baisse sur l'habillement pour ce dernier.



DÉPÊCHES

■ **HLM DE PARIS : Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF** *et adjoint au maire de Paris, a qualifié Jean Tiberi, dimanche 9 juin,* sur Radio J, de *« bon maire »*, mais il a ajouté, au sujet de l'affaire des HLM : *« Je suis très favorable à ce qu'on fasse la transparence, la lumière et je crois qu'effectivement, il faut sortir de l'opacité, sans vouloir faire de jeu de mots. »* Georges Pérol, ancien directeur général de l'OPAC (l'office d'HLM parisien) a annoncé, par ailleurs, qu'il portait plainte contre son ancien adjoint, François Ciolina, à la suite des déclarations de ce dernier le mettant en cause dans l'attribution des marchés (*Le Monde* du 6 juin).

■ **CORSE : plus de deux mille femmes ont défilé**, samedi 8 juin, dans les rues d'Ajaccio pour protester contre la violence dans l'île de beauté. Les manifestantes devaient remettre au préfet de Corse, Claude Erignac, un manifeste qui a réuni cinq mille signatures et dans lequel elles exigent *« l'application de la loi pour tous dans tous les domaines, l'autodissolution des bandes armées, l'exercice serein de la justice, la transparence dans les choix politiques et la gestion des affaires publiques »*.

■ **ROUGE : Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR)**, s'est à nouveau prononcé, samedi 8 juin, lors de la fête de *Rouge*, qui réunissait environ trois mille personnes, pour la construction d'une *« nouvelle entente de l'espoir »* avec les forces politiques, syndicales et associatives résolues à *« rompre résolument avec les politiques qui ont mené la gauche dans l'impasse »* (*Le Monde* du 4 avril).

هكذا من الاهل

Des élus « verts » et écologistes attaquent en justice les marchés des lycées d'Ile-de-France

Michel Giraud veut réformer la commission d'appel d'offres

Alors que Michel Giraud, président (RPR) de la région Ile-de-France, devait exposer, lundi 10 juin, le contenu d'un projet de règlement intérieur de la commission d'appel d'offres, *« afin d'en finir avec le climat de suspicion »* qui règne sur la région, le groupe des Verts, auquel se sont joints d'autres élus écologistes annonce son intention d'attaquer en justice les marchés des lycées passés depuis 1988.

LE PRÉSIDENT du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), n'en a pas terminé avec « l'affaire » de la commission d'appel d'offres de la région Ile-de-France, dont la présidente, Claude-Annick Tissot (RPR), a été contrainte de démissionner, le 11 mai, après avoir dénoncé *« de graves irrégularités »* dans certains dossiers de candidature et *« des pressions »* exercées sur elle par le président (*Le Monde* du 14 mai).

Lundi 10 juin, M. Giraud devait rendre public le contenu d'un règlement intérieur de cette commission, qu'il compte soumettre au vote, le 20 juin, lors d'une séance publique de l'assemblée régionale.

Lundi également, Jean-Jacques Porchez (Verts), qui avait fait part, le 15 mars, au juge Eric Halphen, de certaines pratiques suspectes détectées par Mme Tissot, et Loïc Le Guénédal (écologiste), membre de la commission, devaient annoncer qu'ils attaquent en justice les marchés d'entreprises de travaux publics (METP) passés par la région, depuis que celle-ci a en charge la rénovation et la construction des lycées.

Une centaine de marchés, intéressant 121 lycées, pour un montant de 15 milliards de francs, ont été attribués par cette procédure. Jusqu'en 1993, le bureau d'études Patrimoine-Ingénierie a « piloté » une cinquantaine de ces marchés, pour un total de près de 10 milliards de francs. *« Nous ne savons pas encore exactement par quelle procédure et devant quelle juridiction, pénale ou administrative, nous allons attaquer ces marchés »*, nous a précisé lundi M. Porchez, qui, aidé de plusieurs avocats, étudie *« les failles »* de chacun des marchés en cause.

Politiquement, cette démarche vise bien évidemment à couper l'herbe sous le pied de M. Giraud : en consacrant à cette affaire une séance publique où il se déclare *« prêt à répondre à toutes les questions »*, le président de la région espère apaiser la crise qui, depuis près de trois mois, secoue l'exécutif régional. *« Il va bien falloir qu'un jour où l'autre, on sorte de ce climat de suspicion généralisée* [des élus], *qui constitue un danger pour la démocratie »*, affirme M. Giraud : président de 1983 à 1992 de l'Association des maires de France, il n'a pas eu, fait-il observer, le sentiment de *« fréquenter des voyous »*.

La principale orientation du règlement proposé consiste à redéfinir le rôle des prestataires extérieurs (assistants à la maîtrise d'ouvrage, architectes de maintenance, mandataires) dans le sens d'un renforcement de l'instruction et du suivi des opérations par les services de la région. Les bureaux d'études n'interviendraient plus dans la phase d'attribution des chantiers. Les marchés de chauffage, qui doivent être renouvelés en 1999, devront être d'une durée plus courte.

M. Giraud propose de faire entrer dans la commission, au titre des personnalités nommées par lui, les présidents des deux groupes (les Verts et le PC) qui n'y sont pas représentés.

« MINORITÉ RELATIVE »

Toutes ces dispositions vont dans le sens souhaité par Mme Tissot avant qu'elle ne démissionne. Mais elles ne suffiront pas à convaincre l'opposition. *« Nous ne voterons pas le règlement intérieur le 20 juin »*, annonce M. Porchez, qui met comme condition à la fin des hostilités le retour de Mme Tissot à la présidence de la commission. Celle-ci n'y serait, selon lui, pas opposée. Vu du côté du RPR et de l'UDF, ce retour est politiquement impossible.

Les Verts, qui le savent bien, affirment que sur ce dossier, ils seront rejoints par une grande partie des Ecologistes d'Ile-de-France (ex-GE), appoint traditionnel de M. Giraud pour constituer une majorité. *« M. Giraud, qui dispose habituellement d'une majorité relative, va être le président d'une minorité relative »*, prédit M. Porchez.

« Le contexte médiatique impose évidemment un débat. Celui-ci aura lieu à la région, il doit aussi être mené au niveau national », soutient M. Giraud, contrarié dans sa volonté d'apaisement de la crise par les derniers rebondissements des affaires parisiennes, dont plusieurs protagonistes – élus aussi bien qu'entreprises ou intermédiaires – sont intervenus dans les attributions de marchés des lycées d'Ile-de-France.

Pascale Sauvage

Une commission toujours présidée par un élu parisien

Depuis sa création en 1986, la commission d'appel d'offres du conseil régional d'Ile-de-France a toujours été présidée par un élu parisien. Selon Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF) jusqu'à fin 1995, il s'agissait d'une exigence de Jacques Chirac, alors maire de la capitale. Quant à Michel Giraud, l'actuel président (RPR) de la région, il affirme qu'il s'agit du résultat d'une répartition des délégations en fonction de critères politiques (entre le RPR et l'UDF) et géographiques (entre la capitale et les autres départements).

De mai 1986 à mars 1992, la commission a été présidée par Michel Elbel (UDF), élu parisien du 20e arrondissement jusqu'aux municipales de 1995, aujourd'hui président d'Airparif après avoir présidé le syndicat de traitement des ordures ménagères (Syctom). Marie-Thérèse Hermange (RPR), premier adjoint au maire du 8e arrondissement et adjoint au maire de Paris, lui a succédé jusqu'à novembre 1994, date à laquelle Claude-Annick Tissot (RPR), conseiller du 11e arrondissement puis adjoint au maire de Paris l'a remplacée jusqu'au 11 mai. Depuis, M. Giraud préside lui-même cette commission.

Environ 10 000 personnes ont manifesté à Besançon contre le canal Rhin-Rhône

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Avec tous ces poissons colorés sous les arbres de la promenade Chamars à Besançon, le départ de la manifestation a un petit air de festival d'arts plastiques. D'autant qu'en ce dimanche 9 juin, les opposants au projet de canal Rhin-Rhône n'ont pas lésiné sur l'illustration pédagogique. Sur des panneaux peints à la main, le bourg de Clerval s'affiche, avant et après : *« défiguré »*. Selon le même principe, Ougney-Douvot (140 habitants) présente son martyre sous forme de maquettes. Aujourd'hui : quatre hameaux de part et d'autre du Doubs. Après : un barrage, près de la moitié des habitants en moins, la plupart des constructions restantes regroupées sur une île... sous la surface du futur canal.

Les manifestants scandent leur refus du « bétonnage » de la vallée du Doubs, que devrait emprunter la future voie navigable à grand gabarit, reliant la Saône au Rhin. Les 10 000 participants espérés des organisateurs sont à peu près là : eux en comptent 12 000, la police la moitié. A l'appel d'une centaine d'organisations – beaucoup d'associations de protection de l'environnement, des fédérations de pêcheurs, des partis de gauche, mais aussi la CGT et la CFDT locales protestant contre ce *« gâchis économique »* –, la foule est massivement issue de la région.

« AU DIABLE »

Derrière un groupe de curieux pénitents vouant *« au diable »* la Compagnie nationale du Rhône (concessionnaire de la liaison fluviale), suivi du dinosaure « Sorelifosaure » (du nom de la société qui finance le projet, la Sorelif), le cortège défile, bon enfant. Mais les discours prennent aisément des accents violents, notamment envers Raymond Barre, principal défenseur du canal Rhin-Rhône.

Environ deux cents rubans tricolores ouvrent la marche. Les élus des petites communes touchées sont venus en nombre. Il y a en outre les incontournables, comme Antoine Waechter, ancien chef de file des Verts ; les attendus, comme le député socialiste Pierre Moscovici ; le PS avait en effet appelé à manifester. Le maire socialiste de Besançon, Robert Schwint, est également là. En période de basses eaux, explique-t-il, compte tenu des besoins de la liaison fluviale à grand gabarit, la boucle du Doubs qui enserre le centre-ville pourrait être asséchée et ses bateaux-mouches fort dépités.

A droite, deux adjoints au maire de Montbéliard ont fait le déplacement. L'un d'eux, Alain Chaneaux (RPR), ancien conseiller de Jacques Toubon au ministère de la culture, s'enflamme, peste contre les ingénieurs de la CNR : *« Il va falloir pomper l'eau en quantité incroyable, ils sont en train de réhabiliter les Shadocks ! »* et contre *« l'inévitable Edouard* [Balladur], *qui a réveillé un vieux projet en passe de s'enterrer doucement de lui-même »*. Même le Front national y est allé de ses affiches anti-canal. Du côté de la tribune s'esquisse un début d'internationale des défenseurs de rivière. Deux Allemands invitent l'assistance à venir manifester sur les rives de l'Elbe. Les Autrichiens des bords du Danube se sont contentés d'envoyer un message. La représentante suisse de WWF a fait mieux, apportant un chèque de soutien pour sauver le Doubs, qui court aussi chez elle.

Le dirigeant d'une organisation anti-canal harangue la foule au sujet de la consultation officielle, lancée depuis le 30 mai, sur la réalisation – mais non sur l'opportunité – de la liaison Saône-Rhin. *« Participez aux réunions publiques. Noyez les préfectures et les mairies de demandes de documents d'information, ils sont incapables de répondre à une vraie demande démocratique ! Mais ne renvoyez pas les questionnaires, ce serait cautionner cette concertation bidon. »* Le *« débat public »* que promet le préfet de la région, François Lépine, ne fait que commencer.

Martine Valo

M. Le Pen « probablement » candidat aux législatives de 1998

LE PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL a déclaré, dimanche 9 juin, à Broué (Eure-et-Loir), que pour *« beaucoup des deux cents députés* [de la majorité] *qui ont été élus à quelques dizaines ou quelques centaines de voix* [en 1993], *l'hécatombe sera cruelle »* aux élections législatives de 1998. Il a annoncé qu'il sera *« probablement »* candidat à ces élections, et *« peut-être »* dans le Var. M. Le Pen a ajouté qu'il n'excluait pas que *« le mode de scrutin, qui a été conçu pour nous éliminer de la vie politique, soit pour nous l'occasion d'une belle revanche »*.

Cinq élections cantonales partielles

DORDOGNE
Canton de Mareuil (2e tour).
I., 2 934 ; V., 2 273 ; A., 22,52 % ; E., 2 140.
Frédéric de Saint-Sernin, RPR, d., 1 193 (55,74 %)... ÉLU.
Gérard Tura, PS, 947 (44,25 %).

[Frédéric de Saint-Sernin, député et délégué général du RPR chargé des élections, conserve à la droite le canton de Mareuil (Dordogne), en emportant, dimanche 9 juin, le second tour de l'élection partielle organisée à la suite du décès de Raymond Rolland (UDF).

Ce succès était attendu au regard des résultats du premier tour et après la décision du candidat divers droite, Serge Biche, de ne pas se maintenir. Il est cependant moins confortable que prévu. Le socialiste Gérard Tura a sans doute bénéficié, à la fois, de la plus forte participation, et de voix venues de l'électorat de M. Biche.

2 juin 1996 : I., 2 934 ; V., 2 159 ; A., 26,41 % ; E., 2 065 ; Frédéric de Saint-Sernin, 826 (40,00 %) ; Gérard Tura, 497 (24,06 %) ; Serge Biche, div. d., 426 (20,62 %) ; Francis Irtan, PC, 244 (11,81 %) ; Michel Courtois, FN, 61 (2,95 %) ; Claude Garoutte, MPF, 11 (0,53 %).

27 mars 1994 : I., 3 047 ; V., 2 508 ; A., 17,68 % ; E., 2 429 ; Raymond Roland, div. d., 872 (35,89 %) ; Jean-Marc Brejasson, PS, 781 (32,15 %) ; Yves Bernard, CNI, 776 (31,94 %).]

LOIRE-ATLANTIQUE
Canton de Nantes-X (1er tour).
I., 23 821 ; V., 8 342 ; A., 64,97 % ; E., 8 222.
Joël Guerriau, UDF, m. de Saint-Sébastien-sur-Loire, 3 893 (47,34 %) ; Dominique Raimbourg, PS, adj. m. de Nantes, 2 847 (34,62 %) ; Pierre Champeau, PC, 649 (7,89 %) ; Michel Duret, FN, 271 (3,29 %) ; Joël Garreau, écol., 256 (3,11 %) ; Jacques Mérot, écol., 227 (2,76 %) ; Gérard Callet, UDB, 79 (0,96 %)... BALLOTTAGE.

[Arrivé en tête, l'UDF Joël Guerriau a des chances d'enlever à la gauche ce canton du sud de l'agglomération nantaise, qui était détenu par Martine Laurent (PS), invalidée après son élection en mars 1994. En mars 1995, M. Guerriau avait remporté de justesse la mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire, avec 80 voix d'avance sur sa rivale Martine Laurent.

20 mars 1994 : I., 23 011 ; V., 12 489 ; A., 45,72 % ; E., 11 830 ; Alain Saillant, RPR, 4 819 (40,73 %) ; Martine Laurent, PS, 4 648 (39,28 %) ; Christiane Chevalier, PC, 988 (8,35 %) ; Marilys Plongeon, écol., 763 (6,44 %) ; Robert Charbonneau, FN, 612 (5,17 %).]

LOZÈRE
Canton de Nasbinals (1er tour).
I., 1 086 ; V., 728 ; A., 32,96 % ; E., 634.
Pierre Aldebert, div. d., m. de Nasbinals, 634... ÉLU.

[Pierre Aldebert (div. d.), médecin, était le seul candidat pour succéder à son père André Aldebert, décédé, qui fut conseiller général pendant vingt-neuf ans, et à son grand-père, qui fut lui aussi médecin, élu de ce canton et président du conseil général de Lozère au début du siècle.

22 mars 1992 : I., 1 129 ; V., 932 ; A., 17,44 % ; E., 899 ; André Aldebert, UDF-PR, 501 (55,72 %) ; Bernard Bastide, div. d., 331 (36,81 %) ; Etienne Andrieu, div. g., 41 (4,56 %) ; Monique Roudil, FN, 21 (2,33 %) ; Francis Estevenon, PC, 5 (0,55 %).]

HAUT-RHIN
Canton de Neuf-Brisach (1er tour).
I., 9 101 ; V., 4 251 ; A., 53,29 % ; E., 4 100.
André Sieber, div. d. sout. UDF, m. d'Algolsheim, 1 645 (40,12 %) ; Fernand Spatz, PS, 954 (23,26 %) ; Charles Thomas, RPR, 877 (21,39 %) ; René Engasser, div. d., 403 (9,82 %) ; René Becker, FN, 170 (4,14 %) ; Gil Michel, PC, 51 (1,24 %)... BALLOTTAGE.

[Une erreur portant sur le nombre des inscrits avait, en octobre 1995, empêché le candidat socialiste Fernand Spatz de participer au second tour. Lui donnant raison, le tribunal administratif de Strasbourg a annulé l'élection du divers droite André Sieber, qui avait alors battu le RPR Georges Trescher. M. Sieber arrive en tête, devançant M. Spatz, qui participera cette fois au second tour, mais sans grand espoir.

1er octobre 1995 : I., 9 118 ; V., 4 683 ; A., 48,64 % ; E., 4 473 ; Georges Trescher, RPR, 1 456 (32,55 %) ; André Sieber, div. d., 1 026 (22,93 %) ; Fernand Spatz, PS, 913 (20,41 %) ; René Engasser, div. d., 795 (17,77 %) ; Roger Spiesser, FN, 283 (6,32 %).]

HAUTE-SAÔNE
Canton de Fresne-Saint-Mamès (1er tour).
I., 3 258 ; V., 2 494 ; A., 23,44 % ; E., 2 460.
André Huguin, RPR, 1 217 (49,47 %) ; Jean-Pierre Chausse, div. g., 1 035 (42,07 %) ; Jean-Marc Brissaud, FN, 120 (4,87 %) ; Pierre Marie, div., 88 (3,57 %)... BALLOTTAGE.

[Une première élection partielle, après le décès du RPR Philippe Ontani, avait été remportée en décembre 1995 par André Huguin, RPR, avec seulement six voix d'avance. Le scrutin a été invalidé par le tribunal administratif de Besançon, au motif qu'en pleine grève de la poste, sept votes par procuration étaient parvenus après le dépouillement. L'arrivée en lice d'un nouveau venu, Pierre Marie, se présentant sans étiquette, semble surtout gêner le Front national, qui perd près de trois points, tandis que M. Huguin et son adversaire divers gauche, Jean-Pierre Chausse, progressent.

10 décembre 1995 : I., 3 244 ; V., 2 296 ; A., 29,22 % ; E., 2 225 ; André Huguin, app. RPR, 1 042 (46,83 %) ; Jean-Pierre Chausse, div. g. sout. PS, 1 011 (45,43 %) ; Jean-Marc Brissaud, FN, 172 (7,73 %).]

Une élection municipale partielle

GARD
Bessèges (2e tour).
I., 2 634 ; V., 2 393 ; A., 9,14 % ; E., 2 302.
Liste André Rouvière, PS, 1 159 (50,34 %).
Liste Jacques Saint-Etienne, div., 1 143 (49,65 %).

[La liste conduite par le sénateur socialiste André Rouvière remporte le second tour de l'élection municipale partielle de Bessèges avec seulement seize voix d'avance sur celle de son concurrent Jacques Saint-Etienne, soutenu par la droite et une partie des communistes locaux. En juin 1995, André Rouvière avait été élu en distançant le même candidat de vingt-trois voix, mais cette élection avait été annulée par le Conseil d'Etat en raison de la candidature, lors de ce scrutin, de l'ancien maire Roland Aspord, déclaré inéligible par décision de justice.]

EXCLUSION Le congrès de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), dont les services prennent en charge environ 500 000 personnes par an, s'est ouvert à Paris le 10 juin. Leurs responsables ont souhaité une meilleure organisation des accueils d'urgence. ● LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, souhaite instituer *« une véritable obligation d'accueil dans notre dispositif social et médico-social »*. Elle *« ne se discute pas et s'applique à toute personne en détresse, quel que soit son statut »*, a-t-il ajouté. ● PLUSIEURS MAIRES ont, comme l'an dernier, pris des arrêtés municipaux interdisant la mendicité durant l'été. Menton est venue s'ajouter ce week-end à une liste déjà longue, malgré les vives critiques émises l'été dernier contre ces mesures.

M. Emmanuelli plaide pour « une chaîne » de solidarité plus cohérente

A l'occasion du congrès des responsables des centres d'hébergement, la multiplication, la redondance, parfois, des dispositifs de lutte contre l'exclusion ont été mises en cause. En insistant sur l'« obligation d'accueil », le secrétaire d'Etat a souhaité une meilleure coordination

« BERCY VOUS RÉSISTE, monsieur le ministre ! », a lancé, avec regret, Jean-Jacques Delarbre, président de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), lors de l'ouverture du congrès bisannuel de cette organisation, réuni les 10 et 11 juin à la Cité de La Villette, à Paris. La remarque s'adressait à Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, et M. Delarbre évoquait en l'occurrence les 220 millions de francs (soit 10 % de la dotation globale) qui, selon lui, manquent au budget de fonctionnement des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). En raison de cette insuffisance, *« des dizaines de milliers de personnes sont en danger dans la rue »*, exagérait à peine le président de la Fnars.

Sans répondre précisément sur le budget de fonctionnement des CHRS, M. Emmanuelli devait cependant indiquer : *« Je m'emploie à assurer aux structures de l'urgence sociale un financement plus sûr, et j'ai bon espoir que nous pourrons réaliser cet effort budgétaire en 1997, malgré le contexte économique difficile. »* Les congressistes n'ont alors pas manqué de relever que le secrétaire d'Etat avait désigné les *« structures de l'urgence sociale »*, qui, dans l'ensemble, n'ont pas le statut de CHRS, alors que ces derniers, spécialisés dans l'hébergement à moyen terme et dans la réinsertion, n'ont pas pour mission l'accueil d'urgence.

LES DROITS FONDAMENTAUX

Xavier Emmanuelli ne s'est évidemment pas trompé de public. Il est allé au contraire dans le sens espéré par la Fnars, qui souhaite que les dispositifs d'urgence entrent dans le giron des CHRS. Le thème de ce congrès était, du reste, explicite : *« De l'urgence à l'insertion : un projet associatif, professionnel et citoyen. »*

Dans l'esprit du secrétaire d'Etat, comme dans celui des dirigeants de la Fnars et de beaucoup d'autres associations de solidarité, il s'agit d'établir une chaîne cohérente, qui serait idéalement la suivante : aller de la prise en charge physique par le SAMU social ou l'accueil de jour jusqu'à l'intégration ou la réintégration dans la société. Une chaîne dont les principaux maillons seraient, avec le recouvrement de tous les droits fondamentaux, les soins – y compris psychiatriques – gratuits, le logement d'urgence puis d'insertion, *l'accompagnement social*, le retour à l'activité, l'emploi d'utilité sociale...

Aujourd'hui, cette chaîne n'est plus un ruban de papier. Le SAMU social – ou son équivalent – existe dans de nombreux départements ; les accueils de jour se multiplient ; l'hébergement hivernal d'urgence est, si l'on en croit un récent rapport gouvernemental (*Le Monde* du 25 mai), quantitativement suffisant ; enfin, le plan Périssol a, pour l'instant, dégagé 12 000 logements en faveur des plus démunis.

Mais ces avancées sont loin de *constituer, dans le domaine de* l'urgence – et encore moins dans celui de l'insertion –, le *« réseau »* souhaité, notamment, par M. Emmanuelli. Sans même parler d'une nécessaire harmonisation entre quatre plans départementaux qui se chevauchent : logement des plus démunis (loi Besson de 1990), accueil et hébergement d'urgence (loi habitat de 1994), schéma d'accueil des CHRS et dispositifs hivernaux...

S'agissant de l'urgence face à la montée de l'exclusion, de nombreuses initiatives sont nées au cours de ces dernières années, des *boutiques de solidarité* (*à l'instigation* de l'abbé Pierre) aux haltes de jour. Des associations privées, mais aussi des organismes publics « non spécialisés », comme la SNCF ou la RATP, en sont à l'origine.

Pour louable qu'il ait été, cet effort de solidarité, non coordonné, laisse maintenant apparaître – parfois – des *défauts*. *Le* congrès de la Fnars les a exposés, tout en se gardant d'opérer un réquisitoire brutal : accueil « à la tête du client », prestations médiocres, si*non indignes, incompétence de* bénévoles, voire de professionnels insuffisamment formés, face à des cas lourds. Aujourd'hui, trop d'associations veulent, chacune, « couvrir » le champ entier de l'exclusion, du colis alimentaire à la lutte contre le sida. Ce que Xavier Emmanuelli s'est contenté d'appeler pudiquement, lundi, des *« redondances »*.

Pour y remédier, l'idée du secrétaire d'Etat, agréée par la Fnars, est d'abord d'instituer *« une véritable obligation d'accueil* [inscrite dans une charte nationale] *dans notre dispositif social et médico-social »*. *« Le devoir d'accueil*, a-t-il dit, *ne se discute pas et s'applique à toute personne en détresse, quel que soit son statut. »*

ÉCUEIL BUDGÉTAIRE ET POLITIQUE

En clair : on prend d'abord en charge et l'on regarde ensuite si la personne est en situation régulière ou non. Alors que la tendance est plutôt de poursuivre en justice les dirigeants associatifs qui abritent des « clandestins », cette position de M. Emmanuelli fait d'autant *plus grincer des dents dans* les sphères gouvernementales qu'il la défend dans son projet de loi contre l'exclusion : ce ne sont pas seulement des considérations budgétaires, même déterminantes (*Le Monde* du 25 mai), qui retardent la « sortie » du texte de l'hôtel Matignon.

Cette obligation d'accueil découragerait les associations les moins aptes à s'occuper des problèmes d'alcool, de toxicomanie, de séropositivité, de violences conjugales... Mais elle suppose, en contrepartie, un soutien juridique et financier de l'Etat. Cet aval, les CHRS, *régis par divers textes* (lois de 1974 et 1975, décret de 1976, circulaire de 1991), l'ont, et il suffirait d'un simple « toilettage » législatif pour que le dispositif d'urgence leur soit confié. De la même manière, pour faire face aux besoins, d'autres établissements, dûment reconnus pour leur caractère professionnel, pourraient acquérir le statut de CHRS.

L'écueil est encore une fois d'ordre budgétaire. Beaucoup de structures d'accueil d'urgence sont actuellement cofinancées par des collectivités locales. Au nom de la *décentralisation, l'Etat s'est désen*gagé financièrement de certaines prises en charge (enfants en bas âge, handicapés) réalisées par les CHRS. Les collectivités locales ne seront-elles pas tentées, à leur tour, de retirer leur concours financier aux établissements devenus CHRS ?

Michel Castaing

500 000 personnes prises en charge par an

Il existe en France quelque 700 centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), habilités par la loi à accueillir des sans-abri dans la limite de leurs 35 000 places. Environ 500 centres sont regroupés au sein *de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation* sociale (Fnars), qui fête cette année son quarantième anniversaire. Les autres sont gérés par des municipalités, des caisses d'allocations familiales, d'autres établissements publics ou des associations qui n'ont pas encore souhaité se fédérer.

La Fnars administre au total 1 300 centres et services, qui emploient 8 000 salariés et autant de bénévoles. Elle prend en charge quelque 500 000 personnes par an. La durée de séjour ne peut pas, sauf dérogation, dépasser six mois et doit déboucher sur un projet d'insertion. Le budget de la Fnars (2,2 milliards de francs en 1996) est essentiellement financé par l'Etat, avec un apport des départements.

Menton s'inscrit sur la liste des villes interdisant la mendicité

POUR la deuxième année consécutive, le feuilleton social de l'été risque d'être nourri par des « affaires » de mendicité. Après André Labarrère, député et maire socialiste de Pau (Pyrénées-Atlantiques), qui vient d'interdire, jusqu'au 1er octobre, la mendicité dans le centre-ville et la consommation de boissons alcoolisées dans la rue (*Le Monde* du 31 mai), c'est au tour de Jean-Claude Guibal, maire UDF de Menton (Alpes-Maritimes), de brandir la plume de la répression.

M. Guibal va encore plus loin que M. Labarrère, comme s'il y avait, en l'espèce, une sorte de surenchère politique, la gauche ne devant pas avoir, en l'occurrence, le monopole de la sécheresse de cœur : le premier magistrat de Menton a non seulement pris les mêmes dispositions que le maire de Pau, mais encore il a ajouté à la liste des prohibitions *« la vente des journaux à la criée et le regroupement des chiens, même tenus en laisse »*. Comme les journaux, même contestataires, ne se vendent pas – hélas ! – tout seuls et que les chiens n'ont pas un instinct grégaire particulièrement développé, il n'est pas difficile d'en déduire que ce sont leurs « propriétaires » *qui sont ainsi visés, notamment* les marginaux qui rejoignent la Côte d'Azur en été.

La préfecture des Alpes-Maritimes a donné son aval. En effet, M. Guibal a pris soin de délimiter son arrêté dans le temps et dans l'espace pour ne pas contrevenir à la loi. L'an dernier, des décisions municipales interdisant la mendicité avaient été annulées par les tribunaux administratifs en raison de leur caractère trop général. Une circulaire du ministère de l'intérieur, signée le 20 juillet 1995, avait alors fourni aux édiles, *via* les préfets, une sorte de mode d'emploi de la lutte contre la « manche », qui n'avait pas fait l'unanimité au sein du gouvernement. Un communiqué de Matignon avait même assuré qu'*« on ne peut mettre fin par arrêté aux multiples causes de la mendicité »*.

Aujourd'hui, d'autres maires ont les mêmes velléités de proscrire la main tendue. A Metz (Moselle), villégiature s'il en est, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) et à La Rochelle (Charente-Maritime), où Michel Crépeau (Radical) avait, en juillet 1995, pris la tête de la croisade anti-vagabonds, on s'apprêterait, si ce n'est déjà fait, *à rejouer les épisodes précédents.*

Si l'épidémie d'ukases s'étend, cela signifiera que tout ce qui a pu être dit l'an dernier sur le sujet n'aura servi à rien. En particulier, cette évidence : l'arsenal législatif de notre pays est suffisant pour réprimer l'ivresse sur la voie publique, le tapage nocturne et toutes les sortes de violences qui peuvent être commises dans la rue.

> **L'arsenal législatif de notre pays est suffisant pour réprimer l'ivresse sur la voie publique ou le tapage nocturne**

N'auront servi à rien, non plus, les actions engagées, dès l'été dernier, par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, avec les missions de deux médiateurs – Bernard Quaretta et Danielle Huèges –, *concluant notamment sur la nécessité* de constituer des équipes de rue et d'instaurer des structures d'accueil pour les jeunes errants.

Les municipalités concernées n'auront-elles donc pas été aidées par les pouvoirs publics dans cet aspect de la lutte contre l'exclusion ? Des élus de villes festivalières, réunis à l'automne dernier à Aurillac (*Le Monde* daté 22-23 octobre 1995), avaient constaté les impasses de l'option répressive et souhaité définir de nouvelles méthodes de prise en charge des jeunes errants. Ils n'auraient alors rien décidé, rien réalisé ?

Pendant des années, la France a suivi, hiver après hiver, le feuilleton des victimes du froid, avant qu'un gouvernement ne mette en place un important dispositif. Ce même gouvernement va-t-il laisser se développer, été après été, un scénario moins tragique, mais tout aussi attentatoire au respect de la personne ? On ne comprendrait guère, aujourd'hui, que le premier ministre et le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence se contentent, qui d'un communiqué, qui d'un rapport.

M. C.

Une expertise donne raison au Crédit lyonnais contre Bernard Tapie dans l'affaire Adidas

La banque n'avait pas cherché à « ruiner » le député des Bouches-du-Rhône

M. Tapie avait toujours expliqué que l'abandon de l'entreprise d'articles de sport, qu'il avait qualifiée d'*« affaire de [sa] vie »*, n'était dû qu'à son choix de se consacrer à la politique. L'expertise judiciaire commandée par le juge Eva Joly conclut qu'il n'eut en réalité d'autre alternative et que, contrairement aux assertions du député, le Crédit lyonnais ne s'est pas vendu Adidas à lui-même.

MIS EN EXAMEN la semaine dernière pour *« banqueroute »* par le juge d'instruction parisien Eva Joly, Bernard Tapie va au-devant d'une nouvelle déconvenue. L'expertise judiciaire commandée au mois de septembre 1995 par Mme Joly, et rendue le 26 avril, décrit *en effet l'évolution de ce qui* fut le « groupe Tapie » sous un jour nettement défavorable. Surtout, le diagnostic de l'expert, Marcel Péronnet, sur les conditions de l'achat et de la revente d'Adidas, laisse mal augurer des chances du député-homme d'affaires de reprendre le dessus dans le conflit qui l'oppose, depuis maintenant plus de deux ans, au Crédit lyonnais.

Sur la base d'un précédent rapport d'expertise, commandé, celui-là, par le tribunal de commerce, les deux liquidateurs des sociétés de M. Tapie, Jean-Claude Pierrel et Yannick Pavec, avaient assigné la banque d'Etat, pour lui réclamer le paiement de 2,5 milliards de francs de dommages et intérêts (*Le Monde* du 22 février). L'ancien ministre de la Ville avait alors bruyamment annoncé son intention de s'associer à cette démarche, pour réclamer 6 milliards de francs au Crédit lyonnais, montant dont il assurait avoir été floué lors de la revente d'Adidas en 1993 (*Le Monde* du 7 mars). Cette procédure est aujourd'hui suspendue par l'ouverture, devant la juridiction pénale, de l'information judiciaire pour *« banqueroute »* qui vise, outre M. Tapie et son épouse, deux anciens dirigeants de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais *qui fut longtemps le meilleur de* ses soutiens (*Le Monde* du 8 juin).

Certes, la banque n'échappe pas aux critiques de l'expert, celui-ci estimant précisément que la SDBO a *« maintenu et accru ses concours* [aux sociétés de M. Tapie] *dans des conditions non conformes à la pratique bancaire »*. Le rapport indique toutefois que les deux *« sociétés centrales »*, Groupe Bernard Tapie (GBT) et Financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT), se trouvaient engagées, dès avant l'achat d'Adidas, *en 1990, dans un processus de déclin* qui devait les conduire à une *« situation de liquidation virtuelle »*. L'expert note au passage que l'*« évolution des centres d'intérêt de M. Tapie »* peut en partie expliquer cette déconfiture, ajoutée à certaines pratiques contestables : *« Les besoins de train de vie, en l'absence de résultats, pesaient sur le compte courant de M. Tapie et contribuaient à une dégradation rapide de la situation »*, indique M. Péronnet, précisant qu'entre 1989 et 1994 *« les prélèvements de toute nature »* opérés sur les comptes de FIBT se sont élevés à 256 millions de francs.

« Un risque très important pour la SDBO »

De 268 millions de francs en 1989, l'endettement global du groupe Tapie s'est accru jusqu'à 4,3 milliards à la fin de 1992, dont 82 % à l'égard de la seule SDBO. *« Le groupe Tapie, au fur et à mesure de l'augmentation des concours et du désengagement progressif des autres banques, est ainsi devenu un risque très important pour la SDBO »*, commente l'expert. Signalant des *« lacunes importantes »* dans le *« suivi de ce risque »*, il précise que *« la banque ne disposait qu'avec un certain retard de la documentation comptable relative aux sociétés du groupe et n'a pratiquement jamais eu recours à des avis professionnels pour l'évaluation des garanties offertes »* ; que, par ailleurs, les estimations, par la SDBO, des actifs du groupe Tapie *« ont connu dans le temps d'importantes fluctuations, qui ne peuvent être expliquées par la seule évolution du marché »*. Enfin, *« les commentaires exprimés par les services (...) font état de réserves peu cohérentes avec les évaluations optimistes qui en constituaient les conclusions »*.

« PROFIT NET ÉQUITABLE »

D'une situation aussi *« irrémédiablement compromise »*, l'expert déduit, à propos de l'acquisition d'Adidas pour 1,5 milliard de francs, que *« le groupe Tapie n'avait pas les moyens financiers permettant la réalisation d'une opération de cette ampleur »*.

Au total, relève le rapport, le groupe Tapie, *via* sa holding BTF, n'a détenu le contrôle d'Adidas que durant vingt-neuf mois, *d'août 1990 à janvier 1993.* De l'achat de l'entreprise à sa revente, plusieurs tours de table financiers ont été composés, *« dans lesquels la contribution du groupe Tapie est toujours restée marginale »*. Le député a, depuis, accusé le Crédit lyonnais d'avoir cherché à le *« ruiner »* en *« s'appropriant les titres Adidas à bas prix afin de réaliser une plus-value considérable »*.

La banque avait revendu, le 12 février 1993, la participation de BTF dans Adidas – qui s'élevait à 78 % – au prix de 2 milliards de francs, alors qu'elle en valait 8,5 en novembre 1995, date de l'introduction en Bourse du fabricant d'équipements sportifs. Au terme de ses travaux, l'expert a estimé le *« profit net »* dégagé par les trois principaux protagonistes de la reprise d'Adidas, *« après rémunération des capitaux investis »* : 231 millions de francs pour BTF ; 543 millions pour le Crédit lyonnais ; 138 millions pour les AGF. *« En considération des rôles respectifs et des risques assumés,* conclut-il, *ces rémunérations apparaissent globalement équitables. »*

Réfutant les accusations de *M. Tapie, le rapport Péronnet in*dique ainsi que BTF *« a pu prendre le contrôle d'Adidas sans apport de fonds propres et a bénéficié d'une part significative de la plus-value globale, alors même que sa contribution à l'amélioration de la gestion n'apparaît pas déterminante »*, cependant que le Crédit lyonnais *« assumait les principaux risques, en qualité à la fois d'associé et de créancier-gagiste »* et que la banque avait, dès lors, *« le plus grand intérêt à faciliter la recomposition du capital en octroyant aux associés et dirigeants potentiels des conditions d'entrée attractives »*.

De fait, le Crédit lyonnais débloqua des crédits à très faible taux d'intérêt à l'attention des candidats au rachat, même lorsque ceux-ci ne présentaient pas toutes les garanties de transparence, tels les fonds off-shore Omega Ventures et Coatbridge Holdings, respectivement immatriculés à Jersey et dans les îles Vierges britanniques.

L'expertise révèle que ces fonds sont en réalité *« contrôlés par de grands établissements financiers anglo-saxons, soit respectivement la Citibank et Argos Soditic, filiale de la banque Warburg »*, écartant par là-même le le soupçon, formulé par les liquidateurs du groupe Tapie, d'une opération de *« portage »* conduite par le Crédit lyonnais.

En concluant que la banque ne s'est pas vendu Adidas à elle-même, l'expert prive ainsi M. Tapie de l'un de ses derniers arguments.

Hervé Gattegno

Une tombe du cimetière central de Toulon a été profanée

M. Marchiani parle d'« acte antichrétien »

TOULON
de notre correspondant

La tombe d'une septuagénaire a été profanée, dans la nuit du 8 au 9 juin, au cimetière central de Toulon, situé sur les hauteurs de la ville. C'est dimanche 9 juin, en venant fleurir la tombe de son époux, qu'une Toulonnaise a découvert, au milieu d'une allée, le cadavre d'Yvonne Foin, décédée en 1976 à l'âge de soixante-dix-sept ans et inhumée depuis dans le dépositoire. La dépouille avait un crucifix planté à l'envers à hauteur du coeur et une plaque mortuaire, ornée d'une vierge, écrasée sur le visage ; un autre crucifix était planté en terre à côté du corps.

Selon les informations proches des enquêteurs, ce sont deux personnes au moins qui auraient opéré *« avec une détermination et une minutie machiavélique ne devant rien au hasard »*. Elles auraient choisi une sépulture particulièrement décorée de signes religieux avant d'en desceller les plaques, sans la briser, d'en retirer la bière et de la déposer dans l'allée. Pour en extraire le corps, il leur aura fallu ouvrir le cercueil de bois, puis la protection de zinc qu'elles ont découpée dans sa partie supérieure.

Les profanateurs n'ont laissé sur place aucun message, aucune trace, permettant de les identifier. En revanche, *« on ne peut pas exclure qu'ils aient délibérément choisi un corps momifié, pour mettre à exécution leur funèbre mise en scène. Et comment pouvaient-ils être au courant que la défunte avait subi ces soins de conservation après son décès ? »* Les enquêteurs ne semblent pas privilégier un acte exécuté sans préméditation ni préparation.

Le procureur de la République de Toulon a ouvert une information pour *« profanation à caractère raciste »* et n'écarte aucune piste. Pour Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, *« cet acte antichrétien »* pose problème et il *« espère qu'il ne s'agit pas d'une riposte à l'interdiction du concert du groupe de rap NTM (Le Monde* des 4 et 5 juin), *faute de quoi on aurait franchi un pas de plus dans l'ignominie »*. M. Marchiani veut *« croire qu'il ne faut voir qu'un concours de circonstances malheureuses entre cette interdiction et la proximité de la préfecture, qui ne se trouve qu'à 200 mètres du cimetière »*.

ÉTONNEMENT À GAUCHE

Si cet acte a suscité une indignation dans toute la classe politique varoise, les partis de gauche ont *été étonnés* par ces déclarations. Danièle Demarch, conseillère régionale communiste, estime *« indécent, en de pareilles circonstances, de faire de semblables supputations. Le préfet ne semble pas être à la hauteur de la responsabilité qui est la sienne »*. Pour Robert Alfonsi, secrétaire du PS à Toulon, *« M. Marchiani met de l'huile sur le feu en extrapolant de manière intempestive et en se référant une fois de plus à des valeurs chrétiennes que je respecte mais qui ne constituent pas les fondements d'un Etat laïque »*.

José Lenzini

Condamnation d'un proxénète qui faisait chanter deux députés

RACHID SARGHINI a été condamné, jeudi 6 juin, à six ans d'emprisonnement et à 500 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) pour proxénétisme aggravé et violences volontaires. Cet homme de trente-deux ans avait également tenté de faire chanter certains clients de ses trois protégées, dont deux députés.

C'est en enquêtant sur une affaire de vol à main armé que les policiers de Versailles interpellent, en avril 1994, Rachid Sarghini en compagnie d'une jeune femme, Stéphanie. Outre une somme de 60 000 francs, ils mettent la main sur un cahier et sur un agenda où sont méticuleusement notées, au jour le jour, des sommes variant de 750 à 2 000 francs. Si les enquêteurs soupçonnent une affaire de proxénétisme, ce n'est qu'en février de l'année suivante, en arrêtant Virginie dans un bar de la Guadeloupe, qu'ils découvriront que le souteneur avait tenté de faire chanter plusieurs clients de ses protégées, dont deux députés.

C'est après avoir rencontré Rachid, *« que tout le monde connaissait »* dans la cité d'Elancourt où il habite avec sa femme et ses deux enfants, *« en bon père de famille »*, que Stéphanie, Virginie et Dominique, trois jeunes filles âgées d'un peu moins de vingt ans, se prostituèrent. *« On était une bande de copains et tout le monde en profitait »*, expliquera Rachid à l'audience. *« Surtout vous »*, rétorquera le président de la 5e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, Jean-Michel Hayat.

Pour rendre ce commerce encore plus lucratif, le chantage y avait été ajouté. Virginie devait détecter ses clients les plus aisés et relevait le numéro d'immatriculation de leur voiture, que Rachid Sarghini faisait ensuite identifier par un policier parisien, oncle d'une de ses amies qui, elle, servait de chauffeur aux jeunes femmes. C'est ainsi qu'après avoir extorqué des sommes modestes à un restaurateur des Champs-Elysées et à un biologiste, il s'intéressera à deux députés, l'un du nord de la France – manœuvre qui échouera –, l'autre également maire d'une commune de la région parisienne. Ce dernier, pour éviter des révélations gênantes, versera, entre septembre 1993 et avril 1994, des sommes dont le total est évalué entre 150 000 et 200 000 francs. Pour faire pression sur lui, Rachid Sarghini et sa jeune protégée n'avaient pas hésiter à le menacer jusqu'à son domicile, et cette dernière à se rendre *dans son bureau de l'hôtel de ville pour ob*tenir de l'argent en lui promettant de lui restituer des cassettes audio comportant des conversations enregistrées à son insu.

En avril 1994, Virginie avoue avoir *« craqué »* et, pour fuir celui qui la battait régulièrement, accepte la proposition du député de lui offrir un billet d'avion pour la Guadeloupe. Un avis de recherche sera lancé, ce qui conduira, en février 1995, les policiers de la PJ de Versailles à l'interpeller dans un bar de Pointe-à-Pitre. La jeune fille n'aura pas à faire d'aveux car, entre-temps, prise de remords, une autre *« copine »*, avait tout révélé sur le chantage aux enquêteurs. Virginie a été condamnée à un an de prison avec sursis.

Jean-Claude Pierrette

Manifestations de soutien aux étrangers « sans papiers »

SEPT PÈRES étrangers d'enfants français ont commencé, vendredi 7 juin, une grève de la faim à Lille (Nord) pour obtenir la régularisation de leur droit au séjour. Soutenus par un collectif d'associations et de syndicats, les grévistes – cinq Guinéens, un Zaïrois et un Algérien – reprochent à la préfecture du Nord de *« retarder au maximum les démarches »* de régularisation prévues par les circulaires ministérielles et de ne leur délivrer que des autorisations de séjour de trois mois n'ouvrant pas droit à l'emploi. Selon la préfecture, tous les dossiers devaient être examinés, mardi 11 juin, lors d'une rencontre entre représentants de l'administration et des associations.

A Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), une trentaine de « sans-papiers » occupent une salle paroissiale pour obtenir une régularisation, avec le soutien du curé de la paroisse, de la Pastorale des migrants et du maire (PCF) de la ville. Les différents mouvements de « sans-papiers » qui se multiplient depuis l'occupation de l'église Saint-Ambroise à Paris, doivent converger, samedi 15 juin, lors de manifestations, à Paris et à Lyon notamment, organisées par les associations de défense des droits de l'homme avec le soutien des partis de gauche.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : sept contrôleurs de la RATP ont été roués de coups,** vendredi soir 7 juin à Montrouge (Hauts-de-Seine), par un groupe d'une vingtaine de personnes. Afin de verbaliser un adolescent qui voyageait sans titre de transport, les contrôleurs étaient descendus à un arrêt proche du commerce tenu par le père de l'adolescent. Ils ont été pris à partie par ce dernier et par des habitants du quartier. Le père et le fils ont été placés en garde à vue.

■ **LOGEMENT : une centaine de sans-abri ont occupé la galerie Claridge sur les Champs-Elysées,** à Paris, dimanche 9 juin après-midi, à l'initiative de l'association Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis. En occupant cet immeuble, propriété de l'UAP, les manifestants souhaitaient faire pression sur la compagnie d'assurance qui est, selon le Comité des sans-logis, *« propriétaire de centaines, peut-être de milliers de chambre de bonnes inoccupées à Paris »*.

■ **NOYADE : un homme de trente-sept ans et ses deux filles de cinq et huit ans ont péri noyés,** samedi 8 juin, dans le Doubs, près de Dole (Jura). Les corps ont été retrouvés dimanche, en milieu d'après-midi, après des recherches qui ont mobilisé dix-huit plongeurs.

■ **MEURTRE : un homme a été tué par balles, samedi 8 juin, dans le centre de Saint-Denis** (Seine-Saint-Denis) par deux individus circulant à moto. La victime, un homme d'une trentaine d'années, a été atteinte de deux balles à la tête et au ventre alors qu'il réparait une voiture dans la cour d'un restaurant. Selon les premiers éléments de l'enquête, il pourrait s'agir d'un règlement de comptes entre truands, la victime étant bien connue des services de police.

■ **POLLUTION : le mazout qui a pollué, dimanche 9 juin, le réseau d'eau potable de cinq communes de Corse-du-Sud,** provenaient de rejets émanant des installations d'une pépinière, située en aval du point de captage du réseau d'eau potable. Un circuit de secours a été mis en place pour les quelque 15 000 abonnés des communes de Porticcio, Bastelicaccia, Albitreccia, Agosta et Pietrosella. Les services techniques procédaient, dimanche en fin de journée, aux opérations de vidage et de nettoyage du réservoir d'eau potable.

■ **PEINTURE : un tableau de Paul Gauguin, estimé à 5 millions de francs et volé en 1992 à un particulier,** a été retrouvé, vendredi 7 juin en région parisienne, par les policiers qui ont interpellé le receleur présumé, un sexagénaire *« au lourd casier judiciaire »*. Jean Mariolle, soixante-neuf ans, a été écroué ce week-end à l'issue de sa garde à vue à la brigade de répression du banditisme (BRB). Chez lui, à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), les enquêteurs ont retrouvé des aquarelles attribuées à Dufy, une esquisse signée Salvador Dali ainsi qu'une aquarelle attribuée à Fernand Léger.

M. Dupon-Lahitte, nouveau président de la FCPE

AVEC L'ÉLECTION, samedi 8 juin, d'un nouveau président, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) semble vouloir mettre fin à une période de crise. Georges Dupon-Lahitte, quarante-quatre ans, enseignant en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux-III, remplace Bernard Borecki. L'ancien président, qui se retire pour raisons de santé, n'avait pris la direction de la fédération, en septembre 1994, que sur la demande insistante de ses amis, à la suite de querelles internes : la fédération changeait alors pour la première fois de « patron » entre deux congrès. Le nouveau président, père de six enfants *« du début du primaire à l'université »*, peut, du moins statutairement, jouer la longévité : les dirigeants de la fédération n'ont obligation de renoncer à leur mandat que lorsque leur dernier enfant quitte le système scolaire.

Après un congrès très houleux (*Le Monde* du 29 mai), la tâche qui attend M. Dupon-Lahitte et son équipe n'en est pas moins ardue. Même si les graves problèmes financiers font partie du passé, même si M. Dupon-Lahitte forme, selon un proche, *« un bon tandem »* avec la secrétaire générale, Jocelyne Piot, et que les adhésions reviennent, les problèmes restent pendants. Le nouveau président, qui exerce des responsabilités au sein de l'organisation de parents depuis neuf ans, écarte tout risque de scission comme à la FEN, entre socialistes et communistes. *« La FCPE n'est pas organisée en tendances et les choix de chacun sont très variés »*, explique M. Dupon-Lahitte, jugeant infondées les craintes exprimées lors du congrès. La question de la participation de la FCPE au débat social lui semble en revanche beaucoup plus d'actualité.

Constatant l'échec du « carrefour laïque », qui a tenté de rassembler plusieurs organisations de gauche après la révision manquée de la loi Falloux, M. Dupon-Lahitte estime que la vraie question réside dans la crise de la représentation. *« On trouve d'un côté un conseil supérieur de l'éducation où toutes les organisations sont représentées mais que personne n'écoute et, de l'autre, la commission Fauroux à qui l'on demande de repenser le système éducatif »*, s'indigne-t-il. Dans l'année qui vient, il lui faudra en tout cas mener à bien l'élaboration du nouveau projet éducatif de la FCPE *« pour aller plus loin dans l'esprit de la loi d'orientation de 1989 »* sans négliger les batailles au quotidien. Ainsi, le nouveau président assure vouloir *« se battre pour la gratuité, battue de plus en plus en brèche dans une société de plus en plus inégalitaire »*. Premier bilan dans un an, lors du renouvellement du bureau et la remise en jeu des mandats.

Béatrice Gurrey

Trois des six réfugiés basques expulsés vers l'Espagne devaient être libérés par Madrid

De violents incidents se sont déroulés, samedi 8 juin, à Bayonne, en manière de protestations

Le gouvernement français a remis, samedi 8 juin, aux autorités espagnoles six des dix « exilés politiques » qui avaient occupé pendant cinq jours la cathédrale de Bayonne. Trois d'entre eux devaient être libérés lundi, aucune charge n'ayant pu être retenue à leur encontre. Pour protester contre ces expulsions, de violents incidents se sont déroulés samedi soir à Bayonne, à l'issue d'une manifestation d'organisations de soutien aux réfugiés basques. Des incidents se sont également produits en Pays basque espagnol.

BAYONNE
de notre correspondant

Après l'intervention des forces de l'ordre, vendredi 7 juin, dans la cathédrale de Bayonne (*Le Monde* 9-10 juin 1996), six des dix « exilés politiques » basques espagnols qui l'occupaient depuis le début de la semaine ont été expulsés samedi vers l'Espagne, *via* le col du Somport. Selon le ministre de l'intérieur, ces six personnes étaient en effet encore sous le coup de plusieurs arrêtés d'expulsion pris de 1984 à 1987 à leur encontre par le gouvernement français. Elles avaient été interpellées à l'époque pour leur appartenance présumée à l'organisation séparatiste ETA et exilées vers l'Algérie, le Cap-Vert et le Venezuela. En revanche, une septième personne dans la même situation n'a pas été amenée à la frontière au terme d'une décision administrative : elle avait obtenu antérieurement la qualité de réfugié de la part de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Transférés à Madrid, les six expulsés, membres présumés de ETA, ont été entendus dans la journée de dimanche par l'Audiencia Nacional, le tribunal espagnol qui traite habituellement les affaires liées au terrorisme. Au terme de leur comparution, trois de ces Basques, qui ont passé déjà plusieurs années en exil forcé en Afrique ou en Amérique latine, devaient être laissés libres ce lundi, aucune charge n'ayant pu être retenue contre eux. En revanche, José Ignacio Arruti, Francisco Hernandez et Jose Portu resteront incarcérés en attendant l'instruction de leur dossier.

Exprimant la satisfaction du gouvernement espagnol, et remerciant les autorités françaises, Jaime Mayor Oreja, le ministre espagnol de l'intérieur, a salué samedi en ces termes les décisions de Paris : *« Nous vivons sans aucun doute en ce moment une impulsion nouvelle en matière de collaboration, de coordination et d'action contre le terrorisme (...). Nous avons ainsi fait échec à l'offensive de l'ETA. »* La semaine dernière, le ministre espagnol avait dénoncé comme *« une action de propagande »* l'occupation de la cathédrale de Bayonne et annoncé que les dix « exilés politiques » n'étaient pas recherchés par la justice espagnole. *« Ils peuvent revenir au Pays basque français et également au Pays basque espagnol. Il faut savoir séparer l'essentiel de l'accessoire. Ce qui compte, c'est qui dirige ETA »*, avait ajouté Jaime Mayor Oreja.

Pour protester contre l'expulsion de ces six militants présumés de l'ETA et la nouvelle coopération franco-espagnole dont elle témoigne, plusieurs organisations de soutien aux réfugiés basques ont appelé à manifester, samedi après-midi à Bayonne. Suivant les mots d'ordre des comités Gureak et EPSK, cinq cents personnes ont parcouru le centre-ville, réclamant une amnistie générale et *« le droit pour tous les Basques de vivre en Pays basque »*

« Nous vivons une impulsion nouvelle en matière de collaboration »

Fortement encadré par la police, le défilé s'est clos par de violents incidents dans le Petit-Bayonne, quartier de prédilection des nationalistes basques. Aux gaz lacrymogènes ont répondu des jets de pierres de quelques manifestants, scandant *« Gora Eta Militara »* (*« Vive ETA militaire »*) sur les gendarmes mobiles. Le porte-parole des « Gestoras pro-amnistia » – association de soutien aux prisonniers d'ETA –, Jose Mari Olano, a alors menacé *« les journalistes mercenaires qui font la propagande des Etats français et espagnol »*, déclarant : *« Nous avons suffisamment d'armes pour leur riposter ».*

Des vitrines ont été brisées, deux agences bancaires endommagées et, suite à des contrôles d'identité menés parfois sans ménagement, sept personnes ont été interpellées dont trois demeuraient au commissariat, lundi 10 juin au matin. Elles pourraient être poursuivies pour outrage et rébellion. Des incidents similaires ont eu lieu en Pays basque espagnol, samedi 8 juin et dimanche 9 juin, accompagnés d'actions de personnes cagoulées contre des intérêts français : un concessionnaire Peugeot a ainsi eu son garage incendié à Hernani, près de Saint-Sébastien, un autobus et du mobilier urbain ont été brisés et plusieurs établissements bancaires français endommagés dans une dizaines de localités.

Michel Garicoix

M. Jospin : « Nous l'avons fait nous-mêmes »

Au cours d'une visite, dimanche 9 juin, sur le site industriel de Lacq et pour la Fête de la rose des Pyrénées-Atlantiques à Pau, Lionel Jospin a commenté les expulsions de réfugiés basques : *« A partir du moment où l'Espagne est un pays démocratique, je pense qu'il peut être normal que, selon les voies judiciaires entre les deux pays, des extraditions ou des expulsions soient faites. Nous l'avons fait nous-mêmes »*, a indiqué le premier secrétaire du Parti socialiste, avant de préciser : *« En même temps, le droit des gens doit être respecté.* [Il faut] *que l'on regarde dans ce cas si ce droit a été respecté. »*

De son côté, Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, déplore dans un entretien publié le 10 juin par *Libération*, que l'autorité judiciaire n'ait pas été saisie. *« Le gouvernement n'a pas voulu utiliser les procédures légales car il se méfie des juges qui sont peut-être plus soucieux des libertés que lui »*, estime Me Leclerc.

CARNET

DISPARITION

Max Factor

Le « maquilleur des stars »

MAX FACTOR, dont le nom reste associé à une griffe de produits cosmétiques mondialement connue, s'est éteint, vendredi 7 juin, à son domicile de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

Le *lipstick* de Joan Crawford, le crayon à sourcils de Jean Harlow, et les ombres d'Heidi Lamarr, c'était donc lui. Né à Saint-Louis en 1904, Max Factor était le fils du maquilleur personnel de la famille royale russe qui avait émigré aux Etats-Unis l'année de sa naissance pour ouvrir à Los Angeles une petite entreprise de perruques et de maquillage pour le théâtre. Dès 1909, Max Factor Sr crée des lignes de produits pour les studios de cinéma. Chimiste de formation, Max Factor Jr prit la direction de l'entreprise en 1938, à la mort de son père, pour en faire l'une des premières entreprises de cosmétiques du monde.

Dès 1927, la marque est distribuée dans l'ensemble des Etats-Unis. Elle sera exportée dans quatre-vingt-un pays. Son slogan *« Max Factor, le maquillage des stars »*, lui vaut le succès auprès du public féminin. Un Academy Award récompense, en 1928, le Panchromatic Make up. Dix ans plus tard, le fameux Pan Cake Make up Technicolor immortalise, grâce à un procédé couvrant, les teints des divines du septième art. En as du marketing, Max Factor a su associer son nom à ceux de Mae West, Lana Turner, Gloria Swanson ou Elizabeth Taylor, qu'il maquille au cinéma. Il a su adapter ses produits pour le cinéma, puis pour la télévision, en noir et blanc et en couleur, et il a été l'un des premiers à signer un contrat d'exclusivité avec un mannequin, en 1972. En 1988, son *« no colour mascara »* était élu produit de l'année par le magazine *Fortune*. Distribuée par Revlon jusqu'en 1993, la marque avait été rachetée par Procter & Gamble.

L. B.

NOMINATION

LE PASTEUR MICHEL VIOT a été élu, le 30 mai, inspecteur ecclésiastique de l'Eglise évangélique luthérienne de Paris. Il succédera en novembre au pasteur Marc Chambron. Sa juridiction – équivalent luthérien d'un ministère d'évêque dans l'Eglise catholique romaine – s'étend à une vingtaine de paroisses à Paris, en Ile-de-France, à Lyon, Marseille et Nice.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Samuel,
Nathalie DIEBOLD
et
Bernard VALERO
sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon, Lucien, Gabriel, Samson,

le 23 mai 1996 à Paris-4e.

82, rue de Turenne,
75003 Paris.

Mariages

Annick BERINGER
et
Jean-Pierre RENGEVAL
ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré à Paris, le 7 juin 1996.

20, boulevard Barbès,
75018 Paris.

Anniversaires de mariage

– Jeanne, trente ans déjà !...
Jeanne, trente ans encore ?

Jean.

Décès

– Mme Dora Abitbol,
Le docteur et Mme Albert Abitbol
et leurs enfants,
Mme Caroline Abitbol,
Mme Raphaël Harrar,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Bohbot,
M. et Mme David Bohbot
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Guy Abitbol
et leurs enfants,
Mme Sylvia Sibony
et ses enfants,
Mme Lina Abitbol
et ses enfants,
Les familles Azan, Pinto, Solas, Abitbol,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lazare ABITBOL,
née Camille BOHBOT,

le 5 juin 1996, dans sa soixante-dix-septième année, à Rouen.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marcelle RAPINAT,
(1903-1996),
collaboratrice ancienne et fidèle
de *Paris-Soir, Combat, Paris-Match.*

Peut-on être un saint sans Dieu,
c'est le seul problème concret
que je connaisse aujourd'hui.
A. CAMUS.

De la part de ses amis et de Maria Botto, sa petite-fille,
1, *bis*, rue Martin-Bernard,
92250 La Garenne-Colombes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Berty Guez,
Paule et Michel Guez,
ses enfants,
Cécile,
sa petite-fille,
Rachel Guez,
Ses frères,
Les familles Guez, Goldmann, Gamon, Carniaux,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès survenu accidentellement de

Henry GUEZ,

le 7 juin 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 juin, à 10 heures, au cimetière de Grenoble.

19, rue des Déportés-du-11-Novembre-1943,
38100 Grenoble.

– Mme Eliane Weibel,
son épouse,
Jean-Claude et Anne Weibel,
et leurs enfants, Catherine et Marc,
Michèle Weibel,
Arlette et Emmanuel Karlin,
et leurs enfants, David, Ariane et Marjolaine,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre WEIBEL,

survenu le 7 juin 1996.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à la porte, angle des rues Froidevaux et Emile-Richard.

18, avenue du Général-Mangin,
75016 Paris.

– Lyon.

Le corps médical de l'hôpital neurologique
a la douleur de faire part du décès survenu le mercredi 5 juin 1996, de

Mme le docteur
Michèle GROCHOWICKI,
praticien hospitalier.

Une messe sera célébrée le mardi 11 juin, à 10 heures, à l'église Saint-Denis, 4, rue Hénon, Lyon-4e.

– Martine Frischmann
et son fils Bertrand,
Yvette Wertheimer,
Harry et Vilma Brumberger,
Hanuchka et Iku Mintzer,
Elie et Malka Kraft,
Lilly Kraft,
Toute sa famille,
Et ses amis proches,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Della KRAFT,

survenu à Paris, le 6 juin 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 juin, à 15 heures, au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, Paris-15e.

Ils rappellent le souvenir de son époux, le

docteur David KRAFT,

décédé le 4 décembre 1995.

85, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Marie-Madeleine et Mathieu,
L'Association des éclaireuses et éclaireurs de France,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Gérard MALLET,

survenu le 5 juin 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 juin, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le professeur Adolphe Pacault,
M. et Mme Gérard Deswazière
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Pacault,
M. Hervé Pacault,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adolphe PACAULT,
née Nicole MURY.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 12 juin 1993,

Guy MARCHAND,
citoyen du monde,

nous quittait brutalement.

Son dynamisme, son enthousiasme, sa ténacité, sa foi en un monde uni nous manquent.

Mais son action continue.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Hélène Cixous : **« Poétique de la différence sexuelle »**, 29 juin, 9 h 30-15 h 30, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Georges Leyenberger : **« L'art sans destination : Hegel et Hölderlin »**, 14 juin, 17 heures-19 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Philippe Nys : **« Herméneutique et phénoménologie des lieux de l'habiter »**, 13, 27 juin, 18 h 30-20 heures, salle 4, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e.

Richard Shusterman : **« L'esthétique à la fin de la modernité »**, 12, 17, 18 juin, 18 heures-20 heures, salle de débats A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Guy Lardreau : **« La mélancolie : études ordonnées d'histoire de la pensée et d'histoire de l'art »**, 15, 29 juin, 14 h 30-16 h 30, salles Pupey-Girard et Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

● **Colloques**

Idiomes, Nationalités, Déconstruction (s) : autour de Jacques Derrida

Responsable : Jean-Jacques Forte avec J. Derrida, H. Foda, A. Cheddadi, F. Benslama, A. Kilito, F. Zahi, J.-P. Milet, A. Khatibi, 13, 14, 15 juin, 9 heures-18 heures, Ecole Mohammedia d'ingénieurs, Rabat, Maroc.

Interprétations de la villa d'Este

Responsable : Philippe Nys, avec A. Boissière, G. Desmoyers, V. Ferriolo, M. Levinas, A. Pons, 19 juin, 10 heures-18 heures, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris-7e.

● **Samedi autour d'un livre**

Le travail : une valeur en voie de disparition

De Dominique Méda avec G. Fraisse, C. Kintzler, C. Larrère, E. Lecerf, D. Méda, E. Berns, 15 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur les salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Colloques

Colloque interreligieux
22-23 juin

A Suresnes, 13, rue Tuilerie. 10 heures-18 heures : **« Vers le réenchantement ».**

L'Universel - Tél. : 43-75-51-23.

Conférences

– **Alliance Israélite Universelle**, conférence de M. Jean-Pierre Faye, président de l'Université européenne de recherche : **« Présences juives dans la culture française »**, mardi 11 juin, à 20 heures, 45, rue La Bruyère, Paris-9e.

Renseignements : 42-80-35-00.

Communications diverses

– **Maison de l'Hébreu** : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.



Venise veut garder son or

En révolte contre Rome, les sujets de la Sérénissime affirment vouloir faire sécession et s'intégrer à une hypothétique République de Padanie. Les dissensions entre le Nord et le Mezzogiorno relèvent plus de la finance que de la politique

A Mantoue, pour abriter le « Parlement du Nord », imaginé par l'irrascible Lombard Umberto Bossi, chef de la Ligue du Nord, les militants ont déniché une ravissante villa du XVII[e] siècle, qui se loue pour noces et banquets. Trouver à présent un bâtiment décent à Venise, pour le siège du futur *« gouvernement* de la Padanie », cette entité géographique qui comprend l'opulente plaine du Pô (Piémont, Lombardie, Vénétie), dont le même Umberto Bossi réclame la *« sécession »*, ne sera pas tâche aisée. Et entre ses cours d'histoire, au lycée technique où il enseigne, et sa charge de secrétaire *provincial de la Ligue* en *Vénétie*, Alberto Mazzonetto se serait bien passé de devoir chercher.

Seulement voilà, c'est dans le Nord-Est, en Vénétie, plus encore qu'en Lombardie, que la Ligue a enregistré des records de voix aux législatives d'avril : 30 % en moyenne, avec des « pointes » à 40 % et même à 60 %. Aussi, à présent, la Ligue passe-t-elle avant tout. Il suffit pour le comprendre d'écouter l'affable Mazzonetto égrener d'une voix égale la litanie des revendications du Nord *« colonisé »* par les *« parasites centralistes et bureaucratiques de Rome »*, qui ont envoyé ici, dans les anciennes terres sacrées de la « Sérénissime », leurs *« enseignants méridionaux, leurs policiers méridionaux, leurs fonctionnaires méridionaux »*.

Le résultat ? Les *« Latins dominateurs »*, comme au plus beau temps des Césars, ont asservi les peuplades locales, qu'ils pressurent d'impôts pour combler un déficit public grandissant. D'où la nécessité de la *« sécession »*, à présent que l'idée de *« fédéralisme »* est galvaudée, dit-il, par tous les *« partis politiques opportunistes »* qui s'en sont emparés pour désamorcer la menace du Nord. Et d'exalter, pour annihiler totalement cette *« utopie de l'unité italienne »*, le *« gouvernement de Padanie »*, qui fonctionnera en marge de celui de Rome. Un *« gouvernement de l'ombre »* ? Non, plutôt un *« gouvernement soleil »*, car *« nous, la Ligue, nous n'avons rien à cacher »*. En somme, il ne reste plus au Nord qu'à construire une ligne Maginot « padanienne » sur le Rubicon.

Voilà pour la rhétorique. Une rhétorique que les plus fervents des partisans d'Umberto Bossi, ceux qui s'enroulent, pour les meetings du dimanche, dans les drapeaux frappés à l'effigie d'Alberto da Giussano – le héros nationaliste lombard du XII[e] siècle –, ont bien du mal à prononcer sans un demi-sourire. Car, en réalité, sous la ferblanterie moyenâgeuse, et les « coups de gueule » savamment distillés de son chef, la Ligue sait très bien ce qu'elle fait : du « surf » politique sur les vagues de plus en plus violentes de la contestation d'un Nord riche, qui se sent, à l'heure de l'Europe, tiré vers le bas par un Sud clientéliste et assisté. A cet égard, la plus belle déferlante vient de Vénétie, devenue ces dernières semaines la *« Vendée fiscale »* italienne. Cette Vénétie où bat le cœur, c'est-à-dire le portefeuille, du Nord-Est. Un portefeuille rempli, lire après lire, par un réseau de petites entreprises et d'artisans de génie.

Des exemples ? Plus des trois quarts des chaussures de ski du monde viennent de Montebelluna et plus de 80 % de toutes les selles de bicyclette (exception faite de la Chine) de Rossano Veneto ; à Vérone, Quarella a le monopole mondial de la poudre de marbre compressée, et à Cadore, se trouve Luxotica, numéro un mondial de la lunetterie. Enfin, les provinces de Vicence et Trévise – patrie du célèbre Benetton – exportent ensemble plus que l'Angleterre et Vicence seule autant que la Grèce. Au total, un véritable « Japon de l'Europe », organisé en secteurs corporatistes étonnants, où chaque entreprise complète la production de l'autre, au lieu de la concurrencer : le travail du cuir à Arzignano ; celui de l'or à Vicence, où mille deux cents petites entreprises représentent, à elles seules, une réalité économique supérieure à celle des géants Olivetti ou Alitalia.

Justement, c'est là que le bât blesse : la Vénétie, à l'heure où s'estompent les bénéfices de la dévaluation de la lire, sent son miracle économique en péril. Dans le peloton de tête des régions qui payent le plus d'impôts, elle est en queue de liste lorqu'il s'agit de bénéficier, en retour, des prestations de l'Etat : réseau routier désuet, hôpitaux saturés... Sénateur de la Ligue et maire de Montecchio Maggiore, la Mecque de l'industrie avec *jardins paysagers*, immeubles-miroirs et surtout mille six cents entreprises pour vingt mille habitants, Giuseppe Ceccato ne fait pas dans la nuance : *« Assez de sacrifices ! Nous travaillons comme des fous, ma commune paie 110 milliards de lires d'impôts, il lui en revient seulement 5 milliards ! A ce niveau-là, parler de sécession a un sens ; il faudrait un référendum, faire intervenir l'ONU, que sais-je ? »*

A Oderzo, une bourgade pleine de charme, noyée dans les fleurs, le maire, Giuseppe Covre, nouveau député de la Ligue et patron d'une entreprise d'éléments pour mobilier qui emploie soixante-dix personnes, a perdu tout sens de la poésie. Il n'aura de cesse de répéter, au volant de sa grosse Mercedes métallisée : *« Ils nous étranglent. Contester les impôts, c'est de la légitime défense ! »* Inutile de faire remarquer aux « révoltés » de Vénétie qu'ils sillonnent leurs – mauvaises – routes pleines d'inscriptions en dialecte *« Roma : Kancaro »* (Rome : cancer) dans des voitures larges comme des porte-avions. Inutile de leur rappeler qu'avant que la pression fiscale ne se fasse par trop sentir, passant en treize ans de 21,7 % à 40,4 % pour les commerçants et les artisans et à plus de 60 % pour les entreprises, ils ont connu des jours paisibles et que certains étaient même de grands adeptes de l'évasion fiscale : *chaque mot les pique au vif.*

ET Giuseppe Covre d'insister, lui qui a lancé un Mouvement des maires du Nord-Est très actif, pour dénoncer les méfaits de la bureaucratie : *« Je suis le premier de ma famille à avoir fait des études ; mon entreprise, je l'ai créée de mes mains. Puis arrive l'Etat et ses contrôles absurdes : il y a autant de paperasses que de matières premières dans nos ateliers. Ensuite, c'est le casse-tête du transport, pour moi qui travaille avec Singapour, les Etats-Unis, l'Arabie et tant d'autres pays ; je me retrouve, faute d'infrastructures, avec des transports qui coûtent le triple de la moyenne nationale. Même chose à la mairie : pour planter un poteau électrique, il faut quarante autorisations. Comment ne pas souhaiter être indépendants de Rome ? Un type comme Soros, qui fait la pluie et le beau temps dans l'économie mondiale, qui le contrôle, lui ? »*

Aussi n'est-ce pas pour rien qu'à Conegliano, dans le paisible arrière-pays vénitien, s'est mise sur pied une véritable machine de guerre, contre le fisc, mais aussi contre le Coreco, ce comité de contrôle des administrations locales, puissant relais de la *« coloniale »* romaine. Cette machine de guerre s'appelle la Life, association fondée en mai 1994 par une vingtaine de petits patrons batailleurs, qui se sont décerné le titre de *« libres entrepreneurs fédéralistes européens »*. En deux ans, ils sont déjà près de mille. Leur but ? Fabio Padovan, leur chef, ancien carabinier et patron catholique de l'Otlav, l'un des leaders mondiaux des charnières de portes, nous l'explique. Comme il l'a déjà décrit en direct, il y a quelques jours, au cours d'une populaire émission télévisée, à des millions d'Italiens interloqués : *« Oui, j'ai décidé de frauder le fisc, et je m'en vante. C'est une revanche contre l'injuste terrorisme fiscal de l'Etat. »*

« Avant, j'avais des frissons, dit-il, *en entendant l'hymne national ; j'avais le culte du drapeau. Et puis, en septembre 1982, lorsque j'ai vu à la télévision les visages ensanglantés du général Dalla Chiesa, préfet de Palerme, et de sa femme, massacrés par la Mafia, j'ai compris que cet Etat n'était pas le mien. Depuis, je rêve d'un pays civilisé, ordonné, efficace, où l'Etat vous protège au lieu de vous opprimer. Ici, en Vénétie, le « miracle » dont on parle tant, c'était une façon de nous sauver nous-mêmes, le fruit de notre frénésie à inventer, à travailler, à risquer. Nous ferons tout pour le protéger, quitte à aller en prison. »*

> « La Ligue du Nord ne nous a pas donné des idées ; elle a traduit en termes socio-économiques notre besoin d'identité, qui, jusque-là, s'exprimait dans notre « Lega veneta » en termes culturels »

A quoi pense Fabio Padovan, le regard caressant l'incomparable douceur de la campage vénète, en énumérant les mille et une complaintes de la *« Vendée fiscale »* : le fisc qui lui a pris *« en trois ans, autant que les dix-neuf années précédentes »*, le jeu de cache-cache avec les agents de la Brigade financière (lors des contrôles chez un membre de la Life, tous les autres entrepreneurs, prévenus par fax, arrivent pour protester en masse), etc.

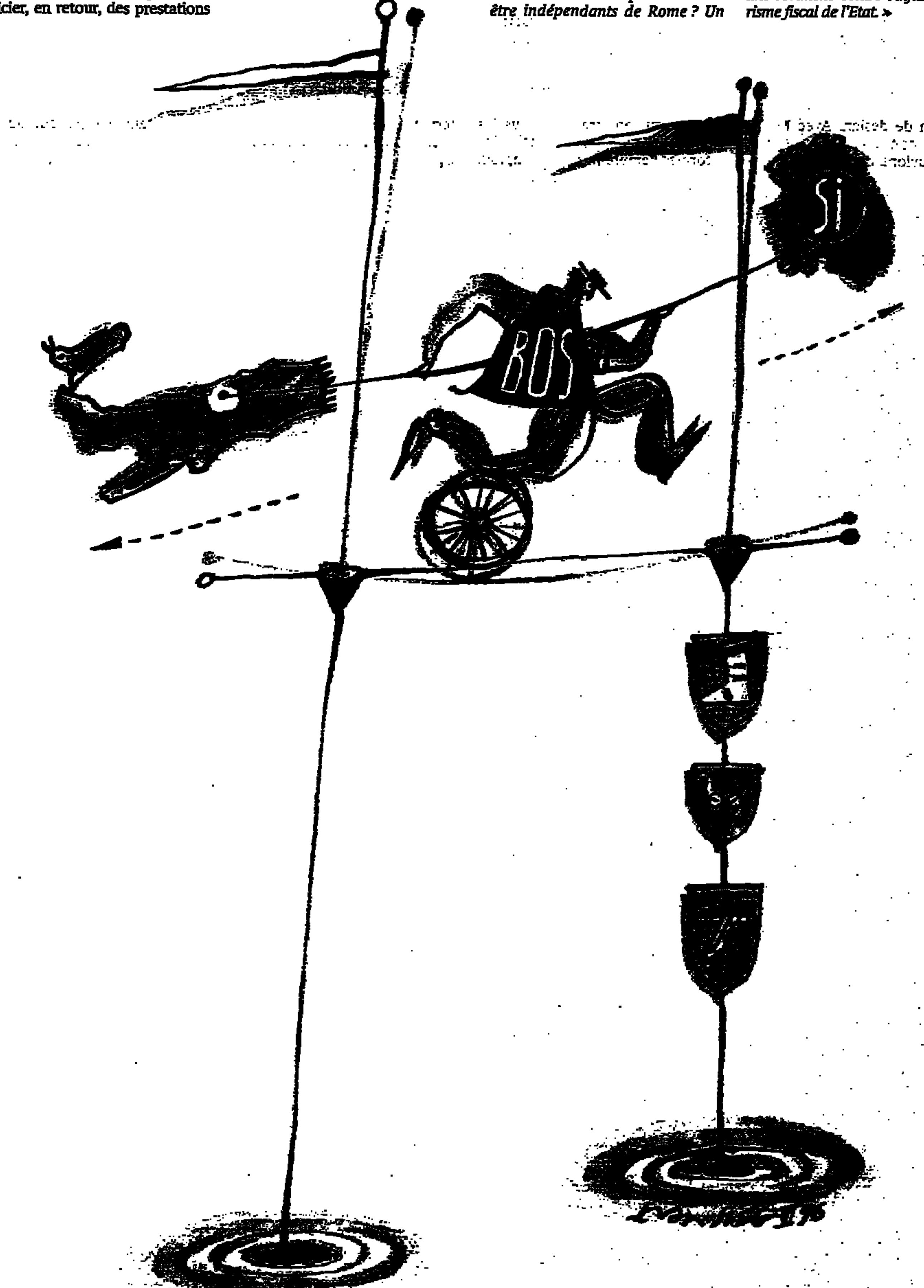
Peut-être pense-t-il à la Vénétie, « sa » Vénétie, si pauvre hier, si fragile aujourd'hui. Une terre d'émigrés dont on se moquait, les surnommant les *« polentoni »* (mangeurs de polenta), où, comme le note en expert le journaliste Gian Antonio Stella dans son ouvrage récemment édité *Schiei* (argent, en dialecte local), le revenu par habitant n'a rejoint la moyenne nationale qu'en 1971. De même, au début des années 60, sur cent maisons, quarante-huit n'avaient pas d'eau courante, 86 % pas de chauffage, 15 % pas de lumière électrique. Une Vénétie, dit encore Gian Antonio Stella, où le sens du travail – et du travail en famille – a cimenté l'identité *et où* 69 % des industries locales ont été fondées par un ancien ouvrier ou employé.

LA grande colère du Nord-Est ne serait-elle que le lamento égoïste des plus riches ? Un peu réducteur. Ce sont sur ces mêmes terres, aujourd'hui d'immigration, que se concentrent le plus grand nombre d'associations de volontariat ou de donneurs de sang. Et la politique là-dedans ? *« C'est une région qui a toujours su l'utiliser à son profit,* constate le sociologue Ilvo Diamanti. *Si l'ancienne Vénétie « blanche », démocrate-chrétienne, a utilisé la permissivité de la DC pour se développer, aujourd'hui, elle vote pour la Ligue comme mégaphone de ses revendications, pour alléger la pression du fisc et de la bureaucratie. Mais en fait, la Vénétie sécessioniste, cela n'existe pas. »* Que veulent-ils, pourtant, ces entrepreneurs en colère ? Fédéralisme, Europe des régions, simple « autonomie financière » ? L'idée n'est pas claire, mais le ton continue à monter, le gouvernement à se crisper. Lundi 10 juin, ils devaient même se retrouver à Mestre, pour donner *« l'assaut pacifique »* à la brigade financière locale.

« Nous, à la Life, nous sommes « post-politiques », assure Fabio Padovan. Et de conclure : *« La Ligue du Nord ne nous a pas donné des idées ; elle a simplement traduit en termes socio-économiques notre besoin d'identité, qui, jusque-là, s'exprimait dans notre « Lega veneta », l'ancêtre de toutes les ligues, en termes culturels. Bossi, à ses débuts, est même venu l'étudier. A présent, la politique c'est comme un taxi : nous empruntons le plus rapide, à condition qu'il nous mène où nous voulons aller. »* Mais qui paiera la course ?

Marie-Claude Decamps

Dessin : Ivan Sigg



هكذا من الاهل

François Barré, directeur de l'architecture

« L'indispensable dessein, c'est celui de l'architecture ordinaire »

L'ancien président du Centre Pompidou souhaite que l'architecte, « généraliste de l'espace », affirme sa présence dans le remodelage de la ville et de ses périphéries

« Depuis le début de votre carrière, vos centres d'intérêt professionnels sont les mêmes : le design, les arts plastiques et l'architecture. Votre formation à l'ENA vous a-t-elle disposé à de tels choix ?

– Quand je suis sorti de l'ENA, en 1965, on m'a demandé vers quel secteur je voulais me diriger. Dès cette époque, j'avais une inclination pour les arts plastiques, l'architecture et le design. J'ai donc répondu : la culture. Le directeur de l'école m'a dit que ce n'était pas sérieux et m'a suggéré de m'orienter vers les affaires étrangères. C'est ce que j'ai fait. J'y suis resté huit mois. Huit mois d'ennui mortel. Puis j'ai gagné le cabinet de Jacques Chaban-Delmas, à Bordeaux. J'admire cet homme. Comme je n'avais l'intention ni de rester à Bordeaux ni de revenir aux affaires étrangères, j'ai écrit à des gens que j'aimais, dont François Mathey qui dirigeait le Musée des arts décoratifs. C'était, en 1967, le lieu le plus actif dans le domaine de l'art contemporain.

» Mathey pensait à une « galerie du quotidien ». Ma référence, c'était le Design Center de Londres. Nous avons créé ensemble, en 1969, le Centre de création industrielle (CCI). Jusqu'à l'ouverture du Centre Pompidou, les expositions du CCI ont eu lieu aux Arts déco. François Mathey a fait accepter à Georges Pompidou l'idée que le CCI devienne un des départements de Beaubourg. J'ai donc intégré l'équipe du futur centre. J'y ai vécu une période exaltante, sous la houlette de Robert Bordaz, de préparation d'un grand projet. Le rêve, l'enthousiasme, le talent étaient là.

– Que pensez-vous du design français ?

– Au moment de la création du CCI, la France avait un retard considérable. Sans doute parce qu'elle avait une très forte tradition d'art décoratif et d'esthétique industrielle. Elle attendait du design un supplément d'âme. Chez les Anglo-Saxons, au contraire, le design est inhérent à la production industrielle. Ainsi, en Angleterre, le Design Center avait-il été créé par Churchill, avant même la fin de la guerre, comme un instrument stratégique pour relancer la machine industrielle. Pas comme un musée. Mais, depuis vingt-cinq ans, la France a étonnamment progressé : là comme ailleurs, le design s'est trouvé intégré à la production.

» En 1969, il y avait « le » bon produit par branche industrielle – Olivetti pour la bureautique, Braun pour l'audiovisuel, IBM pour les ordinateurs, Leica pour les appareils de photographie, etc. Aujourd'hui, le niveau moyen a considérablement monté. Mais cette élévation s'est accompagnée d'une indifférenciation des produits. Les objets ont perdu leur statut symbolique, ce qui est très bien. M. Braun disait, avec le vocabulaire et les concepts de son époque : *« Le bon design, c'est comme un bon domestique, on ne doit pas le voir. »* Ce nivellement par le haut a engendré en contrepartie un appétit de formes, visible dans la petite série, dans l'univers domestique non fonctionnel, une assomption formaliste que l'on retrouve chez des créateurs comme Mendini ou Garouste et Bonetti...

» Du coup, je me suis interrogé sur la pertinence de créer une collection de design. Avec Mathey, grand conservateur s'il en fut, nous avions dit non. Dominique Bozo, en 1992, dans le cadre du Musée national d'art moderne, a fait le choix inverse. Les objets qui marquent l'histoire des formes industrielles sont très peu nombreux. Il y a ceux qui symbolisent les grandes aventures de certaines firmes, comme Cassina, ceux qui témoignent des grands changements technologiques, comme l'apparition du lamellé-collé ou de la puce électronique, et quelques chefs-d'œuvre de designers qui ont marqué leur époque comme Charles Eames ou Gaetano Pesce. Une collection doit se borner à marquer les ruptures et les correspondances éventuelles avec l'histoire de l'art. Si ces correspondances sont claires à l'époque du constructivisme, du Bauhaus ou du mouvement De Stijl, il n'en va pas de même à d'autres époques. La collection du MNAM/CCI cherche encore sa définition.

– Le Centre Pompidou, dont vous venez de quitter la présidence, vous a-t-il permis d'assouvir vos goûts dans le domaine des arts plastiques ?

– La présidence du Centre n'est pas le lieu de l'assouvissement. Au Centre, j'ai personnellement défini les grands axes de programmation pour les années à venir. Mettre en place un cycle sur le passage du siècle (Féminin-Masculin, Face à l'histoire, les Ingénieurs du siècle, l'Abstraction, etc.), c'est-à-dire expliciter par des expositions la manière dont l'art a répondu aux questions de la société. Ou encore évoquer le XXᵉ siècle à travers des procédures qui ont traversé tous les mouvements artistiques (l'informe, l'empreinte, le réemploi). Cela permet de présenter conjointement des œuvres contemporaines et des pièces historiques, ces dernières facilitant l'accès aux plus récentes.

» Mais l'idée que le président du Centre devrait être doté d'un rôle d'animation et de coordination artistiques serait un leurre dangereux : il ne saurait être compétent à la fois dans le domaine des arts plastiques, du théâtre, de la musique contemporaine ou dans celui des bibliothèques. Cela interdirait, par ailleurs, la nomination à la tête de cette institution d'un pur gestionnaire dont le Centre aura peut-être besoin un jour prochain. Car il faut être conscient de la crise qui menace Beaubourg. Crise liée à l'immobilisme et à la consanguinité qui règnent dans l'établissement.

» A l'ouverture du Centre, la moyenne d'âge était de trente-cinq ans. Elle est aujourd'hui beaucoup plus élevée. On y vieillit ensemble. Il est impossible pour qui travaille au Centre de trouver une mobilité externe. Il n'y a pas de passerelles entre les grands établissements publics culturels. L'avancement est lent, et essentiellement à l'ancienneté. Il est aussi difficile d'y reconnaître le mérite que le démérite. Les aigreurs se multiplient. Les vraies réformes sont difficiles à mener. Cette situation est préoccupante pour l'avenir du Centre. Enfin, le mandat du président est notoirement trop court. D'autant plus qu'il ne va pas toujours à son terme.

DESSIN JY

> Nous entrons dans une période qui n'est plus quantitative. Stabilité démographique.
> Stabilité des flux migratoires.
> L'essentiel devient qualitatif.
> Nous savons, même s'il faut progresser, protéger la ville ancienne.
> Le grand chantier aujourd'hui, c'est la ville moderne de la périphérie.

– Vous venez d'accepter un poste encore plus difficile : celui de directeur de l'architecture au ministère de la culture...

– Ce poste n'est sûrement pas plus redoutable que la présidence du Centre Pompidou. J'ai connu une direction centrale du ministère de la culture, la délégation aux arts plastiques. J'en ai gardé un souvenir rafraîchissant. La direction dont j'ai désormais la charge est plus complexe, car elle mêle des problèmes de création et des questions économiques. De plus, on ne peut parler d'architecture sans parler de la ville ; il y a donc nécessaire convergence entre plusieurs ministères. Quand Philippe Douste-Blazy m'a demandé de prendre cette direction, j'ai évoqué trois priorités : la réforme de l'enseignement, la relance économique de l'architecture et le passage de l'objet à la ville, c'est-à-dire le choix de l'architecture ordinaire. Je ne remets pas en cause la politique des grands travaux de François Mitterrand, à laquelle j'ai activement participé. Elle a eu une importance considérable pour la notoriété et la qualité de l'architecture française. Mais, aujourd'hui, l'indispensable dessein, c'est celui de l'architecture ordinaire, de l'urbanité et de la reconquête de l'espace public. Il y a, en 1996, une sorte d'incapacité à dire la ville.

– Comment l'expliquez-vous ?

– Sans doute par un manque de projet collectif qui met dans le désarroi l'architecte tout autant que le politique et l'ensemble des citoyens. Sous la IIIᵉ République, la puissance publique affirmait sa présence dans la ville par des signes d'appartenance qui exprimaient les vertus républicaines : mairie, palais de justice, lycées, musées, prisons, casernes. Le musée est aujourd'hui l'équipement public le plus construit et le plus symbolique. Mais que symbolise-t-il ? Peut-être que la mémoire se substitue au projet et que notre seul projet est de nous souvenir. La ville a donc perdu à la fois les symboles du pouvoir – ce qu'on accepte de mettre en commun – mais aussi son hétérogénéité sociale et fonctionnelle. Depuis de nombreuses années, quand on évoque la ville en termes ministériels, c'est pour parler de pathologies urbaines, de points noirs, de difficultés à résoudre. Etrange régression, alors que la ville est sophistication de culture.

» La ville a changé. Nous entrons dans une période qui n'est plus quantitative. Stabilité démographique. Stabilité des flux migratoires. L'essentiel devient qualitatif. Nous savons, même s'il faut progresser, protéger la ville ancienne. Le grand chantier aujourd'hui, c'est la ville moderne de la périphérie, c'est la banlieue. Elle est le symbole de nos fractures, mais aussi de notre avenir. Elle est un projet qui n'a pas encore ses musées. C'est en elle et sur elle qu'il faut inventer. Le cinéma, le langage, la chanson, la musique l'expriment déjà. Une centralité multiple et nouvelle doit y naître.

» L'architecte est un généraliste de l'espace, des espaces de vie. Dans ce devenir qualitatif, il sera davantage présent, à toutes les échelles des espaces de vie. Peut-on parler d'aménagement du territoire, de qualité et d'attractivité des pays sans parler de culture et d'architecture ? De l'objet au territoire, de la maison individuelle à la ville et au paysage, il faut mettre en œuvre des savoir-faire sensibles.

– Comment jugez-vous l'enseignement de l'architecture en France ?

– Il n'est pas mauvais, contrairement à ce qu'on dit trop souvent. Mais nous entrons dans une période de grande mutation. les moyens nouveaux sont nécessaires. C'est pourquoi le ministre de la culture a annoncé un projet de loi de programme sur l'enseignement de l'architecture.

» La réforme que nous allons entreprendre s'inspirera, pour le principal, des conclusions du rapport remis en 1992 par le recteur Frémont. Il conviendra en premier lieu de resserrer les liens avec l'université sans perdre pour autant sa spécificité d'un enseignement centré sur le projet. Trois cycles de deux ans seront mis en place qui permettront justement ces échanges avec l'université. La recherche – DEA, DESS – sera notablement renforcée afin d'affirmer l'architecture comme une discipline. Un statut d'enseignant-chercheur sera établi. Les enseignements devront procurer aux architectes une capacité à répondre à la demande sociale dans sa diversité. Les DESS serviront beaucoup à cela.

» Les architectes sont indispensables aujourd'hui : auprès des villes, des régions, des départements, en tant qu'agents de ces collectivités. Ils doivent de même être auprès des grands maîtres d'ouvrage privés. Il importe qu'ils puissent devenir maîtres d'ouvrage eux-mêmes et apprennent la programmation. Il faut, en outre, qu'ils approfondissent les connaissances techniques liées à la construction, aux gestions environnementales, à la gestion, à l'exportation. Il faut enfin qu'ils sachent les métiers de la ville.

» Les écoles devront être plus autonomes qu'aujourd'hui et affirmer leurs différences. L'Etat garantira la qualité d'un enseignement aboutissant à l'obtention d'un diplôme national, le DPLG, qui est en même temps une licence d'exercice. Il mettra donc en place une évaluation pédagogique. Il refusera le numerus clausus, mais définira avec les écoles les conditions d'une sélection.

– Faut-il dissocier le diplôme de fin d'école de la licence d'exercice ?

– A terme, on y viendra. C'est prématuré aujourd'hui. Le premier objectif est celui de refondation de l'architecture. En 1997, la loi de 1977 aura vingt ans. Il faudra envisager une nouvelle loi qui réaffirme que l'architecture est « d'intérêt public », mais aussi la ville, et qui généralise les préoccupations de qualité et de maîtrise des espaces de vie.

» Il faudra aussi développer les actions de promotion. Ce développement passe par une transformation de l'Institut français d'architecture, trop confidentiel, et la mise sur pied d'un réseau de diffusion de la production architecturale, qui existe à peine. Il serait pertinent que le ministère de la culture puisse disposer d'un grand établissement de maîtrise d'ouvrage publique qui pourrait s'exporter à l'étranger. Nous y travaillons.

Dernier chantier : entreprendre une réforme des concours liés à la commande publique. Ces derniers ont été très importants pour le développement de la qualité architecturale en France. Ils ont néanmoins besoin d'être revus. Ils doivent être moins nombreux, plus transparents et permettre l'émergence de jeunes architectes. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Trois passions

DU CHAT, François Barré a le côté feutré, une certaine nonchalance affichée, l'œil mi-clos, et une mémoire sans défaut. On le sent prêt à bondir, à griffer s'il le faut. Il possède également l'art consommé de retomber sur ses pieds. Ses convictions d'homme de gauche ne l'auront jamais empêché de travailler avec des équipes de droite. Ni de rebondir après des passages à vide. Enarque distrait, il a conservé, de l'époque de sa formation, quelques amitiés réelles. Jacques Toubon par exemple.

Après un passage rapide au Quai d'Orsay, puis au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, la carrière de cet homme âgé de cinquante-sept ans s'est déroulée sous le signe de trois passions toutes personnelles : le design, les arts plastiques et l'architecture. Il les a servies toutes les trois, à tour de rôle.

C'est au Musée des arts décoratifs qu'il fait ses débuts, sous la houlette de François Mathey, avec qui il crée, en 1968, le Centre de création industrielle, qui allait bientôt rallier le futur Centre Pompidou. Un désaccord avec Robert Bordaz, pilote du futur établissement, l'amène à donner sa démission à la veille de l'ouverture. On le trouve alors chez Renault conseiller architectural du président de la firme, Bernard Hanon, et à la rédaction en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui*. En 1981, après l'élection de François Mitterrand, il s'occupe de l'organisation de certains grands travaux présidentiels. A la tête du Parc de La Villette, il en élabore le programme et organise le concours gagné par Bernard Tschumi.



FRANÇOIS BARRÉ

Quatre ans plus tard, il a en charge la Grande Halle de La Villette. Il invente à cette occasion un nouvau type de manifestation grand public : *Cités-Cinés* mêle habilement exposition et spectacle. C'est un gros succès. Il croit tenir là une formule promise à un bel avenir mais ses déclinaisons ultérieures se révèleront décevantes. En 1990, il prend la tête de la délégation aux arts plastiques. C'est pour lui une période heureuse. Jacques Toubon, ministre de la culture, ne l'oublie pas. Il le nomme à la présidence du Centre Pompidou. François Barré y découvre une machine lourde à piloter. C'est pourtant à contre-cœur qu'il la quittera, nommé le 27 mars pour prendre la direction de l'architecture recréée au ministère de la culture.

Le chantier qu'il entreprend est considérable : refonte d'une administration, passerelles à établir ou rétablir avec les autres ministères, relance d'une profession minée par la crise, réforme d'un enseignement contesté et sans moyens. Philippe Douste-Blazy a compris qu'il tenait, sur ce créneau difficile, une personnalité compétente et acceptée par le milieu. Il lui a laissé carte blanche. Reste à savoir si la rigueur budgétaire lui permettra de mener à bien sa mission.

E. de R.

Quatre questions sur un gambit

par Philippe Delmas

EN 1991, François Mitterrand a accepté l'extension de l'influence de l'OTAN à l'Est contre *l'extension de la construction européenne* aux questions de sécurité. Depuis un an, Jacques Chirac s'efforce de conclure un contrat semblable : la France participe à la modernisation de l'Alliance atlantique en échange de la concrétisation d'une véritable identité européenne en matière de défense. Francois Mitterrand tablait sur la création d'un noyau européen solide complément et contrepoids d'une OTAN en voie d'érosion. Cette approche s'est périmée pour deux raisons. D'une part, le démarrage de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) fut un fiasco ; la guerre de Bosnie fut un examen de passage trop difficile pour l'Europe débutante. D'autre part, le président Clinton s'est révélé habile, déterminé, et témoigne d'un sens *aigu de l'équilibre des puissances.*

Echec européen, succès américain : Jacques Chirac s'adapte à cette situation qui lui donne une plus grande marge de manœuvre que dans le cas inverse. Il aurait, alors, été obligé de poursuivre une inexorable intégration européenne, comme François Mitterrand. Mais le calcul de Jacques Chirac est un véritable gambit dont les risques sont importants. En effet, quatre questions majeures demeurent sans réponse.

1. La France a payé d'avance : les concessions ont été faites à l'OTAN avec l'espoir de créer le mouvement attendu. En revanche, aucune contrepartie tangible et immédiate ni aucun calendrier n'ont été fixés par la France. A ce stade, notre seule rémunération est un engagement de principe des *Etats-Unis.* Quant aux échéances ultérieures, ou bien elles nous ont été refusées ou bien elles n'ont pas été exigées. Dans le premier cas, l'échec est déjà avéré. Dans le second, la faiblesse est révélée. En toute hypothèse, la *France est donc engagée dans un* processus où elle est tributaire de la bonne volonté des Etats-Unis car il n'y a pas de clause de sortie.

2. Ce risque est d'autant plus grand que la réorganisation de l'OTAN proposée par la France ne peut être pleinement acceptée par les Etats-Unis. Il s'agit de créer au sein de l'OTAN des réservoirs de forces qui seraient à la disposition des Américains comme des Européens. Ces derniers pourraient utiliser les moyens de l'OTAN, y compris américains, pour des opérations auxquelles les Etats-Unis ne s'associeraient pas. Cela traduirait effectivement une modification de l'équilibre des pouvoirs au sein de l'OTAN au bénéfice d'une parité *euro-américaine.*

Or à cela nul n'est prêt à Washington. Bien au contraire. S'il est une leçon que les Etats-Unis ont tiré des dernières années, c'est qu'ils ne devaient jamais consentir à déléguer ni même à partager le commandement d'opérations dans lesquelles ils engageaient des forces ou des moyens. La réforme dont les principes ont été arrêtés à Berlin risque fort de s'arrêter en chemin, habillant de neuf une simple coopération logistique. La supériorité américaine en ce domaine et la dépendance européenne sont *si* grandes que Washington ne peut que s'en satisfaire : les Européens n'iront pas loin tout seuls.

3. Les Américains sont d'autant plus réticents que la pleine réalisation du projet français accentuerait l'évolution de l'OTAN du statut d'alliance militaire vers celui d'organisation de sécurité collective. Mi-machine militaire distributrice de moyens, mi-forum politique, l'OTAN achèverait de devenir un « machin » hybride à la vocation incertaine. Curieusement, les dirigeants francais ne semblent pas avoir d'idée sur la nature qu'ils souhaitent à l'OTAN. C'est pourtant un choix politique majeur. Car les alliances et les organisations de sécurité collective sont de natures opposées. Les membres des premières partagent des enjeux de sécurité ; ceux des secondes partagent des principes. La réorganisation proposée par la France donnerait effectivement à l'OTAN une nature intermédiaire. Elle s'éloignerait de sa nature actuelle de machine intégrée au profit d'un système militaire collectif à géométrie variable. En revanche, elle serait renforcée au point de vue politique car sa souplesse accrue lui permettrait d'être présente dans des opérations n'intéressant que les Européens. Son *organisation serait trop souple* pour être une alliance et sa vocation trop militaire pour être une organisation de sécurité collective.

Cependant, la France ne peut ignorer les conséquences politiques de la réorganisation de l'OTAN qu'elle propose. A terme, l'OTAN perdrait en efficacité militaire ce qu'elle gagnerait en flexibilité. Elle s'éloignerait de sa nature actuelle de machine intégrée américano-européenne au profit d'un système militaire collectif à géométrie variable. En revanche, l'OTAN en serait renforcée du point de vue politique. Sa souplesse serait accrue par sa faculté à être présente dans des opérations régionales n'intéressant que les Européens. La réorganisation proposée par la France donnerait donc une vocation hybride à l'OTAN.

Or, après quatre ans d'hésitation, les Etats-Unis ont choisi de conserver à l'OTAN sa nature d'alliance. Le report *sine die* de l'adhésion des pays d'Europe centrale en est une première conséquence. Une seconde sera la vigilance des Etats-Unis sur l'organisation des commandements dans l'OTAN. Les militaires américains qui en contrôlent la structure ne la laisseront pas évoluer vers une souplesse accrue et leurs gouvernements *les* soutient. Il a été convenu à Berlin que les actions autonomes des Européens supposeront l'aval préalable de Washington . Au prix d'une satisfaction formelle donnée à la France, les Etats-Unis achètent ainsi la reconnaissance de leur contrôle sur la politique de sécurité européenne. Et d'autant plus facilement que la plupart de nos partenaires sont prêts à le leur abandonner.

> La France est engagée dans un processus où elle est tributaire de la bonne volonté des Etats-Unis

4. L'ambiguïté de la politique française risque donc de jouer au détriment de l'Europe. Les Américains imposent leurs vues ; la France aura pris acte de ce que ses partenaires n'étaient pas mûrs pour bâtir une défense européenne et les aura suivis. En d'autres temps, elle *aurait choisi de s'obstiner à les* convaincre de leur propre identité... Et si la France obtient vraiment d'échanger la consécration de l'OTAN contre son européanisation, la situation de l'Europe n'est pas meilleure. Car, dans un tel schéma, quelle raison reste-t-il de construire une organisation de sécurité propre à l'Europe ? En donnant à l'OTAN la plasticité nécessaire, la politique française actuelle lui offre tout l'espace que l'Union européenne essaye de conquérir laborieusement. Les Américains l'ont compris. A Berlin, ils ont accepté tout ce qui intègre davantage l'Europe dans l'Alliance et refuser tout ce qui l'en – ou l'y – rendrait plus indépendante. Ce risque est d'au*tant plus grave que piétine la* construction d'une politique européenne de défense. Seule fonctionne la coopération industrielle parce que les grands pays se trouvant désargentés, et avec de nouveaux besoins. Ils tâchent donc d'y répondre ensemble. C'est une réussite qui rend plus consternant encore le désarroi politique de l'Europe. Force est de constater que la France y contribue plus qu'elle n'y porte remède.

La France paraît chercher sa liberté dans un dosage entre l'Atlantique et l'Europe, comme hier entre l'Ouest et l'Est. Au-delà d'une liberté tout apparente qui satisfait les nostalgiques, il n'y a aucun bénéfice stratégique dans cette attitude. En revanche, son coût est manifeste dans la détérioration de la re*lation franco-allemande. L'entente* des deux Etats a pu se bâtir parce que leurs dirigeants partageaient une conviction commune de l'impératif de l'union politique et qu'ils le plaçaient avant tout autre. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les « ambitions » allemandes sont critiquées à Paris, et les « ambiguïtés » françaises à Bonn. Nul doute que les maladresses ne soient partagées ; mais elles n'auraient pas de telles conséquences si les stratégies restaient en harmonie. Or elles ne le sont plus, et c'est le vrai coût de la politique actuelle. L'ouverture française à l'OTAN apparaît aujourd'hui comme une concession faite pour gagner une aisance illusoire au prix de notre vraie liberté : une politique véritablement européenne, et donc franco-allemande. Qui peut prendre le risque de voir la France répéter l'échec de la CED ? Pour la France comme pour l'Europe, la construction d'une politique de défense commune n'est pas une option, c'est une nécessité vitale. Si elle échoue, c'est toute la *construction européenne qui, à* terme, se défera. Sans fondement politico-militaire, la puissance économique de l'Europe ne sera qu'une illusion : elle servira, comme aujourd'hui en Bosnie ou en Palestine, à financer la politique de Washington. « L'*Européen devra se faire soldat s'il veut garder son crédit de commerçant* », écrivait Nietzsche, en 1888.

***Philippe Delmas** est conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Défense européenne et OTAN : la dérive

par Paul Quilès

LES résultats du sommet de l'OTAN qui vient de se dérouler à Berlin sont présentés par M. Chirac comme un grand succès. Il paraît qu'une *« identité européenne de défense »* aurait été reconnue par l'OTAN, ce qui permettrait d'envisager la construction d'une véritable Europe de la défense.

Les communiqués triomphants et les déclarations d'autosatisfaction du gouvernement ne doivent pas nous empêcher de nous interroger sur la réalité des prétendues avancées dont l'accord de Berlin serait porteur.

Revenons d'abord un peu en arrière.

A la fin du mandat de François Mitterrand, la France était parvenue à donner un début de forme et de crédibilité à l'idée de défense européenne. Une coopération militaire sans précédent avait été mise en place avec l'Allemagne. Les Américains avaient accepté l'idée que la démarche européenne n'était pas dirigée contre l'OTAN. *L'UEO avait été remise en* marche et placée sous la responsabilité politique de l'Union européenne. Le premier noyau d'un outil proprement européen (l'Eurocorps) avait été créé. Deux sommets de l'OTAN avaient déjà reconnu l'identité européenne en matière de défense, sans que la France ait eu à faire de concession sur son statut.

Il avait fallu surmonter l'hostilité des Américains, l'inertie de nos partenaires, le scepticisme généralisé. Cet acquis était solide, mais aucun de ces résultats n'est définitivement acquis : sans une dynamique forte, tout peut se désagréger rapidement.

Or, depuis un an, M. Chirac est en train de procéder à une sérieuse remise en cause de notre politique de défense. *Plusieurs* décisions importantes; les unes spectaculaires (essais nucléaires), les autres discrètes (retour dans certains organes intégrés de l'OTAN), ont été prises ou sont envisagées (professionnalisation de nos armées, dis*solution de la composante fran*çaise de l'Eurocorps), qui toutes affectent notre doctrine militaire et notre politique d'alliances.

Cette révision s'est faite sans débat public, le gouvernement ayant pris soin jusqu'ici d'en parler le moins possible ou de le faire dans les termes les plus flous. Cela est très regrettable, car de nombreuses questions se posent sur les raisons et les objectifs de la démarche de M. Chirac.

Par exemple :

– Qu'est-ce qui a dicté ce changement de cap ? S'est-on brusquement avisé que l'OTAN aurait à ce point changé de nature que la France pourrait désormais y faire prévaloir ses vues ? Qu'il serait désormais impossible de construire une identité européenne de défense hors de son giron ? Si oui, il faut le dire et ouvrir le débat. Sinon, quels sont les objectifs que poursuit le gouvernement ?

– Pourquoi avoir choisi ce moment alors que les Américains, forts de leur privilège d'unique grande puissance, affirment à chaque occasion leur volonté d'hégémonie, et que la perspective de leurs élections ne les prédispose pas aux remises en cause ? Les concessions apparentes qu'ils viennent de faire ne visent-elles pas en particulier à réduire le rôle des Européens en Bosnie en décembre prochain à celui de supplétifs ?

– Est-ce ainsi qu'on entend faire progresser la défense européenne ? N'est-il pas ingénu de confier aux Américains la responsabilité de la construire ? Croit-on vraiment qu'ils soient disposés à laisser l'Europe se doter d'attributs de puissance et de souveraineté qui la conduiraient à prendre dans le domaine militaire des décisions par elle-même ? En attendant, où en est le processus de fusion entre l'Union et l'UEO ? Que compte-t-on faire de l'Eurocorps, désormais opérationnel ?

– Est-ce ainsi que l'on compte maintenir l'influence de la France dans les affaires du monde ? Si nous devons partager notre souveraineté militaire, ne valait-il pas mieux se réserver de le faire au profit de l'Union européenne le moment venu, plutôt que la dilapider dans une organisation où les Américains n'accepteront qu'en apparence de se dépouiller d'une partie de leur pouvoir ?

> L'accord de Berlin risque fort de n'être qu'un accord de dupes

On aimerait que le président de la République et le gouvernement aient des réponses à apporter à ces questions. On aimerait être certain que leurs décisions ne compromettent pas des positions patiemment et tenacement conquises.

L'accord de Berlin risque fort en effet de n'être qu'un accord de dupes, puisque toute décision d'intervention européenne par le biais de l'OTAN sera soumise à l'*autorisation unanime du Conseil* atlantique (ce qui correspond à un droit de veto des Etats-Unis) et que la prééminence américaine dans le commandement allié en Europe (Saceur) n'est pas remise en cause.

Cette *« européanisation de l'OTAN »*, qui n'a pas grand-chose à voir avec une défense européenne, conduit en réalité à faire des Etats-Unis le seizième membre de l'Union européenne, dès lors qu'il s'agira de décisions concernant la défense. Ce n'est certainement pas ainsi que se forgera l'identité de l'Europe.

Même si cela n'est pas formellement annoncé, la réintégration complète de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN est en marche. Il n'est pas *normal* que cette intention de M. Chirac, s'agissant d'une importante évolution de notre politique d'alliances, n'ait jamais été explicitée et qu'on doive la découvrir par bribes. Décidément, après la *« décision »* de supprimer la conscription (*qui* est de la responsabilité du Parlement en vertu de l'article 34 de la Constitution), cette attitude du président de la République vient confirmer une dangereuse dérive vers un exercice solitaire du pouvoir.

***Paul Quilès**, ancien ministre, est député (PS) du Tarn.*

Vers une nouvelle alliance

Suite de la première page

Mon collègue des affaires étrangères a récemment donné les raisons politiques qui expliquent notre démarche (*Le Monde* daté 2-3 juin). Elle met l'accent sur la relation étroite entre notre démarche européenne et notre politique vis-à-vis de l'OTAN. L'affirmation d'une identité européenne de défense est l'un des éléments majeurs de la rénovation de l'OTAN. La possibilité de recourir à des moyens de l'Alliance atlantique et de ses pays membres conforte les capacités européennes de gestion de crise. La rénovation de l'OTAN conditionne son élargissement futur. L'étroite cohérence entre la formation de l'identité européenne de sécurité et de défense et la pérennité d'une organisation atlantique est la meilleure façon d'établir solidement une sécurité européenne stable. Loin d'être incompatibles, ces deux enjeux sont interdépendants.

Le lien est également fort entre cette démarche et les réformes engagées en France depuis le mois de février. Le nouveau modèle d'armée, la loi de programmation militaire adoptée il y a quelques jours à l'Assemblée nationale, viennent à l'appui de nos solidarités et de nos engagements pour la sécurité de l'Europe : en témoignent l'accent mis sur des capacités de projection de puissance adaptées au nouvel environnement de la défense européenne, la priorité donnée au renseignement et à la prévention, avec les programmes spatiaux au service d'une capacité européenne nouvelle, la réalisation de moyens de commandement et d'action de nouvelle génération, interopérables avec nos alliés, et *bien entendu* notre volonté de concertation dans le domaine nucléaire. Ces réformes donneront à notre instrument militaire souplesse et efficacité.

Quels sont concrètement les résultats de Berlin, du point de vue de la défense ?

Pour la première fois apparaît la possibilité d'un meilleur partage des responsabilités. Les Européens pourront remplir eux-mêmes certaines missions d'une façon harmonisée avec le système de coopération militaire mis en place au sein de l'Alliance. Ainsi pourront-ils mener des opérations en utilisant les moyens de l'OTAN sous le contrôle politique et la direction stratégique de l'UEO. A cette fin, le communiqué de Berlin prévoit trois principes :

– l'identification préalable des moyens de l'OTAN qui seraient mis à la disposition des Européens ;

– la définition des arrangements nécessaires pour actionner une chaîne de commandement européenne, indispensable à la conduite des opérations placées sous la responsabilité de l'UEO ;

– la planification et l'entraînement des éléments ainsi pré-identifiés dès le temps de paix.

Ces décisions ne marquent en aucune façon un désengagement américain. Elles permettent, pour reprendre l'expression du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Christopher, *« aux Européens de prendre encore plus de responsabilités dans l'Alliance tout en maintenant le lien vital »* entre les Etats-Unis et l'Europe.

Beaucoup reste encore à faire cependant ! Il nous faut maintenant traduire les principes de Berlin dans *la réalité des structures et des procédures* de l'OTAN. D'où l'importance de la réunion du 13 juin.

Concrètement, il s'agira dans les mois à venir de s'assurer de la cohérence des trois directions tracées à Berlin :

– la mise en œuvre des GFIM (groupes de forces interarmées multinationales), un des moyens pratiques pour permettre aux Européens d'utiliser des capacités de l'Alliance : il faut désormais leur donner vie en précisant les modalités concrètes de leur mise en œuvre, *en prévoyant très vite la* planification et les exercices indispensables pour s'assurer de leur efficacité ;

– l'identification des moyens nécessaires aux Européens, la désignation des responsables militaires à *« double casquette »*, c'est-à-dire assumant à tous les niveaux de l'Alliance une fonction européenne additionnelle et susceptibles de conduire les opérations placées sous la responsabilité de l'UEO ; il faut également faire l'état réel des capacités opérationnelles européennes, et des lacunes à combler ;

– l'adaptation des futures structures militaires de l'OTAN.

Un travail a été engagé depuis plus de six mois par le Comité militaire de l'Alliance, qui a pour objet de dessiner les contours des futures structures militaires de l'OTAN rénovée. Cette *« étude à long terme »* devra permettre d'alléger l'organisation militaire, ainsi que de l'adapter à ses nouvelles missions de gestion de crises, tout en faisant à chaque pays membre la place qui lui revient. Pour cela, l'Alliance devra faire preuve d'imagination et d'audace, en secouant quelque peu les habitudes prises. Il s'agit donc bien d'une réforme globale : les mois à venir seront particulièrement chargés si nous voulons aboutir avant les réunions ministérielles de l'OTAN de décembre prochain.

Il conviendra de veiller à la convergence des propositions qui seront faites dans ces trois domaines, pour que les réunions de décembre permettent effectivement de définir une organisation militaire rénovée, apte à faire face aux défis de l'après-guerre froide.

> L'affirmation d'une identité européenne de défense est l'un des éléments majeurs de la rénovation de l'OTAN

Cette réforme globale demandera, c'est l'évidence, plusieurs mois, voire davantage, pour être mise en œuvre de haut en bas. L'enjeu est effectivement de taille. La France, bien sûr, y travaillera pleinement. La réunion du Conseil atlantique du mois de décembre sera la prochaine étape importante. C'est en fonction du succès des travaux accomplis d'ici là que la France pourra alors prendre les décisions qui s'imposeront concernant sa pleine participation à un système d'alliance profondément rénové qui permettra à l'identité européenne de s'affirmer. Loin d'un retour au passé, c'est d'un nouveau départ qu'il s'agira. Ne nous trompons pas, c'est un événement majeur pour l'Europe et pour l'Alliance, mais aussi pour notre capacité à faire face aux défis futurs. S'il est concrétisé, le choix de Berlin viendra élargir nos options. La France savait *jusqu'ici* monter des opérations de gestion des crises seule, ou le cas échéant en coalition. En revanche, si elle affichait toujours, avec ses partenaires européens, son choix européen, force était de constater que les moyens manquaient pour que *l'Union* européenne de l'UEO puisse jouer tout le rôle qui lui revient en matière stratégique et militaire. Quant à l'organisation atlantique, la France ne pouvait l'aborder qu'avec une certaine distance, du fait même qu'elle ne permettait *pas vraiment l'identification* de l'Europe en son sein. Aujourd'hui, ces malentendus semblent dépassés.

Berlin fonde une alliance nouvelle. C'est un grand succès pour l'Europe que nous construisons, et pour les Européens *qui aspirent* à nous rejoindre. C'est aussi un succès pour notre partenariat avec les Etats-Unis, dont le président a su reconnaître que l'affirmation d'une identité européenne dans l'Alliance était le meilleur moyen d'assurer la pérennité de celle-ci. *Les conditions* nouvelles de la sécurité européenne ne laissaient aucune chance au statu quo. Ma conviction est que Berlin a donné à la relation transatlantique le souffle nouveau qu'appelaient les bouleversements géostratégiques qu'a connus l'Europe ces dernières années.

Charles Millon

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le durcissement de Lionel Jospin

AU DIAPASON de son électorat qui, selon les sondages, attend de lui une ferme opposition au gouvernement, Lionel Jospin multiplie, depuis quelques jours, les attaques contre Jacques Chirac. De la Corse au rapprochement de la France avec l'OTAN, de la réforme de la fiscalité à la politique sociale, de l'affaire des HLM de la ville de Paris à celle de la « vache folle », en passant par la réforme du service national, rien ne trouve grâce aux yeux du premier secrétaire du Parti socialiste.

A Nantes, à Pau, devant le conseil national de son parti, celui qu'on jugeait trop timoré, ou trop respecteux d'un président de la République avec lequel il imagine cohabiter en 1998, muscle ses critiques, abandonne le registre des reproches diplomatiques et harcèle désormais M. Chirac, lui reprochant son *« incohérence »*, son *« irresponsabilité »* ou, encore, d'avoir *« manqué sa parole »*, de mener une politique *« de plus en plus à droite »*, voire d'être *« un héritier infidèle du gaullisme »*.

Dès le premier anniversaire de l'élection de M. Chirac, M. Jospin avait annoncé un ton *« plus fort »*. Huit mois après son élection au poste de premier secrétaire, l'ancien candidat à l'élection présidentielle se libère de plus en plus du passé collectif des socialistes, n'ayant pas renoncé à dresser l'inventaire de ses succès comme de ses échecs. Ses attaques sur les HLM de Paris et sur la « vache folle » montrent qu'il croit possible aujourd'hui de renvoyer vers la droite le mistigri du discrédit qui s'était abattu sur le PS avec l'affaire Urba et celle du sang contaminé.

« Ne faisons pas fantasmer les Français sur des choses que nous serions incapables d'appliquer si nous étions au pouvoir »

Si M. Jospin a remis « un tigre dans son moteur », après s'être employé à relancer une machine socialiste bien grippée, il reste pourtant fidèle à une stratégie exposée à l'Institut d'études politiques de Toulouse en février. *« Le PS doit se poser en s'opposant »*, avait-il expliqué en insistant sur la nécessité de mener une *« critique systématique et forte du gouvernement en place »*. *« Le PS doit aussi se poser en s'affirmant*, avait-il ajouté, *c'est-à-dire* [...] *en interrogeant ce que nous avons fait (pas toujours au mieux) et en disant ce que nous ferions, en étant une force de proposition »*, disait-il. *« C'est en recherchant la synthèse de ces deux arts de s'opposer que je m'efforce de conduire l'action du Parti socialiste »*, avait conclu M. Jospin en justifiant sa gestion du ton... et du temps.

Dans le harcèlement qu'il mène désormais contre M. Chirac, M. Jospin veut convaincre l'opinion que, trois ans après son retentissant échec aux élections de 1993, le PS est de nouveau prêt à l'alternance. Cela suppose à la fois qu'il persuade l'électorat qu'il n'y a pas d'alternative de droite – du côté de Philippe Séguin – ni, encore moins, d'extrême droite, et que son parti prépare bel et bien une alternative de gauche. Il s'efforce donc de favoriser un nouveau rassemblement de la gauche, non sans succès puisque Robert Hue est prêt, à certaines conditions, à *participer à un gouvernement socialiste*. Il s'efforce surtout de rénover les idées de son parti et de rebâtir son programme, suivant « son » calendrier. Après les conventions sur l'Europe et la démocratie, la redistribution sera à l'ordre du jour à l'automne. Le congrès, en mars 1997, précédera la distribution des investitures.

Dans l'éventualité d'un succès aux législatives de 1998, M. Jospin récuse toute cohabitation *« de combat »*, contrairement aux vœux de la Gauche socialiste, et privilégie des *« propositions fortes mais applicables »*. *« Ne faisons pas fantasmer les Français sur des choses que nous serions incapables d'appliquer si nous étions au pouvoir »*, *disait-il le 12 mai. Ainsi, ce qui pourrait* entraîner une révision de la Constitution, relevant de l'initiative du chef de l'Etat, sera écarté du programme législatif, comme le droit de vote des étrangers ou le quinquennat.

Le *« réalisme de gauche »* du premier secrétaire peut le conduire à privilégier tantôt le premier terme, comme sur l'Europe, tantôt le second, comme sur la démocratie, où, avec le rétablissement de l'autorisation administrative préalable de licenciement, il ravit à coup sûr ses militants, la démonstration restant à faire auprès de son électorat. Au passage, il fait coup double en réalisant la synthèse sur un contrôle administratif, auquel il est personnellement favorable, et en remettant au gout du jour une réforme introduite par M. Chirac en 1974...

Cette démarche l'amène à privilégier le consensus interne, ce *« travail d'élaboration collective »* dont il ne veut exclure personne. Il refuse de se transformer en *« bélier d'une force quelconque »* ou encore d'être *« à la tête d'un courant ou d'une embouchure* [de courants] ». Le risque est qu'il apparaisse plus en relais qu'en avant-garde de son parti. Comme il rejette toute idée de création d'un courant jospiniste, au nom du rassemblement, ses propres amis apparaissent plus en retrait dans le défrichage d'idées nouvelles.

Daniel Vaillant, son numéro deux, s'attèle à la préparation des élections. Ni Pierre Moscovici, ni Dominique Strauss-Kahn ne se sont mis en avant sur la démocratie. Partisan d'une politique économique et sociale en rupture avec celle des derniers gouvernements socialistes, M. Jospin devrait se montrer d'autant plus of*fensif dans le débat sur* la redistribution que celui-ci fera réapparaître des clivages internes, à la veille d'un congrès où le premier secrétaire recherchera un nouvel équilibre.

Tout le problème de M. Jospin est que son travail de reconquête de l'électorat, sur son programme et non sur un simple rejet de la droite, passe par un strict respect du calendrier. Or, même au PS, des responsables comme Julien Dray ou Jean Poperen croient de plus en plus à des élections anticipées, en évoquant l'hypothèse de législatives début 1997, pour une législature qui irait jusqu'à la fin du septennat de M. Chirac. M. Jospin ne se place pas dans cette perspective, envisagée déjà par Laurent Fabius en septembre 1995, mais il a tout intérêt à poursuivre son harcèlement du chef de l'Etat, histoire de le dissuader de bousculer le calendrier, en le persuadant que le PS est vraiment redevenu « menaçant ».

Michel Noblecourt

Le Monde

ÉDITORIAL

Le combat de Mme Suu Kyi

LA sinistre partie de cache-cache qui se déroule à Rangoun, entre un petit bout de dame qui se bat pour la liberté et des galonnés qui ne savent comment la faire taire, souligne à quel point les temps ont changé. Voilà trente ans, Ne Win pouvait plonger son royaume dans la ruine en se coupant du reste de la planète et en instaurant une « voie birmane vers le socialisme ». Les héritiers du dictateur doivent s'accommoder de la présence encombrante de Aung San Suu Kyi.

Après avoir repris, en 1988, le pouvoir dans un bain de sang, les chefs de l'armée ont joué sur la peur, encore très sensible aujourd'hui, d'une répétition d'une répression assortie de massacres et de déplacements de populations urbaines. En félicitant promptement leurs voisins chinois d'en avoir fait presque autant en 1989, les généraux ont assuré leurs arrières : rééquipement de leur armée et premiers appuis commerciaux. Enfin, tirant un trait sur l'obscurantisme de Ne Win, ils ont ouvert le pays aux capitaux étrangers et aux touristes.

Ces initiatives leur ont permis d'imposer progressivement aux minorités insurgées de l'Union birmane, rebaptisée Myanmar, des accords provisoires de cessez-le-feu ou, encore, de contraindre Khun Sa, le plus connu des trafiquants de drogue, à s'effacer du devant de la scène. La junte a, cependant, commis une bévue : organiser des élections dès 1990, alors que Mme Suu Kyi était assignée à résidence. 85 % des Birmans ont alors voté pour les candidats de la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Le calme apparent n'avait donc pour seule raison que la peur et les élus, bien entendu, n'ont jamais été autorisés à se réunir.

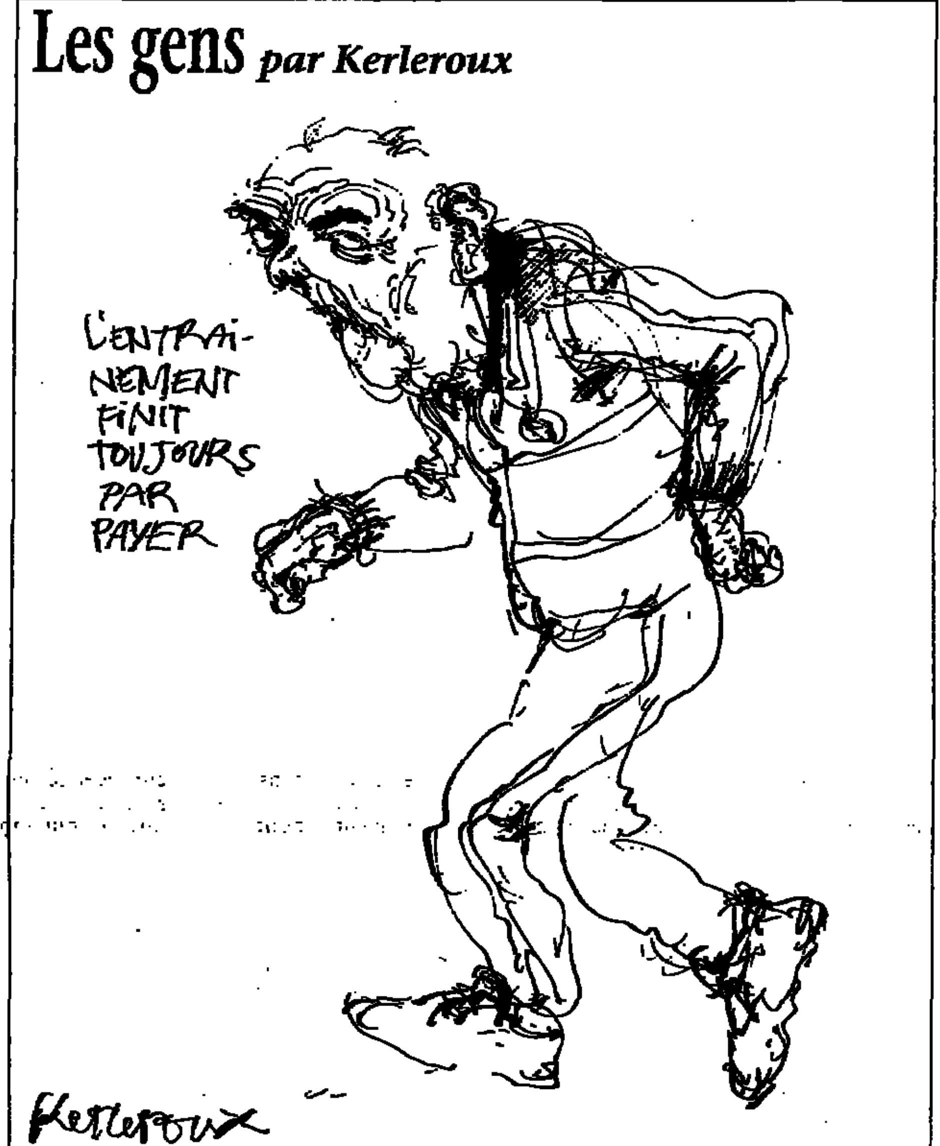
Depuis lors, le Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre, nom officiel de la junte, cherche à assurer la pérennité de son pouvoir, tout en faisant appel à l'étranger pour redresser l'économie.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) lui a tendu les bras, et a commencé à lui faire crédit.

C'est là que réside la marge de manœuvre de Mme Suu Kyi. Avançant la légitimité du vote de 1990, elle demande l'ouverture d'un dialogue avec les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. On le lui refuse. Dans un système où le poids des mitraillettes, la répression des libertés, les travaux forcés et l'argent de la drogue contribuent à ancrer une classe militaire dans ses privilèges plutôt qu'à relever le niveau de vie des populations, elle appelle les étrangers à y regarder à deux fois avant d'investir.

Parce qu'ils se sentaient en position de force, les généraux ont pris le risque de libérer le prix Nobel de la Paix 1991, après six années de résidence surveillée, afin de calmer l'opinion internationale. Comment auraient-ils pu, en effet, maintenir Mme Suu Kyi en prison alors que s'ouvrait, trois mois plus tard, l'« année du tourisme en Birmanie» ? Les généraux de Rangoun sont condamnés à choisir.

Les gens *par Kerleroux*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Ainsi, grâce à un droit de réponse généreusement accordé par des juges dont on préfère croire qu'ils n'ont été aveuglés que par leur juridisme étroit, Jean-Marie Le Pen a-t-il pu s'octroyer un espace de propagande dans les colonnes de notre confrère [*Le Monde*]...

Il ne s'agit plus d'une mise en cause du droit à la critique, mais d'un empêchement du devoir d'informer... Jean-Marie Le Pen, qui voudrait que l'on n'écrive sur son parti que ce qu'il ordonne, a donc pu effacer (symboliquement) cette information juste par une information fausse. On espère qu'il se trouvera des magistrats de la cour d'appel pour censurer cette évidente atteinte à la liberté de la presse.

THE WALL STREET JOURNAL

La réforme fiscale qu'a présentée Alain Juppé la semaine dernière a été saluée comme un plan *« d'inspiration ultra-libérale »*. C'est une qualification que l'on réserve d'habitude aux politiques vraiment libérales comme le furent celles de Ronald Reagan ou Margaret Thatcher. Aussi peut-on s'étonner de voir qualifier ainsi un plan d'Alain Juppé, maître *ès*-compromis...

Les reculades constantes du premier ministre face à la pression des syndicats laissent mal augurer de la réforme. Un nouvel assouplissement de la rigueur budgétaire conduirait une fois de plus à un report des réductions d'impôts et de la réforme fiscale. D'ores et déjà, les groupes de pression sont l'arme au poing...

M. Chirac devrait user de ses pouvoirs présidentiels considérables pour soutenir cette réforme... Si elle est abandonnée au seul premier ministre, son avenir est mal assuré.

Les « vaches folles » et la démocratie

SUR QUELS FILS ténus peuvent bien tenir la vérité scientifique et la transparence de l'action politique ? La crise de la « vache folle » fournit depuis quelques semaines un formidable terrain d'observation, permettant d'assister « en direct » ou presque aux échanges habituelle*ment confidentiels qui, dans le* champ de la santé publique, se tiennent entre les autorités gouvernementales et les experts que ces mêmes autorités désignent et commettent.

Il y a ici une situation peu banale, de nouveaux rapports de force qui font que l'on inaugure, quelques années après la relecture des affaires du sang contaminé, un nouvel exercice de la démocratie ; un exercice fortement soutenu par une opinion de plus en plus soucieuse de voir accorder une priorité absolue aux impératifs de santé publique dans les choix économiques et politiques.

Le dernier épisode en date, qui voit le Parti socialiste accuser le président de la République et le premier ministre d'*« irresponsabilité »*, est, de ce point de vue, exemplaire. Résumons : l'accumulation d'observations et de résultats scientifiques a, ces dernières années, permis d'établir que certains tissus de bovins contaminés par l'agent infectieux de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », étaient, beaucoup plus que d'autres, susceptibles d'être contaminants. C'est cette analyse du risque infectieux qui devait conduire les responsables britanniques – suivis sur ce point par leurs homologues français – à proscrire l'utilisation et la consommation de certains abats bovins. C'est cette même analyse qui fut à l'origine de l'interdiction progressive, outre-Manche, des « farines animales » dans l'alimentation des animaux. C'est cette analyse encore qui a amené la communauté médicale vétérinaire à s'interroger sur les procédés de fabrication et *d'inactivation mis en œuvre par les* industriels fabriquant de la gélatine d'origine bovine.

RETARDS

La technicité des questions soulevées dans cette affaire ne doit nullement en masquer l'importance. En Grande-Bretagne, plus de 160 000 bovins ont été officiellement déclarés atteints par l'ESB. Beaucoup d'autres ont vraisemblablement été abattus avant que l'infection ne soit entrée dans sa phase symptomatique. Tout indique que cette épidémie ne sera pas éradiquée avant les premières années du siècle prochain, et ce d'autant plus que le gouvernement britannique a reconnu, il y a quelques jours, que des farines potentiellement contaminantes ont continué jusqu'à ces dernières semaines à être incorporées à l'alimentation des bovins.

Cet élément nouveau laisse craindre de substantiels retards dans la chronologie prévue de l'éradication. Il faut à cela ajouter les incompréhensibles atermoiements du gouvernement de John Major concernant le plan d'abattage – soutenu financièrement par l'Union européenne – du cheptel bovin britannique, les sérieuses interrogations sur l'hygiène des procédures d'abattage mises en œuvre en Grande-Bretagne et le refus réitéré de Londres de fournir aux capitales européennes les procédures détaillées de fabrication de sa gélatine bovine. En dépit de toutes ces données et de l'extrême diffusion de la gélatine bovine dans l'alimentation humaine, l'assouplissement de l'embargo frappant ce produit depuis la fin mars est devenu un enjeu prioritaire dans les tracta*tions menées au sein de l'Union* européenne. La France avait, par la voix de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, rejoint dès la fin mars la position – de défense stricte de la santé publique et, à ce titre, imposant un embargo total – défendue par l'Allemagne.

Deux mois plus tard, et en l'absence de tout élément scientifique nouveau, M. Vasseur votait pour l'assouplissement de ce même embargo. Ce vote était certes conditionné à une série de contrôles techniques. Mais comment comprendre que les autorités françaises aient pu à ce point ignorer la portée de leur volte-face et en sous-estimer les conséquences au sein de l'Union européenne ? L'urgence diplomatique et la volonté élyséenne étaient-elles si grandes qu'il fallait prendre le risque d'être accusé d'incohérence et d'irresponsabilité ?

LA SANTÉ SOUS-ESTIMÉE

Ces accusations ont pris d'autant plus de corps qu'on a découvert, par voie de presse, que ceux-là mêmes qui avaient toujours promis de s'en tenir aux conclusions des scientifiques ont, en définitive, choisi de ne pas rendre public en temps et en heure un document de la plus haute importance ; un document daté du 9 mai, rédigé par un groupe multidisciplinaire de vingt-quatre experts, médecins, vétérinaires et biologistes, nommés par trois ministères, et qui, contrairement aux assertions d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, résumait parfaitement la conduite que devait tenir le gouvernement français en vertu du principe de précaution et au nom des impératifs sanitaires collectifs.

Le temps biologique et médical étant ce qu'il est, rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que les contradictions de la gestion par le gouvernement français de la crise de la « vache folle » ont d'ores et déjà eu des conséquences négatives sur la santé humaine. La leçon de démocratie que fournit l'actuelle lecture de cette crise démontre toutefois que, dix ans après les errements du « sang contaminé », les plus hauts responsables politiques français n'ont toujours pas compris l'importance qu'ils se devaient d'accorder aux questions de santé publique. Des questions qui imposent, au-delà des déclarations de bonne intention, des analyses fines du rapport bénéfices-risques et une réelle transparence des documents disponibles et des choix à effectuer.

Dans les prochaines semaines, les pouvoirs publics vont vraisemblablement se trouver confrontés à des scénarios du type « gélatine ». Deux sont d'ores et déjà connus. Ils concernent le plan d'abattage des bovins britanniques et l'interdiction ou non, en France, de l'alimentation des animaux par des farines « animales ». On veut croire que le gouvernement d'Alain Juppé publiera sans tarder, sur ces questions, l'avis des experts français et qu'il en tirera au plus vite les conséquences.

Jean-Yves Nau

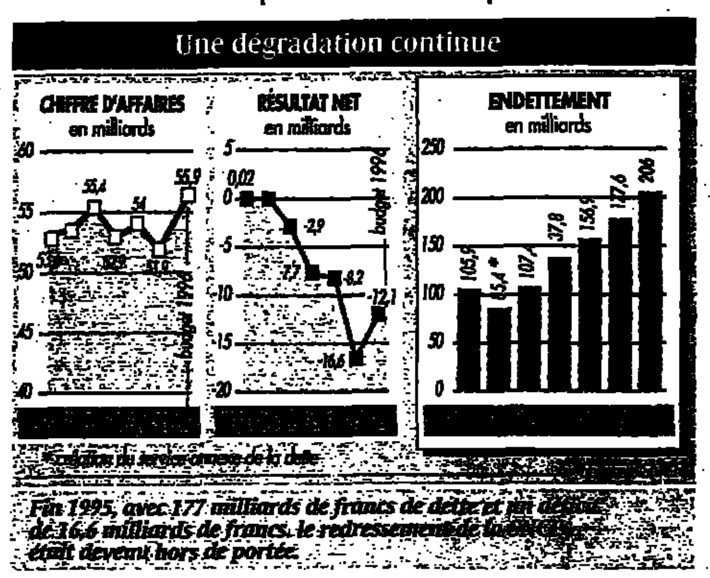
TRANSPORTS Le gouvernement devrait dévoiler en début de semaine son nouveau plan de sauvetage de la SNCF. Les députés devraient en débattre mardi 11 juin et les sénateurs le 25 juin. L'Etat va confier la propriété des voies ferrées à une nouvelle structure juridique autonome, probablement un établissement public. ● L'ÉTABLISSEMENT bénéficiera d'une subvention supplémentaire de 10 milliards par an qui devrait lui permettre de présenter des comptes équilibrés. ● L'EXPLOITATION reviendra à la nouvelle SNCF. Allégée du poids des infrastructures, elle aura pour tâche de réduire ses frais et de relancer sa politique commerciale. ● LA DETTE (175 milliards de francs) est partagée entre les deux entités. Aucun mécanisme d'effacement n'a été prévu par le gouvernement. Les 10 milliards de subvention devraient provenir du report des contrats de plan Etat-région.

L'Etat décharge la SNCF des infrastructures ferroviaires

Un nouvel établissement public sera créé, qui recevra environ 10 milliards de francs supplémentaires de subvention annuelle. Allégée, la SNCF devra rééquilibrer ses comptes en réduisant ses charges et en redynamisant sa politique commerciale

LES ARBITRAGES ont été rendus. Six mois après la fin du conflit social de l'hiver dernier qui avait contraint l'Etat à remiser son contrat de plan, le gouvernement va décliner, en ce début de semaine, ses nouvelles propositions de sauvetage de l'entreprise de la SNCF. Lundi, Bernard Pons, le ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat, présenteront le mécanisme général aux cheminots. Mardi, ils le détailleront devant les députés, qui en débattront.

L'Etat a décidé de reprendre la propriété des voies ferrées, aujourd'hui déléguée à la SNCF, pour la confier à une nouvelle structure juridique autonome, probablement un établissement public. Ce transfert induira un coût budgétaire supplémentaire significatif pour l'Etat puisque celui-ci s'engage à verser quelque 10 milliards de francs de subvention annuelle à cet établissement public qui s'ajouteront aux 13 milliards de francs qu'il accorde déjà au titre des infrastructures. Au total, le nouvel établissement devrait présenter des comptes équilibrés compte tenu de ces sommes additionnées des 7 à 8 milliards de francs de péages que la SNCF lui versera. C'est toutefois, la SNCF qui continuera, sous l'autorité et la responsabilité financière du nouvel organisme, à entretenir et à construire les voies ferrées.



Fin 1995, avec 177 milliards de francs de dette et un déficit de 16,6 milliards de francs, le redressement de [illegible] était devenu hors de portée.

Concernant la dette (175 milliards de francs), l'établissement public héritera, en toute logique, de la part imputable aux financements passés des infrastructures de la SNCF. Différents experts l'évaluent entre 120 et 130 milliards de francs. S'y ajouteront probablement les 31 milliards de francs de dette dont l'Etat avait déchargé la SNCF lors du précédent contrat de plan et qui avaient été placés dans un budget annexe. Globalement, le gouvernement n'a pas prévu de mécanisme particulier pour permettre au futur établissement public d'apurer progressivement cette somme. Conformément à la nouvelle ligne budgétaire du gouvernement de M. Juppé, toute nouvelle recette affectée est exclue, contrairement, par exemple, au schéma allemand, où le gouvernement fédéral a institué une taxe de 80 centimes par litre sur l'essence. Le gouvernement français a également exclu de mettre en place une structure de cantonnement, comme le lui avait suggéré le Conseil économique et social (*Le Monde* du 24 avril), où les dettes de l'entreprise auraient été gagées par ses actifs. La méthode retenue sera probablement d'allonger d'une année la durée des contrats de plan entre l'Etat et les régions et de dégager ainsi les 10 milliards de subventions annuelles.

NOTES DE FRAIS

Ainsi allégée du poids de l'infrastructure, la nouvelle SNCF devrait pouvoir repartir. Elle bénéficiera d'une autonomie de gestion renforcée. Son endettement devrait être ramené entre 70 et 80 milliards de francs et son déficit annuel, toutes choses égales par ailleurs, entre 6 et 2 milliards de francs (si on prend comme référence les comptes 1995 et le budget 1996). L'activité d'infrastructure, qui est transférée au nouvel établissement public, pesait en effet pour 10 milliards de francs sur les comptes de l'entreprise ferroviaire. A charge désormais pour elle de rééquilibrer son exploitation en adaptant sa politique commerciale. Le gouvernement demanderait à la SNCF d'équilibrer rapidement chacune de ses activités : les grandes lignes, le fret, les trains régionaux et le Sernam. Le gouvernement aurait, d'autre part, insisté auprès du président de l'entreprise pour qu'il réduise les coûts, à commencer par les notes de frais de l'ensemble de l'entreprise.

L'Etat va également annoncer la mise en place des expériences de régionalisation, déjà prévue dans le précédent contrat de plan mort-né. Depuis le dernier conflit social, syndicats et cheminots semblent acquis à l'idée. Les régions définiront leurs besoins en matière de transport ferré (lignes desservies, fréquence, qualité des équipements). La SNCF leur présentera un devis en fonction de ses coûts d'exploitation et des redevances demandées par l'établissement public pour l'utilisation des lignes. Les sommes en question atteignent des sommets : l'exemple limite est atteint par la liaison Thouars-Bressuire : 88 francs par kilomètre et par passager !

L'Etat a accepté, ici encore, de payer : il accordera une subvention de 1 milliard de franc à six régions où seront menées les expériences (Alsace, Centre, Nord - Pas-de-Calais, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), en plus des 4,4 milliards de francs que l'Etat accordait à la SNCF pour son activité de transport régional. Le gouvernement semble, a priori, exclure d'inscrire l'ensemble de ces mesures dans le cadre d'un nouveau contrat de plan. Une loi sera toutefois nécessaire pour créer l'établissement public de l'infrastructure une fois un audit réalisé sur les comptes. Un deuxième audit cadastral devra déterminer les propriétés foncières transférées à l'établissement public.

La grande inconnue réside, bien entendu, dans l'adhésion des cheminots à ce plan de redressement. Interpréteront-ils la création d'un nouvel établissement public comme les prémices d'un démantèlement de la SNCF ? Considéreront-ils que l'Etat actionnaire a rempli ses obligations en récupérant la dette liée aux infrastructures mais en laissant une part significative de l'endettement à la charge de l'entreprise, sans prévoir de mécanisme spécifique de désendettement progressif ? Le 6 juin, ils ont démontré, lors de la manifestation nationale à Paris (*Le Monde* du 7 juin), leur capacité à rester mobilisés.

Christophe Jakubyszyn

Un président au temps compté

« *Le temps m'est compté* », reconnaît volontiers Loïk Le Floch Prigent, le président de la SNCF. D'abord parce que, après avoir l'avoir allégé des infrastructures, le gouvernement lui demande de redresser rapidement les comptes. Et, surtout, parce qu'il doit prendre la justice de vitesse. En effet, dans le cadre d'une enquête sur les sociétés du groupe Bidermann, le juge d'instruction Eva Joly a mis en examen plusieurs personnes et placé en détention son PDG. Or, M. Le Floch Prigent, lorsqu'il était à la tête d'Elf-Aquitaine, avait versé plusieurs centaines de millions de francs aux sociétés de M. Bidermann.

Les leçons de l'expérience italienne

AU MOMENT où les chemins de fer britanniques s'engageaient, au début des années 90, dans une libéralisation très idéologique (*Le Monde* du 3 mai) et que leurs homologues allemands choisissaient de remettre les compteurs de l'endettement à zéro, la Ferrovie dello Stato, la compagnie ferroviaire italienne, choisissait la révolution managériale.

En cinq ans, le chiffre d'affaires a progressé de 40 %. Depuis sa transformation en société anonyme, il y a trois ans, les pertes ont été ramenées de 4 000 milliards de lires à 1 000 milliards (3,35 milliards de francs). « *Nous avons considérablement amélioré la qualité de notre service pour les voyageurs en termes de ponctualité, d'interconnexion avec les services régionaux et de services à bord* », explique Lorenzo Necci, président-directeur général de Ferrovie dello Stato (FS), reçu, vendredi 7 juin, par l'Institut supérieur des affaires (ISA) du groupe HEC.

L'Etat a aidé l'entreprise ferroviaire à réduire ses coûts en mettant en place un généreux programme de départs en préretraite qui a permis à FS de ramener le nombre de ses employés de 250 000 à 130 000 en cinq ans.

Lorenzo Necci va engager dans les prochains mois la deuxième phase de sa révolution. L'activité de construction et d'entretien des voies de chemin de fer devrait être filialisée, sous la responsabilité de l'Etat. La puissance publique, qui se concentrera sur son rôle de régulateur de l'infrastructure et fixera les règles d'accès des opérateurs au réseau, pourrait toutefois privatiser la nouvelle société propriétaire des voies.

En ce qui concerne l'activité d'opérateur ferroviaire, Lorenzo Necci n'exclut pas la privatisation de 4 000 à 6 000 kilomètres de lignes voyageurs. Lorenzo Necci réclame la responsabilisation des collectivités locales pour les trafics régionaux. Pour les réseaux de transport public urbains, il « *exclut d'être l'opérateur direct d'un véritable service public* ». « *Je veux bien être prestataire de services et être payé par la ville concernée, mais je n'investirai pas en propre* », explique-t-il.

FINANCEMENT MIXTE

Pour le fret, « *nous avons porté nos efforts sur le service et obtenu d'excellents résultats* », explique le PDG de FS, qui croit à l'émergence de « sociétés de marchandises européennes ». Dans ce domaine, « *il faudra que deux ou trois opérateurs européens se fassent concurrence sur l'ensemble du réseau européen* », explique-t-il, en référence implicite au modèle américain, où la taille du marché permet à plusieurs entreprises concurrentes d'être largement bénéficiaires.

Enfin, pour les lignes à grande vitesse (une ligne Nord-Sud desservant Milan, Florence, Rome et Naples et une ligne Ouest-Est reliant Turin, Milan, Venise et Trieste), les travaux et l'exploitation future ont déjà été entièrement concédés à une société distincte, la TAV, qui associe capitaux publics et privés.

Dotée aujourd'hui d'un capital de 2 000 milliards de livres (7,7 milliards de francs), à majorité publique mais associant une soixantaine d'investisseurs privés, la TAV prévoit de s'introduire en Bourse l'an prochain.

Lorenzo Necci a aussi insisté sur le caractère stratégique du futur lien à grande vitesse entre Lyon et Turin. Ce projet, qui n'offre qu'une rentabilité de 6,5 %, devra faire, selon lui, l'objet d'un financement mixte public-privé.

Dans sa vision des chemins de fer, Lorenzo Necci a fait, avant tout, preuve de pragmatisme. « *Une libéralisation sauvage des infrastructures européennes nous obligerait à fermer une partie importante de nos lignes, à nous concentrer sur quelques lignes TGV stratégiques et à renoncer au transport public local* », explique-t-il. « *Une libéralisation mieux maîtrisée permettrait à l'Etat de devenir le régulateur de l'ensemble du système ferroviaire. Elle permettrait la conclusion d'alliances européennes salutaires pour la survie du rail.* » Pour Lorenzo Necci, il est temps qu'émerge une véritable politique européenne des infrastructures.

C. J.

60 000 emplois sont menacés dans l'armement

LE GOUVERNEMENT reconnaît aujourd'hui qu'un salarié sur cinq du secteur de l'armement est menacé de perdre son emploi d'ici à 2002. « *Selon les informations données à votre commission par le ministère de la défense,* écrit Jacques Boyon, président de la commission de la défense et député RPR de l'Ain, dans le rapport qu'il a adressé à ses collègues, *le flux de suppression d'emplois annuel enregistré depuis 1990, soit 10 000 par an, devrait se poursuivre pendant toute la période couverte par la loi de programmation militaire.* » Ce qui signifie, précise M. Boyon, que « *l'industrie de l'armement devrait donc perdre 60 000 emplois entre 1997 et 2002* ». Soit un salarié sur cinq, dans un secteur qui en occupe 200 000 directement et 100 000 indirectement.

Après avoir considéré que « *cette prévision se réaliserait assurément si on laissait les choses suivre leur cours* », le rapporteur ajoute que la baisse des effectifs pourrait être contenue par « *une politique plus volontariste sur les structures* [de l'industrie de l'armement] *et pour l'exportation* ».

En octobre 1995, dans un rapport d'information que la commission de la défense n'a finalement pas publié, M. Galy-Dejean avait évalué à 50 000 le nombre prévisible des suppressions d'emplois. Mais, dans son entretien télévisé du 22 février dernier, Jacques Chirac avait vivement contesté ces analyses. « *J'ai entendu des choses tout à fait étonnantes*, a dit le président de la République. *C'est absurde. L'effort de restructuration va nous donner un élan nouveau.* »

C'est le secteur aéronautique – tant l'aviation de combat que l'aviation de transport – et celui de l'armement terrestre – les blindés comme l'artillerie – qui sont, de loin, les plus visés par les réductions budgétaires et par les probables déflations d'effectifs qu'elles entraînent. Le secteur de l'armement naval bénéficie, en revanche, de crédits, somme toute, équivalents aux périodes antérieures.

DÉVELOPPER LES EXPORTATIONS

Pour limiter cette dégradation attendue, le gouvernement compte sur la restructuration qui consiste à créer des « *pôles* » de regroupement franco-français dans les activités nucléaires, électroniques, aéronautiques et électromécaniques, de façon à les renforcer. Ce qui n'interdit pas à plus long terme une ouverture de ces « *pôles* » à des partenaires européens. De source industrielle, on évalue à 25 milliards de francs le coût global de ces restructurations.

En outre, le gouvernement veut développer les exportations d'armement sur la base de propositions du rapport de Bruno Durieux (*Le Monde* du 26 avril). Lors du dernier conseil des ministres, M. Chirac – qui a eu l'occasion de s'impliquer en intervenant, de vive voix ou par lettre, auprès des dirigeants de plusieurs pays clients – a préconisé de redynamiser les exportations sans états d'âme.

Dans les semaines prochaines, le ministre de la défense, Charles Millon, annoncera un plan censé organiser les soutiens et les aides de l'Etat aux ventes d'armes.

Jacques Isnard

Une faillite de Herstal compromettrait la vente par le GIAT de chars Leclerc aux Saoudiens

LE GROUPE français GIAT Industries et la Région wallonne ont décidé, vendredi 7 juin, d'élargir à un troisième associé l'actionnariat de la société belge d'armement Herstal pour assurer son financement. Depuis le mois dernier, le groupe français, qui possède 92 % du capital, cherche un partenaire susceptible de relancer Herstal, dont les pertes ont atteint 60 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs en 1995. Un désengagement brutal de GIAT Industries, s'il devait avoir lieu, aurait des répercussions, encore difficiles à évaluer, sur le sort d'un contrat de chars français en Arabie saoudite, où Herstal a une certaine influence.

DES COMMANDES INSUFFISANTES

C'est en 1990, pratiquement l'année de sa constitution, que GIAT Industries a acquis Herstal, un groupe liégois propriétaire des armes de chasse Browning et Winchester aux Etats-Unis. Après des profits en 1993 et 1994, Herstal, au vu des commandes, est condamné à des résultats nets négatifs en 1996 et 1997. D'où un plan de suppression de 740 emplois (dont 397 en Belgique) sur les 3 650 que compte l'entreprise dans le monde et un plan de relance de quelque 500 millions de francs.

GIAT Industries, qui doit lui-même réduire d'un quart ses effectifs en France, n'est plus en mesure d'assurer la relance de sa filiale belge et propose, avec la Région wallonne, qui détient les 8 % restants du capital, une stratégie lui permettant de se désengager progressivement « *à travers l'élargissement de l'actionnariat à un tiers* », selon Claude Elsen, le président-administrateur délégué de Herstal.

La situation est suivie avec beaucoup d'attention par les autorités wallonnes, dont deux représentants siègent au conseil d'administration de Herstal.

Depuis plusieurs mois, GIAT Industries négocie la fourniture à Riyad de chars Leclerc, sur la base de trois contrats potentiels de cent cinquante blindés chacun et étalés dans le temps, face à des propositions américaines (le char Abrams) et britanniques (le char Challenger). Le chef de l'Etat français, qui pourrait se rendre en juillet en Arabie saoudite, attache une grande importance à ce contrat, dont, néanmoins, l'aboutissement n'est pas attendu avant l'année prochaine au plus tôt.

C'est Herstal qui a servi d'intermédiaire, au début des discussions, auprès du prince héritier Abdallah Ben Abdel Aziz, qui est l'un des décideurs majeurs à Riyad et dont l'entourage est en partie composé de conseillers belges (et plus spécialement wallons). De nombreux experts se disent convaincus qu'un contentieux, à propos de l'avenir du groupe Herstal, entre les autorités wallonnes et GIAT Industries pourrait avoir de graves répercussions sur la vente des Leclerc à l'Arabie saoudite.

J. I.

La Banque des règlements internationaux souhaite un renforcement de la coopération financière

L'institution souligne les risques liés à l'essor des marchés de capitaux

Dans son rapport annuel, publié lundi 10 juin, la Banque des règlements internationaux (BRI) estime que la prévention et la gestion des crises financières sont à présent parmi les questions essentielles qui se posent aux autorités. Elle souhaite un renforcement de la coopération internationale, en soulignant les risques que font peser une concurrence accrue entre les banques et l'essor des marchés de capitaux.

*« **IL EST ATTRISTANT** de constater que, durant l'époque de l'après-guerre, la plupart des initiatives visant à renforcer la coopération financière internationale ont été prises sous la pression d'une crise financière »*, juge la Banque des règlements internationaux (BRI), dans la conclusion de son rapport annuel, rendu public lundi 10 juin. L'année 1995 n'a pas, selon elle, dérogé à cette règle.

Il a fallu, par exemple, attendre la crise mexicaine pour que soient étudiés les moyens de renforcer les capacités d'intervention du Fonds monétaire international (FMI) et de résoudre les crises de liquidité d'emprunteurs souverains. Il convient, dans ces conditions, de *« promouvoir la coopération financière internationale »*, une concertation que la mondialisation et l'essor des marchés de capitaux rendent plus indispensable encore.

« Le système financier international continue régulièrement de s'accroître en importance, en complexité et dans sa dimension géographique », souligne la BRI. Elle a réalisé plusieurs études qui illustrent cet essor spectaculaire. Les opérations transfrontières sur actions et obligations au sein des sept pays les plus industrialisés sont passées de 35 % du produit intérieur brut en 1985 à 140 % environ en 1995. L'encours des contrats sur produits dérivés, sur les marchés non organisés, s'élevait, au mois d'avril 1995, à environ 40 000 milliards de dollars. Enfin, à la même date, le volume global quotidien des opérations de change se montait à 1 190 milliards de dollars.

Malgré ces chiffres propres à donner le vertige, la BRI se veut rassurante : *« Le système a continué de fonctionner correctement face à divers chocs – crise mexicaine, défaillance de Barings, pertes de Daiwa dans l'activité de négociation – et aux difficultés rencontrées par le système bancaire japonais. »*

TROIS MOTIFS D'INQUIÉTUDE

Cette résistance ne saurait toutefois *« justifier une attitude complaisante »*, selon la BRI, qui perçoit trois grands motifs d'inquiétude. Le premier réside dans les pressions qui s'exercent sur le système bancaire, en raison d'une concurrence exacerbée. La banque des banques souhaite une poursuite des mouvements de restructuration, en soulignant *« les risques potentiels inhérents à un système bancaire inefficient »*. Elle préconise notamment – un message qui s'adresse spécifiquement à la France ? – *« la réduction des obstacles artificiels aux fusions et acquisitions, au-delà des frontières nationales en particulier, tout comme la déréglementation des marchés du travail »*.

Son deuxième motif de préoccupation est que *« de gros intervenants se trouvent pris au dépourvu par des variations soudaines des prix et acculés ainsi à la faillite »*, un risque accru, selon elle, *« par le regain d'appétit des investisseurs pour le risque »*.

Troisième source d'inquiétude : l'absence de distinction claire entre les différents instruments financiers et les diverses catégories d'opérateurs. *« Les autorités ne peuvent se reposer essentiellement sur la discipline de marché : il importe également de renforcer notablement les procédures de surveillance »*, estime la BRI, qui s'interroge sur la nécessité d'instaurer *« un régulateur principal »*.

Pierre-Antoine Delhommais

L'encours immobilier des banques s'est réduit de 10 %

***SELON UNE ÉTUDE** publiée par la lettre spécialisée Immo Presse*, l'encours total brut des banques dans l'immobilier (hors structures de cantonnement) s'est réduit en un an de 10 %, passant de 250 milliards de francs en 1994 à 225 milliards à fin 1995. L'encours douteux brut est resté stable à 100 milliards de francs, tandis que le stock de provisions est en hausse de 15 % à 60 milliards. Selon ce bilan annuel, le réajustement de la valeur des actifs immobiliers des banques a été largement réalisé. Les banques et les structures de cantonnement ont réussi à céder en 1995 entre 10 et 15 milliards de francs d'immobilier. CDR Immobilier, la structure du Crédit lyonnais, a vendu pour 2,9 milliards de francs, l'UIC Sofal (GAN) 1,8 milliard de francs, et la Barclays a vendu son portefeuille immobilier. Le mouvement devrait se poursuivre en 1996 : en première ligne des acquéreurs, les fonds « vautours » anglo-saxons spécialisés dans le rachat à la « casse ».

DÉPÊCHES

■ **BT : l'exploitant téléphonique britannique** et son allié américain MCI devaient annoncer, lundi 10 juin, le lancement d'un réseau mondial de communication venant se raccorder sur Internet, dont il accroîtrait la capacité de 30 %, selon le *Financial Times* paru le 10 juin. L'opérateur et gestionnaire du réseau serait Concert, société mise en place il y a deux ans par les deux groupes afin d'attaquer la clientèle des entreprise multinationales. BT et MCI devaient également annoncer le nom d'un nouveau distributeur des services de Concert dans la région Asie-Pacifique, qui pourrait être le groupe japonais NTT.

■ **FUJITSU : le groupe japonais** a annoncé lundi 10 juin qu'il va reporter la construction de nouvelles lignes de production de mémoires DRAM aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, en raison de l'évolution défavorable du marché. L'usine aux Etats-Unis verrait son ouverture reportée de six mois et pourrait fabriquer des DRAM de 64 mégabits, sautant l'étape des puces de 16 mégabits, dont les prix ont chuté de 60 % depuis début 1996.

■ **EDS : le groupe américain de services informatiques** Electronic Data Systems (EDS) devait être coté pour la première fois lundi 10 juin au New York Stock Exchange. Son ancienne maison mère, General Motors, avait annoncé, le 1er avril dernier, la cession en Bourse de sa filiale.

■ **BAYER : le géant allemand de la chimie Bayer** veut investir 18 milliards de deutschemarks (1 DM vaut 3,40 francs) dans les cinq prochaines années, dont 7 milliards en Allemagne, a affirmé le président de son directoire Manfred Schneider, dans un entretien publié lundi par le quotidien *Bild Zeitung*. Selon M. Schneider, Bayer pourrait disposer d'un médicament contre la maladie d'Alzheimer d'ici trois ans, ainsi qu'un produit phytosanitaire respectueux de l'environnement.

■ **TRANSPORT AÉRIEN : quinze lignes aériennes supplémentaires, dont trois en Guyane,** sont devenues éligibles pour recevoir en 1996 une subvention au titre de l'aménagement du territoire et du fonds de péréquation des transports aériens, mis en place par le secrétaire d'Etat aux transports en 1995.

■ **EDF-GDF : les fédérations CGT, CFDT et FO d'EDF** ont appelé, vendredi 7 juin, les électriciens et gaziers à *« prolonger la dynamique »* de la grève et de la manifestation de mercredi dernier en organisant, le 20 juin, *« une grande journée nationale d'actions sous diverses formes »*.

■ **ASSURANCES : les Etats-Unis et le Japon ne sont pas parvenus à** rapprocher leurs positions sur l'ouverture du marché nippon de l'assurance, à l'issue d'une rencontre – la deuxième en une semaine – entre le ministre japonais des finances Wataru Kubo et l'ambassadeur américain Walter Mondale, rapporte la presse japonaise.

ING Barings porte plainte contre le débauchage de ses cadres

La Deutsche Morgan Grenfell cherche à racheter des équipes entières

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La décision de la banque d'affaires néerlando-britannique ING Barings de traîner devant les tribunaux américains sa rivale, Deutsche Morgan Grenfell (DMG), accusée de lui avoir soufflé à grands frais une quarantaine de ses opérateurs, relance la vive controverse provoquée par l'envolée des salaires dans la City (*Le Monde* du 1er juin).

« Deutsche über alles », titrait récemment un hebdomadaire financier spécialisé, à propos du « mouton noir » de la City, la Deutsche Morgan Grenfell (DMG), qui a la réputation de racheter par tous les moyens des équipes entières chez ses concurrents dans le cadre d'une stratégie agressive. Pour s'attacher les *golden boys* de la finance, la filiale londonienne de la Deutsche Morgan Grenfell offre des conditions financières défiant l'imagination.

Confrontée à la perte de quarante-quatre de ses opérateurs et analystes spécialistes des valeurs sud-américaines, transférés avec armes et bagages chez DMG, ING Barings ne pouvait cacher qu'il y a un temps pour tout, même peut-être pour l'impatience. La banque d'affaires anglo-néerlandaise a annoncé, le 7 juin, qu'elle avait saisi la cour suprême de l'Etat de New York pour *« rupture de contrat et appropriation d'informations confidentielles »*. A l'appui de cette action, ING Barings cite la législation américaine qui assimile le débauchage effréné à une forme de corruption. DMG, pour sa part, dénonce *« l'hypocrisie »* du procès qui lui est fait, estimant que ce type de procédé est désormais entré dans les moeurs de la City. Dans l'entourage de DMG, on souligne qu'à l'origine de cette défection massive figure la décision du rival anglo-néerlandais de réduire ses activités dans les marchés émergents d'Amérique du Sud, secteur qui souffre de la contraction des affaires. *« Les Hollandais sont sans doute victimes de leur extrême prudence. Les Allemands se sont précipités dans la brèche »*, souligne un expert.

À COUTEAUX TIRÉS

La concurrence à couteaux tirés que se livrent les banques d'affaires, le développement de grandes banques commerciales dans le secteur de la haute finance, le succès de Londres, première place boursière européenne, ont aggravé des pratiques qui n'étaient, disait-on, que marginales. *« Comme tous les acteurs importants, DMG et ING Barings offrent en gros le même service. Avoir les meilleurs éléments permet de se distinguer aux yeux de la clientèle »*, indique un banquier sous couvert de l'anonymat ; mettre la main sur plusieurs dizaines de professionnels se révèle moins coûteux et pose moins de problèmes « culturels » que de racheter un établissement existant. DMG et ING Barings en ont fait l'expérience, le premier lors de la reprise, en 1989, de Morgan Grenfell, le second au cours du sauvetage de la Barings mise en faillite par un opérateur escroc. Enfin si *dans un passé récent* les rémunérations jugées excessives des dirigeants – à commencer par ceux des entreprises privatisées – ont provoqué une tempête politique, le gouvernement conservateur a tendance à se désintéresser de ce qui se passe dans la City, qui est une place totalement déréglementée, prospère et foncièrement libre.

Reste que, de l'avis général, la volonté de puissance de DMG pourrait connaître ses limites. Le débarquement des cadres nouvellement recrutés qui viennent rouler des mécaniques ou imposer leurs idées, tout comme la formation de féodalités autonomes ne créent pas une atmosphère des plus propices au travail en commun, vertu essentielle de la City. La Banque d'Angleterre craint également que les formidables primes en jeu, conjuguées aux obligations d'une existence médiatique et à la frénésie de brûler les étapes, n'encouragent certains à prendre des risques inconsidérés. Et même un mastodonte comme la maison mère Deutsche Bank ne peut rester indifférente à la montée des coûts et à la détérioration de ses relations avec des actionnaires lésés par cette flambée des frais généraux.

Cependant la farouche envolée des rémunérations paraît désormais inéluctable. Même le grand patron d'ING Barings, Aad Jacobs, l'a implicitement reconnu en déclarant : *« A Rome, il faut faire comme les Romains. »*

Marc Roche

Réinventer un rôle pour l'Etat

L'ÉTAT FAIT LA « UNE » du dernier numéro de la *Harvard Business Review*. En vérité, tous les grands auteurs en management s'intéressent de près à la puissance publique. Au début du siècle, Frédéric W. Taylor milite contre l'impéritie et la corruption des administrations américaines. Henri Fayol, agacé par les désordres administratifs, inquiet du génie allemand de l'organisation, publie *L'Eveil de l'esprit public* en 1918 et, en 1921, un bel ouvrage, *L'Incapacité industrielle de l'Etat*.


BIBLIOGRAPHIE

Village mondial vient enfin de traduire le meilleur ouvrage de Charles Handy, *L'Age de déraison*. Ce prêcheur visionnaire imagine un *« Etat inversé »*. Grâce à l'action *« de gens déraisonnables qui veulent changer leur monde et ne pas s'y adapter »*.

Peter Drucker, le sage du management, veut *« tout remettre à plat »*. L'exigence de réinventer l'Etat est selon lui tout à fait naturelle. Une organisation, *« dès qu'elle a plus de quarante ou cinquante ans, doit se repenser entièrement »*. Qui plus est, la réflexion sur le management public se révèle archaïque. *« Nous sommes à peu près aussi avancés que nous l'étions il y a cinquante ans pour celle des entreprises. »*

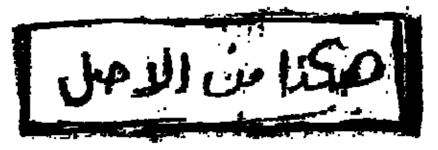
Henry Mintzberg, professeur de l'Insead et de Mc Gill, se régale de ces incantations dans l'article de la *HBR*. De concert avec le président Jacques Chirac, Henry Mintzberg se fait le héraut d'un Etat *« ambitieux et fier »*. Les promoteurs de l'*« Etat modeste »* ou, selon sa formule percutante, de l'*« Etat châtré »*, sapent nos sociétés, ils corrompent la démocratie libérale.

Ce penseur d'un radicalisme libertaire verserait-il dans l'étatisme ? Loin de là. Mintzberg propose un schéma tout simple de production du bien commun. Nous portons simultanément *« quatre chapeaux »*. Nous sommes des consommateurs, des clients au sens des avocats et des médecins, des citoyens détenteurs de droits et des sujets soumis à des obligations collectives. A chacun de ces rôles, correspond une variété de formes d'actions collectives dessinées à grands traits par Henry Mintzberg. A côté d'entreprises, fournisseurs de services collectifs, mais placées sous la surveillance des citoyens, il imagine toute une panoplie de figures de l'Etat. L'*« Etat machine bureaucratique »* (armée, police), l'*« Etat réseau »*, l'*« Etat virtuel »*, l'*« Etat résultats »* et l'*« Etat intérêt général »*.

Par-dessus tout, nos trois auteurs plaident pour l'invention de nouveaux modes d'organisation non lucratifs en vue *« de recréer une citoyenneté active et responsable »* (P. Drucker) guidée par le souci du bien commun. Ces penseurs chérissent deux principes fondamentaux : le pluralisme et l'équilibre des pouvoirs.

Jean-Gustave Padioleau

★ *Structures et Changements* de Peter Drucker. Village mondial, Paris (1996), 302 p., 169 F. *L'Age de déraison* de Charles Handy. Village Mondial, Paris (1996), 236 p., 169 F. « Managing Government, Governing management », d'Henry Mintzberg, *Harvard Business Review*, mai-juin 1996, pp. 75 à 83.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,71 %
CAC 40 : 2116,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	930	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	823	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1760	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1230	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	[illegible]	—	[illegible]
Accor	737	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Air Liquide	897	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Alcatel Alsthom	467	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Alcatel Cable	459,80	460,10	+ 0,06	[illegible]
Alspi	475	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Axa	291,50	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Axime	716	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Bail Investis.	848	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Bancaire (Cie)	575	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Bazar Hot. Ville	560	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Bertrand Faure	184,50	[illegible]	− 0,81	[illegible]
BIC	650	[illegible]	− 1,84	[illegible]
BIS	677	[illegible]	− 0,29	[illegible]
B.N.P.	188,10	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Bollore Techno.	605	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Bongrain	2541	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Bouygues	571	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Canal +	1183	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	196	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Carbone Lorraine	780	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Carrefour	2700	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Casino Guichard ●	209	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Casino Guich.ADP ●	144,60	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Castorama Dl (Li)	965	[illegible]	+ 3,10	[illegible]
C.C.F.	252	[illegible]	− 0,15	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	56	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Cegid (Ly)	440	[illegible]	− 0,45	[illegible]
CEP Communication	444,50	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Cerus Europ.Reun	109,80	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Cetelem	1099	[illegible]	− 0,27	[illegible]
CGIP	1212	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Chargeurs	1438	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Christian Dior	697	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	238	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Clarins	780	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Club Mediterranee	484	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Coflexip	198	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Colas	975	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,85	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2265	[illegible]	—	[illegible]
CPR	410,20	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Cred.Fon.France	32,50	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Credit Local Fce	435	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Credit Lyonnais CI	141,50	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Credit National	366,90	[illegible]	− 0,79	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	277,20	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Damart	3960	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Danone	760	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Dassault-Aviation	703	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Dassault Electro	380	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
De Dietrich	267,50	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Degremont	465,10	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	50	[illegible]	− 0,90	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	243	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	1140	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Dynaction	139,70	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Eaux (Gle des)	549	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Ecco	1370	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Eiffage	655	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
Elf Aquitaine	379,40	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Eramet ■	360,40	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Eridania Beghin	802	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Essilor Intl	1268	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Essilor Intl ADP	1000	[illegible]	—	[illegible]
Esso	630	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	1990	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Euro Disney	14,80	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Europe 1	1190	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Eurotunnel	7,90	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Filipacchi Medias	1007	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Finextel	79,50	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Fives-Lille	574	[illegible]	+ 4,52	[illegible]
Fromageries Bel	4979	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Galeries Lafayette	1740	[illegible]	—	[illegible]
GAN	141	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Gascogne (B) ■	472	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Gaz et Eaux	2195	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Geophysique	287	[illegible]	− 0,34	[illegible]
G.F.C.	423	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	477,10	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	108	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
GTM-Entrepose	321	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
Guilbert	779	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Guyenne Gascogne	1845	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Havas	425	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	591	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Imetal	785	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Immeubl.France	340	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Ingenico	71,10	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Interbail	270	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Intertechnique 1	581	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	314,10	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	631	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	718	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Lafarge	325	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Lagardere (MMB)	140,10	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Lapeyre	322	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Lebon	214	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Legrand	933	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Legrand ADP	614	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Legris indust.	249	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Locindus	830	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
L'Oreal	1580	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1265	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Lyonnaise Eaux	500	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Marine Wendel	452,90	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Metaleurop	57,10	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Metrologie Inter.	19,35	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Michelin	262	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Moulinex	75,60	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Nord-Est	139,50	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Nordon (Ny)	420	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
NRJ #	710	[illegible]	− 0,14	[illegible]
OLIPAR	120,40	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Paribas	317,50	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Pechiney	223,30	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Pechiney CIP	238	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Pechiney Intl	105,20	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Pernod-Ricard	337,20	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Peugeot	719	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1641	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	448	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Poliet	548	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Primagaz	567	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Promodes	1315	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Publicis	404	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Remy Cointreau	150	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Renault	137,50	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Rexel	1389	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Rhone Poulenc A	130,10	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Rochette (La)	32,45	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Roussel Uclaf ■	1175	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4265	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Sade (Ny)	204,50	[illegible]	− 3,17	[illegible]
Sagem SA	3150	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Saint-Gobain	662	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Saint-Louis	1404	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Salomon (Ly)	3900	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Salvepar (Ny)	445	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Sanofi	387,60	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Sat	1900	[illegible]	− 2,05	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1562	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Schneider SA	242,20	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
SCOR SA ■	192,50	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
S.E.B.	900	[illegible]	—	[illegible]
Sefimeg	345,50	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
SEITA	207,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Selectibanque	105	[illegible]	− 1,42	[illegible]
SFIM	1053	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
SGE	110	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Sidel	1245	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Simco	456	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
S.I.T.A.	1210	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Skis Rossignol	1940	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Sligos	489	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Societe Gale A	551	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Sodexho	2040	[illegible]	+ 3,23	[illegible]
Sommer-Allibert	1381	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Sophia	228	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Spir Communication	578	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Strafor Facom	374	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Suez	198,80	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Synthelabo	430	[illegible]	—	[illegible]
Technip	470	[illegible]	—	[illegible]
Thomson-CSF	137	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Total ■	373,80	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
UAP	100	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
UFB Locabail	508	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
UGC DA (M)	307	[illegible]	—	[illegible]
UIC	69,30	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
UIF	426,50	[illegible]	− 0,82	[illegible]
UIS	179	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Unibail ■	502	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Union Assur.Fdal	655	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Usinor Sacilor	78,30	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Valeo	277,50	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Vallourec	245	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Via Banque	177	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Worms & Cie	270	[illegible]	—	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1234	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Elf Gabon	1138	[illegible]	+ 1,84	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	280,20	[illegible]	—	[illegible]
Adidas AG #	407,50	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
American Express	230,20	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Anglo American #	327,60	[illegible]	—	[illegible]
Amgold #	508	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,30	[illegible]	− 0,34	[illegible]
A.T.T. #	315	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Banco Santander #	237,40	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Barrick Gold #	152	[illegible]	—	[illegible]
B.A.S.F. #	1445	[illegible]	—	[illegible]
Bayer #	170	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Blenheim Group	36,30	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Cordiant PLC	9,45	[illegible]	− 3,17	[illegible]
Crown Cork ord.	248	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Crown Cork PF CV	235,20	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
Daimler Benz #	2859	[illegible]	− 0,31	[illegible]
De Beers #	163	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Deutsche Bank #	239,50	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Dresdner Bank #	129	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Driefontein #	72,30	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Du Pont Nemours #	401,20	[illegible]	+ 4,61	[illegible]
Eastman Kodak #	391	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
East Rand #	3,41	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Echo Bay Mines #	61	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Electrolux #	264	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Ericsson #	115	[illegible]	+ 2,60	[illegible]
Exxon Corp. #	441	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Ford Motor #	180	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Freegold #	57	[illegible]	− 2,63	[illegible]
Gencor Limited #	20,10	[illegible]	− 2,23	[illegible]
General Elect. #	447	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
General Motors #	283	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Gle Belgique #	390	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Grd Metropolitan	34	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Guinness Plc #	36,40	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Hanson Plc	14,60	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	56,10	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Hitachi #	48,30	[illegible]	—	[illegible]
Hoechst #	171	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
I.B.M #	509	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
I.C.I #	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	296,20	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Matsushita #	88,90	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Mc Donald's #	242,70	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Merck and Co #	333,20	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Mitsubishi Corp #	70,20	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Mobil Corporat #	582	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Morgan J.P. #	446	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5800	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	74	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	200,20	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Norsk Hydro #	241,70	[illegible]	+ 3,02	[illegible]
Petrofina #	1556	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Philip Morris #	518	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Philips N.V #	180	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Placer Dome Inc #	140	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Procter Gamble #	460	[illegible]	+ 3,02	[illegible]
Quilmes	259	[illegible]	− 3,43	[illegible]
Randfontein #	36,90	[illegible]	− 5,28	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	340	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Royal Dutch #	782	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
R T Z #	77	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Sega Enterprises	245	[illegible]	− 4,16	[illegible]
Saint-Helena #	31	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Schlumberger #	413,20	[illegible]	+ 4,06	[illegible]
SGS Thomson Micro.	209,80	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Shell Transport #	71,20	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Siemens #	285,10	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Sony Corp. #	333,50	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Sumitomo Bank #	99	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	295,70	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Telefonica #	94,75	[illegible]	± 0,26	[illegible]
Toshiba #	36,10	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Unilever #	710	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
United Technol. #	585	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Vaal Reefs #	488	[illegible]	− 3,60	[illegible]
Volkswagen A.G #	1869	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Volvo (act.B) #	115	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Western Deep #	280	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Yamanouchi #	106,50	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	3,47	[illegible]	− 1,15	[illegible]

ABRÉVIATIONS : B. = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES : 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,11	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,76	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,13	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,30	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,53	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,54	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,85	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,66	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,11	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,73	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,47	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,85	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,85	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,05	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,61	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,26	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,32	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,77	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,27	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,78	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,52	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,92	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,16	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,12	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,01	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	226	[illegible]
Bains C.Monaco	560	[illegible]
B.N.P.Intercont.	353,10	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	400	[illegible]
Ceragen Holding ◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny)	21,90	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	357,20	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2126	[illegible]
Cpt Lyon Alem	372	[illegible]
Concorde-Ass Risq	900	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	[illegible]
Darblay ◆	485	[illegible]
Didot Bottin	851	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	4385	[illegible]
Ecia	780	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1245	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	761	[illegible]
Fidei	36,60	[illegible]
Finalens	390	[illegible]
F.I.P.P. ◆	110,80	[illegible]
Fonciere (Cie)	540	[illegible]
Fonciere Euris	238	[illegible]
Foncina #	432,10	[illegible]
France I.A.R.D. ●	1006	[illegible]
France S.A.	1296	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	378	[illegible]
Genefim	158	[illegible]
Gevelot ◆	1837	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	370	[illegible]
Immobail ◆	115,50	[illegible]
Immobanque	730	[illegible]
Lucia	54	[illegible]
Monoprix ◆	149,60	[illegible]
Metal Deploye	444	[illegible]
Mors #	14,30	[illegible]
Navigation (Nle)	71	[illegible]
Palais-Marquant ◆	372	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1401	[illegible]
Parfinance	206	[illegible]
Paris Orleans	278	[illegible]
Piper Heidsieck	1349	[illegible]
Promodes (CI)	918	[illegible]
PSB Industries Ly	358	[illegible]
Rougier #	466	[illegible]
Saga	154	[illegible]
Salins du Midi	450	[illegible]
Silic	748	[illegible]
S.I.P.H. ◆	191	[illegible]
Sofal ◆	80	[illegible]
Sofragi	3852	[illegible]
Soudure Autogene ◆	980	[illegible]
Sovabail	336	[illegible]
Taittinger	1720	[illegible]
Tour Eiffel ◆	283,90	[illegible]
Vicat	420	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1100	[illegible]
Fiat Ord.	20	[illegible]
Gevaert	318	[illegible]
Gold Fields South	166	[illegible]
Kubota Corp.	29,70	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,60	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	386,70	[illegible]
Rodamco N.V.	150	[illegible]
Rolinco	421	[illegible]
Solvay SA	2895	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	53,50	[illegible]
AFE #	508	[illegible]
Aigle #	181,50	[illegible]
Albert S.A (Ns)	139	[illegible]
Altran Techno. #	1490	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	700	[illegible]
Assystem #	570	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	600	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	234,90	[illegible]
Bque Vernes	425	[illegible]
Beneteau #	715	[illegible]
B I M P	72	[illegible]
Boiron (Ly) #	638	[illegible]
Boisset (Ly)#	225	[illegible]
But S.A.	353,50	[illegible]
Cardif SA	765	[illegible]
C.E.E #	267	[illegible]
CEGEP #	155	[illegible]
Cermex # (Ly)	360	[illegible]
CFPI #	238,10	[illegible]
Change Bourse (M)	339	[illegible]
Christ.Dalloz #	1590	[illegible]
Cipe France Ly #	514	[illegible]
CNIM CA#	183	[illegible]
Codetour ◆	328	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	347	[illegible]
Confiandey S.A.	304,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	328,80	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	339	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	394,90	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	262,60	[illegible]
Creeks	62,10	[illegible]
Devanlay	565	[illegible]
Devernois (Ly)	528	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	72	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	452	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	250	[illegible]
Europ Propulsion	582	[illegible]
Expand s.a ◆	269	[illegible]
Factorem	775	[illegible]
Faiveley #	340	[illegible]
Finacor ■	108,30	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivie	617	[illegible]
Gautier France #	288,90	[illegible]
Gel 2000	88	[illegible]
GFI Industries #	697	[illegible]
Girodet (Ly) #	42,05	[illegible]
GLM S.A.	276	[illegible]
Grandoptic.Photo #	687	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	183	[illegible]
Kindy #	154,90	[illegible]
Guerbet ■	382	[illegible]
Hermes internat.1#	1443	[illegible]
Harel Dubois ◆	511	[illegible]
ICBT Groupe #	206	[illegible]
I.C.C.	173	[illegible]
Idianova	69	[illegible]
Int. Computer # ◆	139	[illegible]
IPBM	63,10	[illegible]
M6-Metropole TV	588	[illegible]
Manitou #	616	[illegible]
Manutan	914	[illegible]
Marie Brizard	1267	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	268,10	[illegible]
Mecelec (Ly)	87,15	[illegible]
MGI Coutier	284,50	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	82	[illegible]
Naf-Naf #	72,50	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	722	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	710	[illegible]
Onet #	1002	[illegible]
Paul Predault #	181	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	103,50	[illegible]
Pochet	915	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	250	[illegible]
Radiall #	645	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	207,50	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1039	[illegible]
Robertet #	1390	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	450	[illegible]
Securidev #	76	[illegible]
Smoby (Ly)#	612	[illegible]
Sofco (Ly)	119,90	[illegible]
Soflbus ◆	370	[illegible]
Sogepag # ◆	142	[illegible]
Sogeparc (Fin)	675	[illegible]
Sopra	368	[illegible]
Steph.Kelian #	76,50	[illegible]
Sylea	505	[illegible]
Teisseire-France ◆	209	[illegible]
TF1-1	628	[illegible]
Thermador Hold(Ly) ●	317,10	[illegible]
Trouvay Cauvin #	88	[illegible]
Unilog	585	[illegible]
Union Fin.France	485	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie # ■	143	[illegible]
Vilmorin et Cie #	528	[illegible]
Virbac	725	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	252,10	[illegible]
Infonie	348	[illegible]
Joliez-Regal	99,80	[illegible]
Proxidis	85	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	38,45	[illegible]
Mumm ◆	1360	[illegible]
Nobel ◆	167,60	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	189	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

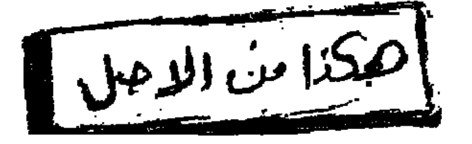
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,42	[illegible]
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2408,26	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9440,82	[illegible]
Arbitr. Première	9033,50	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17298,97	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	854838	[illegible]
Natio Court Terme	13732	[illegible]
Natio Court Terme2	373051	[illegible]
Natio Epargne	2165,27	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15523,96	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2361,37	[illegible]
Natio Ep. Obligations	212,61	[illegible]
Natio Epargne Retraite	144,14	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10590,91	[illegible]
Natio Epargne Valeur	558,35	[illegible]
Natio France Index	1142,42	[illegible]
Natio Immobilier	1232,02	[illegible]
Natio Inter	1857,48	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5338,81	[illegible]
Natio Opportunités	167,88	[illegible]
Natio Patrimoine	1527,80	[illegible]
Natio Perspectives	1267,90	[illegible]
Natio Placements C/D	76463,27	[illegible]
Natio Revenus	1087	[illegible]
Natio Sécurité	11576,03	[illegible]
Natio Valeurs	1061,93	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89339,23	[illegible]
Oblig. tres caté.	234,70	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	653,43	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	880,01	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2165,22	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	297,96	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2362,26	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19033,39	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18278,33	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	217,42	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	221,47	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	228,29	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10285,01	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	80028,53	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	3003,87	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	177,08	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	10961,81	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D ◇	12687,28	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	312,07	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	1976,63	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	191,72	[illegible]
Horizon C ◇	1730,46	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	99	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11317,09	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11521,63	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	11875,85	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia ◇	115906,58	[illegible]
Atout Amérique	147,12	[illegible]
Atout Asie	104,67	[illegible]
Atout Futur C	619,47	[illegible]
Atout Futur D	590,92	[illegible]
Coexis	1814,91	[illegible]
Dieze	1886,64	[illegible]
Elicash ◇	919225,21	[illegible]
Epargne-Unie	171,02	[illegible]
Eurodyn	1841,50	[illegible]
Indicia ◆	1282,45	[illegible]
Moné.JC ◇	11591,03	[illegible]
Moné.JD ◇	11591,03	[illegible]
Oblifutur	3948,04	[illegible]
Oraction	1799,63	[illegible]
Proficius	1023,10	[illegible]
Revenu-Vert	1197,31	[illegible]
Sévéa ◆	108	[illegible]
Synthésis	15941,15	[illegible]
Uni Foncier	1264,57	[illegible]
Uni France	677,81	[illegible]
Uni Garantie C	1703,44	[illegible]
Uni Garantie D	1385,01	[illegible]
Uni-Régions	1653,11	[illegible]
Univar C ◇	300,42	[illegible]
Univar D ◇	300,42	[illegible]
Univers Actions	190,01	[illegible]
Univers-Obligations	2190,11	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	584,14	[illegible]
Francic Pierre	119,58	[illegible]
Francic Régions	1698,99	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1321,74	[illegible]
Converticic	358,55	[illegible]
Ecocic	1466,97	[illegible]
Oblicic Mondial	3351,67	[illegible]
Oblicic Régions	1185,65	[illegible]
Rentacic	165,65	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1304,47	[illegible]
Lion 20000	16709,35	[illegible]
Lion Association	11169,18	[illegible]
Lion Plus	1402,09	[illegible]
Lion Trésor	2323,31	[illegible]
Oblilion	1812,36	[illegible]
Sicav 5000	582,92	[illegible]
Slivafrance	970,71	[illegible]
Slivam	481,19	[illegible]
Slivarente	257,94	[illegible]
Slivinter	607,84	[illegible]
Trilion	5285,47	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2053,61	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1713,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	864,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	105,39	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22348,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	251,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1249,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,58	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	753,06	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17847,19	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	641,65	[illegible]
St-Honoré Pacifique	802,77	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1787,96	[illegible]
Stratégie Actions	964,49	[illegible]
Stratégie Rendement	1778,14	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	825,68	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	804,35	[illegible]
Elanciel D ◇	135,72	[illegible]
Emergence Poste C/D ◇	112,93	[illegible]
Géobilys C ◇	614,55	[illegible]
Géobilys D ◇	599,24	[illegible]
Intensys C ◇	113,78	[illegible]
Intensys D ◇	108,94	[illegible]
Latitude C ◇	144,55	[illegible]
Latitude D ◇	136	[illegible]
Oblitys D ◇	578,78	[illegible]
Plénitude C/D ◇	161,43	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43168,31	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5283,68	[illegible]
Solstice D ◇	2357,66	[illegible]
Thésora C ◇	916,02	[illegible]
Thésora D ◇	833,80	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36919,64	[illegible]
Actimonétaire D	31423,01	[illegible]
Cadence 1 D	1072,34	[illegible]
Cadence 2 D	1058,81	[illegible]
Cadence 3 D	1063,62	[illegible]
Capimonétaire C	2000,62	[illegible]
Capimonétaire D	1858,84	[illegible]
Capioblig C	8459,77	[illegible]
Interoblig C	6467,85	[illegible]
Intersélection France D	596,52	[illegible]
S.G. France opport. C	1730,30	[illegible]
S.G. France opport. D	1668,59	[illegible]
Sogenfrance C	1519,22	[illegible]
Sogenfrance D	1402,06	[illegible]
Sogépargne D	312,98	[illegible]
Soginter C	1812	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1266,98	[illegible]
Sogéliance D ◆	1700,98	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	146,59	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

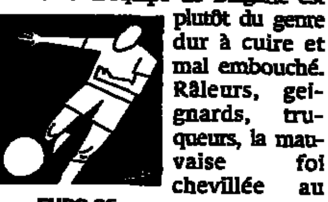
FOOTBALL L'équipe de France devait débuter dans l'Euro 96, lundi 10 juin à Newcastle, contre la Roumanie. Dimanche 9 juin, la Bulgarie et l'Espagne, les deux autres équipes du groupe B, n'ont pu se départager (1-1). ● LE MATCH D'OUVERTURE, samedi 8 juin, a déçu l'Angleterre, dont la sélection n'a pu faire mieux que match nul (1-1) avec la Suisse, dans le groupe A. Le Portugal et le Danemark se sont quittés, dimanche, sur le même score dans le groupe D. ● L'ALLEMAGNE a été la seule équipe à s'imposer au cours des quatre premiers matches – marqués par le très grand nombre de cartons distribués par les arbitres – en battant les Tchèques (2-0) à Manchester, dans le groupe C. Pays-Bas - Ecosse, lundi 10 juin, dans le groupe A, puis Italie-Russie (groupe C) et Croatie-Turquie (groupe A), mardi 11 juin, seront les dernières entrées en lice.

En attendant la France, la Bulgarie a mené la vie dure à l'Espagne

Décevants, les joueurs ibériques ont concédé le nul (1-1) face aux vieux héros de la Coupe du monde américaine. Dans le groupe B, ces deux formations seront les prochains adversaires des Français, après la Roumanie

LEEDS
de notre envoyé spécial

Emil, Trifon, Petar, Iordan et Hristo ne sont pas du bois dont on fait les flûtes. L'équipe de Bulgarie est plutôt du genre dur à cuire et mal embouché. Râleurs, geignards, truqueurs, la mauvaise foi chevillée au corps comme crampons à la semelle, ces cuistres ont tous les défauts et pas le moindre savoir-vivre.



EURO 96

Mais ce gibier de potence sait aussi jouer et déjouer. Il n'aime rien tant que bousculer les prévisions. La France, privée de la Coupe du monde 1994 par la faute de ces goujats, s'est consolée en voyant les mêmes maltraiter jusqu'aux demi-finales le gratin mondial du ballon rond aux Etats-Unis. Ils poussèrent l'outrecuidance jusqu'à éliminer l'Allemagne, tenante du titre, qui restera longtemps traumatisée par l'affront.

Les voilà de retour, deux ans plus tard, ces oiseaux de malheur, les jambes plus vieilles et le pedigree enrichi de quelques sélections supplémentaires. Trifon Ivanov ne semble pas s'être rasé depuis qu'il a retraversé l'Atlantique. Hristo Stoïchkov n'a pas décoléré. Emil Kostadinov traîne encore le nez dans le gazon. Iordan Letchkov est toujours chauve.

S'est joint à eux Luboslav Penev, neveu du sélectionneur, Dimitar. La vedette de l'Atletico Madrid, grande gigue à peine plus élégante que ses compagnons, était tombée malade et avait raté les réjouissances américaines. Il espère bien rattraper sur l'Euro ce bonheur perdu.

Bien que tournant autour de la trentaine, les Bulgares restent de sales gamins. Ils aiment toujours autant bouleverser la hiérarchie et faire la fête. Aux Etats-Unis, quand ils ne mettaient pas au tapis la concurrence, ils passaient leur temps à se prélasser autour de la piscine de leur hôtel, le jour, et à bambocher, la nuit. Pour l'Euro, les joueurs se sont sérieusement préparés depuis presque deux mois. En Angleterre, ils se sont enfermés dans un hôtel isolé de Scarborough, où les entrées sont strictement réglementées. De là à s'acheter une conduite...

Depuis deux ans, ces joueurs ont essaimé dans toute l'Europe, principalement en Allemagne. Ils y ont appris le maniement d'une langue étrangère mais pas les bonnes manières. Ils ont connu des fortunes diverses, plutôt côté revers d'ailleurs. Iordan Letchkov s'est effacé doucement à Hambourg, tout comme Petar Houbtchev. Emil Kostadinov fait banquette au Bayern de Munich. Krassimir Balakov se morfond à Stuttgart. Même Hristo Stoïchkov semble s'étioler à Parme, n'y trouvant aucune âme, reprochant au public *« d'aller au stade comme on va au théâtre »*.

En revêtant le maillot national, en revenant sous la houlette d'un sélectionneur qui fut également, pour la plupart d'entre eux, l'entraîneur de leurs jeunes années, au CSKA Sofia, les apatrides ont retrouvé un point d'ancrage, une raison de jouer. Sans doute les professionnels ont-ils également à cœur de réévaluer leur valeur marchande. Mais il suffit d'observer Hristo Stoïchkov expédier en trois réponses lapidaires la presse internationale puis venir plaisanter longuement avec les journalistes bulgares pour comprendre que ces mercenaires, ces affreux, sont attachés à leur coin des Balkans.

Dimanche 9 juin, contre l'Espagne, à Leeds, la Bulgarie a donc fait match nul (1-1). Mais elle aurait tout aussi bien pu ajouter une nouvelle tête couronnée à son tableau de chasse. L'arbitre italien, Piero Ceccarini, refusa en effet un but à Hristo Stoïchkov (48e) pour un hors-jeu discutable. L'attaquant bulgare fut de tous les coups et notamment du bon. Il offrit, par une impeccable ouverture, l'occasion à Emil Kostadinov de provoquer le énième penalty de sa carrière puis exécuta la sentence (65e).

De tels escogriffes lâchés sur une pelouse, bourrés d'adrénaline et de sentiment patriotique, feraient douter n'importe qui de son football. L'Espagne n'a pas échappé à la règle. L'équipe de la péninsule était entrée sur la pelouse d'Elland Road précédée d'une flatteuse réputation, gonflée de son parcours presque idéal lors des éliminatoires (huit victoires, deux nuls). Elle en est ressortie perplexe. Son jeu habituellement délié s'est rempli de grumeaux. L'équipe a semblé fonctionner en mode alterné, quelques bonnes phases succédant à de longues périodes d'apathie. Au milieu de terrain, Luis Enrique Martinez, José Luis Caminero, Julen Guerrero, Fernando Ruiz Hierro ne sont jamais parvenus à peser sur le jeu, à l'orienter à leur convenance, à faire du beau. L'égalisation s'est faite sur une poussée d'orgueil et une frappe détournée au petit bonheur par Alfonso Perez, qui touchait là son premier ballon du match (74e).

Javier Clemente, sélectionneur national, fulmine depuis des mois contre l'exaspérante longueur du championnat espagnol. Avec vingt-deux équipes en lice, le marathon de la Liga s'est achevé le 26 mai seulement. Les internationaux espagnols ont donné des signes préoccupants de fatigue en fin de rencontre. *« Ils n'avançaient plus »*, constatait sans aménité Hristo Stoïchkov.

Pour combattre la langueur qui gagne ses joueurs, Javier Clemente avait un temps envisagé de leur faire alterner des saunas brûlants et des bains d'eau glacée. Peut-être se résoudra-t-il à ce traitement de choc désespéré avant le prochain match, samedi 15 juin, contre l'équipe de France ?

Benoît Hopquin

NATCH NUL !

LES JOIES SIMPLES DE L'AMATEUR DE FOOT.

Un arbitrage sévère

Un joueur espagnol, Juan Antonio Pizzi, et un joueur bulgare, Petar Houbtchev, ont été expulsés lors de la rencontre opposant leurs deux équipes, dimanche 9 juin, à Leeds. Sept cartons jaunes ont été, en outre, distribués. Le match Allemagne-République tchèque, le même jour, a été sanctionné de dix avertissements, Portugal-Danemark de sept cartons jaunes. La veille, six joueurs avaient été avertis pendant Angleterre-Suisse, ce qui donne un total de trente-deux cartons en deux jours et quatre matches. Les arbitres ont semble-t-il décidé de sévir encore plus durement que lors de la Coupe du monde 1994 contre les actes d'anti-jeu. Angleterre oblige, l'Euro 96 a mis le *fair-play*, sur le terrain et dans les tribunes, au centre de ses préoccupations. Qui plus est, les joueurs ont reçu la consigne stricte de ne pas répondre, lors des entretiens d'après-match, aux questions relatives à l'arbitrage.

En ouverture, l'Angleterre se renferme dans son passé

LONDRES
de notre envoyé spécial

Ils sont donc éternels, incorrigibles. Les années et les compétitions passent, rien ne change au berceau du ballon rond. Plus anglais que le reste de l'Angleterre, les footballeurs de Terry Venables se veulent ainsi, à l'image d'une longue lignée de prédécesseurs. Ils se refusent toujours à habiller leur football des moindres oripeaux du jeu moderne. Mettent tout leur cœur à respecter une tradition qui n'a décidément plus rien à envier à celle du thé de 5 heures.

L'Euro, c'était pourtant promis, sonnerait la renaissance. L'équipe, admonestée par son entraîneur, montrerait sur le terrain les signes d'une heureuse conversion aux vertus continentales. Elle saurait verser plus qu'un nuage de lait dans son breuvage. Contre des Suisses forcément modestes, l'occasion était belle. On allait se refaire une santé sur le dos des Helvètes. Et puis, rien, ou presque. Une demi - mi-temps d'enthousiasme forcé, et le retour des mauvaises habitudes, l'approximation tactique, les erreurs techniques.

« Je suis très déçu du résultat et de la manière dont nous avons joué », confessait Stuart Pearce. *« On ne méritait pas autre chose que ce match nul »*, ajoutait le défenseur à la mine contrite. Et tous ne contestaient que modérément le penalty accordé aux Suisses, cause de leur égalisation. Ne reste-t-il à l'équipe d'Angleterre rien d'autre que le fair-play ?

RETOUR À LA RÉALITÉ

Pour que ses débuts soient réussis, l'organisation n'avait pourtant pas lésiné sur les symboles. Dans l'une de ces chorégraphies multicolores qui accompagnent désormais les grosses machineries sportives, on avait tour à tour évoqué la naissance du football au XIXe siècle, le premier match international de l'histoire joué à Londres entre l'Angleterre et l'Ecosse, le 30 novembre 1872. En guise de clou du spectacle, on avait même convié sur la pelouse de Wembley des messieurs encravatés et bien sages, mémoire vivante des heures de gloire du foot anglais. De Stanley Matthews à Bobby Charlton, ils étaient tous là pour transmettre un brin de leur magie à l'actuelle génération. Le clin d'œil était appuyé.

Le retour à la réalité n'en fut que plus rude. A cause de cette ouverture manquée, de ce rébarbatif match nul, l'équipe d'Angleterre se voit désormais mise en demeure de vaincre. La chronologie du groupe A lui impose de rencontrer d'abord l'Ecosse, puis les Pays-Bas. Les frères ennemis écossais se sont déjà répandus en déclarations belliqueuses. Battre l'équipe de Terry Venables est, disent-ils à longueur d'interviews, leur seul et unique souci. Les Néerlandais restent les favoris, eux qui aiment passer leur temps à réinventer le football, sorte d'antithèse continentale des manies britanniques.

« Cela va être dur. Je demeure absolument confiant. Nous allons réussir à passer le premier tour », insistait cependant Venables dans les vestiaires de Wembley. Les sceptiques pouvaient une fois encore se raccrocher au glorieux passé. En 1966, l'Angleterre de Bobby Charlton avait raté la première marche de la Coupe du monde. Cela ne l'avait pas empêché de s'offrir le trophée. En jouant à l'anglaise.

P. Ce.

Le Danemark s'appuie sur ses trois vedettes pour conserver son titre

SHEFFIELD
de notre envoyé spécial

A eux trois, ils sont presque tout le Danemark. En ce dimanche 9 juin, la pelouse d'Hillsborough fut le temps d'un match leur domaine. Ils y étaient, ces batailleurs de tous les instants, ces forçats du ballon, étouffant les étincelles ennemies quand chaque dribble portugais devenait une invention. Si Peter Schmeichel n'avait pas été là, le Danemark eût été défait. Le gardien de but s'est notamment fendu de deux de ces arrêts que l'on nomme décisifs. Si Brian Laudrup avait dû renoncer, les champions d'Europe en titre n'auraient pas marqué. Si son frère Michael avait refusé, comme naguère, de revêtir le maillot rouge et blanc, le jeu danois eût perdu le souffle que seul ce joueur sait lui donner. Trois noms, trois hommes, une âme, un style, et un dernier rempart. Inutile de se compliquer le jeu : les épaules des trois costauds suffisent à porter le destin de l'équipe. Ils créent, les autres courent. Ils savent encadrer leurs co-équipiers, dont la plupart sont des travailleurs à mi-temps du football.

Eux possèdent le talent un peu plus que les autres. Ils se sont bâti une expérience, à force de voyage, rejoignant la tradition d'exil des meilleurs Danois. Etonnant carnet de route : le trio a visité les contrées renommées, fréquenté les meilleures adresses.

LONGUE BROUILLE

Peter Schmeichel est, à Manchester United, l'un des partenaires préférés d'Eric Cantona. Au fil de ses arrêts dans toutes les cages du royaume, la presse anglaise l'a sacré meilleur gardien de but européen et ose à peine le moquer pour ses kilos superflus. Michael Laudrup s'apprête à quitter le Real Madrid, en nanti, pour avoir plus qu'honnêtement contribué à la conquête du titre en 1995. Il avait auparavant fait étape à Barcelone, à la Juventus de Turin et à la Lazio de Rome. Brian, son cadet, officie en Ecosse parmi les Rangers de Glasgow. Il s'était déjà distingué au Bayern de Munich, et brièvement au Milan AC.

Malgré ces références, les Danois faisaient pourtant un peu rire avant le début de l'Euro. On se moquait de leur prétention à conserver le titre acquis en 1992. Ils avaient battu les Pays-Bas, puis l'Allemagne en finale, cela ne se reproduirait plus. On leur prédisait même un désastre, dès le premier tour, dans un groupe D de haut niveau. Sous la conduite de ses vedettes, dimanche, l'équipe a tenu tête à une formation plus brillante techniquement. Les Portugais se sont brisés sur la force d'une défense tout en muscles, sans jamais se prémunir d'une contre-attaque mortelle. Dès l'arrivée en Angleterre, Richard Möller-Nielsen, l'entraîneur, avait souligné l'importance de son trio majeur. Comme s'il permettait tous les rêves. Comme s'il offrait à ses couleurs l'occasion d'être une surprise permanente. Il a suffi d'y ajouter les qualités physiques de l'ensemble, l'ardeur au combat de chacun des onze joueurs, pour trouver les ressources d'un match nul (1-1) face au Portugal.

Les supporteurs danois imaginent même leur équipe un peu plus forte qu'il y a quatre ans. Sur le terrain, les deux frères Laudrup jouissent de leur entente retrouvée. Car une longue brouille avec l'entraîneur avait poussé l'aîné à se mettre à l'écart. Michael n'a pas joué en équipe nationale de 1990 à 1993. Débutant prodige à dix-huit ans, boudeur obstiné huit ans plus tard. Dans ces années-là, il n'adressait plus la parole à Richard Möller-Nielsen. Il contestait le style imprimé à l'équipe, les méthodes d'entraînement.

Une sage séance d'explications a fini par avoir raison du malentendu. L'aîné des Laudrup est revenu en capitaine. Et à Sheffield, comme un miracle longuement espéré, les passes de Michael trouvaient souvent les pieds de Brian, et les frères de luxe du football danois provoquaient à nouveau le danger.

Cela n'empêche que les visages des joueurs étaient un peu tristes, et leurs mots difficiles. Après la rencontre, le message se lisait à livre ouvert. Les Danois avaient cru un moment tenir leur victoire. Ils s'étaient emballés de cette chimère, comme si leur statut de champion en titre les obligeait à vaincre. Michael Laudrup avouait une autre préoccupation. Il aurait bien voulu débarrasser son esprit de tout souci avant le match qu'ils estiment le plus dur, contre la Croatie, dimanche 16 juin. *« J'aurais préféré l'éviter. C'est actuellement l'une des meilleures équipes d'Europe »* commentait le capitaine, se défendant de tout optimisme. Il en oubliait presque qu'avec le Danemark on ne sait jamais.

Pascal Ceaux

Les Turcs à la conquête de l'Europe

ISTANBUL
de notre correspondante

Les rues de Turquie seront désertes mardi 11 juin au soir, lorsque l'équipe nationale s'avancera sur la pelouse de Nottingham pour son premier match du groupe D face à la Croatie. Les Turcs qui n'ont pas pu faire le voyage vers l'Angleterre seront collés à leur écran, pour suivre en direct les progrès d'Hakan, de Tugay, d'Abdullah, de Rüstü et de leurs camarades, tous ces joueurs si familiers pour la majorité de la population que leur patronyme est rarement mentionné.

Ces fils du pays portent tous les espoirs d'une nation qui se sent souvent la mal-aimée de l'Europe et qui a l'impression d'avoir enfin acquis sa place au sein de l'élite par le biais de son sport favori. *« Europe, écoute notre voix »*, titrait le quotidien *Hürriyet*. L'enjeu dépasse les limites du sport. Les Turcs sont, ni plus ni moins, partis à la conquête de l'Europe.

La qualification pour l'Euro anglais est un succès en soi pour l'équipe nationale. Les Turcs espèrent faire bonne figure lors de ce tournoi qui marque leur première apparition dans une phase finale de football depuis la Coupe du monde en 1954.

ENNUIS DOMESTIQUES

Leur entraîneur, Fatih Terim, un ancien joueur de Galatasaray, est parvenu, en l'espace de trois ans, à la fois à développer le talent personnel de ses footballeurs et à insuffler un esprit d'équipe et une discipline de travail à ces joueurs impétueux. Son succès lui a conféré le statut de héros populaire, mais il a annoncé qu'il abandonnerait l'équipe nationale après les championnats d'Europe pour reprendre la direction de son ancien club.

Traditionnellement, les Turcs sont meilleurs sur leur propre terrain. L'enthousiasme délirant de leurs supporters, qui s'exprime parfois violemment, non seulement effraie et décourage les visiteurs étrangers, mais il enflamme littéralement l'équipe locale durant le match. A l'étranger, sans les tambours et les klaxons de leurs fans, les Turcs risquent de succomber à leur manque d'expérience face à des équipes mieux rodées et plus expérimentées.

Au capitaine Oguz Cetin, âgé de trente-trois ans, reviendra la tâche de calmer ses camarades et d'assurer une bonne coordination dans l'équipe. L'autre héros des supporters turcs est le grand Hakan Sükür, qui avait marqué sept buts lors des éliminatoires, mais sa forme a récemment été affectée par des ennuis domestiques. Transféré au club italien de Torino, il avait épousé la jeune étudiante Esra au cours d'une cérémonie qui avait été retransmise en direct à la télévision. Cette union de conte de fée, conclue en présence du premier ministre de l'époque, Tansu Ciller, n'a duré que quelques mois, tout comme son séjour infructueux en Italie, et le divorce a été prononcé récemment.

En stage de préparation, les joueurs ont eu le temps de se préparer psychologiquement et physiquement à affronter les géants du football européen et ils paraissent déterminés à déjouer les pronostics qui leur sont peu favorables. La gloire à conquérir et les primes considérables qui leur ont été offertes en cas de succès les aideront à se surpasser.

S'ils ne répondent pas à leurs espoirs, les supporters turcs pourront toujours se consoler en suivant les prouesses de Kubilay Türkyilmaz, un Turc naturalisé Suisse, ancien joueur de Galatasaray, qui a déjà sauvé l'honneur de la patrie en marquant un but contre l'Angleterre au profit de son équipe helvétique.

Nicole Pope

RÉSULTATS

Groupe A
Angleterre-Suisse 1-1
Buts : Alan Shearer (23e) pour l'Angleterre, Kubilay Türkyilmaz (83e, pen.) pour la Suisse

Groupe B
Espagne-Bulgarie 1-1
Buts : Hristo Stoïchkov (65e, s. pen.) pour la Bulgarie, Alfonso (74e) pour l'Espagne.

Groupe C
Allemagne-République tchèque 2-0
Buts : Christian Ziege (26e) et Andreas Möller (32e).

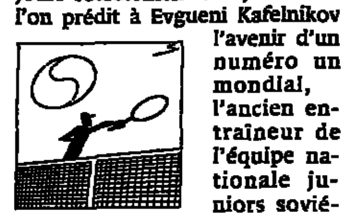
Groupe D
Danemark-Portugal 1-1
Buts : Brian Laudrup (22e) pour le Danemark, Sa Pinto (53e) pour le Portugal.

Evgueni Kafelnikov entre dans la légende de Roland-Garros

Le joueur russe a su respecter « l'ancien », Michael Stich, qui lui offrait la politesse de doubles fautes et surtout une victoire en trois sets dans un tournoi du Grand Chelem

Evgueni Kafelnikov est devenu le premier Russe à remporter un tournoi du Grand Chelem, dimanche 9 juin à Roland-Garros. Il a triomphé dans la finale du simple messieurs des Internationaux de France qui clôturait une quinzaine pleine de rebondissements à la porte d'Auteuil. Kafelnikov, tête de série nº 6, a battu l'Allemand Michael Stich (nº 15) (7-6, 7-5, 7-6). Déjà vainqueur en double, samedi, il est le troisième joueur de l'histoire du tournoi à réaliser le doublé dans la même édition après Marcel Bernard et Ken Rosewall. Samedi l'Allemande Steffi Graf (nº 1) a conservé son titre aux dépens de l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 4) au terme d'un match fleuve (6-3, 6-7, 10-8). Dans le tournoi juniors filles, la Française Amélie Mauresmo a succédé au palmarès à sa compatriote Amélie Cocheteux en triomphant de l'Américaine Megan Shaughnessy (6-0, 6-4).

ANATOLI LEPESHIN en a pleuré à chaudes larmes. Comme un enfant. Même s'il en a toujours secrètement rêvé, même si l'on prédit à Evgueni Kafelnikov l'avenir d'un numéro un mondial, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale juniors soviétique n'avait jamais osé y croire. Pourtant dimanche 9 juin, son fantasque poulain lui a offert modestement un présent unique. Timidement, les doigts croisés sur la nuque, les yeux rivés à la terre battue, le gamin de Sotchi, station balnéaire des bords de la mer Noire, s'est approché de la tribune des joueurs, pour le remercier de sa victoire en simple sur le central de Roland-Garros contre l'Allemand Michael Stich. Coincé dans la bousculade des ramasseurs de balles, privé de toute force, incapable d'escalader encore la haute rambarde qui le séparait des siens, Evgueni les a applaudis, le nez à terre. Comme chaque fois depuis le début du tournoi. Comme s'il n'était pour rien dans ses victoires.


TENNIS

Kafelnikov avait pourtant de quoi fanfaronner. Cogneur de fond de court impénitent qui s'aligne invariablement pour autant de matchs que possible dans les tournois, il rapportait sagement à Anatoli Lepeshin qui le soutient depuis douze ans, à Macha, sa petite amie, à ses infatigables amis agitant frénétiquement de mini-drapeaux russes entre chaque point et à ses parents rivés à leur poste de télévision à Sotchi, la satisfaction suprême d'une victoire en simple et en double. Le samedi 8 juin, au côté du Tchèque Daniel Vacek, il avait vaincu Guy Forget et Jakob Hlasek en deux petits sets. Du jamais vu à Roland-Garros depuis Ken Rosewall en 1968. Du jamais vu dans son pays. *« Lorsqu'il veut prendre une semaine de vacances, Kafelnikov joue un tournoi,* lâchait, écœurée, la paire franco-suisse défaite 6-2, 6-3 en quarante-huit minutes. *Cela lui fait un bon échauffement pour demain. »*

BOULIMIE DE TENNIS

« Le double m'a aidé, a confirmé Kafelnikov, *c'était déjà une finale du Grand Chelem et cela m'a permis de connaître la veille l'état d'esprit dans lequel on se trouve à ce moment-là. »* A vingt-deux ans, le joueur avoue une véritable boulimie de tennis. Sans doute pour compenser les années à rêvasser sur les bords de sa mer Noire. Son arrivée sur le circuit, en 1992, l'a mis au diapason du tennis professionnel. *« La dernière fois que j'ai pris quinze jours de repos,* jure-t-il, *j'ai été hors de forme pendant les trois semaines suivantes. »* Son adversaire, Michal Stich avait, lui, prit un long repos forcé en début de saison dernière. Une cheville fragilisée par deux accidents le tourmentait. Il avait faim de victoires. Il en a eu son lot à Paris. Pourtant, à l'issue de cette finale, on croisait son regard fixe et contrarié. Celui d'un enfant privé de ce qu'il croit devoir lui revenir. Celui du joueur qui se sait capable de s'imposer et s'empêtrer dans son propre jeu. Chouchou des Français cette quinzaine grâce à ses multiples interventions télévisées dans la langue de Molière, l'Allemand a mal supporté la défaite dans la dernière ligne droite.

Mais il a tiré sa révérence avec la classe des grands champions, agrémentant son « discours de clôture », dimanche 9 juin, d'un subtil clin d'œil à l'histoire : *« Ici j'ai perdu un match... mais... mais... j'ai retrouvé la passion du sport. »* Personne n'a songé à résister. Nul n'a plus pensé aux mouvements d'humeur qu'il avait manifestés sur le court, furieux contre son état de serveur-volleyeur soumis à la loi de l'attaque systématique du fond du court par le puissant Kafelnikov.

Michael qui menait par cinq jeux à deux dans la deuxième manche a fait contre mauvaise fortune bon cœur. *« J'ai perdu 7-6, 7-5, 7-6,* a-t-il dit, *j'aurais aussi bien pu gagner avec le même score. Je ne suis pas satisfait car j'avais encore un match à gagner, mais, à l'évidence, Evgueni était un peu meilleur que moi. Dans quelques jours, le fait d'avoir joué une finale du Grand Chelem comptera davantage que la défaite. »* L'exercice de style qu'imposait une victoire à la porte d'Auteuil signifait beaucoup pour Michael Stich. Il s'agissait de confirmer, treize ans après Yannick Noah, qu'un serveur-volleyeur pur peut s'imposer même sur la terre battue parisienne.

VOLÉES BROUILLONNES

L'Allemand bénéficiait de l'expérience d'une victoire en tournoi du Grand Chelem. Pourtant il s'est incliné. Pour cause de service hésitant et de balles finissant inexplicablement leur course dans le filet au premier set. Malgré deux breaks d'avance dans la seconde manche. En raison de volées brouillonnes et de premiers services hésitants dans la troisième. Michael Stich s'est hasardé au filet comme un perdu. Condamné à se faire transpercer par les passings de l'attaquant de fond de court qu'est Kafelnikov.

Bien qu'insolemment chanceux avec les lignes, le Russe s'est appliqué plus ou moins consciemment à respecter « l'ancien » qui lui offrait la politesse de doubles fautes débouchant sur les deux premières balles de matches. Longtemps, Kafelnikov ne s'est pas cru capable de l'emporter. Il a même soupçonné son adversaire, jusqu'au dernier tie-break erratique, de grandeur d'âme : *« Je veux remercier Michael de m'avoir laissé gagner mon premier tournoi du Grand Chelem et j'espère qu'il aura l'occasion d'en remporter beaucoup d'autres. »* Comme si une finale du Grand Chelem disputée sur un court central était un lieu pour s'accorder des politesses. Le discours a arraché un sourire à Michael Stich. Il traduisait un sentiment qu'il connaît par cœur. Celui qu'il a ressenti en 1991 en volant la vedette à son compatriote Boris en son jardin de Wimbledon.

Malgré sa défaite, Stich possède plusieurs longueurs d'avance sur Kafelnikov. Il a été numéro deux mondial. Il a été gravement blessé. Il a été l'objet de toutes les attentions. Tout cela est connu de ce professionnel de bientôt vingt-huit ans. Kafelnikov ne fait que supposer ce que sera désormais sa vie. A quinze jours du coup d'envoi de Wimbledon, il est déjà instinctivement sur ses gardes : *« Les autres joueurs du circuit qui disséqueront mon jeu, me prendront pour cible parce que j'ai gagné un tournoi du Grand Chelem. Il me faudra redoubler de concentration, même face au 150ᵉ mondial. »* Dans le monde du tennis, Evgueni Kafelnikov est devenu un nom-référence.

Patricia Jolly

Miguel Indurain impose sa loi à Laurent Jalabert dans le Critérium du « Dauphiné libéré »

MIGUEL INDURAIN a remporté, dimanche 9 juin, le Critérium du *Dauphiné libéré* pour la deuxième année consécutive. Le quintuple vainqueur du Tour de France a démontré à cette occasion sa supériorité sur Laurent Jalabert. Dans les deux dernières étapes, le coureur français, qui détenait alors le maillot de leader, a montré d'inquiétants signes de faiblesse et des difficultés de récupération. Distancé de 1 minute et 47 secondes, samedi, dans l'étape alpine Digne-Briançon, Laurent Jalabert a quitté la course, dimanche, alors qu'il était une nouvelle fois distancé par un groupe mené par le champion espagnol. L'arrivée à Grenoble a permis, en revanche, à Luc Leblanc d'assurer son premier succès depuis sa victoire aux championnats du monde en août 1994. Les 2ᵉ et 3ᵉ places du Suisse Toni Rominger et de Richard Virenque au classement général laissent également augurer da prometteuses passes d'armes dans les étapes de montagne du prochain Tour de France.

■ **Le Russe Pavel Tonkov a remporté le Tour d'Italie,** dimanche 9 juin, au terme d'un duel avec Abraham Olano, le champion du monde espagnol. Le coureur russe a assuré sa victoire, samedi, dans l'avant-dernière étape des Dolomites. Il devance l'Italien Enrico Zaina de 2 min 43 s et l'Espagnol Abraham Olano de 2 min 57 s.

Steffi Graf au bout de l'effort

CHACUNE À SON TOUR tourne son regard vers sa famille avec des gestes d'impuissance. Arantxa Sanchez-Vicario en pleurerait d'énervement ; Steffi Graf éclate de rire. Cela fait bientôt trois heures que les deux finalistes s'empoignent en un match âpre et beau. Elles sont à égalité huit jeux partout dans le troisième set. Dans le central chaviré, la tension est énorme. Malgré les fautes dues à la fatigue ou au trac, le spectacle est somptueux, comme le laissait prévoir le choc entre deux joueuses trop souvent opposées pour se surprendre. Il y avait la revanche, bien sûr. En 1995, Steffi avait pris le meilleur sur Arantxa. Cette fois, toutes deux ont cru tenir la victoire, mais celle-ci s'est souvent esquivée dans le filet, ou juste à côté d'une ligne.

Steffi Graf était venue en favorite. Son visage de madone crispée a très vite indiqué les risques du pronostic. Elle a gagné le premier set dans un grand souffle de puissance, portée par ses nerfs et tout son talent. En stratège, elle a attaqué le revers de l'Espagnole. C'est le meilleur coup d'Arantxa, mais très sollicité, il en devient parfois trop court. Steffi a tenu, stoïque, les attaques de la petite Espagnole en supportant des échanges haletants. Arantxa, fidèle à son image, a éructé et galopé à la recherche de points improbables. En renvoyeuse inlassable, variant la vitesse et la lourdeur de ses coups, elle a usé Steffi en lui volant son service. La hargne les a conduites jusqu'au tie-break. Steffi a mené quatre points à un avant de perdre les six suivants. Arantxa a crié son soulagement, et, têtue, est repartie à l'assaut. Steffi a défendu de son revers lifté, dans un effort silencieux. Arantxa a servi pour le match mais Graf a frappé ses coups droits derrière ses revers d'école.

LE MATCH DES RECORDS

Et l'indécis est venu. Puisque Roland-Garros n'accepte pas les tie-breaks dans les dernières manches, les jeux ont défilé, incertains. Les points, parfois beaux, ont été gagnés dans des échanges toujours longs et abrupts. Arantxa est montée à la volée pour en clore certains. Elle a servi une nouvelle fois pour le match, mais sa victoire s'est échappée dans un tennis qui se délitait. L'une et l'autre n'ont pu percer une défense de plus en plus impénétrable. Huit jeux partout, service Graf. Steffi est impuissante, Arantxa désespérée, et le public fou d'amour pour l'Allemande qui croise un passing-shot de revers. Arantxa ne trotte plus assez vite, comme résignée devant un effort cette fois insupportable. Neuf jeux à huit, l'Espagnole sert. Epuisée. La balle s'échoue une dernière fois dans le filet. Arantxa pleure.

Dans ce match fleuve, son cinquième succès à Paris et une dix-neuvième victoire en Grand Chelem, Steffi Graf bat un record. Celui, conjoint, de Chris Evert et Martina Navratilova qui en enlevèrent dix-huit. Le record, elle s'en fiche : *« Après un match pareil, je goûte à mon triomphe,* dit-elle. *Je ne fais pas de mathématiques. »* Depuis un an et demi, le circuit ne voit l'Allemande que par intermittence. Steffi n'en finit plus de soigner un dos douloureux. A vingt-six ans, elle a ignoré les Internationaux d'Australie pour subir une opération du pied. Elle est revenue en mai pour gagner le tournoi sur terre battue de Berlin. Depuis l'été 1995, son père est en prison, pour fraude fiscale. L'affaire ne semblait plus l'atteindre comme aux premiers jours. Mais un livre publié, lundi 10 juin, par trois journalistes de l'hebdomadaire *Der Spiegel* pourrait faire basculer à nouveau sa carrière. L'ouvrage accuse la joueuse allemande d'avoir été complice des malversations de son père.

Steffi Graf est venue à Paris délivrée de son mal de dos. Au fil de ses matches, elle a semblé joyeuse quand Arantxa Sanchez-Vicario, éclipsée par le retour de Monica Seles, traînait une déprime, frôlant même l'élimination en quart de finale. Steffi, elle, aura ri pendant tout le tournoi jusqu'à une finale enivrante : *« C'est la première fois que je joue avec tant d'attention sur moi,* dit-elle. *C'était très émouvant. C'était du grand tennis aussi. Peut-être n'ai-je jamais aussi bien joué. Je crois, surtout, que je n'ai jamais connu un si beau match. »* En 1992, Steffi Graf avait ainsi perdu face à Monica Seles sur le score de dix jeux à huit. En trois heures et quatre minutes de jeu, Steffi et Arantxa ont battu le record de durée de la finale dames. Elles ont promis de se retrouver à Wimbledon. En 1995, sur le gazon londonien, Steffi Graf l'avait emporté sur l'Espagnole après un match de près de trois heures.

Bénédicte Mathieu

Amélie Mauresmo, championne junior

Entre les exploits des « grands », Amélie Mauresmo a été une héroïne « en douce » de Roland-Garros. Elle s'y est d'abord distinguée parmi les meilleures où elle disposait d'une invitation dans le grand tableau en manquant d'éliminer, au deuxième tour, Brenda Schultz-McCarthy, tête de série nº 8. Dimanche 9 juin, dans l'épreuve junior, elle a succédé au palmarès à une autre Française, Amélie Cocheteux, avec qui elle partage le même club, à Méru (Oise). A seize ans, Amélie Mauresmo a réalisé un parcours solide, révélant un tennis puissant, mâtiné de finesse, servi par un coup droit ample, un revers frappé de sa seule main droite et une sacrée volonté. A huit ans, elle surprit son entourage pour sa capacité à imiter. Après avoir dévoré les matches à la télévision, elle reproduisait sur les courts les gestes des champions. Elle aimait Yannick Noah et Gabriela Sabatini. Ses amis disent qu'elle a les pieds sur terre et la tête dans les étoiles.

■ **Le troisième set de la finale dames a dominé en audience télévisée,** samedi 8 juin de 16 heures à 17 h 30, le match d'ouverture du championnat d'Europe de football. Le tennis a rassemblé 40 % de téléspectateurs contre 32 % au match Angleterre-Suisse. Ce chiffre conclut une bonne quinzaine pour France Télévision, qui a enregistré de fortes audiences pour les matches de tennis. La fréquentation de Roland-Garros s'est encore accrue en 1996 avec 363 407 spectateurs payants contre 361 727 en 1995.

Dennis Rodman, basketteur excentrique, complète le succès des Chicago Bulls

ATLANTA
correspondance

Un voyage de plusieurs milliers de kilomètres, une foule hostile et une équipe adverse connue pour ne jamais se laisser piétiner sur son propre sol. Le décor de la troisième rencontre de la finale NBA, jouée dimanche 9 juin 1996 à Seattle, semblait de taille à perturber la belle allure des Chicago Bulls. Mais il en faut plus pour les pousser à la faute. Vainqueurs des Sonics 108 à 86, les Bulls mènent désormais trois victoires à zéro. Un seul succès leur suffit désormais pour décrocher leur quatrième titre du championnat de basket-ball américain en six ans.

Pour Dennis Rodman, la soirée a été somme toute banale. Dix rebonds, cinq points, cinq fautes personnelles. Le genre de rencontre qu'il aime boucler en levant son poing vers le public, avant de commenter sa performance par ces quelques mots : *« Je ne suis plus seulement un sportif, mais un homme de spectacle. »* La précision l'amuse, elle est pourtant inutile. A trente-cinq ans, Dennis Rodman porte sur lui les traits les plus visibles d'une personnalité que ses proches ont pourtant fini par renoncer à comprendre. Il porte trois anneaux à l'oreille, un autre dans la narine. Les tatouages couvrent ses bras, son cou et ses épaules. Il a teint ses cheveux en bleu, vert, jaune, rouge ou orangé. Dimanche soir, ils étaient blancs, ornés de plusieurs inscriptions connues de lui seul. *« Je me laisse porter par la vague,* dit-il doucement. *Je ne sais jamais vraiment de quoi sera faite l'heure suivante. »*

Connu pour dormir seulement lorsque son corps le réclame, et pour manger à peu près n'importe quand, mais jamais aux heures des repas, Dennis Rodman se plaît à mener une existence de rebelle insouciant et fortuné. *« Il gagne 2,5 millions de dollars par an,* explique l'un de ses proches, *mais je ne l'ai jamais vu mettre un sou de côté. »* A San Antonio, où il a passé les deux dernières saisons, la ville aimait se raconter les épisodes de son aventure sentimanentale avec Madonna. On le disait capable de se lever au milieu de la nuit pour prendre le premier avion vers Las Vegas et jouer aux cartes jusqu'aux premières heures du jour. Il se murmurait, enfin, que les clubs homosexuels le comptaient comme l'un de leurs meilleurs clients. Fausses rumeurs ? *« Même pas,* corrige-t-il dans un sourire moqueur. *Tout cela est vrai. J'aime le jeu, je peux boire une nuit entière et je n'ai jamais eu peur de me travestir ou d'embrasser un homme sur la bouche. Mais je ne suis pas « gay ». J'éprouve simplement le besoin de répondre à mes envies et à mes pulsions. Je peux mourir demain, je n'en ai pas peur. Mais je ne veux pas m'éteindre sans avoir brûlé tout ce que j'ai en moi. »*

Curieusement, cette nature rebelle n'a pas toujours guidé ses pas. *« Enfant, j'étais plus calme,* explique-t-il. *Et même dans la norme. »* Né à Dallas, Dennis Rodman a grandi sans avoir vraiment connu son père, parti pour ne jamais revenir peu avant son troisième anniversaire. Il a été élevé par sa mère, puis materné par ses deux sœurs aînées. L'histoire est banale. Mais l'un de ses amis les plus proches, Dwight Manley, assure avec force qu'elle explique facilement la suite : *« Comme beaucoup de gamins noirs, Dennis a grandi sans la moindre référence masculine. Il n'a pas eu de modèle à imiter et d'exemple à suivre. Du coup, il a appris tout seul comment devenir un homme. Et il l'a appris sans se fixer la moindre limite. »* Cas rarissime, Dennis Rodman a poussé la porte de la NBA sans passer par l'obligatoire étape du basket universitaire. A San Antonio, la couleur imprévisible de ses cheveux et son habitude de se pointer en retard au début de l'entraînement ont rapidement usé les nerfs de ses partenaires. *« Ils voulaient me normaliser »,* soupire-t-il.

A Chicago, le joueur a trouvé en Phil Jackson un entraîneur assez clairvoyant pour accepter l'idée de ne jamais se mêler de sa vie personnelle. Dennis Rodman peut bien se vêtir en femme pour une séance de signature de son autobiographie, comme il l'a fait en mai, ses nouveaux équipiers s'en moquent éperdument. Ils ont compris que rien, ni sûrement personne, ne pourrait jamais lui dicter sa conduite.

Alain Mercier

Le Livret Jeune met les banques en émoi

L'opération séduction des établissements financiers s'annonce difficile : les moins de 25 ans, dont les économies représentent quelque 20 milliards de francs, sont très volages



ILS ONT PARFOIS les cheveux longs, mais souvent les idées courtes en matière d'épargne. D'ailleurs, ils se disent presque toujours fauchés. Pourquoi les « jeunes » intéresseraient-ils les établissements bancaires ? Au chapitre des idées reçues, celle-ci mériterait de figurer en bonne place. Car le « jeune de moins de 25 ans » est désormais l'objet des attentions des banques, conscientes que plus de 90 % des 18-25 ans disposent d'un compte-chèques, acquis pour les trois quarts avant 20 ans. S'ils versaient dans un pot commun argent de poche et menues économies, les clients de moins de 25 ans disposeraient d'un pactole de plus de 20 milliards de francs. Impossible d'ignorer cette manne !

S'il en était encore besoin, la lutte commerciale qui vient de s'ouvrir à l'annonce de la création du Livret Jeune – qui offre aux 12-25 ans de placer jusqu'à 10 000 francs à un taux d'intérêt de 4,75 % – illustre l'intérêt qu'exprime la profession pour cette tranche d'âge. Certaines banques n'ont pas hésité à ouvrir d'office un de ces nouveaux comptes aux jeunes déjà titulaires d'un Livret A rémunéré à 3,5 %. *Sous couvert de* les faire bénéficier d'un taux d'intérêt plus élevé, elles leur ont coupé l'envie de s'évader vers un autre établissement aux services peut-être plus performants. *« Des personnes nous ont écrit pour protester contre ces pratiques*, indique l'Union fédérale des consommateurs. *Elles n'ont pas apprécié qu'en cas de non-réponse de leur part la banque entérine sa propre décision. »* Reste que deux semaines après le lancement – début mai – du Livret Jeune, la moitié des onze millions de 12-25 ans avaient déjà confié leurs économies à ce nouveau produit d'épargne.

Recruter des jeunes non encore titulaires de compte impose d'abord d'amadouer les géniteurs du futur client (deux premières ouvertures de comptes sur trois s'effectuent dans l'agence des parents), avec des brochures pédagogiques. Quand toutes possèdent un magazine, la BNP en édite trois. Le premier s'adresse aux 7-11 ans, auxquels on propose de se tester pour savoir s'ils sont plutôt cigale ou fourmi ou de reconnaître sept erreurs dans le billet de 500 francs. A l'autre extrémité de la tranche d'âge, le Crédit agricole imprime des fascicules sur l'épargne ou le compte bancaire, mais aussi sur des domaines où son rôle est moins évident : l'assurance, le premier job ou le premier logement.

« Ce ne sont pas des opérations commerciales, il s'agit seulement de rendre l'univers de l'argent plus accessible, assure-t-on au Crédit agricole. *Tout le monde a intérêt à savoir à quoi la banque peut être utile. Nous n'en espérons pas une rentabilité immédiate. »* Toutes les banques reconnaissent sans barguigner : *« Le but, c'est d'avoir les jeunes chez nous au moment où ils entrent dans la vie active. »*

Cet investissement à long terme impose une intronisation progressive dans le monde bancaire. Dès la naissance et à chaque âge correspond une formule de compte. En lieu et place d'une simple tirelire, bébé peut disposer d'un compte d'épargne. Un jour, le titulaire inexpérimenté thésaurise puis la banque l'initie à la carte de retrait, avant de lui octroyer chéquier et carte de paiement à 16 ans. A 18 ans, il s'ouvre les portes du découvert et des crédits à taux préférentiels.

À DOUBLE TRANCHANT

Aux yeux des établissements, ces derniers services constituent leurs meilleurs atouts pour séduire une jeunesse qui attend qu'on la traite en *« client à part entière »*. Mais l'arme est à double tranchant : *« Le laxisme dont ma banque a toujours fait preuve quand j'étais dans le rouge ne m'a jamais incité à faire plus attention à mes dépenses,* explique Antoine, 25 ans, multirécidiviste du découvert. *Il en fallait vraiment beaucoup pour qu'elle m'impose des agios élevés. Je me méfie d'elle, parce que j'ai l'impression qu'elle n'agit que dans son propre intérêt et non dans le mien. »*

« Le risque, c'est de créer une demande dévoyée », estime la Société générale. Elle offre un chéquier de réductions de 700 francs à tout demandeur d'un Livret Jeune, mais redoute que, devenus adultes, ses clients ne réclament toujours plus de cadeaux. Ainsi, le Crédit agricole a décidé de prolonger les avantages liés à sa carte Mozaïc, qui prenaient initialement fin avec la majorité. *« Les 18-25 ans n'ont pas envie d'abandonner l'univers Mozaïc*, assure l'enseigne, *parce que ce qu'ils ont dans la tête à 17 ans et demi et 18 ans et 1 mois n'est pas fondamentalement différent. »* De son côté, la BNP désapprouve cet *« achat de l'entrée en banque »* et craint une guerre commerciale. *« Si on regarde ce que propose La Poste avec ses nouveaux points fidélité, cela signifie peut-être que c'est dans l'air du temps... »*

Même si certains organismes n'oublient ni Noël ni les anniversaires de leurs jeunes clients, nombre d'entre eux faussent compagnie à la banque qui leur a consenti un prêt étudiant, une fois la dernière échéance honorée. *« Les jeunes sont trop sollicités, ils ne sont pas dupes »*, persifle un établissement pas encore totalement converti à la surenchère. *« C'est la pédagogie, l'accueil et la communication qui sont nos meilleurs arguments »*, riposte-t-on ailleurs.

Les banques ont beau déployer des efforts pour donner aux jeunes clients l'impression qu'ils appartiennent à un club de happy few (selon l'entreprise, on est détenteur d'une carte Mozaïc ou Jeans, de la convention Première Avenue ou Kit...), les moins de 25 ans ne sont pas attachés à une banque comme ils peuvent, parfois, l'être à une marque. De surcroît, la vie étudiante, puis professionnelle, les éloigne souvent de leur agence d'origine.

L'envie se fait un jour sentir de nouer une nouvelle relation de proximité avec un employé. Quitte, comme Carole, 25 ans, Parisienne depuis un an, à se décider pour *« l'agence la plus proche du domicile »*, à l'exclusion de tout autre critère. Fataliste, le Crédit agricole note aussi que *« quitter l'agence de ses parents peut être vécu comme une dernière forme d'émancipation »*.

Aude Dassonville

Les publicitaires aiment les enfants

L'AN PASSÉ, 526 films publicitaires diffusés en France ont mis en scène des enfants. Cela ne représente qu'un peu plus de 11 % de la totalité des messages, mais la progression est impressionnante : 48 % en deux ans. En partie imputable à un récent assouplissement de la législation concernant la communication publicitaire, cette croissance reflète bien l'influence grandissante des moins de quinze ans dans l'univers de la consommation. Un impact qu'une étude de l'agence de publicité Walter J. Thompson s'est efforcée de cerner.

Fait révélateur, certaines firmes qui ne s'adressaient qu'aux adultes ont élargi leur gamme. Le dentifrice Fluocaril a lancé Fluokid, Dop a fait de même avec P'tit Dop pour le shampooing alors que Boursin a lancé une version enfantine de son fromage. L'aura des petits s'étend au-delà de leur sphère de consommation traditionnelle.

Le poids des 9-11 ans dans la décision d'achat d'une voiture ou dans le choix d'un lieu de vacances serait de 30 %. Cette influence ne serait plus que de 22 % pour l'acquisition de matériel hi-fi, mais les enfants déterminent à hauteur de 77 % le choix des céréales et de 60 % celui des produits ultra-frais.

« Les premières demandes aux parents sont adressées dès l'âge de 2 à 4 ans. A 7-8 ans, ils commencent à s'intéresser aux produits routiniers (les produits d'entretien, par exemple) et dès 9 ans ils pèsent sur la plupart des achats. A l'approche de l'adolescence, ils sont devenus des spécialistes dans certains domaines », souligne Sylvie Prieur, directeur du développement de Walter J. Thompson.

Non content de jouer les locomotives commerciales (les foyers comptant plusieurs enfants sont, en moyenne, deux fois plus équipés en magnétoscopes et changent plus rapidement de voiture), l'enfant stimule l'innovation. *« Près d'un tiers des nouveaux produits qui leur sont destinés sont des succès. Le pourcentage de réussite ne dépasse pas 6,5 % pour les adultes. Mais, chez les petits, le succès est souvent plus éphémère »*, prévient la publicitaire.

Si l'enfant consommateur avisé apprécie peu les idées reçues, il n'en n'est pas de même de ses parents. *« Regardez les emballages de couches ou le conditionnement des petits pots*, insiste Mme Prieur. *Le bébé est forcément blond aux yeux bleus et est âgé d'environ six mois. Une enquête montre que cette vision idéalisée est profondément ancrée dans les mentalités des futurs parents. D'où quelques déceptions... »* Quel publicitaire osera aller à contre-courant ?

Jean-Michel Normand

Le stress du taxi

Même si, au téléphone, une voix a promis l'arrivée imminente de la voiture, qui n'a jamais éprouvé un léger doute, voire une sourde inquiétude, en attendant l'arrivée du taxi ? Considéré comme l'un des vecteurs de déplacement les plus pratiques, ce mode de transport génère parfois un vrai stress. C'est ainsi que la possibilité de commander une voiture par serveur vocal n'a jamais percé. Hormis les habitués (services d'accueil des entreprises ou personnel des hôtels), peu de monde accorde du crédit à un message préenregistré.

Ce manque de sérénité, les Taxis bleus ont décidé d'en faire un débouché commercial supplémentaire. A l'automne, cette centrale d'appel (deux mille chauffeurs adhérents) proposera trois services inédits dont le point commun sera de rassurer – peut-être même à l'excès – l'usager parisien.

Celui-ci pourra obtenir un taxi « spécialisé », le plus souvent de type monospace, pour la desserte des aéroports. De même, une pré-réservation dans la perspective de déplacements réguliers, par exemple, pour les visites chez un médecin sera possible (une facilité qui vise surtout les personnes âgées).

Obtenir, comme c'est déjà le cas pour certaines formules d'abonnement, une priorité sur la commande d'un taxi aux heures de pointe est aussi envisagé. Pour le règlement, une carte magnétique téléchargée vendue 300 à 400 francs permettra une dizaine d'utilisations.

***« Les attentes de la clientèle s'élargissent. Régulièrement, on nous demande un véhicule monospace, une voiture avec un conducteur non fumeur ou maîtrisant telle langue étrangère »*, assure Jean-Marc Leblanc, directeur général des Taxis bleus.**

La compagnie a installé dans ses voitures un système de repérage par satellite géostationnaire qui permet à la centrale de déléguer à coup sûr la voiture la plus proche du client. Celui-ci attend en principe moins longtemps et la somme initialement inscrite au compteur doit en être allégée.

Les persifleurs argueront, non sans raison, qu'une augmentation du nombre de taxis permettrait sans doute d'améliorer sensiblement la qualité de service.

En attendant, les Taxis bleus préparent pour la fin de l'année d'autres innovations qui contribueront sans doute à réduire le stress du voyageur mais aussi du chauffeur. Dans la foulée du repérage satellite, des écrans affichant les embouteillages et l'itinéraire du taxi équiperont d'ici à la fin de l'année la totalité de la flotte. Enfin, la compagnie va généraliser le paiement par Carte bleue. Avec l'affichage d'un « sous-menu » permettant d'accorder un pourboire...

J.-M. N.

Des températures estivales

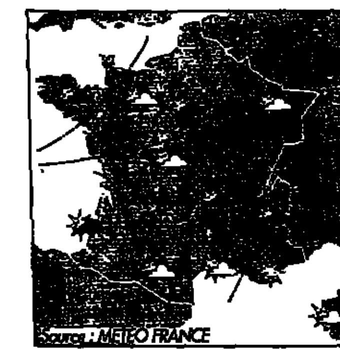
PROFITANT d'une petite faiblesse de l'anticyclone des Açores, une perturbation très atténuée circule le long des côtes de la Manche. Elle amène beaucoup de nuages et de l'air un peu plus frais sur le nord de la France. Sur le reste du pays, la chaleur reste au programme, des orages devraient à nouveau se déclencher mardi après-midi sur les reliefs.

Le ciel sera souvent bien nuageux mardi matin en Bretagne et Normandie. Cette couche nuageuse persistera généralement jusqu'au soir à Quimper ou Caen. De timides éclaircies finiront par se développer plus au sud, du golfe du Morbihan aux collines du Perche. En Manche orientale, il ne faudra pas trop se fier aux éclaircies matinales. Les nuages bas viendront recouvrir le ciel des côtes picardes et le littoral des Flandres à partir de la mi-journée. Cette grisaille se maintiendra jusqu'au soir. Dans le reste du pays, la journée débutera le plus souvent sous le soleil. Des nuages bas vont toutefois gâcher les premières heures du jour près des côtes aquitaines et charentaises. Certaines vallées alpines et pyrénéennes auront également un peu de mal à se débarrasser de bancs de nuages bas. Quelques bancs de brouillard fugaces se formeront avant le lever du jour de l'Ile-de-France aux vallées du Massif Central, mais ne résisteront pas aux ardeurs du soleil.

L'après-midi sera souvent agréable du Pays basque aux Ardennes en passant par la Touraine et la région parisienne. Ces régions ne verront passer que quelques bancs de nuages élevés inoffensifs. Plus à l'est, le temps deviendra lourd. Des orages éclateront dans le courant de l'après-midi sur tous les massifs des Vosges aux Pyrénées et dans les Alpes. Les averses orageuses pourront parfois déborder jusqu'en plaine en fin de journée. Autour de la Méditerranée, on pourra encore profiter le plus souvent d'une très belle journée. Les rares bancs de nuages bas, présents en bord de mer en début de matinée, ne résisteront pas aux ardeurs d'un soleil estival.

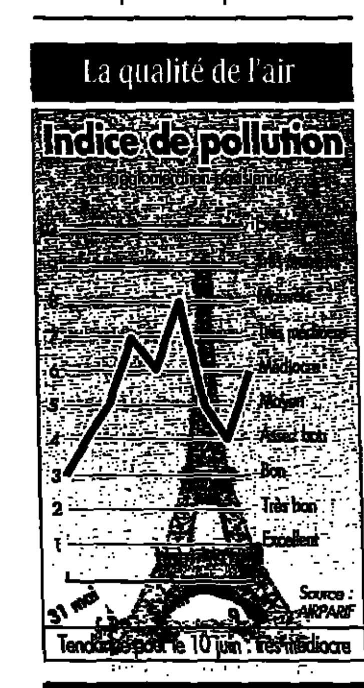
Les températures évolueront peu et resteront élevées pour la saison. Grâce à un soleil souvent généreux, il fera encore entre 28 et 30 degrés sur la plupart des régions. La douceur sera plus agréable du Nord aux Pays de la Loire en passant par l'Ile-de-France, avec un mercure oscillant entre 25 et 28 degrés. Le long des côtes de la Manche, le thermomètre sera beaucoup plus timide avec guère plus de 20 degrés au meilleur de la journée.

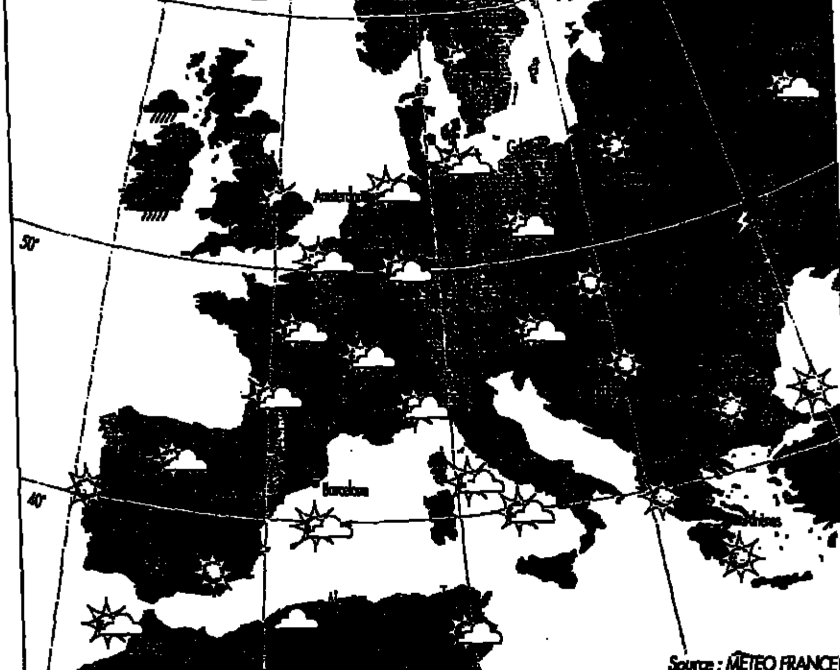
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 11 juin vers 12h00

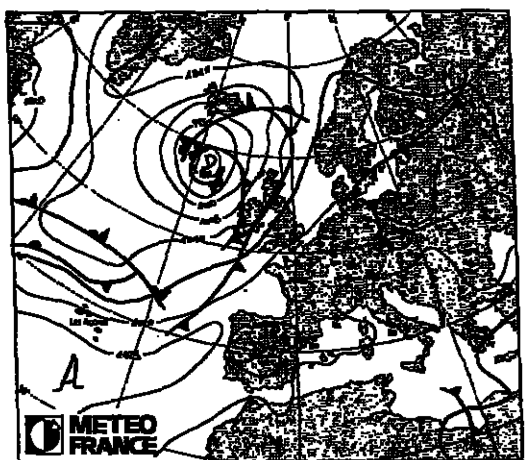
La qualité de l'air





TEMPÉRATURES du 9 juin maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	27/16
BIARRITZ	24/17
BORDEAUX	30/17
BOURGES	27/16
BREST	18/13
CAEN	23/13
CHERBOURG	21/9
CLERMONT-F.	27/15
DIJON	27/16
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	29/16
LILLE	22/13
LIMOGES	28/15
LYON	28/17
MARSEILLE	28/18
NANCY	27/14
NANTES	25/14
NICE	25/20
PARIS	27/17
PAU	30/16
PERPIGNAN	26/17
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	24/15
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	27/16
STRASBOURG	27/17
TOULOUSE	30/17
TOURS	26/15
ÉTRANGER	
ALGER	29/19
AMSTERDAM	18/9
ATHÈNES	33/24
BANGKOK	39/26
BARCELONE	24/17
BELGRADE	-/-
BERLIN	29/18
BOMBAY	34/28
BRASILIA	26/15
BRUXELLES	21/12
BUCAREST	35/17
BUDAPEST	33/20
BUENOS AIRES	17/6
CARACAS	30/24
CHICAGO	16/12
COPENHAGUE	24/14
DAKAR	28/23
DUBAI	40/31
DUBLIN	17/12
FRANCFORT	28/15
GENÈVE	26/16
HANOÏ	34/27
HELSINKI	17/12
HONGKONG	32/26
ISTANBUL	31/19
JAKARTA	30/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	26/16
KINSHASA	29/20
LE CAIRE	35/20
LIMA	18/15
LISBONNE	24/14
LONDRES	23/11
LOS ANGELES	22/16
LUXEMBOURG	25/15
MADRID	31/19
MARRAKECH	25/19
MEXICO	25/13
MILAN	31/15
MONTRÉAL	17/14
MOSCOU	22/11
MUNICH	26/16
NAIROBI	16/14
NEW DELHI	30/26
NEW YORK	22/18
PALMA DE M.	30/15
PÉKIN	32/20
PRAGUE	26/16
PRETORIA	21/9
RABAT	25/17
RIO DE JAN.	22/18
ROME	30/17
SAN FRANC.	19/12
SANTIAGO	19/3
SÉVILLE	33/19
ST-PÉTERS.	24/11
STOCKHOLM	20/11
SYDNEY	16/7
TENERIFE	26/20
TOKYO	22/19
TUNIS	29/18
VARSOVIE	33/16
VENISE	30/20
VIENNE	30/17



Situation le 10 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La vie dure

IL SERAIT VAIN et il serait injuste d'envisager le problème actuel des salaires sur le seul plan économique. Une telle méthode est possible dans une période normale, avec une monnaie stable, l'abondance des produits, la liberté du commerce, une salutaire concurrence. Alors des statistiques peuvent être dressées, des indices du coût de la vie établis. Essayez donc de le faire en ce moment !

Personne ne peut contester que les prix ont dépassé singulièrement la faculté d'achat des salaires moyens, à plus forte raison des petits. Beaucoup de Français ont de la peine à se procurer même les rations qui leur sont allouées. Chacun sait d'ailleurs que ces rations sont nettement insuffisantes, et qu'il est impossible à une famille de vivre sans enfreindre les lois, c'est-à-dire sans avoir recours, avec de trop faibles moyens, au marché noir. La tentation dès lors est grande de « se débrouiller ».

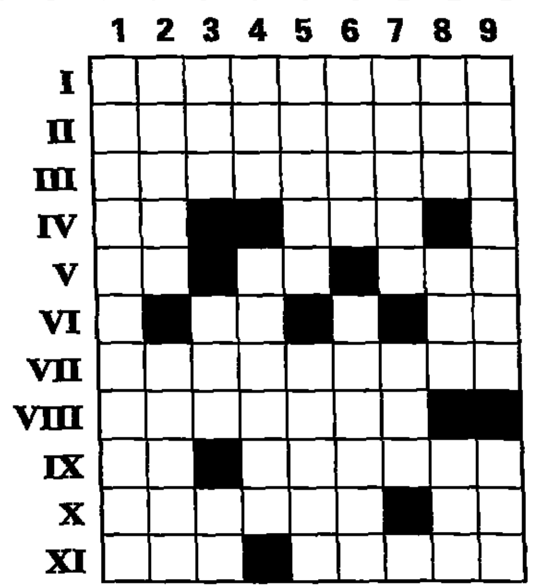
Mais si l'on admet que la moralité d'un peuple est un capital inappréciable, et si l'on estime que la France souffre aussi d'une crise de moralité, comment y porter remède si les consommateurs sont contraints, pour vivre, d'agir en marge des lois ? Comparez les traitements des magistrats aux bénéfices des individus qu'ils sont appelés à juger, voyez où sont allés les maîtres de l'enseignement, qui, découragés, ont quitté leur poste, enquêtez sur l'état de santé des enfants des écoles, voyez les statistiques de mortalité infantile. Car la vitalité physique d'un peuple est elle aussi un capital aussi appréciable que celui de sa moralité, et qui se mesure également dans son économie générale.

Le problème des salaires est un problème politique. Mais il est aussi un problème de moralité et de démographie, un problème humain.

Rémy Roure
(11 juin 1946.)

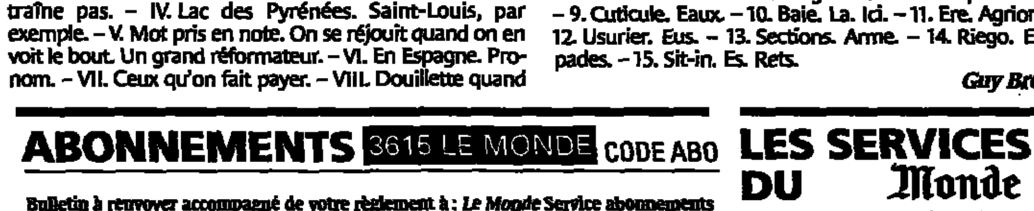
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6840



HORIZONTALEMENT

I. Très familier. – II. Voir comme dans un rêve. – III. Qui ne traîne pas. – IV. Lac des Pyrénées. Saint-Louis, par exemple. – V. Mot pris en note. On se réjouit quand on en voit le bout. Un grand réformateur. – VI. En Espagne. Pronom. – VII. Ceux qu'on fait payer. – VIII. Douillette quand elle est chaude. – IX. Pronom. Peut habiller une fillette. – X. Qu'on rencontre souvent. Couleur de drap, dans un camp. – XI. Conseil de détente. Doit être blanc pour qu'on puisse foncer.



VERTICALEMENT

1. On peut faire appel à lui quand on est partisan des mauvais arrangements. – 2. Peut être, hélas ! une attraction dans un village. Comme ça. – 3. Fait perdre des boutons. En Allemagne. En Suisse. – 4. Trait de lumière. Ce n'est qu'une apparence. – 5. Fit transporter en Angleterre les sculptures du Parthénon. Changent d'allure en cas de danger. – 6. Produit des colonies. Bien établie. – 7. Ville d'Egypte. Possessif. – 8. Sans taches. Qui a beaucoup circulé. Se mettait en boule. – 9. Entrelacés. Mesure l'énergie.

SOLUTION DU N° 6839

HORIZONTALEMENT

I. Bustiers. Beurre. – II. Onces. Io. Ars. – III. Nia. Astucieuses. – IV. Sonothèque. Régi. – V. Ondoie. Ut. Picot. – VI. Soleil. Et. – VII. Râle. Lorca. Rien. – VIII. Cèpe. Os. – IX. Té. Intelligence. – X. Iton. Amie. Rusas. – XI. Mycénien. Vis. – XII. Blé. (*cf.* « Bâtard ». Usnée. Aar. – XIII. Relu. Traînarde. – XIV. Enorme. Sucs. Met – XV. Sétiers. Xi. Mess.

VERTICALEMENT

1. Bonsoir. Timbres. – 2. Union. Acétylène. – 3. Scandale. Ocelot. – 4. Té. Oô. Epine. Uri. – 5. Isatis. En. Nu. Me. – 6. Shéol. Tais. Er. – 7. Rite. Logement. – 8. Souquer. Liners. – 9. Cuticule. Eaux. – 10. Baie. La. Ici. – 11. Ere. Agrions. – 12. Usurier. Eus. – 13. Sections. Arme. – 14. Riego. Escapades. – 15. Sit-in. Es. Rets.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS et sa partenaire allemande Lufthansa proposeront, à partir du 1er juillet, 950 vols communs par semaine vers 34 destinations en Europe. 338 vols de la Lufthansa à destination de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne et de l'Autriche porteront aussi le numéro de route de la SAS et 612 vols de la SAS vers un grand nombre de destinations en Scandinavie le numéro d'identification de la Lufthansa. Depuis l'entrée en vigueur de leur alliance, le 1er février, les deux compagnies avaient concentré leur coopération sur les vols entre la Scandinavie et l'Allemagne. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** L'Association américaine de l'industrie du tourisme (TIA) a protesté contre la proposition du président Bill Clinton d'augmenter de 6 à 16 dollars (environ 90 francs) la taxe d'aéroport. Selon l'association, le relèvement de cette taxe toucherait chaque année 45 millions de voyageurs étrangers et près de 46 millions d'Américains. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** 27,4 % des vols au départ des grands aéroports français ont enregistré des retards de plus de 15 minutes en avril, contre 23,4 % en mars. Le pourcentage des vols en retard de plus d'une heure a également augmenté, passant de 3 % à 3,25 %. – *(AFP.)*

■ **GAZA.** Air Palestine, la compagnie aérienne des territoires autonomes palestiniens, devrait être opérationnelle dès cet été. Les deux Fokker de 50 places qui composeront la flotte effectueront des liaisons entre Gaza, Le Caire (Egypte) et Amman (Jordanie). Dans un an, l'aéroport de Gaza devrait être en mesure d'accueillir des Airbus A-320 et des Boeing 737. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** La compagnie aérienne nantaise Regional Airlines reprendra le 1er juillet la ligne Marseille-Amsterdam exploitée jusqu'alors par KLM. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE.** L'association africaine des compagnies aériennes a invité les gouvernements africains à assumer leurs responsabilités en matière de sécurité de la navigation aérienne. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 12 juin

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Christ à la colonne,* d'Antonello de Messine, 12 h 30 ; exposition Pisanello, 14 heures ; *La Statue du chancelier Nakhti,* 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY,** une oeuvre à voir (24 F + prix d'entrée) : *Le Cirque,* de Seurat, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS :** la géométrie dans l'art du Moyen Age (37 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL :** de Guimard à Le Corbusier (50 F), 14 heures, sortie du métro, côté Notre-Dame d'Auteuil (Odyssée).

■ **LES CATACOMBES :** exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT :** en suivant le mur de Philippe-Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (50 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 14, rue Bonaparte (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-DENIS-DU-SAINT-SACREMENT** et son quartier (37 F) : 15 heures, 70, rue de Turenne, devant l'église (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE RODIN** (37 F + prix d'entrée) : 14 h 30, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES-ÉPINETTES** (50 F) : 14 h 30, sortie du métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** un autre regard sur la sculpture, la fonte (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F) : 15 heures, devant l'entrée face au 93 quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

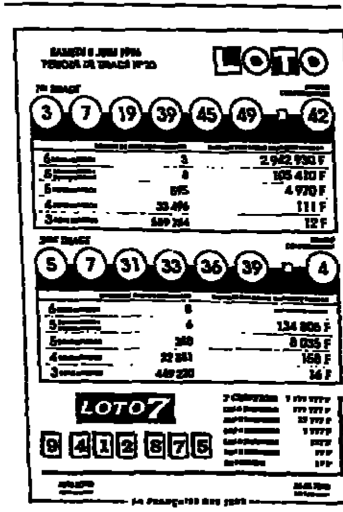
■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition « Les Russes à Paris » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA VILLA DES FLEURS ET LE CIMETIÈRE DES BATIGNOLLES** (55 F) : 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales (36 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Les années romantiques » (34 F + prix d'entrée), 18 h 30 (Musées nationaux).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

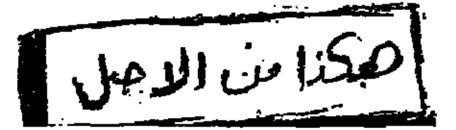
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل



CARAÏBES Poursuivant son exploration des musiques du monde, la Cité de la musique de La Villette présente, du 12 au 16 juin, un cycle consacré aux Caraïbes. *Très marqué par les Antilles françaises, ce programme souligne l'importance de la musique dans la revendication identitaire et politique.* ● LE GROUPE *CARNAVALESQUE Akiyo, lié à l'essor* des mouvements indépendantistes guadeloupéens, fera concert commun avec Carnot, 77 ans, exconducteur d'attelage dans les plantations sucrières, et dernier des grands tambourinaires de l'île, où des nègres fugitifs, les « marrons », ont inventé les rythmes complexes du *gwo kâ*. ● PLUS POLICÉS, le « bélair » et le « chouval bwa » de Martinique ont été aussi influencés par Haïti, où le sens du sacré s'est développé avec le vaudou, dont s'inspire le groupe de rock urbain Boukman Ekspéryans.

La Cité de la musique vibre au rythme des tambours antillais

De la Guadeloupe à Haïti, « chouval bwa » et « bélair », « compas » et boléros, forgent l'identité des Noirs caribéens. Quatre soirées leur sont consacrées du côté de La Villette

ANTILLES FRANÇAISES
de notre envoyée spéciale

Le Mouveman Kiltirel Akiyo a son siège à Chauvel, un quartier disparate de Pointe-à-Pitre. Les maisons en dur, pimpantes et fleuries, y côtoient des cases délabrées et quelques rangées de HLM cernées par les herbes. Sur le bord de la route, un *pitt* (combat de coqs) acharné réunit les parieurs. Le siège d'Akiyo, groupe de tambourinaires engagés en politique, a été construit par « la communauté ». Un *ghetto-blaster* posé sur la terrasse en bois diffuse de la musique malienne, un souvenir rapporté du festival Musiques métisses d'Angoulême. Ici, on porte des T-shirts à la gloire du « Che » ou de Chris Hani, militant de l'ANC assassiné par l'apartheid sud-africain. Du poulet mijote dans de grosses marmites, et le punch au citron vert reste une valeur nationale. En cette veille de Mardi gras, on peint des calebasses en bleu, marquées au pochoir de symboles antinucléaires.

Pour le défilé du carnaval 1996, le groupe-citoyen avait choisi une *thématique* « universelle », Tchernobyl, après avoir hésité à « *mettre en scène l'en-cours guadeloupéen* », en l'occurrence la fermeture de l'usine de canne à sucre de Grosse-Montagne au Lamentin, l'une des trois dernières de la Guadeloupe. C'était un sujet trop sensible, explique Michel Halley, un enfant du morne Chauvel, musicien et agent d'Akiyo. Cent quarante-huit ans après l'abolition de l'esclavage aux Antilles, l'« homme guadeloupéen » continue d'affirmer son identité paysanne et sucrière.

REVENDICATION IDENTITAIRE

Ainsi, le *gwo kâ*, genre musical hérité du golfe de Guinée et de l'ancien royaume kongo, et pratiqué dans les plantations, a-t-il servi de plate-forme de revendication *identitaire* dans les années 70. Le musicien Guy Konket l'a exporté en métropole, et a ajouté aux tambours en peau de cabri *et* aux tonneaux de salaisons le *djembé* africain.

« *Avant*, dit Joël Nankin, président d'Akiyo, peintre, ex-artificier du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI) *qui* a passé six ans en prison, *nous avions peur de nous-mêmes. L'aculturation était extrême. Depuis, les Antillais ont réussi à sortir de la voie coloniale, à être respectés et à se respecter* ». La création d'Akiyo (« Mais qui sont-ils ? » en créole) accompagne en effet la montée en puissance du mouvement indépendantiste guadeloupéen. 1983 : les nationalistes sont derrière les barreaux. Chaque dimanche, une poignée de tambourinaires vient rappeler à l'Etat français que la Guadeloupe a ses sauvageries, ses jeux de vilains et *de fulgurants désirs d'émancipation*. Sous les fenêtres de la prison, de drôles d'énergumènes tapent sur des bidons, soufflent dans des cornes de lambis (de gros coquillages). Ils s'inspirent du *gwo kâ* et des Mass à Saint-Jean – grands fouets, masques à tête de mort. Cette tradition carnavalesque, *créée à la fin des années 30 par les* dockers et les garçons-bouchers du port, est maquillée de rites sud-américains : le cabotage du commerce de la viande amenait les bateaux jusqu'en Amérique latine.

Les marginaux, les homosexuels et les voyous affectionnent le *Mass à Saint-Jean*. Quand ces beaux diables descendent dans la rue, la bonne société ferme ses portes à double tour. Les Mass à Saint-Jean ont fini par être bannis d'un carnaval que l'on aurait voulu bon enfant et édulcoré. Avant de devenir le groupe-phare du carnaval de Pointe-à-Pitre, Akiyo dut affronter « *les nègres-blancs, les préfets et les sous-préfets* », explique un rasta. En 1983, la Guadeloupe connaît, malgré l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, un regain d'agitation anti-française. Akiyo projette de défiler pour le carnaval en tenue militaire, « *par dérision* ». M. Hudogot, le sous-préfet, y voit une provocation à l'égard de l'armée française. Il interdit Akiyo de sortie. La foule descend dans la rue. Le sous-préfet gaffeur est rappelé à Paris.

NOUVEAUX MAUX

Aujourd'hui, les tambourinaires (*dont de rares femmes* – « *Celles qui fréquentaient les soirées* léwoz *étaient considérées comme « des femmes à rhum »*, dit Michel Halley), les trois cents adhérents et les milliers de sympathisants d'Akiyo ont imposé à la rue la force du désordre, la dérision et la rythmique noire. La Guadeloupe commence à s'y reconnaître.

Depuis les soulèvements antiesclavagistes de la fin du dix-huitième siècle, l'île à forme de papillon s'est taillé une réputation de rebelle. Le marronage y fut vivace. C'est là que s'est créé en 1978 l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), indépendantiste. Lucette Michaux-Chevry (sénateur RPR) y préside le *conseil régional avec une ferme* conviction nationaliste qui lui a aussi fait prendre préfets et sous-préfets pour cible. Après l'amnistie concédée aux militants et poseurs de bombes (dont ceux de l'ARC, Alliance caraïbe révolutionnaire de Luc Reinette) en 1989, l'idée indépendantiste a été désamorcée. « *L'idée caraïbe*, ajoute Joël Nankin, *s'est révélée être une utopie : nous sommes dans la ligne de mire des Etats-Unis.* » Dans ses chants « communautaires », Akiyo s'attaque aujourd'hui à des maux plus urbains, plus circonscrits : le chômage, qui touche 30 % de la population, mais aussi la drogue, le crack arrivé en masse en Guadeloupe depuis Saint-Martin et la Dominique.

Véronique Mortaigne





FRANÇOIS JATTIOT

Les samedis soirs de Gerdinier Moléon « Carnot »

Carnot est l'un des derniers percussionnistes à l'ancienne de la Guadeloupe. Dans la rue Saint-John-Perse, au centre de Pointe-à-Pitre, Gerdinier Moléon « Carnot », citoyen de la commune de *Goyave, en Basse-Terre*, tisse *les* sept rythmes du *gwo kâ*. Le vieil homme (soixante-dix-sept ans) mène *la* vie dure aux jeunots en dread-locks, transfuges d'Akiyo, et frappeurs de *boula* (tambour d'accompagnement). *Assis* sur son *maké* (tambour soliste), qu'il a prolongé d'une grosse jarre en terre cuite, il assène un son singulier, grêle, bourré d'harmonies. Gardien de bœufs dans les années 30, conducteur d'attelages dans les domaines sucriers de Baie-Mahault, il anime des *lé woz du* samedi soir depuis cinq décennies. Au son du tambour *gwo kâ*, ces soirées symboles de la résistance nègre dans les *bitations* (plantations), hantées par le souvenir des nègres *marrons*, sont menées par les danseurs et le *maké*.

Le « bélair » de Raoul Grivalliers

ANTILLES FRANÇAISES
de notre envoyée spéciale

En Guadeloupe, Carnot vit au bord de la mangrove. En Martinique, Ti-Raoul habite au morne des Hesses, commune de Sainte-Marie, d'où l'on contemple la mer. Sous un prunier de Cythère – les fruits, comme bien d'autres herbes mystérieuses, servent aux redoutables décoctions de rhum de Raoul Grivalliers –, le « dernier des Mohicans » du *bélair* a installé une salle de bal, une grande table, où les gratins de christophines et les boudins créoles circulent, des banderoles de papier découpé.

Le *bélair*, c'est un style, marqué par la *cadence des ti-bwa*, les bambous *frappés*, qui sont la marque de la Martinique. C'est une danse, élégante, qui porte les traces du quadrille européen. *C'est une musique qui* rythmait les « coups de main », le travail communautaire, et accompagnait le travail aux champs, les attelages *tirés* par les boeufs.

En 1984, le tambourinaire de *gwo kâ*, Vélo, légendaire en Guadeloupe, mourait. En 1991, le chantre de la musique noire des mornes martiniquais, Eugène Mona, géant tellurique de la Martinique africaine et paysanne, s'effondrait, victime d'une attaque cardiaque. L'année suivante, c'était le tour de Ti-Émile, musicien de Mona, alter ego de Ti-Raoul. Le *bélair* n'est pas mort pour autant. Né il y a soixante et un ans, Ti-Raoul, surnommé Ti-Ayoul par les membres de l'organisation de la jeunesse anticolonialiste de Martinique qui venaient passer leurs soirées chez lui, compose des chansons sur la vie quotidienne et l'actualité. Sous le toit de tôle ondulée, on chante aussi des cantiques de Noël en décembre, on crée de nouvelles figures de danse, en cercle ou par couple. De jeunes gens coiffés comme des rappeurs, vêtus de chemises blanches et de foulards de madras, les pieds nus, suivent la marche des tambours et *s'élancent à l'ordre du ti-bwa.*

CHEVAUX DE BOIS

Tout ici respire la campagne, les fleurs. Entre bananiers et arbres à pain, Ti-Raoul et le musicien (chant, saxophone, percussions) Dédé Saint-Prix, l'un des premiers exégètes des traditions musicales martiniquaises avec le compositeur et marionnettiste Roland Brival et le flûtiste Max Cilla, savourent la douceur du soir. En Martinique, le raffinement d'une métropole culturelle, le port de Saint-Pierre, a laissé des traces profondes : des valses, des mazurkas, des biguines bien tournées. Au centre des manèges de chevaux de bois (*chouval bwa*) mené à la main par des pousseurs, comme au temps des moulins à canne, les joueurs de tambour, de *ti-bwa*, d'accordéon, de flûte ou de banjo ont donné à leur île le charme de la créolité.

Eugène Mona sortait du peuple paysan. Mais les intellectuels, les élus ou les notables – que l'on verra se livrer aux joies du *trempage*, plat communautaire (haricots noirs, crabes, poisson, pain, piment, etc., mêlés sur des feuilles de bananier, et que l'on mange à pleines mains), l'aimaient, même quand il les choquait en jurant, en rotant, en jouant les analphabètes.

De Mona Ti-Raoul dit qu'il « *était son frère* ». Lui, aussi, est un campagnard, un agriculteur qui cultiva sa terre jusqu'en 1956, où une *tournée l'emmène à Paris. Il y vivra jusqu'en 1975*, troquant le plaisir du *bélair* pour les affres de la peinture en bâtiment, « *avec les Arabes* », dit-il en évoquant des souvenirs d'amitié. *Ti-Raoul* chante d'une voix haute, presque féminine, avec un léger nasillement, naviguant sur les contretemps et les syncopes rythmiques du *bélair* dont résonnent les doux mornes de Sainte-Marie.

V. Mo.

Théodore Beaubrun, fondateur du groupe Boukman Ekspéryans

« La musique de Boukman est une lutte contre les politiciens »

DÉCOUVERT en France aux Transmusicales de Rennes en 1990, *Boukman Ekspéryans a rompu* avec la musique populaire haïtienne, le *kompa*, pour revenir aux sources, *tout en affichant* ses influences rock. Qualifié de musique vaudou-rock, Boukman Ekspéryans est le premier groupe haïtien à avoir signé avec une grande compagnie (Mango-Island), en 1991. *Le fondateur et chanteur du* groupe, Théodore Beaubrun, est l'une des personnalités les plus populaires en Haïti.

« Etes-vous lié aux chefs de gangs de Cité-Soleil, l'un des bidonvilles de la capitale haïtienne ?

– Cette rumeur qui circule à Port-au-Prince est une manigance qui vient des autorités. De même que l'idée qu'il existerait une « Armée rouge » à Cité-Soleil est une invention dont le but est de discréditer les organisations populaires du bidonville. Je suis populaire, je peux y entrer, les politiciens pas. C'est cela la *réalité*.

– Pourquoi ?

– C'est une zone de non-droit où les gens vivent dans des conditions impensables. Je chante que l'« *Etat est un cadavre* ». Sous la dictature des Duvalier, c'était déjà fini. Jusqu'à ce jour les politiciens haïtiens *n'ont rien fait. Ils se contentent des* avantages de leur fonction et rackettent la population. Depuis toujours, *ils se sont contentés d'imiter* les Occidentaux, ils ont manipulé ceux du Morne (la montagne).

– En tant qu'artiste, où vous situez-vous ?

– Chaque concert est une cérémonie *spirituelle, politique*, sociale. On parle de la vie chère, des privatisations, des politiciens corrompus... On parle pour unir. *Je* suis un contre-pouvoir sans ambition politique ; je n'ai aucune envie d'être sénateur ou député. *La révolution* que je chante tient dans trois mots : amour, vérité et justice sociale ; et si les politiciens n'ont aucun problème avec les deux premiers, le troisième ne passe pas. Cela ne peut plus continuer comme cela... Dans les montagnes, près de Jérémie, il y a encore peu de temps, j'ai vu des gens mourir de faim et de maladie. Alors je vais *continuer à mettre* la pression sur les politiques.

– De quelle manière ?

– *J'ai* fondé un petit groupe de surveillance et de vigilance, qui est en contact avec des associations locales. Chaque fois que je le peux, j'y vais. Je participe aux manifesta*tions : j'étais au premier rang dans* les rues de Port-au-Prince pour protester contre les privatisations *que veut effectuer le président* René Préval. Je surveille les politiciens : ce qui m'intéresse c'est le *pays et, alors qu'ils devraient être* au service du pays, ils ne font rien. Alors, la musique de Boukman est *une lutte contre les politiciens.*

– Comment s'est créé votre groupe ?

– *En 1976, à New York, j'ai* entendu chez un disquaire une musique et une voix que je ne connaissais pas ; j'ai dit "c'est ça que je veux". C'était Bob Marley. Et si les Jamaïcains peuvent jouer funky, les Haïtiens aussi.

– Qu'est-ce que cela veut dire, pour vous, jouer funky ?

– C'est trouver un ton qui fait rire comme dans le vaudou. C'est se servir de la basse de telle sorte qu'elle continue à jouer comme le tambour, qu'elle parle, qu'elle fasse entrer en transe.

– Quel est le sens du nom du groupe ?

– Boukman, le premier *dirigeant* de l'insurrection haïtienne contre les colons français, était un serviteur *ginen*. Et prêcher le *ginen*, c'est, dans le vaudou, trouver l'harmonie *intérieure. Cela n'a rien à* voir avec la sorcellerie que nous rejetons. Ekspéryans, cela renvoie à *l'expérience d'unité spirituelle et* d'unité de la nation. Pour unir les Africains d'Haïti, il fallait les ras*sembler spirituellement. Le pro*blème, c'est que le pays est toujours divisé en deux mentalités, *l'européenne et l'ancestrale* avec ses communautés de base, les *lakous*. Dans le vaudou, la vie est un tout *qui* contient le social, la politique, l'économie avec, par exemple, des terres indivisées organisées collectivement. Pour nous, la révolution c'est le *lakou*, la dynamique du *lakou* qui permet de passer dans la modernité sans perdre la dimension traditionnelle. La musique de Boukman, c'est cela. »

Propos recueillis par Alain Abellard

★ ***Après son concert à la Cité de* la musique, Boukman Ekspéryans se produira, le 18 juin, à 21 heures, à Saint-Ouen-l'Aumône, à l'invitation du Festival Fenêtre au sud. Tél. : 34-20-14-14.**

A écouter et à lire

● **Programme. 12 juin :** 20 heures, atelier pédagogique, concert avec Roland Brival, Dédé Saint-Prix, Akiyo ; 15 heures (et le 13, à 10 heures), *L'Oranger magique*, Serge Tamas, Mimi Barthélémy (spectacle jeune public). **13 juin :** 15 heures, concert-découverte, Roland Brival et l'association Boua-Boua. **14 Juin :** 18 h 30, Akiyo en carnaval ; 20 heures : Raoul Grivalliers, Renegades Steel Band Orchestra. **15 juin** : 20 heures, Nuit caraïbe, avec Max Cilla, Dédé Saint-Prix, Roland Brival, Akiyo, *Carnot, Boukman Eksperyans.* **16 juin :** 16 h 30, Cuarteto Patria, Eliades Ochoa (Cuba). **Du 12 au** *16, le manège Chouval bwa tourne* sur le parvis où l'on peut jouer, boire, manger, écouter des *conteurs.* Musiques caraïbes : Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, *Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin.* 20 heures, le 15. Tél. : 44-84-44-84.

● **Discographie.** Martinique. *Chouval bwa sans frontières* de Dédé Saint-Prix : 1 CD Déclic 504 87-2. *Mi Bèlè-A* : 1 CD Auvidis/Ethnic *B 6828. Ti-Emile* : 1 CD Hibiscus Records 191170-2. Guadeloupe. *Gwo ka, soirée léwoz à Jabrun* : 1 CD Ocora C560030. *Gwo Ka, soirée léwoz à Cacao* : 1 CD Ocora C560031. Guy Konket et le groupe Ka : 1 CD Bolibana BIP96. Haïti : Boukman Eksperyans, *Libète/Freedom* : 1 CD Mango 524104-2. Cuba : Cuarto Patria et Eliades Ochoa, *The Lion Is Loose !* : 1 CD Corason 79590-2.

● **Bibliographie.** *Musiques caraïbes*, d'Isabelle Leymarie, Actes Sud-Cité de la musique, 150 pages, et 1 CD, 80 F.

Mondonville ou l'art de la tempête dans un verre d'eau

Présentée par le Centre de musique baroque de Versailles, la musique de cet auteur à succès du XVIIIe déçoit

Chaque année à pareille époque, le Centre de musique baroque de Versailles consacre quelques journées à un compositeur français des XVIIe ou XVIIIe siècle. Après la révélation qu'ont constitué en 1995 les concerts Sébastien de Brossard, le CMBV a décidé de réhabiliter Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, dont la musique est encore méconnue malgré une réputation perpétuée jusqu'à nos jours...

GRANDS MOTETS de Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville. Sophie Daneman, Maryseult Wieczorek (sopranos), Paul Agnew (haute-contre), François Piolino (ténor), Maarten Koningsberger (baryton), François Bazola (basse), Les Arts florissants, William Christie (direction). Versailles, Chapelle royale, le 8 juin. Prochain concert : « Les Festes de Paphos », ballet héroïque de Mondonville, par Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction), mardi 11 juin, Opéra royal, 21 heures. Tél. : (1) 39-20-78-10. De 70 à 310 F.

Le bruit courait, samedi soir, au château : William Christie qui avait joint, lors des Journées Rameau de 1994 à Versailles, un motet de Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville (1711-1772) à ceux de Jean-Philippe Rameau, serait l'instigateur des présentes Journées Mondonville organisées par le Centre de musique baroque de Versailles. Christie a dirigé en effet un concert entièrement consacré au compositeur narbonnais, fixé à Belleville (qui était alors une campagne) après un séjour à Lille et à la cour de Louis XV et qui finira comme auteur à succès du Concert spirituel parisien. Rameau n'avait rien à craindre d'un motet de Mondonville, mais le simple choeur final du *Quam dilecta* du grand Dijonnais, donné en *bis* par les Arts florissants après quatre motets de Mondonville, fait office d'acte manqué cinglant. Confrontée à la figure du génie se révèle celle du faiseur. Autant comparer György Ligeti à Andrew Lloyd-Weber, Barbara à Céline Dion...

On ne fera pas le reproche au CMBV d'avoir testé la figure du musicien naguère acclamé et dont une partie des œuvres ont été créées à Versailles même. S'il faut se méfier des « génies méconnus et géniaux » que, chaque année, le disque tente de nous imposer (le fade Heinichen, ressuscité par son pygmalion posthume, Reinhardt Goebels, est le dernier en date), on ne sera pas moins prudent envers les auteurs à succès en leur temps. Et il faut bien avouer, à l'issue du premier volet, que les Journées Mondonville, malgré leur lot de premières auditions – dont l'ouvrage scénique *Les Festes de Paphos* donné mardi 11 juin par Christophe Rousset – n'ont apparemment pas le poids de la session 95, consacrée à Sébastien de Brossard.

Des quatre grands motets dirigés par Christie, *In exitu Israel, Magnus dominus, Dominus regnavit* et *De Profundis*, seul ce dernier semble se dégager du lot. Et encore : Mondonville se réfugie dans une expression languide ou légère, charmante certes, mais qui laisse de marbre. L'harmonie, quand elle se veut expressive, tombe dans des lieux communs pratiqués avec infiniment plus de talent par Lalande, Campra ou Desmarest ; quand Mondonville écrit une *Tempête*, les fusées des doubles croches sonnent avec application leurs montées et leurs descentes ; comme Rameau, Mondonville aime les marches harmoniques, mais elles consternent par leur banalité. Quant aux « images sonores », elles sont tellement chargées qu'on les croirait sorties d'un manuel de rhétorique en bande dessinée à l'usage des enfants. Que retenir ? Les sombres harmonies sur le verset *Requiem aeternam* du *De Profundis*, qui annoncent curieusement Mozart et Berlioz, ou le trio de voix d'hommes du *Dominus regnavit*, une belle couleur de violons dans le grave ici, celle d'un basson en taille là, guère davantage.

On ne reproche rien, ou presque, à William Christie et ses musiciens (malgré deux hautbois assez piteux et un clavecin inaudible du troisième rang), même si les récits de dessus exigent encore quelques perfectionnements de la part de Maryseult Wieczorek et si Maartin Koningsberger a la voix instable dans les nuances *forte* et le style peu convaincant, surtout comparé à celui des excellents Sophie Daneman et Paul Agnew. On attendra les prochains crus versaillais, qui devraient être consacrés à Nicolas Clérambault et Henry Desmarests.

Renaud Machart

Grimm ne s'en laissait pas conter

A l'occasion de la création de l'oratorio en français *Les Israélites à la montagne d'Oreb* de Mondonville, perdu depuis, le baron de Grimm écrivait : *« Si un succès d'approbation tranquille peut suffire à un poète et à un musicien (...), M. l'abbé de Voisenon et M. Mondonville seront contents du succès de leur essai et, en effet, auraient tort d'en demander un plus grand pour un ouvrage auquel le génie n'a point présidé. Il n'y a rien à dire de la musique, ni en bien ni en mal, à moins qu'on ne regarde comme un très grand mal, de traiter sans sublimité, un sujet aussi admirable. »* Cité par Roberte Machard dans *Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville-Virtuose, compositeur et chef d'orchestre*, Société de musicologie du Languedoc, 1980.

William Morris ou l'Angleterre dans ses meubles

Un hommage au Victoria and Albert Museum

Victoria and Albert Museum, Cromwell Road ; Londres, tél. : (19) 44-171-344-4444. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 h 30, le lundi de 12 heures à 17 h 30 ; jusqu'au 1er septembre.

LONDRES
de notre envoyé spécial

William Morris (1834-1896) est l'une des gloires de l'art anglais. Son style néo-médiéval, ses meubles tantôt gothiques et tantôt rustiques, ses tapisseries, tapis et tissus à motifs d'artichaut, de choux, de scarole, de crocus et de papillons lui valent dans son pays natal une notoriété qui ne faiblit pas. Il suffit pour s'en convaincre de faire les vitrines des antiquaires et des décorateurs londoniens ou de se rendre au Victoria and Albert Museum, qui le célèbre au moyen d'une rétrospective fort abondante.

Rien n'y manque. Des arcades blanches découpent l'espace et suggèrent des effets de cloître et de chapelle. Des litanies grégoriennes, des airs baroques et des extraits des poèmes du maître lus d'une voix caverneuse font office de fond sonore. Des documents d'archives, des photographies, des correspondances et des caricatures sont réunis afin de suggérer le quotidien de la firme que Morris eut l'excellente idée de fonder, transformant l'esthétique préraphaélite en entreprise commerciale extrêmement prospère. L'histoire en est contée comme il convient, suivant l'ordre chronologique. Elle commence avec la rencontre des principaux protagonistes à Oxford en 1853, quand William Morris se lie d'amitié avec Rossetti et Burne-Jones. Elle se poursuit par le récit de leurs premières expériences communes, de la fondation de Morris, Marshall, Faulkner and Co en 1861 et du succès du style Morris, succès rapide et étonnamment facile. Dès l'année suivante, l'Exposition universelle de Londres lui offre l'occasion de révéler ses produits – vitraux, broderies et meubles, tous évidemment médiévaux. Aussitôt, visiteurs et critiques les remarquent et Morris obtient bientôt de travailler pour Saint James's Palace, reconnaissance officielle de son talent.

Commandes, programmes, bénéfices : il sait admirablement organiser sa réclame, diffuser sa griffe, soigner son image de marque auprès de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie victorienne. Il sait même digérer les scandales et admet que sa femme soit des années durant la maîtresse de Rossetti. Mieux vaut cet adultère que la révélation d'un désordre choquant.

De triomphe en triomphe, Morris diversifie ses activités, en excellent gestionnaire. Au mobilier et aux tentures, il ajoute la bibliophilie. Sur les presses de Kelmscott Manor – sa propriété de campagne – il imprime plus de 20 000 livres, soignant typographies gothiques et bandeaux fleuris. A en juger par l'actuelle diffusion de son style, ces élégances n'ont rien perdu de leur charme outre-Manche.

Philippe Dagen

La Cité de la musique s'invite chez la princesse de Polignac

UN CONCERT CHEZ LA PRINCESSE EDMOND DE POLIGNAC. Œuvres de Fauré, Ravel, Satie, Stravinsky, Poulenc. Monique Zanetti (soprano), Alain Planès (piano). Cité de la musique, amphithéâtre du musée, Paris, le 9 juin.

L'amphithéâtre du Musée de la musique clôturait, dimanche 9 juin, une série de concerts consacrés aux Salons musicaux, du XVIIIe au XXe siècle, dont celui, exceptionnel, de la princesse Edmond de Polignac, qui mit la fortune héritée de son père, magnat des machines à coudre Singer, au service de la musique de son temps, passant commande à tout ce que la « modernité » parisienne comptait de meilleur, de Gabriel Fauré à Francis Poulenc, en passant par Kurt Weill et Igor Stravinsky. Outre les créations qui eurent lieu en son salon ou dans l'atelier-salle d'orgue jouxtant son hôtel particulier, Nadia Boulanger, son « maître de chapelle », si l'on ose dire, y fit donner des « concerts-salades » où la musique ancienne la plus inédite côtoyait les compositions contemporaines. Pourtant, l'hommage de la Cité de la musique passe à côté de cette vertu essentielle, et l'on s'étonne de voir programmée la *Courte-paille*, de Poulenc, que la princesse n'a jamais entendue, plutôt que les mélodies écrites pour sa nièce, Marie-Blanche de Polignac. Pourquoi n'avoir point donné, sur l'orgue de l'amphithéâtre, le *Concerto* qu'elle lui commanda et qui fut joué chez elle avant d'être créé publiquement à la salle Gaveau ? Pourquoi ne pas avoir mélangé Monteverdi et Fauré, Stravinsky et Bach, comme il était coutume de le faire ?

On ne se plaindra au demeurant pas du beau programme proposé, que Monique Zanetti a accepté de monter en quelques semaines, en remplacement du ténor américain Lawrence Dale. Cette exquise soprano française suit le chemin qu'empruntent la plupart de ses collègues « baroqueux » intéressés par la mélodie française, à laquelle ils apportent leur goût du texte et leur musicalité cultivée. Monique Zanetti possède un timbre de velours, même si sa voix n'a pas encore acquis toute son ampleur. C'est peut-être ce qui la fait contenir l'expression, qu'on voudrait parfois plus adressée au public, notamment dans le redoutable *Socrate* d'Erik Satie, dont elle chantait le troisième volet narrant le suicide du philosophe grec sur un fond imperturbable de piano. Elle n'a pas osé chanter de mémoire, car ce répertoire est en partie nouveau pour elle. Probablement eût-elle davantage donné d'elle-même, débarrassée du texte. Mais quelle belle musicienne et quel probable avenir lui ouvre ce répertoire, dont on regrette que les organisateurs de concerts le programment frileusement ! Alain Planès jouait par ailleurs la *Pavane pour une infante défunte* de Ravel, sans pathos inutile, et la *Sonate* de Stravinsky sans férir (peut-être eût-il fallu un rien de fantaisie pour égayer cette polyphonie implacable...). Le duo doit encore se roder, mais on peut en espérer le meilleur.

R. Ma.

CORRESPONDANCE

A propos de la danse-thérapie

Après l'article « Mathilde Monnier, la danse face à la médecine », (Le Monde du 22 mai), France Schott Billman, docteur en psychologie, psychanalyste, danse-thérapeute, explique sa pratique de danse-thérapeute. Elle lance un débat dont notre article s'était fait l'écho: qui, du danseur ou du psychanalyste, est le plus autorisé à mener un travail de danse avec le corps souffrant ?

(...) A côté du courant venu des Etats-Unis, j'ai présenté un courant, peu connu outre-Atlantique, mais de plus en plus développé en Europe, qui s'appuie sur l'anthropologie, la psychanalyse et une technique, appelée expression primitive, née aux Etats-Unis dans les années 50 (...). Il s'agit de renouer avec nos racines culturelles en proposant sur des rythmes balancés, des gestes simples comme ceux des danses populaires (...). Notre travail consiste à accompagner ces gestes de la voix, tous ensemble, ce qui augmente leur puissance émotionnelle et donne accès au sentiment du groupe, empêchant le repli narcissique. Les danses-thérapeutes sont des passeurs qui transmettent, dans des formes abordables par tous, leur confiance dans la capacité de la danse à faire renaître et à transformer. La guérison vient ensuite, par surcroît, comme disait Lacan pour la psychanalyse (...). Si l'étonnement est encore grand de voir se mettre à bouger et s'ouvrir vers l'extérieur, des patients apathiques, voire catatoniques, il ne faut pas oublier que les indications sont multiples, allant de l'autisme à la névrose ordinaire en passant par des états border-line, et tout le cortège des troubles si fréquents, dépressions, angoisses, phobies, maladies psychosomatiques.

Le langage des premiers artistes de la préhistoire

Le monde symbolique des habitants des grottes pyrénéennes présenté à Saint-Germain-en-Laye

***L'ART PRÉHISTORIQUE DES PYRÉNÉES*, Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 34-51-53-65. *Jusqu'au 8 juillet.* Catalogue sous la direction de Marie-Hélène Thiault et de Jean-Bernard Roy, RMN, 376 p., 250 F.**

Ce petit cheval d'ivoire, sculpté dans une défense de mammouth, a 16 000 ans. Il a été trouvé dans la grotte d'Espélugues, près de Lourdes. C'est une des pièces maîtresses de l'exposition organisée par le Musée des antiquités nationales : « L'art préhistorique des Pyrénées ». A son côté, un autre cheval, façonné dans un bloc de grès rouge, dont la tête et l'encolure semblent sortir d'une gangue originelle. Plus loin, gravé sur un andouiller de cerf percé d'un trou, un auroch file, poursuivi par trois hommes brandissant des sagaies.

De l'art préhistorique, le public connaît surtout les fresques pariétales. Les œuvres présentées à Saint-Germain-en-Laye, plus intimes, ornent souvent des outils, des armes en particulier. Mais il peut s'agir aussi d'objets purement décoratifs. Ils indiquent que l'art ne se déclinait pas seulement au fond des sanctuaires « religieux » de la préhistoire. Si certains outils, d'habitude non utilisés, ont été retrouvés à proximité des grandes peintures dont la signification reste obscure, la plupart proviennent des lieux où résidaient ces populations de chasseurs-cueilleurs.

Les pièces choisies ont été fabriquées entre 17 000 et 11 000 années avant notre ère. Elles ont été collectées sur le versant nord des Pyrénées. C'est l'époque où le climat se réchauffe notablement. La végétation et la faune changent. Les aurochs et bouquetins supplantent peu à peu les bisons et les rennes. Les espaces boisés remplacent la toundra. Le paysage se referme. Ce qui n'empêche pas les échanges : on trouvera une dent de cachalot gravée de bouquetins au Mas-d'Azil, dans l'Ariège.

UNE CULTURE HOMOGÈNE

L'exposition montre l'homogénéité de la culture qui se développe. On voit apparaître un langage artistique tout le long de la chaîne des Pyrénées à partir de ces représentations réalistes qui exploitent habilement le mouvement des supports. Ils sont souvent accompagnés de signes divers : ponctuations, accolades, spirales.

La faune est représentée avec un grand luxe de détails, alors que la figure humaine est esquissée. Sur ces images, les grands herbivores occupent une situation centrale tandis que les prédateurs, concurrents et ennemis de ces chasseurs, n'ont qu'une position marginale. Visiblement, l'animal est au centre du monde symbolique de ces populations. Il faudra attendre quelques millénaires, l'apparition de l'agriculture et la domestication des premières espèces animales, pour que l'homme tienne cette place dans la représentation artistique.

Emmanuel de Roux

La Maison franco-japonaise de Tokyo traverse une crise

Paris souhaite une réforme avant la venue de M. Chirac à l'automne

Temple de la japonologie française depuis plus de soixante-dix ans, la Maison franco-japonaise de Tokyo accueille notamment des pensionnaires français venus y effectuer des recherches de haut niveau. Jugée trop poussiéreuse par les autorités françaises, elle est à la recherche d'un second souffle.

CRÉÉE EN 1924, la Maison franco-japonaise de Tokyo, institution sans doute unique au monde par sa conception, a longtemps été l'un des points d'appui de la coopération intellectuelle entre la France et le Japon. Mais elle traverse aujourd'hui une crise qui rend nécessaire une réforme pour maintenir le prestige d'une institution par laquelle sont passés la plupart de ceux qui comptent dans la japonologie française.

L'idée de la Maison est née de la rencontre au début des années 20 du vicomte Eiichi Shibuzawa et de Paul Claudel, alors ambassadeur de France au Japon, et de leur convergence de vues autour d'une idée : faciliter les échanges culturels entre leurs deux pays par la voie de la coopération intellectuelle.

Originale, la Maison l'est par son organisation, qui reflète les idées d'une époque où l'entente sur certains principes l'emportait sur la rigidité des textes. Elle comporte trois entités : une fondation de droit japonais à laquelle appartient le bâtiment qui l'abrite (qui vient d'être reconstruit), un bureau japonais rassemblant une vingtaine de sociétés franco-japonaises spécialisées (histoire, droit, sciences exactes, etc.) et un bureau français.

Avec à sa tête un directeur qui est traditionnellement une personnalité du monde académique français, la Maison accueille en général cinq chercheurs français (nommés « pensionnaires » car autrefois il y résidaient) qui y poursuivent des recherches de haut niveau sur le Japon. Elle organise des conférences et assure des publications.

Organisme bicéphale, financé par la Fondation japonaise avec une participation substantielle de l'Etat français conformément à un schéma reposant sur la confiance et le respect mutuel, la Maison franco-japonaise a rempli sa mission pendant une soixantaine d'années. La force du yen rendant le coût de plus en plus élevé, Paris jugea qu'elle sommeillait et produisait des études poussiéreuses.

> La réforme fut menée de manière si peu amène que la commission scientifique chargée d'orienter la politique de recherche démissionna en 1993

La Maison franco-japonaise devait certes se renouveler mais la voie « à la hussarde » choisie par le ministère des affaires étrangères, au début des années 90, pour la réformer conduisit à l'impasse : la rupture du dialogue avec le bureau japonais. Du côté français, la réforme fut menée de manière si peu amène que la commission scientifique chargée d'orienter la politique de recherche et de nommer les pensionnaires démissionna en 1993.

Un nouveau conseil fut mis sur pied mais le ministère de tutelle a tendu à s'y substituer. Lorsqu'une mission dirigée par l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien s'est récemment rendue à Tokyo, ses membres ont été pour le moins surpris de l'ampleur de la crise.

Quelles que soient les responsabilités (elles ne sont pas uniquement du côté français), une redéfinition de l'action de la Maison franco-japonaise s'impose avant la venue du président Chirac à Tokyo à l'automne 1996. L'un des premiers impératifs est de redonner au conseil scientifique le rôle qui lui revient, d'orientation de la politique de recherche de la Maison, en y associant peut-être des représentants des sociétés franco-japonaises.

La tâche qui s'impose au conseil est de définir, en collaboration avec les affaires étrangères mais sans que l'administration s'arroge une compétence académique qu'elle n'a pas, les grandes orientations d'une japonologie française moderne. Celle-ci suppose en amont, pour la plupart des disciplines, un apprentissage (langue et histoire), et il paraît souhaitable qu'une coordination plus étroite existe entre la Maison et le creuset universitaire de formation aux études sur le Japon (départements de japonais de l'Institut des langues et civilisations orientales et de Paris-VII).

La partie japonaise, pour sa part, envisage de changer les statuts de la fondation et de se constituer centre de recherche afin d'obtenir des subventions de l'Etat nippon.

Philippe Pons

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : le violoniste Roland Daugareil a été nommé premier violon solo de l'Orchestre de Paris**, le 3 juin, à l'issue d'un concours qu'il a remporté à l'unanimité du jury présidé par Semyon Bychkov, directeur musical de la formation. Né en 1957, Roland Daugareil fut violon solo de l'Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Il est membre du Trio Sartori, au côté de l'altiste Tasso Adamopoulos et du violoncelliste Etienne Péclard.

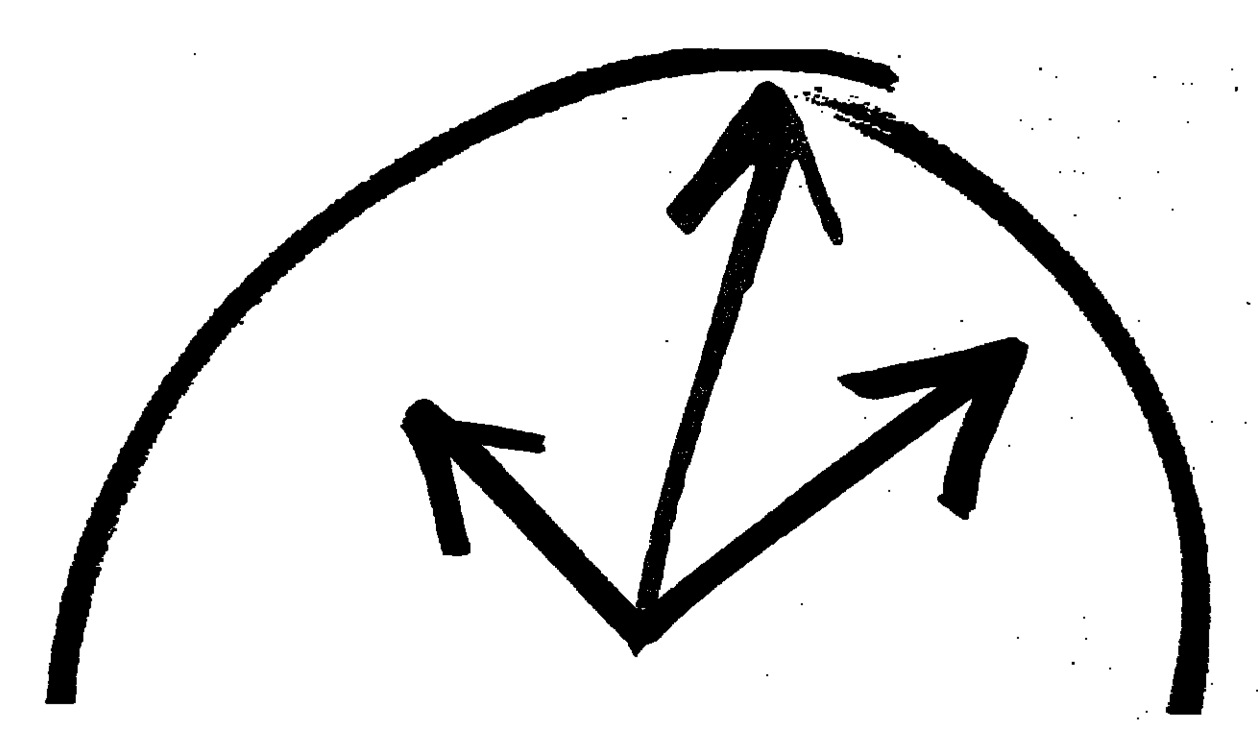
■ **Pour son 200e numéro**, *Le Monde de la musique* publie un « album de famille », où s'expriment onze personnalités musicales européennes, du chef Claudio Abbado, patron de la Philharmonie de Berlin, à l'organiste Bernard Foccroulle, directeur de la Monnaie. Cet anniversaire sera également marqué par un concert, le 19 juin au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, avec la soprano Véronique Gens, l'alto Gérard Lesne et le pianiste Jean-Claude Pennetier.

■ **Le concert d'Iggy Pop** initialement prévu le 18 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy a été transféré au Palais des sports de la porte de Versailles. La date reste inchangée.

■ **Un hommage aux Beatles** sera organisé dans le cadre du Salon du disque de collection, le 16 juin à la Salle Wagram à Paris. Les amateurs pourront notamment contempler quatre disques rares des « Fab Four » : un super 45 tours Odéon de 1964, dit le « Sandwich » en raison de la pochette qui montre les quatre musiciens dévorer un sandwich à la sortie de l'Olympia (estimation : 10 000 F), un 30 cm Odéon de 1965 (10 000 F également), un 25 cm Polydor de 1964 et un 30 cm Odéon de leurs plus grands succès (1965), tous deux estimés à 4 000 F.

■ **La SNCF offre une réduction de 50 %** sur le billet de train aller-retour à destination de Belfort à l'occasion du festival rock Les Eurockéennes qui se tiendra les 5, 6 et 7 juillet dans cette ville. L'offre est valable uniquement sur présentation du billet d'entrée au festival.

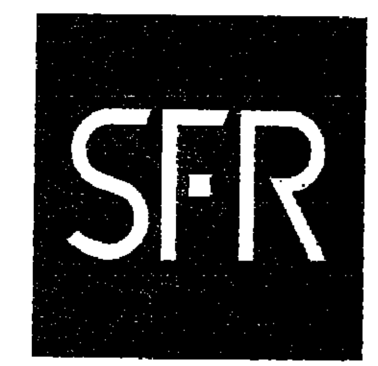
صكا من الاهل



Vous trouvez juste de payer 2 minutes quand vous téléphonez 1 minute 46 ?

Aujourd'hui SFR facture à la seconde.

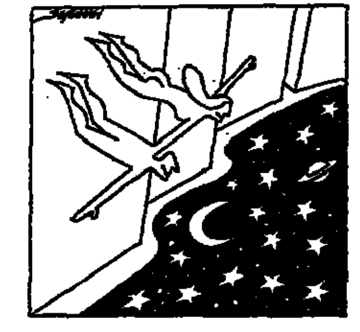
Parce qu'il n'est pas juste de payer pour du temps que l'on n'utilise pas, SFR a inventé la facturation à la seconde pour tous ses abonnés GSM. Dès la première minute de communication nationale écoulée, avec SFR, vous ne payez que ce que vous consommez réellement. Encore plus précis, encore plus juste, le Monde Sans Fil ne perd jamais une seule seconde pour vous en faire gagner.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

La condition humaine selon Sebastiao Salgado

A Paris, vingt ans de photographies



LA MAISON européenne de la photographie a ouvert ses portes dans le Marais, mais la Ville de Paris a conservé son espace d'exposition, dans le Forum des Halles. On peut y découvrir une sélection d'images du Brésilien d'origine Sebastiao Salgado, sans doute le photographe documentaire le *plus connu dans le monde*.

On y retrouve ses photos en noir et blanc les plus célèbres, et *qui ont fait* sa réputation de reporter humaniste : ses terribles images de la famine au Sahel, celles des ouvriers qui travaillent à main nue dans les mines au Brésil de la Serra Pelada, mais aussi ses travaux plus anciens, magiques et troublants, en Amérique latine.

Beaucoup moins connus sont ses premiers reportages en Afrique, plus en prise avec l'actualité, réalisés dans les années 70, ou même son travail sur la cité des 4 000 logements de La Courneuve.

★ Espace photographique de Paris, Forum des Halles, place Carrée, 4-8, Grande Galerie, Paris 1er. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 août. Tél. : 40-26-87-12. 10 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Big band Tous Dehors
Après avoir conquis en soliste Andy Emler, Michel Portal ou Claude Barthélémy, Laurent Dehors, le saxophoniste-clarinettiste, a fondé un big band épatant, Tous Dehors, *qui bouscule gaillardement* le genre.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Vincent Bucher, Marine Band Club
Vincent Bucher s'impose comme le plus fin des harmonicistes français. Ce bluesman expert aime aussi s'aventurer vers l'Afrique et l'océan Indien.
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 10. Tél. : 43-22-79-66.

Serge Forté Trio
En trio piano-basse-batterie, un « Hommage à Oscar Peterson » où devraient se retrouver l'attrait de Serge Forté pour les rythmes latins et l'univers d'un inspirateur perceptible, Keith Jarrett.
Hôtel de Brossier, 12, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 41-15-13-44. 150 F.

Fatal Mambo
D'humeur plutôt enjouée, espiègles et bons vivants, les Fatal Mambo *jettent un pont entre Montpellier*, leur base, et Cuba.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, les 10 et 11. Tél. : 47-00-02-71. 90 F.

Groupe Lolita
Réunion d'un collectif qui a marqué l'histoire de la danse des années 80 en créant *Qui a tué Lolita*, une comédie surréaliste et colorée. C'était l'époque où un immense vent de liberté soufflait sur la danse. Les Lolitas étaient dix. Quand ils se sont séparés, tous, ou presque, sont devenus chorégraphes, tout en gardant leur esprit d'indépendance.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. 20 h 30, du 10 au 15 ; 16 heures, le 16. Tél. : 42-26-47-47. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BETWEEN THE TEETH
Film américain de David Byrne, David Wild, avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr. (1 h 11).
VO : Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
Film français d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia *Nolin, Gwenaëlle Simon* (1 h 53).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FLIRTER AVEC LES EMBROUILLES
Film américain de David O. Russell, avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Leoni, Mary Tyler Moore, George Segal, Alan Alda (1 h 32).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

LES NOUVEAUX MECS
Film allemand de Sönke Wortmann, avec Til Schweiger, Katja Riemann, Joachim Krol, Rufus Beck (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10). 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

PEUR PRIMALE
Film américain de Gregory Hoblit, avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton (2 h 11).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROMAN DE GENJI
Film japonais de Kimisaburo Yoshimura, avec Kazuo Hasegawa, Denjiro Okochi, Machiko Kyo, Michiyo Kogure (2 h 32).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TWO MUCH
Film américain de Fernando Trueba, avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Danny Aiello, Joan Cusack, Eli Wallach (1 h 57).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Film français de Nicolas Philibert (59 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

UN HÉROS ORDINAIRE
Film italien de Michele Placido, avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert (1 h 33).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 10 JUIN

Norma
de Bellini. Carol Vaness (Norma), Susane Mentzer (Adalgisa), Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 19 h 30, les 10, 13, 17 et 20 ; 15 heures, le 23, jusqu'au 9 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

La Clemenza di Tito
de Gluck. Adrian Thompson (Titus), Elzbieta Szmytka (Vitellia), Sandrine Piau (Annio), Audrey Michael (Sesto), Laura Polverelli (Servilia), Roberto Scaltriti (Publio), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Patrice Caurier, Moshe Leiser (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, les 10, 12 et 14 ; 17 heures, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Alice Ader (piano)
Chopin : *Préludes op. 28.* Iglesia : *Musique pour K, création.* Ravel : *Gaspard de la nuit.* Falla : *L'Amour sorcier, extraits.*
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Sainte-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 10. Tél. : 42-36-13-90. 100 F.

MARDI 11 JUIN

Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris
Mahler : *Symphonie no 2 « Résurrection ».* Ruth Ziesak (soprano), Olga Borodina (alto), James Conlon (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 20 heures, le 11. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 230 F.

Murray Perahia (piano)
Scarlatti : *Sonates pour clavier.* Haendel : *Chaconne, Suite pour piano.* Bach : *Suite anglaise BWV 809.* Schumann : *Kreisleriana.* Mendelssohn : *Rondo capriccioso.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

Quatuor Anton
Borodine : *Quatuor à cordes no 2.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes no 8.* Ravel : *Quatuor à cordes.*
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 11. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Brahms : *Ein deutsches Requiem.* Christiane Œlze (soprano), Gerald Finley (baryton), La Chapelle royale, Collegium vocale de Gand, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20-h-30, le 11. Tél.-: 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Octuor de France
Dvorak : *Quatuor à cordes op. 96 « Américain ».* Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 21 heures, le 11 ; 16 h 30, le 16. Tél. : 48-99-93-11. De 100 F à 150 F.

Les Fêtes de Paphos
de Mondonville. Véronique Gens, Sandine Piau, Agnès Mellon (sopranos), Jean-Paul Fouchécourt, James Oxley (ténors), Peter Harvey, Olivier Lallouette (barytons), Chœur Accentsu, Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction).
Versailles (78). Château. 21 heures, le 11. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.

Alla Francesca, Ensemble Alta
Ciconia. Dufay. Morton. Binchois : *Variations autour de l'homme armé.*
Vincennes (94). Château. Mo Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 11. Tél. : 44-42-48-14.

MERCREDI 12 JUIN

Quatuor Sine Nomine
Haydn : *Quatuor à cordes op. 20 no 2.* Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 44.* Schubert : *Quatuor à cordes D 112.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo-Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 12. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F. Et le 13 juin à 12 h 30. 60 F.

Requiem de Berlioz
Jean Delescluse, Guy Flechter, Jean-Pierre Furlan, Guy Gabelle, Gérard Garino, Georges Gautier, Jean-Luc Maurette, Jean-Francis Monvoisin, Léonard Pezzino, Gilles Ragon (ténors), Chœur de l'armée française, Chœur et cuivres de l'orchestre français d'oratorio, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Orchestre philharmonique de Dresde, Michel Plasson (direction).
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 45, les 12 et 13. Tél. : 44-68-44-68. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 300 F.

Chœur et orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg
Prokofiev : *Alexandre Nevski.* Marianna Tarassova (mezzo-soprano), Valery Gergiev (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 48-13-06-07. De 180 F à 250 F.

« Le Voyage imaginaire »
Musique de Lully. Les Pages de la chapelle, Le Mercure galant, Olivier Schneebeli (direction), Olivier Bénézech (mise en scène).
Versailles (78). Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs. 21 heures, le 12 ; 15 h 30 et 21 heures, le 15. Tél. : 40-26-77-94. De 80 F à 150 F.

JEUDI 13 JUIN

Solistes de l'Orchestre de Radio-France
Petrassi : *Grand Septuor, Sestina, Alias, Serenata.* Bartok : *Contrastes.* Renato Rivolta (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo-Passy. 19-heures, le 13. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Orchestre national de France
Rimski-Korsakov : *La Grande Pâque russe.* Moussorgski : *Boris Godounov, extrait.* Janacek : *Messe glagolitique.* Gabriela Benackova (soprano), Alexandrina Miltcheva (mezzo-soprano), Kaludi Kaludov (ténor), Alexander Anisimov (baryton), Pierre Pincemaille (orgue), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 13. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.
Et le 14 juin à 20 h 30, en la basilique de Saint-Denis. Tél. : 48-13-06-07. De 150 F à 200 F.

Ensemble Erwartung
Henry : *Trio pour piano, violon et violoncelle.* Keller : *Graphiques.* Gagneux : *Trio.* Chausson : *Trio pour violon, violoncelle et piano.* Krynen : *Pièces pour chœur a cappella.* David : *Concerto pour piano « Eunode ».* Fusako Kondo (soprano), Geneviève Ibanez (piano), Trio Solveig, Ensemble vocal Thierry Machuel, Bernard Desgraupes (direction).
Chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las-Cases, Paris 7e. Mo Solferino. 20 h 30, le 13. 90 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Petrassi : *Concerto pour orchestre no 8, Création, Poème, Frammento.* Stravinsky : *Apollon musagète.* Arturo Tamayo (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo-Passy. 21-heures, le 13. Tél.-: 42-30-15-16. 60 F.

VENDREDI 14 JUIN

Vladimir Spivakov (violon) Mikhaïl Rudy (piano)
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100.* Stravinsky : *Suite italienne.* Franck : *Sonate pour violon et piano.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 14. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

SAMEDI 15 JUIN

Jean-Jacques Kantorow (violon) Philippe Muller (violoncelle) Jacques Rouvier (piano)
Lalo : *Sonatine.* Ravel : *Trio pour piano, violon et violoncelle.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.*
Barbizon (77). Salle Marc-Jacquet, 1, rue Théodore-Rousseau. 21 heures, le 15. Tél. : 64-09-39-42. 120 F.

King's Consort
Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Purcell, Pergolèse. Robert King (direction).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 15. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.

DIMANCHE 16 JUIN

String University of Wisconsin
Œuvres de Dvorak, Brahms, Bartok et Chostakovitch.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hotel-de-Ville. 16 heures, le 16. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Rava-Romano Quartet, Glenn Ferris
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Alain Jean-Marie Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Hank Jones, Sheck Tidiane Seck Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

François Mechali, Larry Schneider, François Laizea
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 11. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Jean-Marie Ecay
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Voice Messengers
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 90 F.

Claude Tissendier
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mo-Luxembourg. 21-h-30, le 12. Tél.-: 43-26-28-59. De 90 F à 100 F.

Nelly Pouget Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Eddie Anderson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 17 et 18. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Michel Graillier, Stéphane Persiani
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo-Châtelet. 22-h-30, le 12. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Orchestre régional de jazz d'Alsace
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20-heures, le 13. Tél.-: 42-30-15-16. 30 F.

Mal Waldron, Jeanne Lee
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Boris Blanchet Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Siegfried Kessler, Denis Fournier
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo-Châtelet. 22-heures, le 13. Tél.-: 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Michel Graillier, Eric Le Lann
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 13. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Patrice Caratini, Pierre de Beythman
Hippocampus, 81, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Rennes, Sèvres-Babylone. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-48-10-03. 35 F.

Paco Sery Band
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Daniel Mille Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

In Folio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Alain Brunet, Olivier Hutman
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22-h-30, les 14 et 15. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Naturel Quintet
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 15. Tél. : 43-43-92-95.

Sophie Agnel Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-87-25-91.

Arnaud Vincent Trio, Zig Zazz
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-87-25-91. 35 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Divine Comedy
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 19-heures, le 10. Tél.-: 42-23-15-15. 132 F.

Emma
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 10. Tél. : 44-92-77-66. 50 F.

Vincent Bucher, Marine Band Club
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 10. Tél. : 43-22-79-66.

Super Furry Animals
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20-heures, le 11. Tél.-: 53-79-00-11. De 75 F à 90 F.

Lester Butler & the Red Devils
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, du 11 au 22. Sauf dimanche et lundi. Tél. : 42-25-18-06.

Soul Coughing
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 19 heures, le 12. Tél. : 47-00-02-71.

Alain Giroux et Jean-Louis Mahjun
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 12. Tél. : 43-22-79-66.

Pitch Shifter
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 19-heures, le 14. Tél.-: 53-79-00-11. 70 F.

Zucchero
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14. Tél. : 42-08-60-00. De 195 F à 260 F.

Boby Bird
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 14. Tél. : 47-00-55-22.

Dead Can Dance
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo-Ternes. 21-heures, les 15 et 16. Tél.-: 45-61-53-00. 150 F.

The Band
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 16. Tél. : 47-42-25-49.

Loafer's, Mad Pop'x
Elancourt (78). Le Bilbo, Place de la Mairie. 21 heures, le 11. Tél. : 30-62-58-82. 20 F.

Silmarils
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 12. Tél. : 69-43-03-03. Entrée libre sur invitation.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Les Zig'Zinzin
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 10 et 17, jusqu'au 24. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Erik Karol
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20 et 22. Tél. : 42-36-37-27.

Hôtel des Ephémères
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo-Glacière. 20-h-30, les 11, 12, 13 et 14. Tél.-: 45-88-16-30.

Les Z'années zazous
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.

Jean Piero
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo-Bastille. 20-h-30, les 12, 13, 14 et 15. Tél.-: 40-21-90-95.

Catherine Lara
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 230 F.

Enzo Enzo
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenûe. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 43-21-56-70.

Nina Morato
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 47-00-02-71. 120 F.

La Tordue, les Ténors de Brest
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 h 30, le 15. Tél. : 48-70-69-65.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Musiques des Caraïbes : Raoul Grivalliers, Renegades Steel Band Orchestra (20 heures, le 14) ; Dédé Saint-Prix, Bookman Experience, Max Cilla (20 heures, le 15) ; Quarteto Patria, Eliades Ochoa (16 h 30, le 16).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo-Porte-de-Pantin. Tél.-: 44-84-44-84. De 60-F à 100-F.

Voix de femmes de Méditerranée : Aqua flamenco, Eva Duran (20 h 30, le 11) ; Elena Ledda (20 h 30, le 14) ; Sanacore (17 heures, le 16).
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo-Masséna. Tél.-: 45-86-55-83. 100-F.

Maalesh
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, les 10 et 11. Tél. : 42-33-37-71.

Madhumita Ray, Anand Kumar
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-89-01-60.

Emilio Santiago
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 11. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Les Bauls du Bengale
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 12. Tél. : 44-92-77-66.

Chance Orchestra
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo-Vavin. 21-h-30, les 12 et 19, jusqu'au 26. Tél.-: 43-20-14-20. 90 F.

Brahim Izry
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 14. Tél. : 42-23-15-15.

Alfredo Rodriguez Quintet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22-h-30, le 14. Tél.-: 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Alla
Web Bar, 32, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. 19 heures, le 15. Tél. : 43-54-53-52. 95 F.

Senem Diyici Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo-Châtelet. 22-heures, le 15. Tél.-: 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Angélique Kidjo
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 14. Tél. : 47-81-69-02. 90 F.

Idir
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. Mo RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 14. Tél. : 48-75-44-88. De 60 F à 90 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ranjabati Sircar
Gangavataran, Fabla for la Gran Sabana
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo-Glacière. 20 h 30, le 10. Tél. : 45-89-01-60.

Mathilde Monnier
L'Atelier en pièces
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 10 et 11 ; 18 h 30, le 12. Tél. : 41-60-72-72. 140 F.

Raghunat Manet
Shiva Tandava
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo--Jussieu. 20-h-30, les 11 et 12. Tél.-: 40-51-38-14. 100 F.

Adrian Galia
Flamenco
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 12 et 13. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 175 F.

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal
Danzon
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 12, 13, 15, 17, 19, 20, 21 et 22 ; 17 heures, le 16. Tél. : 42-74-22-77. 190 F.

Blanca Li
Flamenco et cabaret
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e 23 h 30, le 12. Tél. : 44-92-77-66. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Compagnie Savane
Chorégraphies de Jams Sylla
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. Mo Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-45-36-94.

Le groupe de presse Axel Springer a réalisé de bons résultats en 1995

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le groupe de presse Axel Springer a la cinquantaine alerte. Créé *au lendemain de la guerre*, il a réalisé en 1995 – dix ans après la mort de son fondateur, dont l'entreprise a eu du mal à se remettre – les bénéfices nets les plus importants de son histoire, même s'ils seront difficiles à améliorer en 1996, comme devaient en convenir les dirigeants, jeudi 6 juin : 142 millions de deutschemarks (environ 470 millions de francs) de bénéfices pour un chiffre d'affaires pour la première fois supérieur à 4 milliards de deutschemarks (plus de 13 milliards de francs).

Symbole de cette bonne santé, *Bild*, le quotidien populaire, qui a fait une partie de la réputation et de la fortune de l'éditeur, a dépassé les 4,5 millions d'exemplaires quotidiens. Président du directoire depuis à peine deux ans, Jürgen Richter se réjouit d'aborder l'*« avenir en position renforcée »* dans un contexte général moins favorable.

Cette hausse des ventes du *Bild* n'a pas empêché une baisse de – 1,1 % en volume en 1995 pour la branche. La croissance ralentie du marché publicitaire et le coût à la hausse du papier font que le groupe donne la priorité au développement des magazines. Deux nouveaux titres, *Allegra* pour les femmes et *Familie und Co* pour les parents, ont été lancés *« avec succès »* l'an dernier et un *Computer-Bild* doit paraître en août prochain. En revanche le projet longtemps caressé de créer un hebdomaire d'informations générales destiné à concurrencer le *Spiegel* et *Focus* semble bien écarté. Le groupe, qui accuse toujours des pertes avec un autre de ses porte-drapeaux, le journal conservateur *Die Welt*, estime par ailleurs que le marché de la presse est saturé en Allemagne.

Avec un *cash flow* de 418 millions de deutschemarks (1,3 milliards de francs) en 1995, Springer a les moyens de développer ses activités internationales, notamment par le biais d'acquisitions : 11 % du chiffre d'affaires est actuellement réalisé dans une douzaine de pays, notamment avec les différentes éditions d'*Auto Bild*. En France, il partage *Auto Plus* avec le groupe britannique Emap, qui vient de lui souffler *Télé Star* et *Top Santé*, vendus par la CLT. Sans renoncer à une véritable implantation française, Jürgen Richter affirme n'avoir *« aucun projet précis pour le moment »*.

Prudent en matière d'innovations, Springer, engagé dans les chaînes de télévision SAT 1 et DSF, n'échappe pas au pouvoir d'attraction des autres médias. Les services en ligne se développent au sein du groupe où ils ont surtout une fonction de complémentarité pour *« rendre plus étroit le lien entre les lecteurs et leurs journaux »*, estime Jürgen Richter. Un symbole : depuis le 7 juin, *Bild* est sur Internet.

Philippe Ricard

François Bonnemain nommé au CSA

Proche de Jacques Chirac, dont il a été le conseiller à Matignon, cet ancien journaliste remplace Georges-François Hirsch

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) compte un nouveau membre : François Bonnemain, nommé vendredi *7 juin par le président de la République*, Jacques Chirac. Il remplace Georges-François Hirsch, qui a démissionné mardi 4 juin. Il effectuera le reste du mandat de M. Hirsch jusqu'à janvier 1999.

François Bonnemain est le cinquième « sage » désigné par l'actuelle majorité. Il rejoint Jean-Marie Cotteret et Philippe-Olivier Rousseau, nommés par René Monory, président du Sénat ; Roland Faure, désigné par Alain Poher, précédent président du sénat ; Philippe Labarde nommé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Trois « sages » ont été désignés par la gauche : Geneviève Guicheney, Monique Dagnaud et Monique Augé-Lafon. Avec le président Hervé Bourges, nommé par François Mitterrand, ils forment les neuf membres de l'instance

M. Hirsch avait en charge les dossiers de France 2, France 3 et de la Radio-Télévision française d'outremer (RFO). Il a présenté sa démission mardi 4 juin, pour prendre la direction générale de l'Orchestre de Paris. Considéré comme proche des socialistes, il a participé aux trois dernières élections du CSA : Michel Boyon à la présidence de Radio-France, Jean-Paul Cluzel comme président de Radio-France Internationale (RFI), et récemment Xavier Gouyou Beauchamps à la tête de France Télévision (*Le Monde* daté 2-3 juin). Le président du CSA, *Hervé Bourges, avait insisté* pour que le remplacement de M. Hirsch ait lieu après cette élection, afin d'écarter tout soupçon d'influence politique.

M. Hirsch n'avait pas manifesté d'opposition particulière à la nomination de Michel Boyon, ancien directeur de cabinet de François Léotard, appelé à la rescousse par le CSA en décembre 1995 pour prendre la présidence de Radio-France. Et, bien qu'il ait été l'un des soutiens de Jean-Pierre Elkabbach au sein du CSA, M. Hirsch a finalement voté avec les autres conseillers la nomination de M. Gouyou Beauchamps, le seul vote discordant - un bulletin blanc - étant celui de Philippe Labarde.

RADIO-TOUR EIFFEL

François Bonnemain, cinquante-trois ans, a été élève du Centre de formation des journalistes de Paris (CFJ), avant de débuter sa carrière à l'Associated Presse (AP) et à l'Agence France-Presse (AFP). Il entre à *France-Soir*, avant de rejoindre en 1972 le journal télévisé de la première chaîne, dont il dirige le service politique. Il passe ensuite à France-Inter puis retourne à TF 1, où il coproduit en 1978 l'émission « La France défigurée », aux côtés de Michel Péricard, aujourd'hui président du groupe RPR à l'Assemblée nationale.

En 1981, François Bonnemain est rédacteur en chef à FR 3 *puis, un an plus tard, est nommé* directeur des services de l'information de France-Inter. Il entre ensuite comme rédacteur en chef politique à *Magazine Hebdo*, hebdomadaire fondé par Alain Lefebvre et destiné, le temps de sa parution (1983-1984), à être le *« fer de lance de la droite dure contre le pouvoir socialiste »*.

L'orientation politique de François Bonnemain s'affirme en 1985 quand il devient membre du Conseil national du RPR. En 1986, il fait partie du cabinet de Jacques Chirac, premier ministre de la première cohabitation, avec le titre de conseiller technique pour l'information audiovisuelle. A la fin de celle-ci, il est chargé de mission auprès du maire de Paris, Jacques Chirac, poste qu'il occupera jusqu'en 1994.

Il devient directeur de Radio-Tour Eiffel, station à vocation parisienne créée en 1981 et qui bénéficie d'une subvention de la mairie. Il est également administrateur de *Paris, le journal*, magazine de la municipalité. Nommé directeur délégué à Radio-Télévision française d'outremer (RFO) en 1994, il a ensuite été conseiller à la direction de la SFP.

Véronique Cauhapé et Yves-Marie Labé

Alliance dans les décodeurs en Allemagne

MARTIN BANGEMANN, commissaire européen, a annoncé, dimanche 9 juin, l'élaboration d'un compromis entre les groupes multimédia Kirch et Bertelsmann, promoteurs de deux décodeurs numériques concurrents en Allemagne. Selon Martin Bangemann, les deux groupes se sont entendus, lors d'une rencontre secrète organisée samedi 8 juin près de Paris, pour que leurs boîtiers numériques, qui permettent de recevoir les émissions qui ne sont pas diffusées en clair, *« soient compatibles l'un avec l'autre »*.

La mise au point en commun d'un adaptateur électronique devrait permettre aux futurs abonnés de décrypter les programmes des deux bouquets concurrents au moyen d'un seul décodeur.

Deutsche Telekom, qui gère 16 millions de foyers câblés, développe son propre boîtier numérique en compagnie de Canal Plus, la CLT-Bertelsmann et des deux télévisions publiques allemandes ARD et ZDF. En face, une société commune regroupant le groupe Kirch, Vebacom, filiale du groupe Veba et du britannique Cable and Wireless, et Metro, distributeur d'électroménager, a choisi le D-Box, boîtier numérique développé en commun par le groupe Kirch et Irdeto, filiale du groupe sud-africain NetHold.

Les deux systèmes doivent être testés cette année sur le réseau câblé de Berlin.

LUNDI 10 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Chambardements. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Le voleur au Monopoly. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Hooker. Hooker en prend pour son grade. Série.
18.05 Sydney Police. Le point ultime. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 21.15 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct de Newcastle. Euro 96. Groupe B : Roumanie-France ; 20.30, Coup d'envoi (130 min). 58543749
La Roumanie voudra effacer face aux tricolores la défaite (1-3) pendant les éliminatoires.

22.30

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. La célébrité fait-elle le bonheur (110 min). 5535039
Deux équipes défendent les positions adverses dans un débat divisant les Français.

0.20 Le Médecin de famille. Un papa de trop. Série.
1.15 Journal, Météo.

1.25 et 5.10 Histoires naturelles. 2.20 et 2.50, 3.25, 4.30 TF 1 nuit. 2.30 Passions. 3.35 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Au pays des mille rivières. 4.40 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 4.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Les Routiers. Série.
14.45 Le Renard. Série. Corruption.
15.50 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Football. En direct. Euro 96. Groupe A : Pays-Bas-Ecosse ; 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, mi-temps ; 18.30, 2e période (140 min). 6558887
19.30 et 1.15 Studio Gabriel. Invité : Paul-Loup Sulitzer.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE CHÂTEAU DES OLIVIERS
Feuilleton [1 et 2/8] de Nicolas Gessner, avec Brigitte Fossey, Jacques Perrin
Les racines [1/8] (95 min). 2489497
La solitude [2/8] (85 min). 1157671
Passions, rancunes, haines, amour de l'argent et goût du pouvoir contre amour de la terre, amitié contre chausse-trappes, soleil de Provence et chant des cigales... Les aventures d'Estelle Laborie (Brigitte Fossey), une héroïne d'apparence fragile mais qui se bat bec et ongles pour rester en possession de son domaine. Feuilleton à succès de l'été 1993.

23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Euro 96. Magazine.

1.40 D'un soleil à l'autre (rediff.). 2.05 Opéra sauvage. Zimbabwe. 3.00 Trois mousquetaires à Shanghai. 3.45 Paroi en coulisse. 4.15 24 heures d'infos. 5.00 Eaux troubles. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. [1/2]
13.40 Beau Fixe. Invités : Guy Béart, Philippe Lafontaine.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Les jumelles. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Silence, on coule !
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Football*, d'Yves Bigot.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE NOM DE LA ROSE ■ ■ ■
Film franco-italo-allemand de Jean-Jacques Arnaud (1986, 126 min). 78428126
Adaptation fascinante du roman d'Umberto Eco.

23.05 Journal, Météo.

23.40

P'TIT CON
Film français de Gérard Lauzier (1983, 88 min). 5202294
Gérard Lauzier, réalisateur, a raté la transposition d'une bande dessinée vacharde et réussie de... Lauzier.

1.10 Libre court. Autoreverse. De Mathias Benguigui avec Jean-Michel Noirey, Marie Riva. *Helena vit avec Adrien mais a pour amant Louis. Celui-ci ne pouvant supporter de se réveiller le matin sans sa bien-aimée la presse de rompre avec son rival.* 1.20 Les Incorruptibles. Le contrat. *Un truand, recherché à la fois par Elliot Ness et par la Mafia qui cherche à l'éliminer, trouve refuge sur un bateau-casino au large de la Californie.* Série. 2.10 Musique Graffiti. Jazz : Wynton Marsalis (15 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. 13.30 Déclics magazine.
14.00 Le Guépard ■ ■ ■ Film italien de Luchino Visconti avec Burt Lancaster, Alain Delon (1962, v.f., 180 min). 67813584
17.05 Alf. 17.30 Aventuriers et écrivains. 17.45 L'Œuf de Colomb. 18.00 Alcazar. 18.30 Le Monde des animaux. La rivière sans retour.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [1/51]. La Dame aux orchidées, de Roy Kellino, avec Lilli Palmer (30 min). 2923
19.30 7 1/2. Berlin capitale de l'Allemagne : cinq ans déjà. Invité : Peter Schneider, écrivain (30 min). 1294
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Le seigneur des anneaux, Juan Antonio Samaranch (30 min). 8107
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

IN THE SOUP ■ ■
Film américain d'Alexandre Rockwell avec Steve Buscemi (1992, v.o., 95 min). 385958
L'auteur d'un scénario de 500 pages rêve de réaliser son premier film « d'auteur ». Désargenté, sur le point d'être expulsé, il tente de vendre ce scénario par les petites annonces et rencontre un gangster.

22.20

DERRIÈRE LE MUR
Téléfilm de Krzysztof Zanussi, avec Maja Komorowska (55 min). 4973039
A peine arrivée dans un immeuble, une jeune femme tombe amoureuse de son voisin qu'elle connaît à peine...

23.15 Une symphonie russe ■ Film de Konstantin Lopouchanski (1994, v.o., 135 min). 4333316
Climat de fin du monde pour une fable sur la crise des intellectuels et l'agonie de la société dans la Russie contemporaine. Film inédit en France.
1.05 Court-circuit. Les Petits Objets d'amour (1993, 25 min). 1775403

1.35 A la découverte du cinéma russe d'aujourd'hui. Documentaire de Knut Elstermann (v.o., rediff., 55 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Mortelle Ressemblance. Téléfilm de Christian I. Nyby II (90 min). 1325720
Un écrivain à succès épouse une superbe blonde contre l'avis de ses proches. Le mariage célébré, il se rend vite compte de son erreur...
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Le tournoi. [1/2] Série.
19.00 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS ■
Film britannique de Sidney Lumet avec Albert Finney (1974, 121 min). 238126
Atmosphère rétro du célèbre train de luxe où Hercule Poirot enquête sur un meurtre.

23.00

LE PRIX DE LA PASSION
Téléfilm de Richard Colla (91 min). 8296768
Le maire d'Albuquerque (Nouveau-Mexique) s'oppose à la construction d'un grand centre commercial dans le centre-ville. Ses adversaires tentent de la faire chanter sans succès...

0.40 Culture pub. Magazine (30 min). 2047836
1.10 Jazz 6. Bill Evans Trio (55 min). 7782010

2.05 Best of ZZ Top. Musique. 3.35 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens. 4.30 La Tête de l'emploi. Magazine. 4.50 Turbo. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Vision d'Helen Walker. Téléfilm de Tom McLoughlin (88 min). 7133687
15.15 Guet-apens. Film de R. Donaldson (1993, 111 min). 8739749
17.05 Basket américain. Résumé de la finale NBA : Seattle-Chicago (troisième match).
18.00 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Charlie Watts, Alain Ducasse.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN ■
Film de Stephen Sommers avec Elijah Wood (1993, 104 min). 567478
Dernière adaptation en date du roman de Mark Twain.

22.15 Flash d'information.

22.25

BABETTE S'EN VA T'EN GUERRE ■
Film de Christian-Jaque avec Brigitte Bardot, Jacques Charrier (1959, 100 min). 8194300
Comédie plutôt futée et bien rythmée sur la Résistance, où Bardot donne la mesure d'un vrai potentiel comique

0.10 Concert : Vanessa Paradis (70 min). 8834519
1.20 Carrington ■ Film de Christopher Hampton avec Emma Thompson, Jonathan Pryce (1995, ♦, 118 min). 99027229

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. Le mur de Berlin (3).
21.30 Fiction : Du coq à l'âne. Alfred Jarry (L'autre Alceste et Léda).
22.40 Accès direct. Arnaud Desplechin pour son film Comment je me suis disputé.

0.05 Du jour au lendemain. Laurent De Wilde (Monk). 0.50 Coda. Les Caraïbes à la Villette (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Bernard Lamarche Vadel ; 1.48, Nuit Indienne, festival d'Avignon 95 ; 5.12, Le Gai Savoir : Christian Petr.

France-Musique

20.00 Concert. L'association française pour le patrimoine musical. Concert donné le 23 mai, salle Gaveau à Paris, par Laurent Naouri, baryton, Renaud Capuçon et Virginie Buscail, violons, Marc Desmons, alto, Antoine Lederlin, violoncelle, Huseyin Sermet, piano : Œuvres d'Alkan : Préludes pour piano ; Esquisses pour piano ; Quatuor à cordes, inédit, de Gounod ; Quatuor pour piano et cordes op. 41, de Saint-Saëns; Mélodies, de Sacre et Zygel.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 *Musique pluriel.* La Ventana deshabitada pour clavecin et bande, de Elsa Justel ; Hevel IV pour ondes martenot, piano et percussions, de Goldmann, par le Trio Deslogères ; Etudes aperçues pour percussions, de Jolas.
23.07 Ainsi la nuit. Rigaudon, bourrée et marche de Haendel ; Quatuor pour piano et cordes nº 2, de Brahms, par le Quatuor Borodine.

0.00 La Rose des vents. Irlande : Le groupe Cran (concert donné le 22 mars, au studio 106 à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 9 février, au Théâtre de la Ville, par Christian Zacharias, piano. 9 préludes, de Debussy ; 15 préludes du Clavier tempéré, de Bach.

22.25 Les Soirées... (Suite). Quatuor à cordes nº 11, de Schubert, par le Quatuor Allegri ; Adagio et Rondo pour 2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons, de von Weber, par le German Wind Soloists ; Sérénade nº 7 Haffner, de Mozart, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman, Pavlo Beznosiuk, violon. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 7/6/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Théâtre : Une cloche en or. Pièce de Sim. Mise en scène de l'auteur. Avec Sim, Henri Guybet, Florence Brunold.
0.00 Le Jardin des bêtes (France 3 du 1/6/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Macadam Vercors.
20.35 Né(e)s pour voler.
21.50 Terres picardes.
22.30 Chasseurs de papillons.
22.40 Metzamor.
23.35 Les Animaux de la Méditerranée. Les amis de l'homme.
0.10 L'Univers du Smithsonian. [10/12] Le mystère de la collection Vever.
1.05 Lonely Planet. [7/13] Inde du Nord (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Un linceul n'a pas de poches ■ ■ Film de Jean-Pierre Mocky (1974, 125 min) 17910010
23.05 Concert : Joan Baez. Enregistré au Ventura Theatre (Californie) en 1989 (60 min). 8198838

France Supervision

20.30 Le Boucher ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1969, 90 min) 74794855
22.00 Cassiopée.
23.00 Le Harem du babouin d'Ethiopie. De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Comment les séduire ? Film de Jean-Claude Roy (1967, N., 75 min) 86363942
21.45 Les Coupables ■ ■ Film de Luigi Zampa (1952, N., 100 min) 38857300
23.25 Chercheurs d'or ■ Film d'Edward Buzzell (1940, N., v.o., 80 min) 51821132
0.45 Amédée ■ Film de Gilles Grangier (1949, N., 85 min) 14050922

Ciné Cinémas

20.30 Maman ■ ■ Film de Romain Goupil (1989, 85 min) 56242671
21.55 Le Brigand bien-aimé ■ ■ Film de Nicholas Ray (1956, v.o., 90 min) 5088565
23.25 Prends 10 000 balles et casse-toi ■ Film de Mahmoud Zemmouri (1981, 90 min) 8266045

Série Club

19.55 Guillaume Tell. Une voix dans la nuit.
20.20 L'Etalon noir. Loin des yeux, loin du cœur.
20.45 (et 23.45) Les Anges de la ville. Mon grand-père, ce héros.
21.35 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Pour une maison en Espagne.
22.20 Le Club.
22.30 ▶ La Famille Addams. On va tous à l'école.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le culte de l'oiseau de fer.

Canal Jimmy

20.25 La Semaine sur Jimmy.
20.35 D'hier et d'aujourd'hui.
21.25 New York Police Blues. Episode nº 53.
22.15 Chronique de la combine.
22.20 Le Roi de New York ■ ■ Film d'Abel Ferrara (1990, 100 min) 85301381
0.00 Concert : James Brown. (65 min). 77754121

Eurosport

20.30 Football. En direct de Newcastle. Euro 96 Groupe B : Roumanie - France (120 min). 175942
22.30 Football. En différé de Birmingham. Euro 96, Groupe A : Pays-Bas - Ecosse.
0.00 Eurogolf.
1.00 Snooker (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Cycle Michel Serrault. Ces messieurs de la famille. Film de Raoul André (1968, 90 min). Avec Jean Yanne, Francis Blanche. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Baby Boom. Film de Charles Shyer (1988, 115 min). Avec Diane Keaton. *Comédie.*
22.30 L'Etalon. Film de Jean-Pierre Mocky (1969, 95 min). Avec Bourvil. *Comédie.*
0.20 Les Imposteurs. Film de Michael Lindsay-Hogg (1991, 100 min). Avec John Malkovich. *Comédie.*

TMC

20.35 Bienvenue, Mister Chance. Film de Hal Ashby (1980, 125 min). Avec Peter Sellers. *Comédie.*
22.40 Toys. Film de Barry Levinson (1992, 120 min). Avec Robin Williams. *Fantastique.*

TSR

20.05 Le Prince des marées. Film de Barbra Streisand (1991, 135 min). Avec Nick Nolte. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'éducation civique par Jacqueline de Romilly

« Alcibiade ou la crise de la démocratie » rappelle le parcours d'un Athénien scandaleux et réaffirme les nécessaires principes de la citoyenneté démocratique

APRÈS LE SUCCÈS étonnant de son livre *Alcibiade ou les dangers de l'ambition* (Editions de Fallois, « Le Monde des livres » du 22 décembre 1995), l'helléniste Jacqueline de Romilly revient au personnage d'Alcibiade, mais à la télévision cette fois : cinq fois 13 minutes sur La Cinquième. Réalisée par Gilles Nadeau, cette nouvelle évocation de l'homme politique athénien est « écrite » par l'académicienne elle-même, qui appartient, rappelons-le, au conseil scientifique de la chaîne éducative.

Preuve s'il en était besoin que, depuis les temps pionniers où Georges Duby affrontait les caméras pour restituer *Le Temps des cathédrales*, le Collège de France a intégré les vertus de la pédagogie télévisuelle.

On a beaucoup célébré çà et là les aspects civiques d'un parallèle entre les crises du V[e] siècle finissant et celles de notre époque, parallèle que le livre autorisait sans l'illustrer vraiment. Aujourd'hui, Jacqueline de Romilly saute le pas et identifie le bel Alcibiade à *« la crise de la démocratie »*. Conteuse au verbe simple et efficace – elle définit clairement le vocabulaire indispensable et néglige les réalités complexes qui risqueraient d'égarer le profane –, elle ne prétend pas parler du temps présent mais, à vingt-quatre siècles de distance, tirer les leçons politiques et éthiques d'une trajectoire exceptionnelle.

Le récit est illustré de gravures, sculptures du temps, cartes simplifiées (mais résolument statiques, ce qui surprend à l'écran). Et, en contrepoint du discours professoral, des morceaux choisis de Thucydide, Platon et Plutarque, d'une saveur qui les rend moins impressionnants. Cinq actes pour une dramaturgie impeccable, de la protection divine – beau, riche, bien né, intelligent et courageux, Alcibiade a tous les dons – au désastre final : la mort et ses spadassins le rattrapent dans un bourg rural d'Asie Mineure, alors qu'il est quasi solitaire, en route vers la cour du Grand Roi.



Tout commence dans l'Athènes démocratique et triomphante de Périclès, celle d'Eschyle, Sophocle et Euripide, de Phidias et Aristophane. Rendez-vous des idées neuves qui en font le foyer culturel dont la légende nous éblouit encore. Promis aux plus hautes fonctions par sa naissance et ses talents, Alcibiade n'a qu'un défaut : il manque totalement de scrupule et ne résiste pas à la tentation de choquer, ce qui lui vaut la réputation – impardonnable – d'être un homme excessif.

INTÉRÊT PUBLIC ET AMBITION

D'où la première leçon citoyenne de l'historienne-pédagogue : dans une démocratie, l'intérêt public doit primer sur toutes les ambitions privées sous peine de livrer la cité aux démagogues et aspirants-tyrans. Eloge du prestige qui force le respect et conforte la puissance, nécessité de l'éthique – Romilly déplore les leçons perdues de Socrate –, tentation de la vertu qui préfère *« subir l'injustice que la commettre »*. Eloge de la mémoire écrite, gravée dans la pierre, qui restitue de façon particulièrement vivante les enjeux du passé. Et critique de la trahison, dont Alcibiade le cynique fait un panégyrique provocant qui justifie ses fidélités successives, et incompatibles, à Athènes, Sparte, Sardes la barbare, Samos, Athènes à nouveau...

Au terme d'un portrait fascinant par ses contrastes mêmes, Jacqueline de Romilly renvoie au monde de l'universelle fiction le bel Athénien, héros de roman et de tragédie. Surtout, elle fait de cette séduisante figure de l'autorité politique dévoyée l'indice d'une faillite lamentable de la pensée publique, dont la philosophie politique imaginée par Platon serait *« comme une réponse civique »*.

Lire *La République* comme une réaction à l'aventure d'Alcibiade est peut-être rapide, mais permet d'évaluer l'exemplarité fondamentale de l'Athénien. C'est sans doute là la vraie contemporanéité du sujet. En en faisant l'ultime leçon de cette évocation d'une sobre efficacité, Jacqueline de Romilly fait à son tour œuvre civique.

Philippe-Jean Catinchi

★ « Alcibiade ou la crise de la démocratie », La Cinquième, du lundi 10 au vendredi 14 juin, à 9 h 45.

Dessous chics *par Agathe Logeart*

MICHEL DENISOT a annoncé qu'il allait cesser de trousser, chaque dimanche, les dessous plus ou moins chics de la télévision. C'est bien dommage. Cet homme-là a une façon de poser aux gens du PAF des questions poil-à-gratter qui sont d'ordinaire fort réjouissantes. On ne sait pas quand il arrêtera « Télés dimanche », sur Canal Plus, alors, en attendant le sevrage, on en profite.

Le Sidaction, d'abord. Vue des coulisses, la grande famille de la télé paraît bien moins unie qu'à l'écran. Il paraît que certains, parmi les animateurs de la soirée, ont un peu râlé parce qu'on ne les voyait pas assez. Ils ont dû mettre *« leurs mouchoirs sur leurs egos »*, selon le mot de Pascal Sanchez, qui présente, sur France 3, « Sidamag », la seule émission régulière consacrée au sida, mais à des heures tellement baroques qu'il ne risque pas de faire sauter l'Audimat. Ce qui était assez rigolo, c'était de voir comment on est allé chercher Philippe Douste-Blazy pour répondre au président d'Act Up, qui traînait le gouvernement dans la boue, alors qu'il était en train de prendre un verre et le frais à l'extérieur du Zénith. Pour quelqu'un qui se dit aussi concerné par le sida, voilà qui fait un peu désordre. Pas bien joli de sécher comme ça, quand on croit que personne n'est là pour le voir...

Les journalistes de « Télés dimanche » sont des sangsues, qui s'accrochent à leurs victimes plus ou moins consentantes. Jean-Pierre Elkabbach a ainsi dû s'accommoder de leur omniprésence en feignant de trouver la chose supportable, pour ne pas aggraver son cas. C'est ainsi qu'on le vit, juste après qu'il eut remis les clefs de France Télévision à son successeur, attendant son chauffeur qui ne venait pas. Un petit malin saisit l'instant et lui demanda ce qu'il comptait faire de sa liberté toute neuve. Sport, livres, théâtre, cinéma, copains : JPE, flegmatique, a fait celui qui a l'embarras du choix. Mais, au fond, il y avait dans ses réponses comme un soulagement. C'est à se demander pourquoi les gens de télévision s'accrochent à leur fauteuil comme berniques aux rochers, s'ils sont si heureux de pouvoir s'échapper.

Telle Christine Bravo, M[me] Froufrou, qui s'est mise au vert depuis près d'un an sur une plage mexicaine : la dame est venue nous donner de ses nouvelles sur fond de mer bleu cocotier. Elle est devenue *« quelqu'un de normal »* – c'est elle qui le dit – après avoir rompu avec le monde de la télévision. Ses voisins mexicains, qui vivent dans des cabanes en carton, lui auraient appris la sagesse en (sic) *« la créditant du lot commun des souffrances »*. Dans son paradis, elle n'a ni télévision ni téléphone, mais elle parle quand même avec les gens des chaînes *« par fax »*, ce qui prouve qu'on n'arrête pas le progrès. Elle a eu envie de nous dire une phrase de Steinbeck, mais la liaison a été coupée. C'était vraiment drôle, quand Michel Denisot a dit que c'était bien la première fois qu'on arrivait à *« couper le sifflet de Christine Bravo »*. Hélas, on est prêt à parier que ce n'est pas pour longtemps.

MARDI 11 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Séduction. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Hara-kiri. Série.
16.25 et 19.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.40 Une famille en or. Jeu.
17.20 Football. En direct de Liverpool. Euro 96. Groupe C : Italie-Russie ; 17.30, Coup d'envoi ; 18.15, Mi-temps ; 18.30, 2[e] Période (150 min). 7160804
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES
Film français de Didier Kaminka (1987, 90 min). 386986
Les problèmes sentimentaux d'un scénariste partagé entre son ex-épouse, sa vedette et un nouvel amour.

22.20

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand. La passion Ferrari (75 min). 4430459
23.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Jacques Friedmann, président de l'UAP.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Reportages (Rediff.). 1.30 et 2.05, 2.40, 3.45, 4.20 TF 1 nuit. 2.15 Intrigues. 2.50 L'Equipe Cousteau en Amazonie. La rivière enchantée. 3.55 et 5.05 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2

12.15 et 3.55 Pyramide.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série. La fille de nulle part.
14.45 Le Renard. Série. La photo.
15.50 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
16.05 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. Dans le buffet.
18.06 et 3.10 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invité : Félix Gray.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE GAFFEUR
Film français de Serge Penard avec Jean Lefebvre, Jean Roucas (1985, 90 min). 2498258
Navrante comédie où les deux interprètes principaux se disputent la palme du cabotinage et de la médiocrité.

22.35

CHLOÉ
Téléfilm de Dennis Berry, avec Anna Karina, Marion Cotillard (105 min). 6026275
Une jeune fille de dix-sept ans sèche les cours, vit des drames familiaux, rêve d'amour et ne sait pas ce qu'elle fera plus tard. Elle se retrouve à la rue après une violente dispute avec sa mère. Un cycle infernal pousse l'adolescente vers la prostitution.
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Euro 96. Magazine.
2.10 Taratata (rediff.). 3.45 24 heures d'infos. 4.55 Parlez après le signal sonore. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. [2/2]
13.40 Beau Fixe. Invité : J.-Cl. Carrière.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Quand les déboussolés perdent le nord.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *10 Women*, de Peter Lindberg.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.

20.10

FOOTBALL
En direct de Nottingham. Euro 96 : groupe D Turquie-Croatie (135 min). 4231430
Deuxième match du groupe D, après Danemark-Portugal disputé le 9 juin.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 380782
0.25 Sagaciés (rediff.). 0.50 Sidamag (rediff.). 1.10 Les Incorruptibles. Entre l'amour et la haine. *Un ponte de la mafia, spécialisé dans le trafic de drogue, menace de faire sauter des écoles aux heures de cours si ses camions sont interceptés par les Incorruptibles.* Série. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour piano n° 5, l'Empereur*, extraits, de Beethoven, par Arthur Rubinstein, piano, l'Orchestre de Paris, dir. Paul Klecki (30 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. **13.30** Déclics magazine. **14.00** Un collier de feu. Parer au désastre [2/4]. **15.00** Arrêt sur images. **16.00** Plans de vol. Voler léger [5/13]. **16.30** Le Réseau des métiers. **17.00** Alf. **17.30** Mon héros préféré. **17.45** Cinq sur cinq. **18.00** La Magie du climat. déserts de glace, déserts de feu [6/13]. **18.30** Le Monde des animaux. Trinidad, l'île aux grenouilles.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [2/51]. Combat pour un titre, d'Eric Kenton, avec Michael Landon, George Brenlin (30 min). 9430
19.30 7 1/2. Les plombages dentaires sont-ils toxiques ? (30 min). 8701
20.00 Archimède. Outils de singes ; échographie ; naissance d'une étoile ; causerie sur l'invention ; administration d'un médicament ; bibliographie (30 min). 5614
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA PRISON AUTREMENT
Documentaire (60 min). 1286256
Condamnés pour prise d'otage, attaque à main armée ou trafic de drogue, huit jeunes délinquants récidivistes participent, dans la prison départementale d'Oslo, à un programme de réinsertion.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : TRANSSEXUELS, D'UN CORPS À L'AUTRE
proposée par Rosa von Praunheim.
21.46 Gare aux transsexuels ! Documentaire (59 min). 108823966
22.45 Débat.
23.15 Je suis ma propre femme. Documentaire (100 min). 1090701
0.55 Profession : provocateur. Rosa von Praunheim, de Boris Penth (20 min). 9095343
Portrait de l'auteur de la soirée, cinéaste, agitateur professionnel et défenseur de la cause homosexuelle.
1.15 In the Soup ■ ■ Film d'Alexandre Rockwell (1992, v.o., 95 min). 3201324

M 6

13.25 Voleur d'amour. Téléfilm de Gabrielle Beaumont (87 min). 1392492
Une collégienne enceinte prend la fuite avec son ami. Celui-ci la mène dans un foyer spécialisé qui sert de couverture à un réseau d'adoption pour enfants abandonnés...
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Le tournoi. [2/2] Série.
19.00 Le Magicien. Série. Le coup de la charrette.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Dean Cain, Teri Hatcher. Fils d'espion (60 min). 1263169
Dix secondes d'éternité (60 min). 9820879

22.50

JEU MORTEL
Téléfilm de Jorge Montesi (88 min). 4735966
Un jeune homme, nouvellement admis à l'université, meurt accidentellement lors d'un bizutage. Les parents, appelés sur le lieu du drame, apprennent que leur fils n'est pas la première victime de ces soirées d'initiation, mais que le recteur a toujours étouffé les affaires...
0.30 Capital. Magazine (rediff., 115 min). 6582782
2.25 Best of 100% français. Musique. 4.00 Broadway magazine. Documentaire. 4.50 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Truffes ■ Film de Bernard Nauer (1995, 83 min). 8593275
15.05 L'Œil du cyclone. Magazine (rediff.).
15.35 Association de malfaiteurs ■ ■ Film de Claude Zidi (1986, 104 min). 8095053
17.20 Les Coups de foudre des animaux. Documentaire (26 min). 5792072
17.55 L'Histoire sans fin.
► En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Paul Watson, Patrick Timsit.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES TROIS MOUSQUETAIRES
Film de Stephen Herek avec Charlie Sheen, Kiefer Sutherland (1993, 102 min). 420324
Le roman d'Alexandre Dumas, trituré, malaxé, défiguré.
22.15 Flash d'information.

22.20

PHILADELPHIA ■ ■
Film de Jonathan Demme avec Tom Hanks, Denzel Washington (1993, v.o., 121 min). 5146053
Le grand élan de la mise en scène et l'interprétation de Tom Hanks emportent toutes les réserves.
0.20 Une trop bruyante solitude. Film de Vera Caïs avec Philippe Noiret, Jean-Claude Dreyfus (1995, 88 min). 5285527
1.50 La Liberté au bout du chemin ■ ■ Film de Richard Pearce (1990, v.o., 92 min). 99924188

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. La réserve géologique de Digne (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le clavecin s'expose (2).
20.30 Archipel médecine. Les médicaments génériques, panacée de notre système social ?
21.32 Grand angle (rediff.) Une semaine au tribunal de police de Paris.
22.40 Nuits magnétiques. Métamorphose, quatre variations (1).
0.05 Du jour au lendemain. Georges-Arthur Goldschmidt (Quand Freud attend le Verbe). 0.50 Coda. Les Caraïbes à la Villette (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Raymond Queneau ; 2.00, Marc Ferrey ; 2.53, Les marrons, musique de la liberté ; 3.03, La lumière vient-elle d'Orient ? ; 4.43, Ecrire le voyage : Jacques Anquetil ; 5.13, Nous tous chacun ; 6.45, Georges Shearing.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Avant-concert.
20.30 ► Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par la Chapelle royale, le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre des Champs-Elysées, dir. Philippe Herreweghe : Ein deutsches Requiem, de Brahms, Sibylla Rubens, soprano, Gerald Finley, baryton.
22.00 Soliste. James Galway.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Ustvolskaya.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bach, Beethoven.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Del Medico (France), Corigniani (Etats-Unis), Mouginet (France), Sanz (Espagne), Praetorius (Etats-Unis). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Robert Schumann et Leipzig : les années 1840. Symphonie n° 2 Lobgesang, Sinfonia d'introduction, de Mendelssohn, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur ; Quatuor à cordes n° 1, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini ; Œuvres de Liszt, Berlioz R. Schumann, Bach.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques (France 2 du 5/6/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [2/3] De pôle en pôle.
21.30 A l'Est, du sang sur la neige. [4/10] Entre la vie et la mort.
22.20 Macadam Vercors.
22.50 Né(e)s pour voler.
0.05 Terres picardes.
0.40 Chasseurs de papillons.
0.55 Metzamor (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Mamma Roma ■ ■ Film de Pier Paolo Pasolini (1962, N., v.o., 105 min) 30650817

France Supervision

20.30 Périgord noir ■ Film de Nicolas Ribowski (1988, 95 min) 30733459
22.05 Concert : The Moody Brothers. Enregistré à Disneyland Paris, dans le cadre des nuits country du festival Disney (50 min). 80538140
22.55 Capt'ain Café.
23.50 Billard artistique (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Bonne à tout faire ■ Film de Walter Lang (1948, N., v.o., 85 min) 58217985
21.55 L'Affaire du collier de la reine ■ Film de Marcel L'Herbier (1945, N., 110 min) 28894072
23.45 Tout va très bien madame la marquise ■ Film d'Henry Wulschleger (1936, N., 90 min) 1385558

Ciné Cinémas

20.30 Un compagnon de longue date ■ Film de Norman René (1989, 95 min) 4698527
22.05 Kafka ■ ■ Film de Steven Soderbergh (1991, N. et couleur, v.o., 100 min) 58706430
23.45 Police puissance 7 ■ Film de Philip D'Antoni (1973, 100 min) 60850782

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La vedette.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Boragora ou rien.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. La course au trésor.
22.30 ► La Famille Addams. Si jeune et déjà psy.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. La cible.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui parle au ventre de sa femme.
21.25 Fresh Live Cream.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Earth Two. Sacrifice et rédemption.
23.10 Angela, quinze ans. Premier chagrin d'amour.
23.55 Absolutely Fabulous. Poignée de porte.
0.30 Top bab.
1.10 The Muppet Show. Invité : Léo Sayer (25 min).

Eurosport

17.30 Jeux olympiques : En route pour Atlanta.
18.00 Course de camions.
19.00 Nouvelle vague.
19.30 Football.
20.30 Football. En direct de Nottingham. Euro 96. Groupe D : Turquie - Croatie (120 min). 958148
22.30 Football. En différé de Liverpool. Euro 96. Groupe C : Italie-Russie.
0.00 Snooker (90 min). 363183

Chaînes européennes

RTL 9

20.30 Bigfoot et les Henderson. Film de William Dear (1987, 115 min). Avec John Lithgow. *Comédie.*
23.50 L'Etalon. Film de Jean-Pierre Mocky (1969, 90 min). Avec Bourvil. *Comédie.*

TMC

20.35 Quentin Durward. Film de Richard Thorpe (1955, 95 min). Avec Robert Taylor. *Aventures.*

TSR

20.35 Trois fugitifs. Film de Francis Veber (1989, 100 min). Avec Nick Nolte, Martin Short. *Comédie.*
22.15 Tous les coups sont permis. Film de Newt Arnold (1987, 85 min). Avec Jean-Claude Van Damme, Donald Gibb. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 11 JUIN 1996

Les « laiderons » à la maison !

par Pierre Georges

ELLES MANIFESTENT pour la vie, en Corse. Et il y faut du courage, un vrai courage, dans le climat de violence qui est celui de l'île. Elles dérangent et surtout elles dérogent à l'habitude. Du moins à en juger par l'avalanche d'insultes déversée sur elles par *U Ribombu*.

L'hebdomadaire de la Cuncolta, façade légale du FLNC canal historique, multiplie depuis quelques semaines les attaques contre ces femmes hors du foyer et de la ligne. Notamment dans sa dernière livraison. *« Hystériques », « péronnelles », « pimbêches »*, l'organe nationaliste n'a pas de qualificatifs assez forts pour qualifier *« ces donzelles avec la commisération qu'elles méritent ». « Pourvoyeuses hystériques des tribunaux, elles font plus envie que pitié. »* Elles seraient même, *« dédaignant les tâches ménagères », « des passionarias d'un nouveau genre ».*

Sous le nationalisme, le machisme ! Le bon vieux machisme ordinaire, la femme corse à la maison corse, sois d'accord ou tais-toi. Peur et bouche cousues. Faut-il que ces manifestations contre la violence gênent pour que le naturel reprenne ainsi le dessus jusqu'à l'argumentaire le plus caricatural !

Car le plus fort, en cette affaire, est que parmi les femmes qui manifestent ou ont manifesté, nombreuses sont celles qui ne sont pas en désaccord avec l'idée d'une Corse corse, avec l'idéal autonomiste ou indépendantiste. Simplement, elles se dressent contre *« la loi des armes »*, contre *« la dérive aveugle et mafieuse ».* Elles refusent, pour connaître le prix du sang, *« une société corse qui s'entre-déchire. »*

C'est encore trop. C'est toujours trop. Les *« laiderons »* ne passeront pas ! Pas plus que, dans la presse, *« le lobby sioniste »*. Le même *U Ribombu*, en effet, faisant éditorial de tout bois, vole au secours de l'abbé Pierre. Sous le titre *« Exil pour l'abbé Pierre »*, l'hebdomadaire écrit : *« Une fois de plus, le lobby sioniste qui impose sa loi aux médias et au monde politique a cloué au pilori un homme de bien ».*

On verrait mal ce que cette appréciation douteuse vient faire dans un organe nationaliste corse. N'était le rapprochement acrobatique fait par l'auteur : *« Pendant ce temps-là, un Benhamou peut sans vergogne ni limite continuer de vomir sa haine des Corses. »* Nous y voici, le nationalisme corse, victime du complot sioniste ! Et d'abord par la voix de Guy Benhamou, ce journaliste de *Libération*, dont le domicile parisien fut mitraillé, après publication dans ce journal d'une série de reportages sur le financement des mouvements nationalistes.

Abbé Pierre, A Cuncolta même combat contre l'hydre sioniste. Ce serait à rire, si cela n'était à pleurer. Tant cela donne à réfléchir sur la société idéale voulue par quelques tontons-penseurs du mouvement nationaliste.

On se doute bien – même si l'on confesse ici une méconnaissance totale de la nébuleuse autonomiste et indépendantiste – que ces opinions extrêmes ne sont pas partagées par la grande majorité des militants corses. On imagine volontiers que la Corse, leur Corse, dût-elle exister un jour, ne pourrait, dans leur esprit, se fonder sur un tel terreau de sexisme et de racisme. Mais on doit bien constater que toutes ces choses sont dites et écrites dans l'organe officiel d'un mouvement légal.

Le gouvernement polonais décide de liquider le chantier de Gdansk

VARSOVIE
de notre correspondant

Le gouvernement polonais s'est opposé, samedi 8 juin, à l'adoption d'un plan de restructuration du chantier naval de Gdansk, la plus célèbre des entreprises polonaises dont il est le principal actionnaire. Ce refus catégorique équivaut à un arrêt de mort avec un sursis d'un an qui doit permettre d'achever la construction des navires déjà en cours. L'entreprise, grevée de dettes, a enregistré des pertes d'environ 36 millions de dollars (environ 180 millions de francs) en 1995.

Cependant, un grand nombre d'entreprises polonaises appartenant majoritairement à l'Etat sont dans un état au moins aussi mauvais, et néanmoins soutenues par le budget. Dans le cas du chantier de Gdansk – employant *actuellement plus de sept mille* ouvriers et connue dans le monde entier – il est très difficile de ne pas déceler un aspect politique dans le refus de consentir le moindre effort pour sauver ne serait-ce qu'une partie de l'entreprise, où était née, en août 1980, le syndicat Solidarité.

ERREURS DE GESTION

L'actuel gouvernement post-communiste s'est gardé de faire un geste. Aucun des représentants du ministre des privatisations, Wieslaw Kaczmarek, qui détient au nom de l'Etat 60 % des parts et près de 80 % des voix au conseil d'administration des chantiers, n'a cru utile de se déplacer pour assister à la réunion au cours de laquelle le sort de *l'entreprise a été scellé. Un simple* fax, adressé au *voïevode* (préfet) de la région, a ordonné à ce dernier, sans aucune explication, de voter contre le plan de sauvetage.

Le chantier de Gdansk paie assurément de nombreuses erreurs de gestion, et, au dire de beaucoup d'experts, l'absence de discernement des représentants du personnel (qui possède 40 % des parts). Les salariés ont trop longtemps cru que le soutien personnel de Lech Walesa protégerait à jamais l'entreprise. Mais le chantier n'aura survécu que six mois après la défaite électorale de l'ancien électricien qui avait effectué, il y a deux mois, un « faux-retour » à son ancien poste de travail. Le chantier de Gdansk avait déjà failli être liquidé en 1988. Mais le premier ministre de l'époque avait été contraint de reculer face à une forte protestation sociale qui à terme devait précipiter la chute du régime.

Cette fermeture, annoncée et non réalisée, aurait selon de nombreux spécialistes grandement affaibli le chantier et contribué à la détérioration de ses finances. Depuis un an, la hausse de la valeur du zloty a accru ces difficultés et se répercute aussi négativement sur des chantiers mieux gérés comme ceux de Szczecin ou de Gdynia.

Dans l'immédiat, c'est l'attitude des sept mille ouvriers des chantiers – qui devraient ne toucher, vers la mi-juin, que 60 % de leur paie de mai – qui suscite le plus d'interrogations. *« A leur place, je me battrais »*, a fait savoir Lech Walesa.

Jan Krauze

Embuscade et représailles meurtrières au Liban sud

LE HEZBOLLAH pro-iranien a tué au cours d'une attaque, lundi 10 juin, cinq soldats israéliens et fait six autres blessés au Liban sud. L'armée israélienne a immédiatement procédé à des bombardements de représailles provoquant la mort d'un militaire libanais en permission. Dans un communiqué publié à Beyrouth, l'organisation intégriste a affirmé qu'elle allait accentuer ses opérations militaires afin de forcer Israël à quitter le Liban.

Par ailleurs, les corps de deux Israéliens, un homme et une femme, tués par balles, ont été retrouvés à bord de leur voiture, dimanche soir, près de la localité de Kfar Zacharya, au sud de Jérusalem. Un bébé, qui se trouvait à bord du véhicule, a été découvert indemne et évacué vers un hôpital. – *(AFP.)*

■ **ACCIDENT :** un hydrofoil s'est renversé, en Italie, lundi 10 juin, alors qu'il transportait quelque cent cinquante passagers de l'île d'Ischia vers Naples (sud). Le bateau aurait heurté un ponton ou un rocher en quittant l'île de Procida où il avait fait escale. Selon les premières informations données par les services de secours, il y aurait des blessés et deux ou trois disparus. La plupart des passagers ont regagné à la nage le rivage distant d'environ 200 mètres. L'hydrofoil, le *Procida*, était parti de Casamicciola (Ischia) avec quatre-vingt-quinze personnes à bord, mais d'autres passagers, plus de cinquante, ont embarqué à Procida. L'accident serait probablement dû au brouillard.– *(AFP.)*

Le Sénat débat du changement de statut de France Télécom

LE CHANGEMENT de statut de France Télécom, c'est-à-dire la transformation de l'exploitant en société à compter du 31 décembre, entre dans sa phase de ratification parlementaire. Le Sénat, saisi le premier du texte, devait en effet commencer, lundi 10 juin, en début d'après-midi, l'examen du projet de loi *« relatif à l'entreprise nationale France Télécom »*, qui doit doter l'opérateur public du téléphone d'un capital en actions et permettre l'ouverture de celui-ci à des investisseurs privés, l'Etat s'engageant à conserver au minimum 51 % des parts.

Dès le début de la discussion, François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a prévu de rendre public le montant de la « soulte » qui sera versée à l'Etat par France Télécom au titre de contribution aux retraites de ses agents. Il est désormais acquis que cette contribution sera inférieure à 40 milliards de francs. France Télécom, qui sera soumis, comme toute entreprise, à des cotisations patronales à compter de début 1997, a déjà effectué des provisions pour ces retraites : fin 1996, elles atteindront 22 milliards de francs. On estime à 250 milliards de francs le montant des retraites chez France Télécom sur les cinquante prochaines années. Le débat sur le changement de statut risquait de sa polariser *sur la question de la « soulte »*, qui ne relève pourtant pas du texte de loi.

Cette réforme de structure a une portée symbolique et politique évidente. C'est en effet la première fois que l'ouverture du capital au privé est rendue possible pour l'un des grands exploitants de service public. L'opposition a prévu de dénoncer *« la logique de privatisation »* du téléphone. Les communistes et les socialistes comptent déposer des motions de procédure : l'irrecevabilité, le renvoi en commission pour les premiers, la question préalable pour les seconds.

Une portée symbolique et politique évidente

L'opposition projette de mettre en cause la conformité constitutionnelle du projet au regard du préambule de la Constitution, stipulant que *« tout bien, toute entreprise qui a le caractère d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité ».* Toutefois, cette condition semble devoir être satisfaite avec le maintien d'un contrôle public à hauteur de 51 %.

Même si l'examen de ce texte de onze articles doit donner lieu à un affrontement tranché droite-gauche, le débat laisse peu de place à l'inconnu. La commission des affaires économiques a très peu amendé le texte. Son rapporteur, Gérard Larcher (RPR, Yvelines), propose quelques modifications portant sur la protection des actionnaires minoritaires, sur le renvoi à la négociation sociale des conditions d'achat d'actions par le personnel et sur la propriété de Télédiffusion de France (TDF) par France Télécom.

De son côté, la majorité sénatoriale ne devrait guère embarrasser le gouvernement par des ajouts francs-tireurs. Les groupes communiste et socialiste souhaitaient déposer chacun une centaine d'amendements. Ces modifications contestant, pour la plupart, les dispositions principales du projet de loi, elles n'ont aucune chance d'être adoptées.

Philippe Le Cœur et Caroline Monnot

Reprise à la Bourse de Paris

LES VALEURS françaises étaient orientées à la hausse, lundi 10 juin, à la Bourse de Paris. L'indice CAC 40, qui progressait de 0,53 % après quelques minutes de transactions, s'inscrivait en progression de 0,73 % à 2 117,73 points à la mi-journée. Les opérateurs ne réagissaient guère à l'annonce d'un important dérapage du déficit prévisionnel des comptes de la Sécurité sociale pour 1996.

Sur les marchés de taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, *qui permet de mesurer la performance* des emprunts d'Etat français, était en hausse de dix-huit centièmes, à 123,12 points.

Sur le marché des changes, le dollar gagnait du terrain, soutenu par l'annonce, vendredi 7 juin, d'une progression plus forte que prévu des créations d'emplois (348 000) aux Etats-Unis au mois de mai. Il s'échangeait à 109,23 yens, 1,5353 mark et 5,1997 francs. Le franc était stable, à 3,3862 francs pour 1 deutschemark. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé en légère baisse, à l'issue d'une séance dominée par les craintes de hausse des taux d'intérêt. L'indice Nikkei avait cédé 32,66 points, soit 0,15 %, à 21 719,15 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

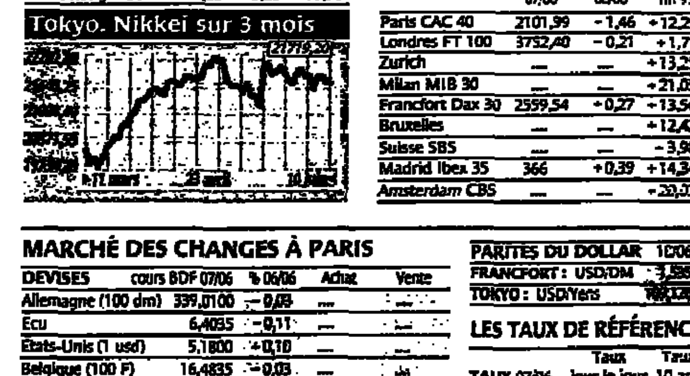
SÉANCE, 12h30	10/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	19809	54555227
AGF-Ass.Gen.France	368631	51654883,50
Total	106031	39960141,80
Canal +	28053	32532730
Poliet	55255	30169954
Paribas	88511	28157030,40
Elf Aquitaine	73296	27597146,60
LVMH Moet Vuitton	20055	25763223
L'Oreal	14268	22876555
Danone	28517	21759664

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le lundi 10 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+9,31
Honk Kong index	11196,60	−0,26	+11,98

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/06	Var. en % 06/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2101,99	−1,46	+12,29
Londres FT 100	3752,40	−0,21	+1,71
Zurich	—	—	+13,25
Milan MIB 30	—	—	+21,05
Francfort Dax 30	2559,54	+0,27	+13,56
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−3,98
Madrid Ibex 35	366	+0,39	+14,34
Amsterdam CBS	—	—	+20,03

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/06	% 06/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,0100	−0,03	—	—
Ecu	6,4035	−0,11	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1800	+0,10	—	—
Belgique (100 F)	16,4835	−0,03	—	—
Pays-Bas (100 fl)	302,9600	−0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3495	+0,04	—	—
Danemark (100 krd)	87,8000	−0,03	—	—
Irlande (1 iep)	8,2175	+0,32	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	8,0195	+0,33	—	—
Grèce (100 drach.)	2,1450	−0,14	—	—
Suède (100 krs)	77,0700	+0,21	—	—
Suisse (100 F)	411,3100	−0,37	—	—
Norvège (100 k)	79,2900	+0,08	—	—
Autriche (100 sch)	48,1730	−0,04	—	—
Espagne (100 pes.)	4,0110	+0,09	—	—
Portugal (100 esc.	3,2850	—	—	—
Canada 1 dollar ca	3,7963	+0,16	—	—
Japon (100 yens)	4,7619	+0,32	—	—

PARITES DU DOLLAR	10/06
FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

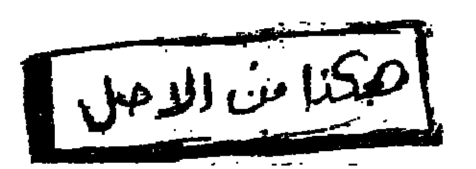
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,75	6,52
Allemagne	3,25	6,50
Grande-Bretagne	5,94	[illegible]
Italie	9,20	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]
Etats-Unis	5,38	[illegible]

MATIF

Échéances 07/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	172966	[illegible]
Sept. 96	16775	122
Déc. 96	1912	[illegible]
Mars 97	245	[illegible]

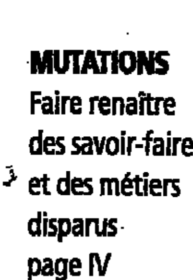
Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 juin 1996 : 535 794 exemplaires



Le Monde des INITIATIVES

MARDI 11 JUIN 1996

METIERS



Les cadres s'adaptent à l'incertitude



NICOLAS VIAL

Les sociétés sont en constante reconfiguration. Parmi la hiérarchie, certains découvrent une nouvelle autonomie, d'autres perdent leurs repères

AVANT, il n'y a pas si longtemps, tout était simple pour les jeunes cadres dynamiques. Enfin, relativement. Ils entraient dans une entité bien délimitée, l'entreprise, à une fonction correspondant à leur niveau de diplôme et obtenaient bien vite le statut de cadre si on ne le leur avait pas attribué d'office à l'embauche. Ensuite, ils entreprenaient de gravir un à un les échelons hiérarchiques. A chaque échelon correspondait un niveau de responsabilité, un domaine de compétences, un champ d'action bien délimité. La carrière type des cadres ressemblait à une courbe ascendante.

Les évolutions économiques, que ce soit la mondialisation ou la crise, sont venues perturber cette organisation bien huilée. Les entreprises se sont restructurées, réorganisées pour affronter cette nouvelle situation. Les cadres ont dû s'adapter vaille que vaille aux changements, dans un climat d'insécurité plus ou moins bien vécu.

Et qu'ils vivent encore plus ou moins bien, d'ailleurs. C'est cette phase de transition, cette période d'adaptation à l'incertitude et ses implications futures, qu'ont choisi de décrire les consultants d'Alexandre Tic SA, conseils en ressources et structures humaines, avec l'aide d'Hubert Landier, directeur de Management et conjoncture sociale, dans une étude intitulée : « Cadres de l'an 2000. Les cadres sont-ils hors du cadre ? »

Pourquoi ce titre ? « *On avait le sentiment qu'il existait un cadre de référence assez figé, celui des jeunes cadres dynamiques des années 80, avec un parcours ascendant, des étapes prévues ou prévisibles, une confiance imperturbable en l'entreprise. Ce cadre de référence, on l'a senti se casser dans les années 1992-1993* », souligne Paul-André Faure, directeur général d'Alexandre Tic SA. Les structures de l'entreprise ont évolué et les cadres, confrontés comme tous les salariés aux licenciements, ne sont plus aussi « naïfs » dans leur rapport avec l'entreprise. Les organisations classiques, dotées d'une ligne hiérarchique lourde, de directions fonctionnelles, sont en train de bouger.

On assiste, de plus en plus, à un raccourcissement de la ligne hiérarchique avec, parallèlement, le rapatriement dans les directions opérationnelles de fonctions traditionnellement remplies par les directions fonctionnelles (les ressources humaines, une partie du contrôle de gestion...). D'où une forte pression sur les cadres opérationnels à qui l'on demande d'élargir leurs champs de compétences et à qui on confie plus de responsabilités.

A cela s'ajoute l'externalisation de certaines fonctions, mais aussi l'apparition de microstructures dans l'entreprise ayant une durée de vie limitée et des objectifs précis, qu'on appelle, ici ou là, « groupes de projets », « groupes de travail », « organisations spontanées », « organisations en réseau », voire même « projets transversaux ».

NOUVELLE DONNE

Bref, « *l'entreprise n'est plus figée dans une représentation structurelle stable et permanente : elle vit et s'organise autour d'un noyau dur auquel se greffent des satellites* ». Cette « *constellation en constante reconfiguration* », souligne Hubert Landier, a ses propres logiques : « *Au sein même de l'entreprise, il leur faut apprendre à évoluer dans des structures en constante évolution (...). Certains y découvrent une autonomie accrue et des possibilités nouvelles d'initiatives. D'autres, au contraire, ayant perdu les repères qui leur étaient familiers, ne savent comment se comporter.* »

A chacun de trouver la meilleure manière d'exercer son métier de cadre compte tenu de cette nouvelle donne. Et cela est rendu d'autant plus difficile que l'organisation de l'entreprise, tout en perdant de sa rigidité, se complexifie. En effet, au sein du noyau dur de l'entreprise, on assiste de plus en plus à la mise en place d'une organisation du travail à deux niveaux.

Catherine Leroy

lire la suite page III

Retournement de situation

Les cadres, leurs espoirs et leur désespoir, leurs nouvelles missions et leurs attentes, sont devenus des champs permanents d'investigation pour les sociologues, les syndicalistes et les consultants. Aux discours euphoriques des années 80 sur le développement personnel et la réalisation de soi au sein de l'entreprise, ont succédé les discours sur la démotivation, la déception, la trahison. Quelques voix commencent à s'élever pour prévenir, sinon un avenir radieux pour les cadres, tout au moins l'amorce d'un retournement de situation.

Les restructurations d'entreprises ont fait émerger de nouvelles formes d'organisation du travail qui pourraient offrir de nouvelles opportunités professionnelles. Une bonne nouvelle pour les 2 453 000 cadres, dont 81,6 % travaillent dans le tertiaire, 16,1 % dans l'industrie, 2,13 % dans la construction et 0,2 % dans l'agriculture, selon un document de l'Observatoire des cadres de la CFDT intitulé « Qui sont les cadres ? » (mars 96).

Filière de haute technologie, l'industrie laitière offre de nombreux débouchés

Implanté à Rennes, l'Iesiel, institut spécialisé, forme des étudiants et des professionnels pour les industries agroalimentaires

IMPLANTÉ depuis deux ans à Rennes, l'Institut d'études supérieures d'industrie et d'économie laitières (Iesiel) tente de retrouver une nouvelle jeunesse. Auparavant hébergé par l'Institut agronomique de Paris, cet établissement d'enseignement supérieur du ministère de l'agriculture a été créé en 1963, prenant ainsi le relais de la Section d'études supérieures d'industrie laitière, qui existait, elle, depuis 1932.

L'institut a connu ses heures de gloire. *« A une époque, beaucoup d'anciens de l'Iesiel tenaient le haut du pavé dans l'industrie laitière »*, assure Jean-Claude Pierrot, chef d'exploitation chez Elvir et intervenant à l'institut. L'instauration des quotas laitiers et les restructurations qui ont suivi ont sonné le glas de cette période dorée : *« On s'est retrouvé avec une pléthore de cadres performants »*, raconte Pierre Lemaître, président de l'association des anciens élèves. L'industrie du lait s'est alors tournée davantage vers les profils de généralistes. Et l'Iesiel a accusé le coup : ses effectifs ont fondu comme peau de chagrin, son existence a même été un temps menacée.

L'installation à Rennes en 1994 marque un nouveau départ. *« L'Iesiel n'a pas été parachuté là par hasard. L'institut bénéficie de la présence des autres établissements et aussi des organismes de recherche et de développement »*, souligne Annie Chapon, responsable de la communication du pôle d'enseignement et de recherche de Rennes. En effet, le site abrite entre autres l'ENSA (Ecole nationale supérieure agronomique), l'INSFA (Institut national supérieur de formation agroalimentaire), l'ISPA (Institut supérieur de production animale), l'INRA (Institut national de recherche agronomique), le Laboratoire des technologies laitières, l'Institut technique du gruyère.... En outre, comme le souligne Pierre Lemaître, *« les industries les plus puissantes sont à portée de main. On trouve en Bretagne toute l'artillerie lourde de la filière du lait »*.

Fort de cette synergie, l'Iesiel devrait également bénéficier, dans les années à venir, d'une vague de départs en retraite des cadres au sein des entreprises laitières et du fait que les commerciaux sont de plus en plus nombreux à posséder une formation technique. Bref, l'optimisme se révèle de rigueur. Dans la filière, les restructurations établies, l'heure est à la spécialisation et à l'innovation pour tenter de répondre au mieux à la demande du public. *« Comme la production laitière est bloquée par les quotas, les industriels ont été contraints de mettre l'accent sur la diversification, la qualité, le développement des appellations d'origine contrôlée... »*, indique Jean-Marie Bouquery, consultant associé du cabinet d'études alimentaires AND (agriculture, nutrition, développement) et membre du conseil de perfectionnement de l'Iesiel. *« Nous sommes passés d'un monoproduit de masse à une gamme de produits extrêmement variés »*, ajoute Gérard Brulé, citant les fromages à frire qui font office de viande dans un repas, la multitude de desserts lactés qui occupent les rayonnages de produits frais, mais aussi les laits pour nourrissons ou femmes enceintes. L'idée d'un lait pour les personnes du troisième âge serait même à l'étude, mais l'échec cuisant de la *papy-food* aux Etats-Unis a, pour l'instant, ralenti le projet. Les yaourts au bifidus, mais aussi l'émergence des substituts de repas, offrent également de nouvelles pistes vers les produits diététiques et ce que l'on appelle dans le jargon professionnel *« les aliments santé »*, c'est-à-dire bénéfiques pour le corps.

FORMATION ORIGINALE

A côté des formations classiques sanctionnées par des BTS ou dispensées par les ENIL (écoles nationales d'industrie laitière), l'Iesiel propose une formation originale, de niveau troisième cycle, d'une durée d'un ou deux ans, destinée à la fois aux universitaires, aux diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles vétérinaires ainsi qu'aux professionnels du secteur laitier au titre de la formation continue. Un public très divers qui, parfois, déroute quelque peu les enseignants. Peu importe, c'est aussi l'une des richesses de l'école : *« 50 % de ce que j'ai appris à l'Iesiel, je l'ai acquis grâce aux professionnels qui se trouvaient avec nous »*, affirme Yvette Bonjean, ancienne de la maison et qui assure aujourd'hui la direction technique de l'institut.

Ouverte aux bac + 4, la première année met l'accent sur les sciences et techniques laitières. Avec cent candidatures pour une dizaine de places, les responsables de l'école ont récemment mis sur pied un système de sélection drastique : pour postuler, tout candidat doit avoir effectué un stage dans une entreprise agroalimentaire ou laitière. *« Une façon de tester leur motivation et d'éviter de récupérer ceux qui arrivent chez nous après une maîtrise parce qu'ils ne savent pas trop où aller »*, note Yvette Bonjean.

La seconde année, à laquelle peuvent directement accéder les bac + 5 et les techniciens supérieurs laitiers ayant exercé des responsabilités professionnelles pendant au moins trois ans, est davantage tournée vers l'entreprise. L'enseignement est d'ailleurs assuré aux quatre cinquièmes par des professionnels. Au programme : deux mille heures de formation, mille passées sur le terrain par le biais de stages, de visites d'entreprises et d'études de cas. Yannick a rejoint l'Iesiel en seconde année avec en poche un diplôme d'ingénieur agronome et l'envie de travailler dans la transformation laitière. *« J'aime l'idée d'apporter de la valeur ajoutée à un produit de base afin de créer quelque chose de nouveau »*, raconte cet étudiant de vingt-cinq ans qui s'apprête à effectuer son stage de fin d'année dans une entreprise fromagère où il devrait accompagner la création d'un atelier et la mise au point d'un nouveau produit de mozarella. Michel, trente ans, a, lui, travaillé six ans dans le secteur de la crème glacée avant de décider de reprendre une formation. Reçu à l'Iesiel, il a également obtenu un congé individuel de formation (CIF) et espère récupérer un poste à responsabilité à la sortie, que ce soit dans son entreprise ou ailleurs.

Chargé de donner des orientations sur le contenu et l'évolution de la formation, le conseil de perfectionnement de l'Iesiel, composé d'employés, d'enseignants et de professionnels, limite depuis deux ans les effectifs de seconde année à quinze étudiants. Cette fois, la promotion n'en comptait que dix. Quatre professionnels avaient été admis, mais seul l'un d'entre eux, Michel, a finalement obtenu le financement. *« Avant, beaucoup de techniciens n'hésitaient pas à démissionner pour suivre la formation. Ils savaient qu'à la sortie ils retrouveraient un emploi sans problème. Aujourd'hui, ils sont devenus plus prudents. Ils font une demande de CIF et, s'ils ne l'obtiennent pas, ils ne viennent pas »*, commente Yvette Bonjean.

Globalement, les étudiants trouvent actuellement un poste – qui commence souvent par un CDD, au bout de trois ou quatre mois. Après une année noire en 1994, l'éclaircie semble persister, avec notamment tout un courant d'offres de plus en plus tournées vers l'international. *« Dans deux cas sur trois, la maîtrise de l'anglais devient une condition* sine qua non *»*, assure Pierre Lemaître, le président de l'association des anciens. Bref, filière de haute technologie, mariant tradition et modernisation, implantations locales et internationalisation, l'industrie laitière offre une gamme de débouchés extrêmement divers. De plus, comme le souligne Gérard Brulé, *« quand on a commencé par les métiers du lait, on peut faire beaucoup d'autres choses, car les bases de l'industrie laitière sont largement utilisées dans l'ensemble de l'agroalimentaire »*.

Nathalie Mlekuz

Le lait et les vaches folles

La crise de la vache folle n'a, pour l'instant en tout cas, absolument pas affecté l'univers de l'industrie laitière. Scientifiquement, aucun lien n'a été établi entre cervelle et mamelles. Psychologiquement aussi les situations sont différentes : *« La viande rouge souffrait déjà, avant la crise, d'une image dévalorisée. Les ventes avaient chuté, le mythe du steak viril redonnant des forces était en voie d'extinction. Le lait bénéficie, lui, dans notre inconscient et dans nos usages sociaux d'une image très bénéfique. Il véhicule des valeurs comme celle de la maternité, de la bonne santé, de la convivialité... »* résume Jean-Pierre Bouquery, consultant associé d'ADN (Agriculture, nutrition, développement), cabinet d'études agroalimentaires.

Les industriels laitiers sont toutefois conscients que les risques de dérapage existent et l'épopée de la vache folle les invite surtout à la prudence. *« La filière lait possède ses détracteurs et si demain certains assuraient que tel enzyme est responsable de telle maladie, il faut que nous soyons capables de tout réfuter avec des arguments scientifiques. D'où la nécessité de développer une recherche pointue susceptible de devenir une véritable force de dissuasion »*, conclut Gérard Brulé, professeur à l'Ecole supérieure agronomique de Rennes.

Ceux qui désertent l'apprentissage

Un jeune sur quatre abandonne en cours de route. Les centres cherchent des remèdes

UNE enquête organisée par le ministère du travail et le ministère de l'éducation nationale l'a révélé voilà un an : les jeunes en formation par alternance rompent une fois sur cinq leur contrat avant terme. En ce qui concerne les contrats d'apprentissage, le taux s'élève même à un sur quatre. Cette proportion est d'autant plus préoccupante qu'il faut y ajouter de 3 à 4 % de jeunes qui n'ont pas tenu plus d'une journée.

Comment y remédier ? Le problème est depuis un moment à l'ordre du jour dans les centres de formation et d'apprentissage (CFA), d'autant que les conseils régionaux, qui financent une bonne part de leur fonctionnement, les incitent fortement à trouver une solution. Le Comité central de coordination de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux pubics (CCCA-BTP), qui regroupe 74 CFA, a ainsi inscrit la diminution des abandons parmi les objectifs de son plan de développement 1994-1999. Chaque CFA devra désormais en fournir un décompte annuel. Un certain nombre d'entre eux ont donc entrepris de se doter d'outils pour prévenir ces abandons.

Pour le moment, la démarche revêt des formes variées. Au CFA du Mans, par exemple, on a ouvert en mars de cette année, en prévision de la rentrée de septembre, un « point conseil apprentissage ». *« Tout notre environnement institutionnel – entreprises, collèges, missions locales... – en a été informé*, explique Jean Marti, le directeur. *Nous y accueillons les jeunes pour vérifier qu'ils savent ce qu'est l'apprentissage et qu'ils ont un vrai projet, ainsi que pour avoir une idée de leur niveau et pouvoir ainsi leur faire des propositions de parcours. »* La plupart, constate Valérie Delval, chargée de cette tâche, n'ont guère qu'un objectif clair : fuir l'école.

MATHS ET FRANÇAIS

Pour ces jeunes, découvrir qu'ils devront continuer à faire du français et des maths, que les semaines en entreprise comptent trente-neuf heures, et qu'il leur faudra se soumettre à un patron constitue un choc. Le rêve de libération en prend un coup. En revanche, ceux qui sont vraiment attirés par une formation à base d'expérience se rendent compte que l'apprentissage peut les mener à bien autre chose qu'à un simple CAP.

Le niveau de chacun est identifié à travers quelques exercices de mathématiques et de français. C'est le « bilan de positionnement », dont Jean Marti dément avec vigueur qu'il puisse être l'occasion d'une sélection : *« Nous allons d'ailleurs signer une charte à ce sujet avec la région et l'union patronale. »* Même démenti de la part de Daniel Munoz, responsable du service qualité de l'apprentissage au CCCA : *« Nous avons des publics de plus en plus hétérogènes. Il nous faut prévoir des parcours différents, soutenir ceux qui en ont besoin, et n'éliminer personne. »* Pourtant, c'est un fait qu'un jeune de faible niveau a de plus en plus de mal à trouver une place en apprentissage comme, d'ailleurs, dans toutes les formes d'alternance.

Les projets du CCCA vont dans deux directions : mise en place effective de parcours divers (elle est encore très limitée) et organisation d'un meilleur accueil dans les entreprises.

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ **ACCÈS À L'EMPLOI.** 96 % des étudiants et des jeunes diplômés se disent préoccupés par la recherche de leur premier emploi. Selon une enquête menée par l'AFIJ (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) auprès de 8 000 jeunes de niveau bac + 2 à bac + 5, ces futurs actifs en quête d'un poste fixe seraient très demandeurs d'information et de formation sur les techniques de recherche d'emploi. 64 % d'entre eux aimeraient être formés à la préparation de l'entretien et à la rédaction d'une lettre de motivation, 55 % souhaiteraient mieux connaître le marché de l'emploi et le fonctionnement des candidatures spontanées et 45 % se disent intéressés par une formation à la rédaction de CV et à la définition de leur projet professionnel.

■ **CONVENTION DE PARTENARIAT.** EDF et Gaz de France ont signé, le 4 juin dernier, une convention de partenariat avec la chaire de vente de l'Edhec, école de commerce implantée à Lille et à Nice. Objectif : faciliter les échanges d'expériences et faire profiter les étudiants de l'approche particulière d'EDF et de Gaz de France en matière de vente. Les deux sociétés vont désormais participer au développement de projets de recherche, à la construction de cas pratiques, à la prise en charge de certains cours, ainsi qu'à l'accueil des stagiaires.

■ **EUROBAROMÈTRE.** Selon l'enquête Eurobaromètre menée auprès de 20 000 personnes issues de quinze pays de l'Union européenne, huit Européens sur dix affirment que *« la formation change la vie »*. Sept sur dix sont favorables au concept de formation tout au long de la vie, et six sur dix jugent que l'Etat doit en assurer le financement. Si les trois quarts sont satisfaits de l'enseignement qu'ils ont reçu, ils ne sont, en revanche, que 21 % à penser que l'école prépare leurs enfants au monde du travail.

Adélaïde Léon, directrice des ressources humaines de Federal Express pour la France et l'Espagne

Une DRH qui tente de concilier profits et embauches


NICOLAS VIAL

CE n'est pas tous les jours qu'une entreprise annonce la création de 1 800 emplois dans les dix ans à venir ! Le 24 avril, Federal Express (Fedex), leader mondial du transport express, annonçait le développement de sa plate-forme européenne (hub) sur le site de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Au total, 3 000 emplois devraient être créés si l'on tient compte des retombées sur l'environnement économique, estime le transporteur.

Désormais, tous les colis – à quelques exceptions près – en provenance ou à destination de l'Europe transiteront par le hub de Roissy, qui dispose d'une capacité de tri de 6 000 colis à l'heure. La plate-forme européenne est la quatrième plaque tournante de Fedex, qui en possède déjà une à Memphis, aux Etats-Unis, à Subic Bay, aux Philippines, et à Dubaï, au Proche-Orient. Avec ce dernier maillon, Fedex boucle ainsi une « chaîne mondiale » du transport express de fret. Une véritable entreprise globale avec un effectif de 120 000 personnes, 546 avions et une présence sur 325 aéroports. Mais pas de syndicat. En forte croissance depuis sa création, en 1973 – le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,4 milliards de dollars en 1995 –, Fedex n'a cependant pas échappé à une restructuration en 1992 : le transporteur a revendu Chronoservice, une société vendéenne acquise en 1990 pour gérer son trafic national et intra-européen, et s'est recentrée sur le trafic intercontinental.

A la tête des ressources humaines de Fedex France et Espagne (environ 660 personnes), Adélaïde Léon, trente-sept ans. Pour cette jeune femme très avenante, la gestion des ressources humaines doit obéir au cercle vertueux suivant : *« Etre à l'écoute des salariés pour qu'ils travaillent bien et dans de bonnes conditions, faire des profits et embaucher. Et la roue tourne »*, explique-t-elle. Cette conviction, elle ne l'a pas acquise dans une grande école, mais au fil d'une rapide carrière commencée en tant qu'opérationnelle chez la concurrence. A vingt-deux ans, en 1980, sa licence d'anglais en poche, un job d'été chez le transporteur express DHL (du nom des trois fondateurs, Dasley, Hillblum et Lynn) se transforme à la rentrée en emploi définitif. Au diable les études, Adélaïde Léon est tentée par une expérience dans un secteur d'activité porteur. Un seul mot d'ordre : la qualité, leitmotiv des années 80, auquel DHL n'échappe pas. Adélaïde Léon gère une agence de DHL à Nantes en 1980, puis travaille sur la standardisation des méthodes de travail au service clientèle, en Afrique notamment. Elle fait une brève incursion au service du personnel, de 1983 à 1987, comme responsable de la formation interne et du recrutement sur le site de Roissy avant de prendre la responsabilité du service clientèle France en 1989.

Pourquoi décide-t-elle, à la fin de l'année 1991, de quitter DHL alors qu'une carrière toute tracée l'attendait ? *« Après onze ans d'activité dans une même entreprise, je voulais savoir ce que je valais sur le marché du travail et connaître une autre expérience »*, dit-elle pour toute explication.

Durant les neuf mois suivants, elle suit une formation de direction du personnel à l'Institut de gestion sociale de Paris, mais, pour retrouver un emploi, elle mise sur ses compétences acquises dans le domaine de la qualité. Une bonne stratégie car, fin 1992, Federal Express l'embauche comme responsable qualité. Objectif : la norme ISO 9001, que le transporteur obtiendra en 1994 à l'échelle internationale. Mais à cette date, Adélaïde Léon est déjà nommée... DRH, deux ans seulement après son arrivée chez Fedex. *« Chaque étape de mon parcours professionnel a été en fait un pas de plus vers la fonction DRH. En entrant chez Fedex, je connaissais déjà le secteur du transport express, j'avais une expérience du management et des ressources humaines, puis la fonction de responsable qualité m'a permis de connaître l'ensemble des services et du personnel de l'entreprise. »*

Le personnel Fedex sur le site de Roissy, ce sont 325 personnes, dont 280 opérationnels qui effectuent le dédouanement, le chargement et le déchargement des avions, le tri, le conditionnement des marchandises ou encore la maintenance des avions... Comment vont être planifiés les 1 800 recrutements annoncés ? *« C'est trop tôt pour le dire, car tout sera fonction du volume d'activité à l'échelle internationale »*, explique la DRH. Tout juste sait-on qu'il s'agira essentiellement de postes opérationnels, qu'en août 1996 la capacité de tri sera de 9 000 colis à l'heure et qu'enfin, d'ici deux ou trois ans, Aéroports de Paris construira un bâtiment supplémentaire pour absorber la croissance de Fedex.

Les tendances actuelles de la gestion du personnel seront-elles maintenues, à savoir la priorité donnée aux contrats à durée indéterminée, les trois quarts à temps plein, le temps partiel représentant 27 % des effectifs ? *« La plupart des emplois créés seront à temps partiel, de trente heures hebdomadaires en moyenne, et concerneront des postes de manutentionnaire notamment. Il faudra certainement attendre 1999 et la construction du nouveau bâtiment Fedex pour que les recrutements se mettent en route »*, précise-t-on au comité d'entreprise, qui reconnaît par ailleurs la dépendance de Fedex France vis-à-vis siège américain de Memphis. Quant au vécu des salariés, il est difficile à mesurer en l'absence de syndicat...

« On travaille en étroite collaboration avec le management et le comité d'entreprise, on essaie d'être le plus proche possible des salariés. Priorité est faite à la promotion interne, par le biais de la formation, dont le budget représente entre 5 % et 8 % de la masse salariale. Le turn-over est faible, sauf peut-être pour les salariés à temps partiel », poursuit Adelaïde Léon. Ce que confirme le comité d'entreprise. Autre grand chantier : la gestion informatisée des ressources humaines. L'objectif ? L'harmonisation, à l'échelle mondiale, des conditions de recrutement, de la gestion des carrières...

Clarisse Fabre

Les cadres s'adaptent à l'incertitude

Suite de la page I

D'une part, une organisation structurée, avec des organigrammes, des définitions de postes, des systèmes de classification de fonctions... qui garantit la stabilité de l'entreprise, maintient les grandes règles de fonctionnement. D'autre part, des structures éphémères, comme les groupes de projets, qui viennent se superposer aux structures en place et ont pour objectif de régler un problème précis ou de mener une mission clairement définie.

Ces nouvelles organisations du travail ont des conséquences positives pour la vie de l'entreprise, souligne l'étude d'Alexandre Tic SA. On relève une dynamique forte, un décloisonnement tant horizontal que vertical, qui entraînent davantage de communication, un développement des relations « en réseau », une ouverture aux différents métiers de l'entreprise, prémices de responsabilités, et moins de routine.

CLIVAGE

« Nous avons démarré une nouvelle forme de travail, il y a trois ans, avec la mise en place d'équipes de projets, mais il nous faut encore dépasser les clivages hiérarchiques », confie un DRH interviewé pour les besoins de l'étude. Tandis qu'un autre souligne qu'*« il existe un clivage entre les générations : les plus jeunes sont déjà dans cette nouvelle dynamique, les plus anciens sont plus résistants au changement et craignent la perte de pouvoir, le partage des informations, la dilution des responsabilités... »* Enfin, analyse un troisième, *« ce qui découle de ces nouvelles organisations de travail, ce sont de nouvelles exigences vis-à-vis des cadres de demain. Elles sont nombreuses et le train va vite ! Qu'allons-nous faire de ceux qui resteront sur le quai ? »*

Le tassement des lignes hiérarchiques et le développement des structures de travail éphémères amènent inéluctablement les cadres à se poser la question de leur développement de carrière. *« Finies les règles linéaires de promotion »*, souligne Hubert Landier. Les cadres doivent être *« les acteurs de leur devenir professionnel et faire l'expérience de l'incertitude, porteuse, selon les cas, de risques ou d'opportunités à saisir »*. Paul-André Faure, pour sa part, imagine leurs parcours professionnels sous forme de trajectoires ou plutôt de *« respirations horizontales »*. *« Un cadre qui occupera la fonction de chef de projet dans un groupe de travail*, explique-t-il, *sera tantôt en phase d'inspiration, tantôt en phase d'expiration. Il lui faudra accepter de passer par les différentes phases sans pour autant se sentir dévalorisé. »*

Un mode de fonctionnement qui va, à ses yeux, constituer une véritable révolution. *« On est en train de casser ce schéma de représentation où il faut forcément grimper les échelons pour être reconnu. »* Finie la course au parcours honorifique, la chasse aux galons et aux titres ? *« Cela n'intéresse plus forcément les jeunes cadres*, assure Paul-André Faure. *Désormais, ils sont capables de se motiver pour leur travail, à condition que l'entreprise devienne aussi pour eux une organisation apprenante. »*

Catherine Leroy

Les étudiants européens préfèrent des hiérarchies à l'écoute

Ils souhaiteraient débuter leur carrière chez McKinsey, Boston Consulting Group, Andersen Consulting, BMW ou encore Procter and Gamble

BEL échantillon : seize mille étudiants, parmi les écoles et les universités les plus prestigieuses de quatorze pays européens. Le tout pour l'édition 1996 d'un sondage international (47,3 % de réponses obtenues) réalisé pour la deuxième année consécutive par Universum, institut suédois spécialisé dans le domaine (*The European Graduate Survey 1996*, Universum, Box 70 53, 103 86 Stockholm. Tél. : 46-8-679-48-00). Objectif : comprendre ce que ces têtes bien faites pensent des entreprises, ce qu'elles en attendent en termes de vie professionnelle, et quels modes de management leur paraissent les mieux adaptés aujourd'hui.

Sur ce dernier point, tout comme en 1995 d'ailleurs, une grande majorité des sondés (67 %) plébiscitent *« la réceptivité aux idées et suggestions des employés »*. Humains, les cadres de demain entendent bien l'être, puisque, parmi les qualités majeures dont doivent faire preuve les managers, ils placent, juste après *« la fixation claire des objectifs à atteindre »*, rubrique légèrement en perte de vitesse (37 % contre 43 %), la capacité à *« développer les potentiels professionnels des subordonnés »*, qui fait un bond de quatorze points dans les réponses (33 % contre 19 %). Les étudiants plaident clairement en faveur d'un management à deux visages, explique Torgil Lenning, l'un des responsables de l'étude. Pour eux, les supérieurs hiérarchiques doivent fixer avec précision et sans détour les tâches à accomplir, mais sans négliger pour autant la dimension personnelle et humaine de leurs interlocuteurs.

DÉCISIONNAIRES EN RECUL

Les interviewés sont donc aussi logiquement plus nombreux à réclamer *« qu'un manager donne des champs précis de responsabilités »* et *« restitue immédiatement les informations à ses subordonnés »*. En revanche, ils donnent de moins en moins d'importance (21 % contre 31 %) aux talents décisionnaires d'un manager, tout comme à sa capacité à trouver de nouvelles solutions (16 % contre 30 %). De même, *« de solides connaissances théoriques »* sont les atouts des bons managers... pour seulement 6 % des étudiants interrogés.

Ces appels au management de la *« reconnaissance des compétences »* sont tout à fait cohérents avec les résultats obtenus sur l'attractivité ou la non-attractivité d'un premier employeur. Quel type d'entreprise les étudiants recherchent-ils ainsi en priorité ? Celle où il leur sera possible de travailler *« avec des gens qu'ils auront aussi envie de côtoyer dans la vie privée »* (34 %), où *« les tâches seront variées »* (32 %), où *« il existe de réelles opportunités de carrière à l'international »* (27 %), où *« il est possible de définir son propre travail »* (27 %), et celle enfin où *« les produits et les services vendus sont motivants »* (22 %). Inversement, les jeunes interviewés fuient comme la peste les organisations *« avec un environnement de travail statique »* (39 %), *« des salaires en dessous de la moyenne »* (34 %), où *« les produits et les services commercialisés sont moralement douteux »* (33 %), *« les possibilités d'avancement réduites »* et où *« ils n'auraient pas l'opportunité de mettre à profit leur créativité »*.

Végéter dans une entreprise où rien n'évolue est clairement leur pire cauchemar. N'oublions pas que 53 % d'entre eux postulent dès la sortie de l'école de commerce ou d'ingénieurs ou de l'université pour l'entreprise qu'ils jugent être *« la meilleure référence pour leur carrière à venir »*. L'enjeu est donc de taille et, concernant ce sujet, les diplômés interrogés par Universum jouent la carte du classicisme. Autant ils arrivaient à prendre du recul par rapport au management actuel, autant ils suivent les traces de leurs aînés quant aux entreprises par lesquelles ils estiment qu'il est indispensable de débuter. Avec la crise, certains d'entre eux avaient décidé de se tourner vers les PME, certes moins prestigieuses, mais peut-être plus sûres en terme d'emploi et de progression de carrière. Visiblement, cet engouement n'a pas fait d'émules, et reste marginal. Le quinté de tête des entreprises où il faut commencer sa carrière est ainsi très éloquent : McKinsey, the Boston Consulting Group, Andersen Consulting, BMW, et Procter and Gamble. Les géants américains soufflent la mise en 1996, et parmi eux, pas n'importe lesquels : les cabinets en stratégie et management. Un score qui est confirmé si on s'intéresse aux 45 autres entreprises de ce Top-50. Majoritairement des multinationales américaines (dix dans les vingt premières), dans les secteurs jugés les plus porteurs : le conseil, la banque, les institutions financières, l'industrie. En revanche, les diplômés semblent vouloir bouder les compagnies d'assurance, l'audit, l'électronique ménagère, et, élément nouveau par rapport à 1995, les constructeurs informatiques. Ainsi, Hewlett Packard (HP), IBM et Microsoft, qui occupaient respectivement, l'année dernière, la première, la quatrième et la cinquième place dans le cœur des étudiants, sont sanctionnés. HP rétrograde à la septième place, IBM à la treizième, et Microsoft à la neuvième. Il est clair que les étudiants suivent de près les états de service des entreprises susceptibles de les intéresser, n'hésitant pas à s'en détourner si l'image qu'elles véhiculent ne correspond plus à leurs idéaux.

Et les performances des entreprises françaises ? Légères. Quatre groupes parviennent à se hisser au « hit-parade » : L'Oréal (19e), Danone (22e), Alcatel (27e) et enfin Renault (37e). Mais avec des contre-performances, comme celle d'Alcatel, qui figurait en 1995 parmi les 20 groupes les plus recherchés par les étudiants. Est-ce pour le groupe français une consolation de savoir qu'Apple Computer, qui faisait bonne figure l'année dernière, se retrouve en 1996 à la quarante-huitième place...

Marie-Béatrice Baudet

Les « post-carriéristes » dominent

Universum a dégagé au cours de ses enquêtes auprès des étudiants quatre profils majeurs : les post-carriéristes (34 %), les traditionnels (27 %), les ambitieux (24 %) et les entrepreneurs (15 %). Les post-carriéristes qui progressent de deux points par rapport à 1995, choisissent comme combinaison gagnante un travail passionnant et une vie privée épanouie, plutôt qu'une carrière conquise échelon après échelon, avec le salaire élevé qui l'accompagne.

Les traditionnels veulent une vie de famille tranquille, du temps libre pour être bénévoles, et une carrière qui progresse régulièrement. Les ambitieux (+2 % par rapport à l'année précédente) construisent un plan de carrière solide qui les amènent à travailler dès la sortie de l'école pour une multinationale. Ils font peu de cas de leur développement personnel. Enfin, les entrepreneurs (-2 % comparé à 1995) souhaitent fonder leur propre affaire, garante d'autonomie, de créativité et source d'emplois.

La chronique de Marie-Béatrice Baudet

Allô, passez-moi le 22 à Management

ON ne peut pas dire qu'on leur complique la tâche, bien au contraire. Où qu'ils soient, les managers peuvent communiquer, de mieux en mieux et de moins en moins par l'intermédiaire d'une opératrice ou d'une assistante. Le téléphone se glisse désormais facilement dans la poche intérieure de la veste (fini les espèces de moulins à café beaucoup moins seyants) et l'ordinateur-imprimante-répondeur-fax portable ne dérange plus les hôtesses et les stewarts dans les avions. On trouve aussi dans la même collection printemps-été 1996 la vidéo-conférence fort prisée dès que les lignes de transport se brouillent. Bref, les cadres n'ont plus d'excuses. D'ailleurs, la technologie n'est pas la seule à les rassurer. Des professionnels de l'écoute et du dialogue sont là aussi pour les prendre en charge au cas où. Il n'y a pas une semaine sans un colloque du style « Comment faire de la Communication Interne le Moteur de la Motivation du Personnel ? » (voyez où sont les majuscules), avec au programme *« de la prise en compte »*, *« de la transparence »*, *« de l'identification »* (des blocages), *« de l'association »* (des salariés) et *« des suggestions »*. Toute entreprise qui ne serait pas encore transformée en maison de verre à de quoi broyer du noir. Eh bien, cela broie encore beaucoup. Des réunions il y en a, des coups de fil par centaines, les fax crépitent. Mais pour dire quoi et à qui ? Classique des classiques : la désinformation. On positive le discours pour mieux « motiver », comme si les salariés étaient des sourds-muets, incapables d'identifier tout seuls comme des grands les dysfonctionnements internes. Mais surtout il y a la plaie du moment. « L'expertite. » On discute entre spécialistes, on essaie de poser le problème, d'y réfléchir, de définir un plan d'action, de la programmer dans le temps. Dans le meilleur des cas, cela s'apparente à de la stratégie. Seulement c'est après que tout se gâte, quand il s'agit de transmettre aux fantassins. Combien de managers motivent la décision prise ? L'argumentent ? La commentent ? Laissent une marge de manœuvre possible ? Avec tous ces séminaires, ces nouvelles technologies de l'information (NTI) et les leçons du passé, on devrait répondre sans détour : beaucoup. Mauvaise pioche ! Bien sûr, il existe des exceptions. Sûrement des tas de PME. Quant aux grands groupes, on finit par bien connaître ceux où la communication est l'affaire de tous. Ce sont toujours les mêmes. Dix ou quinze noms reviennent. Pas de surprise, et c'est bien dommage.

> L'heure est à la « transparence ». Toute entreprise qui ne serait pas encore transformée en maison de verre a de quoi broyer du noir. Eh bien, cela broie encore beaucoup !

m u t a t i o n s

Faire renaître des savoir-faire et des métiers disparus

En Provence, le village de Roussillon souhaite revaloriser les ocres et pigments qui l'avaient rendu célèbre dans le monde entier

PEUT-on relancer, à partir d'une friche industrielle, des métiers et des savoir-faire en voie de disparition dès lors qu'une demande émerge ? C'est le pari que tentent aujourd'hui, dans le nord du Lubéron, la municipalité de Roussillon (Vaucluse) et l'association Okhra. Pour ce faire, un outil : une ancienne usine désaffectée de production d'ocre implantée sur la commune. Logée sous les pins d'Alep et les chênes verts, au cœur du bassin ocrier du pays d'Apt que sa couleur rouge, jaune, orangée et ses cheminées de fée ont fait surnommer le « Colorado provençal », toujours propriété de la commune qui n'a jamais voulu s'en défaire, l'usine Mathieu, abandonnée au début des années 60, reprend vie. Devenue Conservatoire des ocres et pigments appliqués, elle a reçu ses premiers visiteurs l'an dernier, réalisant 2 000 entrées dont 1 600 payantes.

Ces mois-ci, des professionnels du bâtiment, des maçons, des artisans locaux, des décorateurs, des propriétaires de résidence secondaire, des amateurs, se retrouvent en ateliers d'initiation. Ils apprennent à laver, décanter, sécher, broyer les sables ocreux utilisés depuis l'Antiquité dans la fabrication des pigments destinés aux peintures et badigeons intérieurs ou extérieurs. Des produits universellement utilisés, qui se sont exportés dans le monde entier – de l'Afrique du Sud à la Finlande – pendant près de cent cinquante ans.

Au début du siècle, les carrières d'ocre du Vaucluse, en galeries ou à ciel ouvert, du gisement d'un seul tenant le plus important du monde faisaient vivre plus de 1 000 personnes dans une demi-douzaine de villages en produisant plus de 20 000 tonnes par an (40 000 en 1929, année record). Et ce, jusqu'à l'arrivée des colorants de synthèse et des produits de substitution, qui sonnèrent le glas de l'ocre naturel, considéré comme archaïque.

En 1951, il ne restait que quatorze ouvriers ocriers à Roussillon. Les galeries sont transformées en champignonnières. Le maquis et les ronces envahissent les usines de transformation, dont l'usine Mathieu. Ne subsiste aujourd'hui en pays d'Apt qu'une unité de traitement qui, bon an mal an, produit 1 000 tonnes d'ocre.

Lorsqu'en 1990, Barbara et Mathieu Barrois débarquent à Roussillon et sollicitent un rendez-vous auprès du maire pour lui faire part de leur projet, ils ignorent tout des ocres. Il est archiviste indépendant spécialisé dans l'histoire des techniques industrielles, elle est consultante en organisation. Passion commune du jeune couple : le sauvetage d'un outil de production en déclin. *« Nous étions persuadés d'une chose*, dit aujourd'hui Mathieu Barrois, président d'Okhra, *c'est que nous ne voulions pas créer un musée figé mais faire émerger le concept d'entreprise à vocation culturelle et de relancer une dynamique. »*

Auparavant, pendant trois ans, à la manière du *Voyage de deux enfants en France*, ils ont parcouru une partie de l'Hexagone à la recherche d'usines désaffectées ou sur le point de l'être. Jusqu'à la découverte de l'usine Mathieu, gagnée par le maquis, aux toitures en ruine, vide de ses machines, de son ancien four de cuisson, de ses bassins de décantation.

ENTREPRISE DE RÉHABILITATION

La municipalité de Roussillon avait bien rêvé de valoriser le site, songé un temps à créer un centre international de la couleur. Beaucoup d'argent, sous forme d'études surdimensionnées, avait été dépensé par l'ancienne municipalité. En vain. Echaudés par ce qu'ils appelaient un projet *« pharaonique »*, les Roussillonnais commençaient de murmurer...

« Bien que nous soyons adhérents des Plus Beaux Villages de France, que nous recevions de 200 000 à 300 000 visiteurs par an, attirés par notre « Colorado », *nous n'arrivons pas à fixer un tourisme de passage. Le projet que nous apportait le couple Barrois – celui d'un centre d'activité destiné à promouvoir les pigments naturels minéraux et les savoir-faire associés à leur utilisation, sans verser dans le mercantile, l'organisation de stages et un accueil tout au long de l'année avec l'idée de fixer sur la commune des petites entreprises du bâtiment spécialisées dans ces techniques anciennes – nous a séduits »*, fait valoir Alain Daumen, maire de Roussillon et directeur d'école.

La collectivité investit donc 2 millions de francs. *« Tout ce que nous souhaitons*, ajoute le maire, *c'est rentabiliser notre investissement d'ici cinq ans et créer, grâce au conservatoire, une demi-douzaine d'emplois permanents. Cette année*, ajoute-t-il optimiste, *nous tablons sur 10 000 visiteurs, allant de ceux qui achèteront une carte postale à ceux qui repartiront avec 15 kilos d'ocre. »*

L'engagement communal obtenu, les initiateurs du projet se tournent alors vers des partenaires institutionnels. En ces temps de restrictions budgétaires, il s'agit de convaincre. Convaincre que, s'il existe un intérêt culturel à produire de l'ocre, la relance de métiers en voie d'extinction va de pair. Démarrent alors les travaux de réhabilitation des deux bâtiments de l'usine, véritable capital patrimonial. Sensibilisée, la sous-préfecture d'Apt et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) lancent un chantier d'intérêt général. Pendant un an (de février 1995 à février 1996), une dizaine de personnes en insertion débroussaillent le site et couvrent les bâtiments. *« Cette action m'a paru exemplaire*, dit le sous-préfet, Yves Luchesi, *parce que l'ensemble des partenaires s'y sont attelés et lui ont donné une dimension économique et sociale. »*

Sollicitée à son tour, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) apporte son soutien méthodologique, dépêche un ethnologue à Roussillon, lequel procède à des interviews des rares ouvriers ocriers encore en vie.

MÉMOIRE DES LIEUX

Avec un ancien contremaître âgé de plus de quatre-vingts ans, une sorte de miracle se produit : Elie Icard, qui dès l'âge de treize ans conduisait des tombereaux d'ocre, sait encore expliquer, avec une mémoire et un savoir intacts, des gestes que seule la tradition orale avait transmis. Sollicitée aussi, l'école d'Avignon : centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural créé il y a dix ans, elle vient de monter un partenariat avec Okhra. But : réapprendre à travailler, diffuser *in situ* les techniques des enduits et des badigeons qui ont donné leur couleur et leur charme à tant de villages du midi de la France. Mis à contribution financièrement (450 000 francs) et gage de crédibilité : le parc naturel régional du Lubéron. Pourquoi ? *« La vocation d'un parc, c'est aussi d'être un outil de développement des communes, d'aider à la renaissance d'activités nobles, de participer à un développement durable en s'efforçant de maintenir ou de créer des emplois »*, dit Jean-Louis Joseph, président du parc.

Pour ce faire, il fallait sensibiliser l'ensemble des acteurs, former des professionnels et des artisans, organiser des rencontres. Artisan maçon implanté à Apt, peintre décorateur et stucateur spécialisé dans la recherche sur les pigments, Vincent Tripard a accepté de jouer le jeu en collaborant à un projet qui, comme il le dit, *« s'autofinancera à terme et ne sera pas à la charge de la collectivité »*. Animateur des premiers stages d'initiation ouverts par Okhra, il se montre persuadé qu'il y a *« un renouveau et une redécouverte des produits de base : les liants, les colorants, les adjuvants »* ; que nombre de gens, en Provence et ailleurs, se sont lassés *« des acryliques et des vinyliques, des peintures industrielles prêtes à l'emploi, qui ne coulent pas, ne sentent pas et sèchent en trente minutes »*.

« Pour que la filière reprenne sa cohérence, nous allons contacter les prescripteurs, explique Barbara Barrois, *à savoir les architectes, les urbanistes, les peintres façadiers, les collectivités soucieuses de réhabiliter les centres-villes et les cœurs de village à vocation touristique. »* Michel Laverdure, le dernier distributeur de pigments naturels (3 500 références) de la capitale, se réjouit : *« Dans le sud de la France, la demande pour ces produits s'envole. »*

Mathieu Barrois, quant à lui, poursuit son objectif : il a réimplanté sur le site les machines d'une ancienne usine de colorants située à Apt pour les voir tourner de nouveau à Roussillon, ce village que Jean Vilar surnomma « Delphes la rouge ».

Jean Menanteau

L'école d'Avignon et le patrimoine bâti

Logée dans la maison du roi René, l'école d'Avignon – partenaire du Conservatoire des ocres et pigments –, est un centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural. Créée il y a dix ans et unique en son genre, l'école s'est spécialisée dans la recherche appliquée, le conseil aux villes dans leurs campagnes de ravalement (plus de 200 interventions en France), l'assistance technique auprès des entreprises, les échanges de stagiaires et de formateurs en Europe. Les activités liées au patrimoine bâti concernent trois familles de publics : les décideurs territoriaux, les architectes et concepteurs, ainsi que les métiers et entreprises qui réalisent l'ouvrage. Cette dernière famille est la plus importante. Elle représente les deux tiers du public de l'école parce que, comme le dit son directeur Gilles Nourissier *« un corps de praticiens qui maintient les compétences des arts de bâtir traditionnels est indispensable pour satisfaire la qualité d'une réhabilitation »*.

SECTEURS DE POINTE

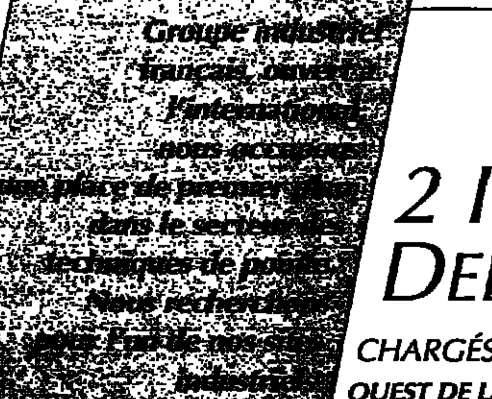
Notre groupe industriel de dimension internationale (4,3 milliards de francs de CA, 5 800 personnes) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan et recherche

Responsable des études informatiques

Au sein de la direction des affaires industrielles et rattaché au directeur des systèmes d'information, vous conseillez, impulsez et coordonnez la refonte ou la création des systèmes d'information pour les différentes unités opérationnelles et sites du groupe : établissement du planning des réalisations et suivi d'avancement des travaux, contrôle de l'activité de prestataires impliqués, assistance organisationnelle à la mise en place des progiciels.

De formation supérieure (école d'ingénieurs ou de gestion), vous avez *une solide expérience de plusieurs années (6 à 8 ans)* de la conduite de projets informatiques et, en particulier, de la mise en œuvre de progiciels de gestion intégrée d'entreprise industrielle. Vous êtes un concepteur et un organisateur apte à élaborer des solutions satisfaisant les besoins locaux dans le cadre des objectifs fixés au niveau du groupe. Le poste, basé à Paris, nécessite de fréquents mais courts déplacements en province.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence 29109 à Media System, 6, impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.



2 INGENIEURS DEBUTANTS

CHARGÉS DE PROJETS EN MÉCANIQUE

OUEST DE LA FRANCE

***Mission** : en liaison avec les unités de production, vous proposez des solutions techniques en réponse aux demandes de modifications. Vous avez la responsabilité d'actions de développement technologique, menées avec des partenaires internes ou externes. Vous élaborez et faites appliquer les normes de vos domaines de compétences. Vous agissez au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs et de techniciens.*

***Profil** : • ingénieur diplômé d'une grande école : formation généraliste à dominante mécanique • aisance relationnelle • bonne aptitude au travail en équipe, sur des sujets pluridisciplinaires • curiosité technique • esprit novateur.*

***Nous vous offrons** : • un travail passionnant au sein d'une équipe performante et innovante • une formation solide • un site d'envergure à la pointe de la technique • de réelles perspectives d'évolution.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3972/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

2 Chefs de Projet

Ventes Constructeurs
Ventes Equipementiers
Première Monte Automobile

labinal

18 000 personnes, 7 divisions, 55 filiales étrangères, *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division CONNECTEURS CINCH*** *renforce la structure commerciale de sa* ***Branche Europe-Afrique*** *comptant parmi les leaders européens sur le marché automobile et recherche deux Chefs de Projet.*

*Intégré à la Direction des Ventes première monte Automobile de la Branche, vous aurez pour **objectifs prioritaires : • d'accroître le CA** relevant de votre responsabilité • d'en garantir **la rentabilité** • de participer au succès d'un **nouveau concept** en développement, en ce qui concerne les constructeurs.*

***Vos missions :** • assurer les **relations commerciales** avec les services Achats, Etudes et Développement des constructeurs ou équipementiers • **coordonner les revues de projets,** de la négociation des cahiers des charges jusqu'à la livraison des pièces en série • vous porter **garant** des coûts, plannings et respect des délais.*

*Vous avez environ 30 ans, êtes **Ingénieur** de formation (ENSAM, INSA, ESTACA, ...) et justifiez d'une première expérience réussie de la fonction de **Chef de Projet à dimension commerciale** acquise dans le **secteur automobile.** Dynamique, rigoureux, vous faites preuve de charisme, d'esprit de synthèse. Vous parlez couramment : **l'anglais** pour le poste Ventes Constructeurs, et **l'allemand** pour le poste Ventes Equipementiers. Ces deux postes sont à pourvoir à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9620,** au 7 rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Responsable logistique international

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, nous poursuivons notre développement à l'international grâce à notre avance technologique. Nous avons décidé de mettre en place une logistique du futur adaptée à la mondialisation de nos opérations et recherchons un :

*En liaison permanente avec les Divisions opérationnelles, vous aurez pour **objectifs : • concevoir et mettre en place** après audit de l'existant, une logistique adaptée à l'expansion et à la complexité de nos affaires à l'international, • **être une force de proposition** génératrice de plus values et réductrice de surcoût logistique.*

***Vos missions :** • intervenir **très en amont** dans la construction des réponses aux appels d'offre et dans le processus de production, • **optimiser** les emballages et **négocier** au mieux avec les transporteurs et transitaires, • **organiser les flux** afin que les approvisionnements des chantiers se fassent à temps, au meilleur coût, et dans le respect de la qualité. Pour ce poste, vous animerez un service de 35 personnes.*

*Vous avez environ 40 ans, êtes diplômé d'une Grande Ecole (Gestion, Commerce ou Ingénieur) et justifiez d'une **expérience confirmée dans la logistique à l'international** dans un Groupe Industriel réputé à cet égard. Vous êtes **bilingue Anglais,** parlez couramment **l'espagnol** et possédez un excellent relationnel, du recul stratégique, une forte conviction et une grande résistance au stress.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9621,** au 7 rue Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

INGENIEUR PROCESS CONTROL

ARCO Chimie France, SNC, fait partie des Opérations Européennes de ARCO Chemical Company. Filiale du groupe américain ARCO, ARCO Chemical est leader [illegible] mondial des [illegible] oxygénés [illegible] de propylène, polyols [illegible] MTBE [illegible]

[illegible] en Amérique et une [illegible] européenne.

En Europe, ARCO Chemical est présent en Allemagne, Autriche, Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas [illegible]

[illegible] "croissance", [illegible] opportunités".

Dans le cadre de son développement, ARCO Chemical recrute un Ingénieur Process [illegible] son site pétrochimique de Fos-sur-Mer, afin de [illegible] puis à l'optimisation de différents projets [illegible] Honeywell [illegible] de contrôle de ses unités de production.

Les [illegible] seront diplômés d'une [illegible] ingénieur et disposeront [illegible] d'une expérience [illegible] à 5 ans [illegible] Process [illegible] industrie de process.

Un sens développé des relations humaines, [illegible] capacité à travailler en équipe et [illegible] un environnement multiculturel, une bonne maîtrise [illegible] seront autant d'atouts pour intégrer et évoluer dans le groupe.

Des opportunités d'évolution vers nos sites de production à l'étranger existent pour des candidats de valeur. Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo, et prétentions à :

ARCO Chimie France
Direction des Ressources Humaines
BP 201 - 13775 FOS SUR MER cedex.

ARCO Chimie France - snc

Choisissez les itinéraires du développement

Responsable de notre département Entretien et Maintenance
(H/F)

D'ici à l'an 2000, la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône aura développé et construit un grand réseau de près de 2 000 km. Nos 2 300 collaborateurs expriment chaque jour leur volonté d'entreprendre et de s'impliquer au cœur des régions, au service des hommes.

Rattaché au Directeur d'exploitation, *vous avez la responsabilité de* l'animation technique des équipes agissant dans les domaines des infrastructures, superstructures, bâtiments, équipements, réseaux et parc de véhicules. Votre champ d'actions fonctionnelles et opérationnelles sera très large tant auprès des directions régionales dans le cadre de la maintenance des équipements d'exploitation que dans l'administration du réseau de télécommunications et le maintien de son intégrité.

Ingénieur grande école (génie électrique ou télécom), vous avez acquis une solide expérience (5 à 10 ans) dans les transmissions, automatismes, informatique et génie électrique. Vous saurez vous faire reconnaître pour vos qualités d'analyse, de rigueur, d'organisation et votre forte aptitude aux relations humaines. Le poste *implique des astreintes périodiques de nuit et de week-end.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions, sous réf. RDEM, à SAPRR, Direction du Personnel, 36, rue du Docteur-Schmitt, 21850 Saint-Appolinaire.

PARIS RHIN RHÔNE

Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

Filiale française d'un groupe international poursuivant à un rythme soutenu le développement de ses implantations sur les cinq continents et souhaitant intégrer des ingénieurs capables d'assumer rapidement des responsabilités opérationnelles à l'étranger, nous recherchons

2 Ingénieurs généralistes

Pour vous permettre de vous familiariser avec le groupe, vous serez affecté pour quelques années à l'un des postes opérationnels suivants, situés dans le sud de la France :

poste référence 101 : ingénieur d'études

Vous travaillez au département d'engineering et nous vous confions des projets provenant de tous nos sites d'Europe du Sud. Vous faites les avant-projets, les budgets, la réalisation et la mise en route. Vous intervenez sur site en support des directions locales.

poste référence 102 : chef de production

Vous gérez une production complètement automatisée ISO 9001 (process continu) et en assurez la responsabilité globale : qualité, délai, sécurité environnement, animation des équipes.

A 27/30 ans, ingénieur grandes écoles (Centrale, Mines, A&M, ENSI), anglais courant, vous avez une première expérience réussie dans l'industrie lourde (ciment, pétrole, chimie) ou l'engineering. Vous disposez d'un fort potentiel et désirez vous expatrier.

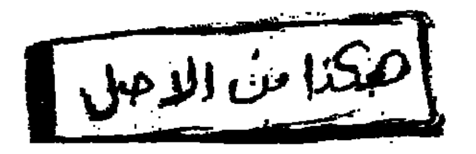
Evolution intéressante pour candidat de valeur, dans un groupe à forte culture.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à notre Conseil

M.V.P. Consultant
4, rue du Rocher - 30133 Les Angles.

هكذا من الاصل

INFORMATIQUE/RÉSEAUX/TÉLÉCOMMUNICATIONS



INFORMATIQUE/RÉSEAUX/TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris
Toulouse
Rennes
Nantes
Brest
Lyon
Metz
Nancy
Strasbourg
Aix
Toulon
Valence
Bruxelles
Madrid
Londres



Ingénieurs
Grandes Écoles

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innoventes. Partenaire de plus de 200 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION RÉF. : LMDE-134

- ▲ MÉTIERS : Système d'information (contrôle gestion, gestion commerciale, gestion RH...), Ingénierie de solutions
- ▲ COMPÉTENCES : Architecture C/S : NS-DK, UNIFACE POWER BUILDER, SQL WINDOWS, IHM... - SGBD/R : ORACLE V7, INGRES, SYBASE, DB2... - Technologies Objet : CO2 (OMT...) C++, SMALLTALK, SGBDO, 02, ONTOS...) - SIAD et BS : HOLOS, EXPRESS... - Systèmes et Réseaux : WINDOWS-NT, NOVELL, TCP/IP - Environnements : UNIX, WINDOWS, VMS, MVS - Progiciels : SAP R/2 R/3
- ▲ INTERVENTIONS : Étude, Développement - Conception, Développement SIAD, BS - Conduite de projets - Audit, Expertise, Conseil - Sécurité informatique
- ▲ SECTEURS : Banque, finance - Assurance - Salle de marchés - Télécommunication - Industrie

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS RÉF. : LMDE-133

- ▲ MÉTIERS : Composants micro-électronique, Conception de circuits, Architecture de système électronique, Process, Fabrication.
- ▲ COMPÉTENCES : Electronique numérique, Analogique (ASIC - VHDL) Traitement du signal - Puissance - Hyperfréquence, CEM
- ▲ INTERVENTIONS : Conception, Spécification, Simulation, Tests - Étude d'architecture - Design.
- ▲ ENVIRONNEMENTS : Electronique micro-électronique - Télécommunications - Aéronautique - Espace, Défense

INGÉNIEURS SYSTÈMES RÉF. : LMDE-132

- ▲ MÉTIERS : Informatique embarquée, Automatique, Contrôle commande, Signalisation
- ▲ COMPÉTENCES : Electronique analogique, numérique - Temps réel (VRTX, OS9, PSOS...), IHM - Sûreté de fonctionnement : AMDEC, MARKOV... - Qualité logiciel - Méthodologie : SADT, SART, HOOD... OBJETS - Modélisation de système : ASA...
- ▲ INTERVENTIONS : Etude, Conception système - Assistance à Maîtrise d'oeuvre - Management d'affaires
- ▲ SECTEURS : Transport (ferroviaire, automobile) - Aéronautique, Espace, Défense

INGÉNIEURS RÉSEAUX/TELECOMS RÉF. : LMDE-131

- ▲ MÉTIERS : Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion, Déploiement de réseaux
- ▲ COMPÉTENCES : Réseaux hauts débits : SDH, ATM, FRAME RELAY... - Réseaux LAN : TCP-IP - Réseaux WAN : X25, RNIS... - INTERNET : HTML, JAVA... - Radiofréquence, Propagation - Normes : GSM, DCS 1800, DECT, CT2
- ▲ INTERVENTIONS : Analyse, Etude, Conception de produits - Spécification, Mise en oeuvre de solutions - Management de projets
- ▲ ENVIRONNEMENTS : Opérateurs TELECOM - Constructeurs TELECOM - Réseaux privés d'entreprise - Télécommunications spatiales

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence indiquée à Marie-Pierre Rossignol, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

MEDIAPA

DIRECTEUR DES LOGICIELS

OUEST DE LA FRANCE — 450 KF + VOITURE

L'ENTREPRISE

Filiale Européenne d'un groupe international important spécialisée dans le traitement de systèmes d'information spécifiques à un secteur d'activité où son expertise est réputée.

LE POSTE

Membre du Comité de Direction, il dirige un service d'environ 30 informaticiens chargés de la *conception et du développement des logiciels requis par les clients de l'entreprise*, avec de fortes contraintes en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Il devra intégrer la double composante : maintenance des systèmes en exploitation et développement de nouveaux produits cohérents avec l'existant.

Il aura à élaborer et mettre en place des méthodes de travail et d'organisation ayant pour objectifs :

- de réaliser chaque projet en le répartissant en sous-modules à mener simultanément et de façon cohérente
- d'optimiser d'emblée les logiciels et la charge de maintenance
- de piloter et de gérer finement la performance de chacun des membres de ses équipes.

LE PROFIL RECHERCHÉ

40/45 ans environ, Ingénieur ayant une expérience conséquente et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets.

Compétent et expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation, lois sociales...) et en gestion (budgets, compte d'exploitation...)

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des challenges de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation des produits qu'ils développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension Européenne du poste ; d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.6/474M à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex.
Confidentialité assurée.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT

...ALLÔ, L'AVENIR ?

...OUI !

Dans l'espace Bouygues Telecom votre talent prend toute sa dimension.

Quand on a du talent, pourquoi ne pas lui donner toute sa dimension ? Sur le marché le plus prometteur de la décennie, Bouygues Telecom lance la téléphonie personnelle : téléphoner devient un sixième sens. 800 collaborateurs aujourd'hui, près de 2000 d'ici 4 ans, Bouygues Telecom offre un espace professionnel, humain et technologique exceptionnel. Une aventure à vivre sous le signe de la croissance, de l'innovation et du service dans une entreprise qui se donne les moyens de ses ambitions. Si vous voulez dire OUI à l'avenir, rejoignez-nous.

INGÉNIERIE RÉSEAU - EXPLOITATION RÉSEAU

Nous recherchons pour travailler sur le réseau DCS 1800 :

*10 **Ingénieurs dédiés à l'Ingénierie Réseau** (planification cellulaire, ingénierie déploiement, paramétrage et optimisation) et*

*6 **Ingénieurs pour l'Exploitation Réseau** (administration réseau, support et analyse de performance, optimisation).*

De formation supérieure universitaire ou ingénieur, diplômé en télécommunications ou équivalent, vous avez acquis une expérience significative dans les aspects radio, commutation et transmissions FH numériques, chez un opérateur, un industriel en télécom ou dans une société de services.

Ces postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions salariales) sous réf. GFR/IER/LM à BOUYGUES TELECOM Département Recrutement - 51, av. de l'Europe - 78944 VELIZY CEDEX

Pour plus d'information sur notre société, réseau Internet : http ://www.supelec.fr:/Bouygtel



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

SECTEURS DE POINTE

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE

Responsable du Développement Commercial

Ingénieur, bilingue Allemand

350 MF, 450 personnes, 3 sites, nous sommes un des leaders de la fonderie sous pression et connaissons une forte croissance en France et à l'international. *Rattaché à la Direction Générale du Groupe*, vous intégrez une de nos filiales (50 MF) et assurez la responsabilité de l'ensemble des relations commerciales avec ses clients (principalement équipementiers automobiles). Vous êtes l'interface entre le client et nos services techniques dans le respect des plannings et des budgets établis. Vous développez de nouvelles affaires, en particulier, sur le marché allemand.

28-30 ans, diplômé d'une école d'Ingénieur, vous avez acquis une expérience technique et commerciale, idéalement dans le monde de l'automobile, et souhaitez évoluer vers un poste complet et autonome. Votre sens de la négociation, votre respect des engagements pris, sont des atouts pour *réussir et progresser* dans un groupe dynamique et ambitieux. Le poste est basé en Alsace et implique des déplacements en Europe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite en Français et en Allemand, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6569 D à notre *Conseil* Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des *Cordeliers 69002 Lyon*

HP : un monde d'évolution

Echographie, cardiologie, surveillance cardiaque, notre avance technologique et la fiabilité de nos produits confèrent à la division Santé d'HP une place de leader mondial sur le marché de l'instrumentation et de l'informatique médicale.
Nous recrutons pour nos services commerciaux deux

Ingénieurs d'affaires.

Spécialiste en systèmes d'information hospitaliers,

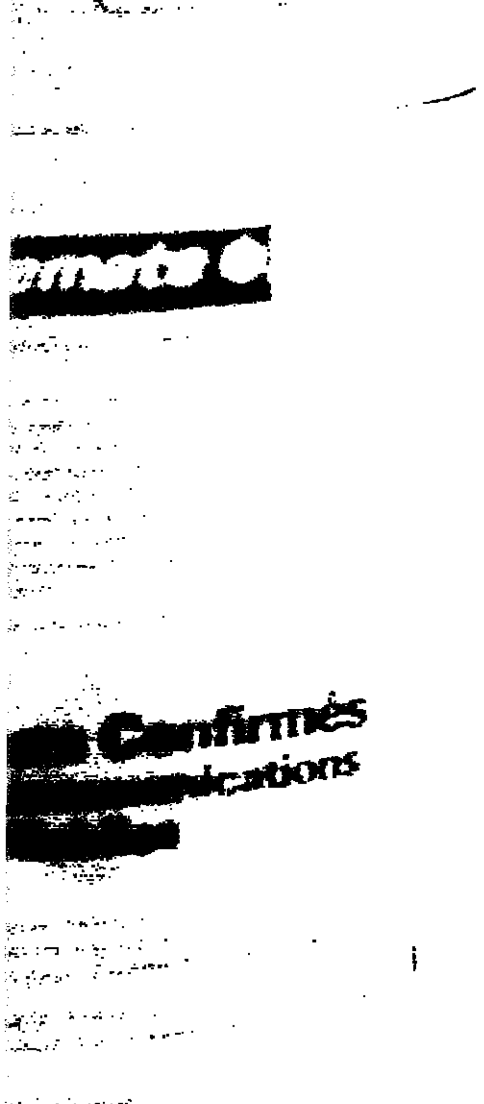
grâce à votre connaissance de la vente de produits et services informatiques et votre esprit d'équipe, vous contribuez à générer de nouvelles affaires en développant notre approche qualité. Ingénieur ou diplômé Bac+5, une expérience réussie (3 ans minimum) de la vente en milieu hospitalier vous permettra de réaliser vos objectifs. Réf. SL

Spécialiste en imagerie,

vous êtes médecin ou ingénieur et bénéficiez d'une expérience de vente de produits d'échographie de 3 ans minimum dans le milieu hospitalier. Vous êtes chargé de promouvoir les applications cardiovasculaires auprès de nos clients. Des compétences dans la gestion d'images et de réseaux seraient appréciées. Réf. SI

Pour ces deux postes basés aux Ulis, autonomie, sens du contact et une bonne maîtrise de l'anglais seront les garants de votre réussite. Merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV et photo en précisant la réf. choisie à Hewlett Packard, Emmanuelle Greth, 2 avenue du Lac, Parc d'activités du Bois Briard, 91040 Evry cedex.





INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

SECTEURS DE POINTE

هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE



Présents à travers 60 pays, nous sommes le N°1 mondial dans les gaz et services industriels. Notre volonté constante d'anticipation et d'innovation est résolument tournée vers la satisfaction du client et la mise en place de solutions techniques adaptées à ses besoins. Aujourd'hui, notre Direction Scientifique et Technique basée en Région Parisienne recherche son

RESPONSABLE DE SERVICE GÉNIE CHIMIQUE

A la tête d'une équipe d'Ingénieurs, vous développez et améliorez des procédés industriels. Dans le cadre de partenariats, vous amenez les projets à un stade de référence industrielle.

De formation grande école, bénéficiant de 10 à 15 ans d'expérience dans un groupe chimique ou en ingénierie de procédés, vous avez acquis une grande compétence du développement de procédés de l'Industrie Chimique et du Raffinage et constitué un réseau de relations dans l'industrie mondiale.

Pratique courante de l'anglais et du français indispensable.

Si ce challenge de premier plan dans un groupe de dimension mondiale vous intéresse, merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf.65.4090/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Industrie Agro-Alimentaire

Grand groupe international dans un secteur de pointe disposant d'une implantation récente en France, cherche pour renforcer ses équipes :

DOCTEUR INGÉNIEUR

Adjoint du Directeur Qualité-Recherche et Développement

Il aura la responsabilité de projets de recherche, en collaboration avec la production et le commercial, ainsi que d'études d'applications alimentaires.

Ce poste conviendrait à un Docteur Ingénieur biochimiste ou agronome ayant, après son Doctorat, au moins deux ans d'expérience en R&D ou études d'application dans le domaine agro-alimentaire. réf. 24A 3051 6M

INGÉNIEUR

Chef de Projets Travaux Neufs

Il prendra en charge la réalisation d'investissements importants depuis la conception jusqu'à la mise en route.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur génie alimentaire ou génie chimique, ayant au moins 5 ans d'expérience procédés - travaux neufs, disposant de solides connaissances dans le domaine de la purification de milieux de fermentation. réf. 24A 3052 6M

Pour ces deux postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand vivement souhaitée.

Ces deux postes sont situés dans l'Est de la France.



Ecrire en précisant la réf.
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicontrol

L'Entreprise mode d'emplois.

Cahiers Initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde

GROUPE LEADER DES SERVICES LIÉS AU DOMAINE DE L'EAU (DISTRIBUTION ET ASSAINISSEMENT), NOUS SOUHAITONS ACCENTUER FORTEMENT NOS ACTIONS SUR DEUX CONSTANTES : LA QUALITÉ DES PRODUITS LIVRÉS PAR LES EXPLOITATIONS ET LA QUALITÉ DU SERVICE À LA CLIENTELE.

NOUS CRÉONS POUR NOTRE RÉSEAU D'EXPLOITATION LE POSTE DE

Responsable qualité

Rattaché à la Direction Générale, votre mission consistera à mettre en place et poursuivre le développement de la démarche Qualité auprès de nos Services (Production, Distribution et Equipement), afin de conduire à son terme le projet de certification.

Véritable opérationnel, vous suivrez l'avancement et l'efficacité des actions qualité dans chaque secteur concerné tout en coordonnant l'ensemble.

Dans la trentaine, de formation Ecole d'Ingénieur, complétée par un 3e cycle, vous pouvez justifiez de réalisations très concrètes dans la conduite de projet de certification, de suivi de démarche Qualité, ayant impliqué de façon participative et pragmatique tous les Collaborateurs de l'Entreprise.

Un parcours dans le secteur agro-alimentaire et/ou en Cabinet de Conseil, et une expérience de production, retiendront tout particulièrement notre attention.

La qualité de votre dossier, référencé LM/459, sera appréciée par notre Conseil, Robert BOULET
ORYADE - 18, avenue Hoche
75008 PARIS.

oryade
Membre de Syntec. Conseil en Ressources Humaines

Ingénieur acousticien

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, 1 200 personnes en France et Outre-Mer, nous recrutons pour notre centre de Brest, situé au sein du technopôle Brest-Iroise, un Ingénieur Acousticien.

De formation supérieure en physique (Ingénieur grande école ou équivalent), vous êtes spécialisé en acoustique sous-marine. Vous justifiez, en outre, d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des transducteurs sous-marins acquise dans l'industrie ou dans un laboratoire de recherche et, si possible, de connaissances en électroacoustique.

Nous vous proposons de rejoindre notre Service d'Acoustique Sous-Marine. Vous serez chargé du développement de transducteurs (modélisation, réalisation de prototypes, suivi de sous-traitance, qualification) et des méthodes de mesure associées.

Nous vous remercions de nous adresser sous référence 9644 : lettre, CV et prétentions à : IFREMER - Service du Personnel Centre de Brest - BP 70 29280 PLOUZANE.



★ EURO RSCG FUTURS

Lundi 17 juin*

Ne manquez pas le rendez-vous

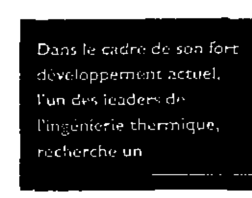
«Spécial **INGÉNIEURS**»

et ses nombreuses offres d'emploi

dans

Le Monde
INITIATIVES
METIERS

* daté 18 juin



Ingénieur d'Affaires (H/F)

Diplômé d'une Grande Ecole, (Centrale, Mines, AM, ENSC, INSA...), il possède au minimum de 3 à 8 ans d'expérience de contrats réalisés à l'export dans un environnement anglo-saxon, dans des activités pétrolières, chimiques ou thermiques. **Il parle et travaille couramment en anglais et en allemand.**

Dès la signature d'un contrat, il en assure la responsabilité technique et financière de bout en bout, tant vis à vis du client que des prestataires extérieurs avec lesquels il négocie.

Passionné par la technique, c'est avant tout un homme de contact dont les capacités de communication, de rédaction et de management lui permettront de faire avancer ses dossiers par l'écoute et la discussion.

Autonome, il a le sens des priorités et des ordres de grandeurs financières et techniques. Le poste, basé à l'ouest de Paris, est à pourvoir très rapidement.

Adresser dossier complet à : ALC Organisation 8, avenue de la République 78600 Le Mesnil le Roi.



CONSEIL EN ORGANISATION ET EN GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES

ORC



Constructeur de systèmes de Télégestion, de contrôle industriel et de gestion technique de bâtiment, notre société (33 personnes) affiche depuis plusieurs années une forte expansion.

Nous confirmons notre croissance en recrutant :

1 Ingénieur expérimenté Responsable des Développements Electroniques

Rattaché au directeur Technique et responsable de l'animation d'une équipe de 3 ingénieurs et techniciens.

Vous serez en priorité chargé de :
- Assurer la conception générale et le développement de produits électroniques.
- Suivre en aval, leur fabrication en liaison permanente avec notre service Production.

Votre profil :
- Agé de 30/40 ans, vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en électronique de type ENSI - ISEP - ESEO...
- Vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans dans la conception et l'industrialisation électronique dont 1 an en gestion de projet.
- Vous connaissez les normes CEM, Sécurité ainsi qu'un outil CAO électronique.

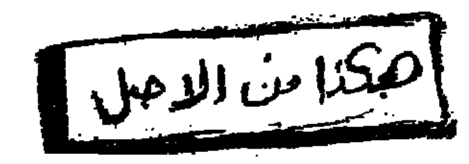
Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo + lettre manuscrite + prétentions) sous référence 3LT15 à notre conseil : A.J.C.R. - 10 rue Vercingétorix - 75014 Paris.



ORC

INGÉNIEURS CONSEILS

SCIENCES ET SANTÉ



CARRIÈRES INTERNATIONALES



L'Ouverture Ernst & Young

Accompagner les entreprises multinationales dans l'amélioration de leurs performances et le reengineering de leurs processus en les faisant bénéficier de toutes les ressources d'innovation et d'expertise de son réseau international de consultants spécialisés, telle est la vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil. Le très fort développement de nos activités au niveau Pan-Européen nous conduit à rechercher des :

Manager / Senior Manager

EXPERTS EN LOGISTIQUE INTERNATIONALE

■ A 34/38 ans, diplômés de l'enseignement supérieur et si possible titulaires d'un MBA, *parfaitement bilingues Anglais*, vous justifiez de 10 ans minimum d'expérience de l'organisation et de la maîtrise des processus de logistique internationale, dont au moins 3 ans en cabinet de conseil. Au sein d'équipes multinationales et dans différents pays, vous avez exercé des responsabilités d'organisation et de management de projets logistiques stratégiques et avez développé d'excellentes capacités de communication, écrite et orale, qui vous permettent d'imposer naturellement votre expertise tant auprès des comités de direction de filiales européennes qu'auprès des équipes de consultants. Vous êtes reconnus comme des experts dans ce domaine.

■ Au sein de nos équipes internationales, vous participerez activement au développement et à la réalisation de missions diversifiées, telles que le reengineering des processus de la chaîne logistique, l'analyse et la modelisation des stratégies de logistique et de distribution, l'optimisation de la planification industrielle, l'assistance au choix et à la mise en place des systèmes informatique ad hoc, etc., dans des sociétés multinationales de secteurs variés.

De plus, avec nos équipes basées à Londres, Milan, Münich et Amsterdam, vous serez étroitement liés au développement de notre activité de conseil en logistique au plan européen.

Pour ces postes basés à Paris, et nécessitant des déplacements fréquents en Europe, la maîtrise d'une seconde langue européenne est un avantage incontestable.

De réelles possibilités d'enrichissement professionnel et personnel vous seront offertes au sein de notre organisation où vous ferez partie d'équipes dynamiques, enthousiastes, créatives et fortement impliquées dans le développement de leur activité.

Merci d'adresser, sans tarder, votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous la *réf.* EYC 966M à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - 6, Place de l'Iris - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Austin Knight - Photo FOTOGRAM STONE



*Pragniemy rozwijać naszą obecność w Polsce**

Pour notre Groupe de Télécommunications la Pologne est un élément majeur de notre développement en Europe de l'Est. Les décisions politico-économiques et les choix technologiques qui seront faits dans ce pays dans un proche avenir seront déterminants pour le renforcement et le développement de nos positions.

Diplômé d'une école d'ingénieurs et si possible d'une business school, vous avez une expérience de plusieurs années de la négociation commerciale de haut niveau qui vous a rodé aux techniques de communication et de lobbying.

Ambassadeur du Groupe, vous entretenez et développez un réseau relationnel (business et politique) de très haut niveau afin de maintenir et faire progresser son image, de le positionner en amont des projets et appels d'offres.

Vos compétences techniques vous permettront d'en appréhender rapidement la faisabilité et l'intérêt économique avant de les transmettre à notre siège. Les projets retenus seront confiés pour leur réalisation à la filiale locale compétente ou à une structure ad'hoc.

Pour ce poste où vous serez en relation constante avec différents acteurs du Groupe, la maîtrise parfaite du polonais, du français et de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) à notre conseil : SAGE SA - 1, avenue de Beauregard - CH 1700 Fribourg SUISSE ou par Fax : (41) 37 82 31 15

*Développer nos positions en Pologne

Austin Knight - Photo FOTOGRAM STONE

RL&A

TAKE AN ACTIVE PART IN OUR EUROPEAN GROWTH

Distribution sales manager

Primary Care Diagnostics (P.C.D.)

Becton Dickinson is a leading company worldwide in medical devices and diagnostics.

Our name represents highest product quality and innovations.

To strengthen our Western European presence, we offer the position of Distribution sales manager

You will report to the European P.C.D. Sales & Marketing Manager, based in the European Headquarters in France and will work out of your own home-office.

You will be responsible for sales and profitability in western Europe, by ensuring the development and implementation of the sales and marketing plans. You will coach, direct and motivate distributor sales teams located in this region.

The required qualifications are :

- university degree in Biological Science or equivalent,
- minimum of 4 years sales/marketing experience,
- previous experience with distributor management,
- knowledge of the European Diagnostics market,
- fluency in English, German and preferably another European language.

Entrepreneurial candidates with appropriate skills and experience will find a challenging position with attractive conditions.

Please send your application (under reference PCD 9601), with photo and salary information, in full confidence to Valérie SOULIER, **BECTON DICKINSON**, 5 chemin des Sources, BP 37, 38241 Meylan cedex France.

BECTON DICKINSON

MEDIAPA

TICQA

What, who, where and when?

Testing • Inspection • Calibration • Certification

What?

The TICQA DataBase

TICQA is the European database of Conformity Assessment Services. The database contains information on more than 2.000 organisations providing Testing, Inspection, Calibration and Certification services within 18 European Countries.

Who?

YOU

The information is available to you and all those who use, are concerned with or provide Conformity Assessment Services in Europe.

European Commission

The European Commission conceived the database as a tool to contribute to a better knowledge of the quality infrastructures in Europe.

EOTC

European Organisation for Testing and Certification

The EOTC acts both as a coordinator and focal point for all matters related with the database.

When?

Now

The information is available publicly and reasonable requests are free of charge.

Where?

TICQA Help Desk

The Help Desk is a customer service, operating from the EOTC Secretariat, which will help you to make the best possible use of the database information.

If you want to have more information on the TICQA DataBase please contact the Help Desk :

EOTC • TICQA Help Desk

Rue d'Egmontstraat 15 • B-1000 Brussels • Belgium
Tel: +32.2.502 41 41 E-mail: ticqa@eotc.be
Fax: +32.2.502 42 39 URL: http://www.eotc.be/

Découvrez votre emploi de demain avec Initiatives

LES RENDEZ-VOUS DU MARDI

Dirigeants

Organisation & gestion des entreprises

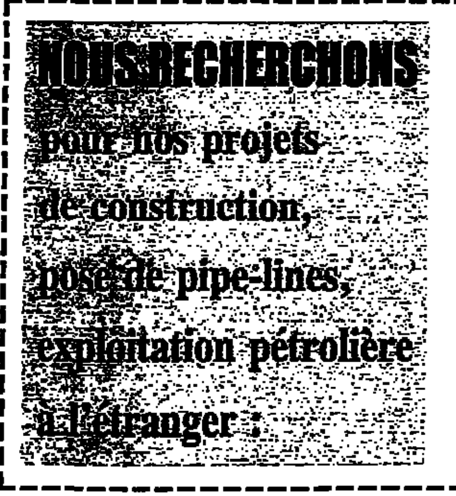
• Gestion/Finances • Conseil/Audit • Juristes/Ressources Humaines
• Marketing & Communication • Fonction Commerciale

Le Monde des Cadres

Carrières Internationales

Dont Carrières Européennes en Entreprises

Le Monde



- soudeurs - tourneurs - ajusteurs
- électriciens - ouvriers du béton
- maçons - préparateurs de treillis
- conducteurs P.L. et manoeuvres
3200 - 6100US Dollar

Adresser votre candidature uniquement par écrit à :

GLOBAL OIL
Gmbh - B.P. 1958
L-1019 Luxembourg

SCIENCES ET SANTÉ

INGÉNIEURS COMMERCIAUX